

actes n°28

2021

Colloque
du 27 et 28
octobre

**Être voisin(s). Espaces résidentiels
et liens sociaux, aujourd'hui**

Collection Cahiers - janvier 2022 - 35 €

COLLOQUE
**VÊTRE
VOISIN(S)**

Le colloque « Être voisin(s). Espaces résidentiels et liens sociaux, aujourd'hui », qui s'est déroulé les 27 et 28 octobre 2021 au Centre des colloques du Campus Condorcet à Aubervilliers, rend compte du rapport de recherche « Les formes contemporaines du voisinage » réalisé par le collectif Voisinages sous la direction de Jean-Yves Authier et Joanie Cayouette-Remblière. Le rapport et des synthèses de la recherche sont disponibles ici : <https://mon-quartier-mes-voisins.site.ined.fr>

Le colloque a été organisé par l'Union sociale de l'Habitat (USH), le Plan urbanisme construction architecture (Puca), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Ville de Paris, la Métropole de Lyon, l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts et l'Institut national des études démographiques (Ined).

LES PARTENAIRES DE LA RECHERCHE SONT :

ABC Hlm • Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) • Alliage Habitat • Alpes Isère Habitat • Apes-DSU • L'Aorif-Union sociale pour l'habitat en Île-de-France • L'Aura Hlm-Association des organismes Hlm Auvergne-Rhône-Alpes • Élogie-Siemp • La Fédération nationale des coopératives Hlm • La Fédération nationale des Entreprises sociales de l'habitat • La Fédération nationale des Offices publics de l'habitat • Grand-Lyon Habitat • Le Groupe Polylogis • Le Groupe Valophis • Habitat en région • Immobilière 3F • L'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts • Lyon Métropole habitat • La Métropole de Lyon • Paris Habitat • Le Plan urbanisme construction architecture (Puca) • La Sacoviv • L'Union sociale pour l'habitat (USH) • La Ville de Paris.

CONCEPTION, ORGANISATION, COORDINATION

Le colloque a été préparé par **Thomas Audou** (Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts), **Jean-Yves Authier** (CMW), **Dominique Belargent** (USH), **Emmanuelle Boucheron** (Métropole de Lyon), **Joanie Cayouette-Remblière** (Ined), **Valérie Clotet** (USH), **Agnès Guerin-Battesti** (Ville de Paris), **Sylviane Le Guyader** (ANCT), **Bénédicte Martin** (USH), **François Ménard** (Puca).

ANIMATION

Dominique Rousset, journaliste.

PUBLICATION DES ACTES

Les Actes ont été rédigés par **Joanie Cayouette-Remblière**.
Leur publication a été coordonnée par **Dominique Belargent**.

Le colloque a été suivi par plus de 500 participants dans l'auditorium ou à distance. Il est disponible en replay sur le site du Réseau des acteurs de l'habitat : <https://www.acteursdelhabitat.com>

Maquette et réalisation : 62 Avenue, Paris - Impression : DEJALINK - Stains - janvier 2022

©Crédits photo couverture : Luciole

Reproduction interdite - Dépôt légal : mars 2015, ISSN 2426-1610 - Collection Cahiers de l'Union sociale pour l'habitat.

SOMMAIRE

p. 02 **INTRODUCTION PAR MAGDA TOMASINI**

p. 03 **INTRODUCTION SCIENTIFIQUE, PAR JEAN-YVES AUTHIER
ET JOANIE CAYOUCETTE-REMBLIÈRE**

p. 07 **séquence 1**

Les relations de voisinage aujourd'hui

Présentation des résultats par l'équipe de recherche

- #1 Entre convivialité, pragmatisme et solidarité : les visites et les échanges de service, par Loïc Bonneval
- #2 Converser avec ses voisins : une pratique loin d'être anodine, par Jean-Yves Authier
- #3 Ces voisins qui nous dérangent... les contours socio-spatiaux des troubles du voisinage, par Laurence Faure
- #4 Le voisinage, un vecteur d'intégration sociale dans les quartiers de grands ensembles ? par Hélène Steinmetz

Réaction et contrepoint, par Maxime Felder

Table ronde avec Fabienne Abecassis, Romain Biessy, Tarek Daher

p. 37 **séquence 2**

Les relations de voisinage : enjeux politiques et pratiques institutionnelles

Présentation des résultats par l'équipe de recherche

- #1 Réguler et/ou susciter la vie sociale : quel rôle pour les bailleurs sociaux en matière de voisinage ?, par Laurence Faure et Hélène Steinmetz
- #2 Quelle participation citoyenne dans les quartiers populaires de ville-centre ?, par Loïc Bonneval

Réaction et contrepoint, par Emmanuelle Lenel

Table ronde avec Jean-Jacques Bartoli, Anne Charpy, Bénédicte Madelin, Jean-Paul Paisant

Conclusion, par Hélène Peskine

p. 61 **séquence 3**

Rôle(s) des relations de voisinage dans l'intégration sociale

Présentation des résultats par l'équipe de recherche

- #1 Quartier, ville et société : des sphères d'intégration qui se cumulent, par Joanie Cayouette-Remblière et Éric Charmes
- #2 Voisiner à la vieillesse : des déprises différenciées, par Isabelle Mallon
- #3 Des espaces périurbains inégalement intégrateurs : le rôle des trajectoires résidentielles, par Josette Debroux

Réaction et contrepoint, par Guillaume Favre et Lydie Launay

Table ronde avec Émilie Dos Santos, Pierre-Pascal Antonini, Odile Guillemot, Alain Villez

p. 95 **séquence 4**

Contribution au débat sur la mixité et la diversité sociales

Présentation des résultats par l'équipe de recherche

- #1 Qui voisine avec qui ? Mixité sociale et mixité ethnique dans les relations de voisinage, par Joanie Cayouette-Remblière
- #2 Voisinage, entre soi et diversité dans les quartiers centraux favorisés, par Anaïs Collet et Colin Giraud
- #3 Voisiner en contexte de mixité sociale. Le cas des quartiers de mixité sociale programmée, par Joanie Cayouette-Remblière

Réaction et contrepoint, par Annick Germain et Xavier Leloup

Table ronde avec Jean Badaroux, Laetitia Nonone, Renaud Payre, Jean-Luc Vidon

p. 125 ... **CONCLUSION GÉNÉRALE**, par Yves Grafmeyer et Dominique Belargent

INTRODUCTION PAR MAGDA TOMASINI¹

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureuse de pouvoir vous accueillir aujourd'hui pour l'ouverture de ce colloque. Très heureuse pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que ce colloque marque l'aboutissement d'un projet dont je ne peux pas dater la genèse intellectuelle mais dont je sais qu'il a démarré concrètement sur le terrain en 2016, année au cours de laquelle j'ai pris mes fonctions à la direction de l'Ined. Ce projet a été conduit avec un grand professionnalisme par ses responsables scientifiques, Jean-Yves Authier et Joanie Cayouette-Remblière et est le fruit d'une collaboration scientifique réussie entre l'Ined et le Centre Max-Weber et est aussi le fruit du soutien de nombreuses institutions.

Ce projet s'inscrit dans la tradition de grandes enquêtes de l'Ined et l'enquête *Mon quartier, mes voisins* trouve sa filiation avec l'enquête *Contacts* et les travaux de François Héran. Les travaux de François Héran sont fondateurs dans l'entreprise de questionner le voisinage. *Mon quartier, mes voisins* est pensé comme un renouvellement, trente-cinq ans plus tard, de l'enquête *Contacts*. Mais en plus de ce renouvellement, l'enquête a développé deux innovations méthodologiques grâce aux nouvelles approches existantes et à l'expertise du service des enquêtes de l'Ined.

D'une part, une approche contextualisée et d'autre part, une analyse des réseaux de voisinage. Sur 14 terrains contextualisés, l'enquête a permis de reconstituer des réseaux de voisinage. Ce colloque vous donnera donc à voir la capacité de l'Ined d'innover, d'outiller la recherche en s'appuyant sur son patrimoine d'enquête, tout en le transformant au travers de sa marque de fabrique que sont les grandes enquêtes de recherche. La seconde raison pour laquelle je suis heureuse de m'ex-

primer ce matin, c'est aussi pour souligner le caractère quelque peu prémonitoire de l'importance de la question de recherche soulevée par l'enquête. C'est en effet la réflexion scientifique issue de cette enquête et sa démarche qui ont permis aux chercheurs et chercheuses de l'Unité de recherche *Logement, inégalités spatiales et trajectoires* d'analyser une des conséquences sociales du premier confinement de 2020. Une analyse à chaud si je puis dire.



C'est une illustration parfaite de l'apport de la recherche dont on critique parfois son temps long mais qui par son caractère précurseur – mais aussi par son caractère autonome, sa capacité à lancer des questions de recherche indépendamment de la conjoncture ambiante, permet paradoxalement aussi cette analyse instantanée de phénomènes inédits.

Le troisième aspect que je souhaiterais souligner est que ce colloque s'inscrit dans la volonté de l'Ined de rapprocher la science et la société et de faire dialoguer les institutions autour des enseignements de la recherche. C'est un aspect important de la recherche scientifique de l'Ined qui voit dans ces dialogues l'occasion d'un enrichissement mutuel.

Enfin, je suis heureuse de vous retrouver ici au Centre des colloques du Campus Condorcet où l'Ined s'est installé à la toute fin de l'année 2019 et je suis heureuse de voir la vie scientifique s'y développer.

Je pense que beaucoup de personnes mériteraient d'être remerciées – les partenaires sont nombreux – mais pour éviter d'entrer dans une logique de noms qui conduirait inévitablement à oublier des personnes, je vais me concentrer sur le service des enquêtes de l'Ined, mais aussi sur les financeurs pour leur soutien financier et intellectuel à la préparation de l'enquête.

1. Directrice de l'Ined.

INTRODUCTION SCIENTIFIQUE, PAR JEAN-YVES AUTHIER² ET JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE³

Jean-Yves Authier

Bonjour à toutes et à tous, et merci d'être très nombreuses et nombreux, ici et à distance, à participer à ce colloque de clôture de notre recherche sur les formes contemporaines du voisinage en France – qui a été engagée et réalisée, je le précise d'emblée (pour éviter tout malentendu), avant la crise sanitaire et les différentes séquences de confinement.

Dans cette introduction à deux voix, nous allons, Joanie et moi, vous présenter brièvement les enjeux et questionnements de notre recherche, les terrains sur lesquels nous avons travaillé, et la méthodologie que nous avons déployée pour produire les analyses et les résultats qui seront présentés et discutés au cours de ces deux journées.

Pour commencer : pourquoi nous sommes nous intéressés au voisinage et aux relations de voisinage ? Depuis les travaux pionniers de Roderick Mc Kenzie sur le voisinage dans la ville de Colombus, le voisinage et les relations de voisinage ont fait l'objet en effet d'un très grand nombre de travaux : le plus souvent de type monographique et qualitatif, à l'exemple de l'étude célèbre de Norbert Elias et John L. Scotson sur les logiques de l'exclusion dans le faubourg de Winston Parva à Leicester ; mais aussi, plus rarement, sous la forme d'enquêtes quantitatives, à l'exemple, en France, de l'enquête *Contacts*, qui a été réalisée en 1982-1983 par l'Ined et l'Institut national de la statistique et des études économiques, Insee, et qui a été exploitée notamment, dans plusieurs articles de référence, par François Héran.



Pourquoi donc engager une nouvelle recherche sur cet objet déjà très étudié ? La réponse renvoie à la perception « spontanée » du voisinage, qui prédomine depuis plusieurs années (dans le langage commun, dans les discours médiatiques ou politiques, ou dans plusieurs productions scientifiques), et à laquelle les discours sur la « redécouverte des relations de voisinage » au moment du premier confinement de 2020 font à leur manière écho, qui est celle d'un voisinage « en crise »... par défaut de relations ou, au contraire, par excès de relations sociales.

D'un côté en effet, le voisinage est souvent présenté comme un cadre résiduel des relations sociales, en raison du développement du mode de vie urbain, de l'accroissement des phénomènes de mobilités de toutes sortes, ou encore, en raison du développement des communications numériques. D'un autre côté, le voisinage semble tout au contraire surinvesti par certains groupes sociaux et caractérisé, selon les contextes spatiaux et les groupes sociaux considérés, par la recherche de l'entre-soi, le séparatisme social ou le communautarisme.

Cette perception d'un voisinage en crise a donné lieu, en France, à de multiples initiatives, publiques ou privées, qui visent à réguler ou à revivifier le lien social local afin de « bien vivre » ou de « mieux vivre ensemble » : à l'exemple des politiques de mixité sociale mises en œuvre dans le cadre de la rénovation urbaine des grands ensembles périphériques ; à l'exemple de la création de quartiers de mixité sociale programmée (associant du logement privé et du logement social), ou encore, toute autre illustration, à l'exemple de la mise en place, en 1999, de la « Fête des voisins ».

2. Sociologue, professeur à l'Université Lyon 2 (Centre Max-Weber), coordonnateur de la recherche sur le voisinage

3. Sociologue, chargée de recherche à l'Ined, coresponsable scientifique de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*

Mais quelle est la validité de ces discours sur le voisinage et l'efficacité de ces actions ? Le voisinage est-il aujourd'hui en crise ? Constitue-t-il un obstacle à l'intégration des groupes sociaux ou des territoires ? Quelle est l'efficacité des actions pour le favoriser ou le réguler ? Tels sont les principaux questionnements auxquels nous avons souhaité apporter des réponses par notre recherche.

Joanie Cayouette-Remblière

Ces questionnements généraux, nous les avons traduits en questions de recherche. Celles-ci sont au nombre de quatre. Il s'agit d'abord de se demander ce que sont aujourd'hui les relations de voisinage et rapports au voisinage. La dernière grande enquête quantitative française date de 1983, soit trente-cinq ans avant l'enquête *Mon quartier, mes voisins*. Or, plusieurs raisons portent à croire qu'en trente-cinq ans, les relations de voisinage et rapports au voisinage se sont transformés, sous l'effet conjugué de l'augmentation générale des mobilités – mobilités résidentielles et mobilités quotidiennes – et de la place croissante prise par les nouvelles technologies dans les relations sociales. À l'heure où il est tout aussi facile de communiquer avec une personne à 6 000 kilomètres, à l'heure de la dispersion des parents et des réseaux amicaux, qu'en est-il de ce lien du quotidien fondé sur la proximité physique ? Comment celui-ci se décline-t-il différemment selon les propriétés sociales des individus et les contextes résidentiels qu'ils habitent ? Comment les relations de voisinage sont-elles travaillées et impactées par des dispositifs qui visent à les favoriser ou les réguler ?

Il s'agit ensuite de resituer les relations de voisinage dans l'économie générale des relations et des pratiques

des individus. Le quartier de résidence et les relations qui s'y nouent ne sont-ils qu'un grain de poussière dans la vie d'individus qui passent l'essentiel de leur vie éveillée ailleurs que dans leur quartier ? C'est, certes, ce que laissent entendre certains discours sur la fin du voisinage (mais ce n'est pas ce que sous-tend la littérature sur les ghettos – qui enferment) et les initiatives qui visent à casser les ségrégations résidentielles dont font partie les opérations de rénovation urbaine et de construction de quartiers de mixité sociale programmée. Qu'en est-il en pratique ? Les relations de voisinage tendent-elles à se superposer ou à s'opposer aux autres types de relations sociales qu'entretiennent les individus ? Et cela varie-t-il en fonction des lieux de vie et caractéristiques des populations ?



Une limite des études et discours sur la ségrégation spatiale et l'entre-soi est de faire comme s'il suffisait de vivre dans le même quartier pour entrer en relation. Or la question de savoir comment les situations de ségrégation et de mixité sociale se déclinent en relations et interactions sociales reste entière. C'est là notre troisième question, et c'est au moyen d'un dispositif méthodologique novateur et ambitieux que l'enquête *Mon quartier, mes voisins* permet, pour la première fois, d'étudier l'homophilie des relations de voisinage de différentes populations et dans différents contextes et de mettre à

l'épreuve d'analyses comparatives et quantitatives les questionnements sur l'entre-soi et le communautarisme.

Enfin, et peut-être de manière plus générale, cette recherche ambitionne de saisir la contribution du voisinage à l'intégration sociale des individus. Les liens de voisinage sont-ils des liens intégrateurs ? Jouent-ils aujourd'hui un rôle de compensation pour des populations qui peinent à s'intégrer par ailleurs ? Sont-ils particulièrement importants dans certains domaines, par exemple lors de la recherche d'un emploi ou en cas de problèmes financiers ?

Jean-Yves Authier

Pour traiter l'ensemble de ces questions, nous avons pris le parti de réaliser une recherche à la fois comparative et contextualisée, en sélectionnant différents types de contextes résidentiels, abritant des populations socialement diversifiées, et en menant dans ces contextes selon les mêmes protocoles d'abord une enquête quantitative, puis une enquête qualitative, qui ont été complétées par d'autres investigations pour analyser les actions mises en place par les bailleurs sociaux pour favoriser ou réguler les relations de voisinage.

Plus précisément, nous avons sélectionné, au sein de deux grandes agglomérations : Paris et Lyon, qui présentent à la fois des ressemblances et des différences, sept types de contextes. Les sept types sont les suivants :

- ▶ Des quartiers bourgeois, situés dans la ville-centre, et principalement composés d'habitants disposant d'une grande aisance financière ;
- ▶ Des quartiers gentrifiés, situés également dans la ville-centre, qui désignent des anciens quartiers populaires réappropriés par des ménages appartenant aux classes moyennes et supérieures ;
- ▶ Des quartiers populaires, de la ville-centre toujours, qui font partie des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et qui abritent principalement, dans des logements sociaux, des membres des classes populaires et des ménages précarisés ;
- ▶ Des quartiers de mixité sociale programmée, qui correspondent aux quartiers produits par les projets

urbanistiques qui réservent entre 20 % et 50 % des logements construits aux bailleurs sociaux et qui impliquent la vente en accession à la propriété des autres appartements. Et qui sont donc aussi des quartiers neufs, conçus pour accueillir à la fois des classes populaires, des classes moyennes et des classes supérieures ;

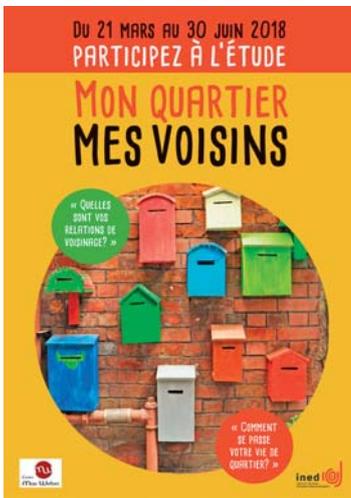
- ▶ Des grands ensembles en rénovation urbaine, qui ont fait l'objet de démolition, de reconstruction et de réhabilitation ;
- ▶ Des petites villes périurbaines, et plus précisément les centres de petites villes périurbaines éloignées qui font aujourd'hui l'objet de différents plans d'action : Action cœur de ville (pour Montereau-Fault-Yonne), dispositif « Petites villes de demain » (pour la Tour-du-Pin) ;
- ▶ Des communes rurales périurbaines situées à proximité des précédentes et principalement composées de maisons individuelles.

Joanie Cayouette-Remblière

Dans ces différents terrains, deux enquêtes ont donc été réalisées : une par questionnaires au printemps 2018, puis une par entretiens au printemps 2019. Par ailleurs, pour étudier plus spécifiquement les actions mises en œuvre pour réguler ou favoriser les relations de voisinage, nous avons réalisé plusieurs entretiens auprès de bailleurs sociaux et nous avons étudié différents dispositifs, en partie par l'intermédiaire de stages d'étudiants.

Tableau 1 – Les 14 quartiers d'enquête

Types de contexte	Région parisienne	Région lyonnaise
Quartier bourgeois en ville-centre	Auteuil (Paris, 16 ^e)	Ainay (Lyon, 2 ^e)
Quartier gentrifié en ville-centre	Batignolles (Paris, 17 ^e)	Croix-Rousse (Lyon, 4 ^e)
Quartier populaire en ville-centre	Riquet (Paris, 19 ^e)	Grange Rouge (Lyon, 8 ^e)
Quartier de mixité sociale programmée	Quartier du Port (Choisy-le-Roi, Val-de-Marne)	ZAC du Bon Lait (Lyon, 7 ^e)
Grand ensemble en rénovation urbaine	Navigateurs (Choisy-le-Roi, Val-de-Marne)	Armstrong (Vénissieux, Métropole de Lyon)
Petite ville périurbaine	Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne)	La Tour-du-Pin (Isère)
Commune rurale périurbaine	Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)	La Bâtie-Montgascon (Isère)



L'enquête par questionnaires constitue la principale opération de collecte et elle repose sur un protocole de recherche à la fois novateur et ambitieux, pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il s'agit de reproduire exactement la même enquête au même moment dans 14 quartiers. Il s'agit donc d'une enquête multi-située. Ensuite parce que la sélection des enquêtés

s'est opérée au moyen d'un double échantillonnage rigoureux, impliquant dans un premier temps un tirage au sort (les deux tiers des enquêtés sont issus du tirage au sort), puis impliquant dans un second temps l'identification et le suivi des réseaux de contacts déclarés par les enquêtés (un tiers des enquêtés provient des réseaux). Ce protocole méthodologique a nécessité un effort de collecte conséquent : nous avons, notamment, constitué nos propres bases de sondage recensant plus de 17 000 logements, avons construit une application de collecte spécifique aidant à l'identification des contacts et permettant la mise en réseau des enquêteurs. Nous avons été largement soutenu et accompagné par le service des enquêtes de l'Ined – que nous tenons ici à remercier. La collecte a été réalisée par 40 enquêteurs et enquêtrices sur le terrain, pendant trois mois et demi. Ces opérations ont enfin été rendues possible grâce à l'investissement de deux ingénieures d'études, Aurélie Santos et Karine Pietropaoli, qui ont suivi l'enquête du début à la fin.

C'est ainsi que nous disposons aujourd'hui de 2 572 questionnaires d'une durée moyenne d'une heure. Ces 2 572 enquêtés ont mentionné 5 712 contacts de voisinage, et les enquêteurs en ont identifié 4 988, ce qui permet de mener des analyses approfondies des réseaux

de relations dans plusieurs contextes. La post-enquête qualitative par entretiens a quant à elle permis de récolter 210 entretiens complémentaires, auprès d'enquêtés ayant déjà répondu au questionnaire un an plus tôt.

Jean-Yves Authier

Comme le laissent entrevoir ces derniers éléments, et cela me semble important à souligner, la démarche qui a été la nôtre dans cette recherche a ainsi été doublement collaborative. D'un côté en effet, nous avons étroitement associé, sous la forme de séminaires ou de réunions de travail, les différents financeurs de la recherche et en particulier les bailleurs sociaux (qui nous ont facilité l'accès aux logements et aux enquêtés), qui sont tous cités ici⁴ et que nous tenons bien sûr à remercier ; d'un autre côté, les différentes investigations empiriques que nous avons menées ont mobilisé un très grand nombre d'étudiants et d'étudiantes que nous avons formés.

Joanie Cayouette-Remblière

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui à ce colloque de clôture que nous avons voulu, à l'image de l'enquête, ouvert sur la recherche, les partenaires et les différents acteurs des relations de voisinage. Le colloque est donc découpé en quatre demi-journées qui, à chaque fois, se dérouleront selon la même séquence : un exposé des grands résultats de la recherche par les membres de l'équipe, une discussion en contrepoint menée par un chercheur extérieur ayant accepté l'exercice de mettre en perspective les résultats de notre programme de recherche avec la littérature et notamment avec ses propres travaux, puis une table ronde regroupant différents acteurs politiques, associatifs ou institutionnels. Nous tenons bien évidemment à remercier tous les participants et organisateurs du colloque et à vous souhaiter – et nous souhaiter – de beaux débats et de belles discussions.

4. L'Union sociale pour l'habitat (USH), les Fédérations nationales des Coop'Hlm, des ESH et des OPH, ABC Hlm, Alliade Habitat, Alpes Isère Habitat, Apes-DSU, Aorif-Union sociale pour l'habitat en Île-de-France, Aura Hlm, Elogie-Siemp, Grand-Lyon Habitat, Groupe Polylogis, Groupe Valophis, Habitat en région, Immobilière 3F, Lyon métropole habitat, Paris Habitat, Sacoviv ; L'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT) ; L'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts ; Le Plan urbanisme construction architecture (Puca) ; La Métropole de Lyon ; La Ville de Paris.

séquence 1

Les relations de voisinage aujourd'hui



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PAR L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

#1 Entre convivialité, pragmatisme et solidarité : les visites et les échanges de service, par Loïc Bonneval⁵

Cette présentation reprend la partie suivante du rapport de recherche : **Loïc Bonneval**, « Visites et échanges de service », pp. 63-79.

Dans cette présentation je vais aborder deux types de relation de voisinage, le fait d'entrer ou d'être entré chez des voisins, d'une part, et les échanges de service, d'autre part. Ces deux indicateurs permettent de saisir deux dimensions des échanges entre voisins, la dimension affinitaire, de sociabilité, et la dimension utilitaire, plus pragmatique, en précisant que ces deux dimensions sont le plus souvent étroitement entremêlées. Cette imbrication peut se voir par exemple dans le cas de cette enseignante de 30 ans, mariée et sans enfant, habitant dans la ZAC du Bon Lait à Lyon depuis deux ans et qui souhaiterait plus de relations de voisinage : *« je me dis que parfois, il serait utile peut-être d'avoir des voisins avec lesquels on pourrait prendre un verre, ce genre de chose, rien que pour les services que l'on pourrait se rendre mutuellement à savoir... je ne sais pas... l'été arroser les plantes... chez les uns, chez les autres... garder les clés en cas de problème, je me dis voilà que ça pourrait être utile. »* On voit là que visites et services, sociabilité et utilité, sont envisagés dans la même perspective. Pour saisir ces aspects, les questions posées dans le questionnaire portaient sur les douze mois précédant l'enquête et distinguaient deux échelles : celle de l'immeuble (ou des maisons alentours) et celle du quartier (ou de

la commune pour les communes rurales). Cette distinction permet de différencier les sociabilités nées du côtoiement quotidien dans l'espace de la proximité immédiate des relations plus affinitaires qui se nouent au fil des usages du quartier. Dans pratiquement tous les cas, les relations sont plus fréquentes à l'échelle de l'immeuble qu'à celle du quartier.

Dans cette présentation, j'étudierai à la fois l'intensité des visites et échanges de service, les formes qu'ils prennent et leurs variations selon les facteurs sociodémographiques et les contextes.

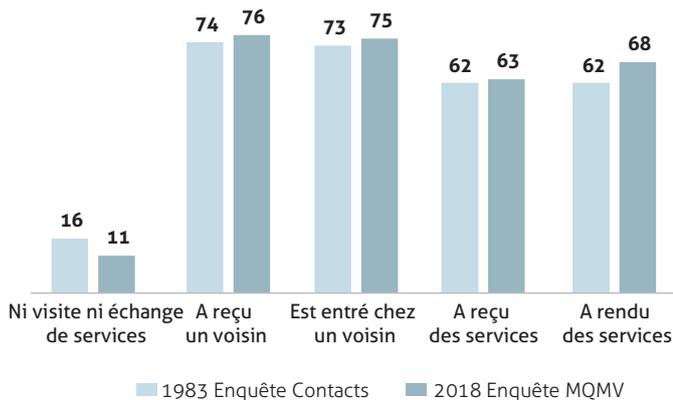
1. Stabilité des visites et échanges de service depuis trente-cinq ans

Dans un premier temps, on peut se demander si l'intensité des visites et échanges de service a évolué au fil du temps. Le principal point de référence dont on dispose est l'enquête *Contacts* menée par François Héran au début des années 1980. Malgré des différences méthodologiques (notamment dans l'échantillon et la formulation des questions) la comparaison est instructive. En effet, en comptant à la fois les relations dans le quartier et dans l'immeuble (qui ne sont pas dissociées dans l'enquête *Contacts*), il en ressort une très grande similarité dans les résultats des deux enquêtes : autour des trois quarts des personnes disant avoir reçu ou être entrées chez un voisin et près des deux tiers mentionnant des échanges de service. Les niveaux sont même légèrement plus élevés dans l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, dans laquelle on observe moins de



5. Sociologue, chercheur au Centre Max-Weber de l'Université Lyon 2.

Figure 1 – Fréquence des visites et échanges de service (en %)



Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 572), données pondérées.
Enquête Contacts Insee/Ined 1982/1983.

personnes n'échangeant ni l'un ni l'autre (11 % contre 16 %). C'est un premier résultat important de l'enquête qui tend à montrer que les relations de voisinage n'ont pas connu de recul net depuis les années 1980, malgré les discours sur leur déclin.

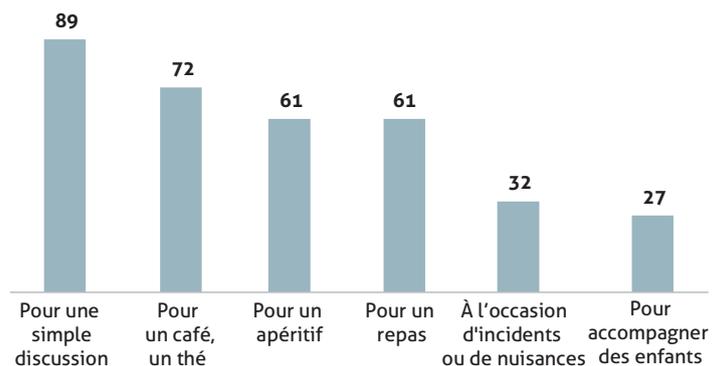
2. Des motifs de visite et de service variés

Contrairement à l'enquête *Contacts*, *Mon quartier, mes voisins* permet de saisir le motif des visites et le contenu des échanges de service. Sur ces aspects, on ne dispose donc pas de point de comparaison avec les périodes antérieures. En ce qui concerne les visites, les motifs relèvent principalement de la sociabilité, avec une gradation entre le fait d'entrer pour une simple discussion (89 % de ceux qui se rendent visite) et les apéritifs et repas qui concernent tout de même plus de 60 %. La réciprocité est en général de mise et, dans plus des trois quarts des cas, les personnes cumulent plusieurs motifs de visite. On entre nettement moins souvent à cause d'une nuisance comme un dégât des eaux, ou

pour accompagner des enfants (même si cela est le cas pour 50 % des ménages avec enfants qui ont reçu ou sont entrés chez un voisin).

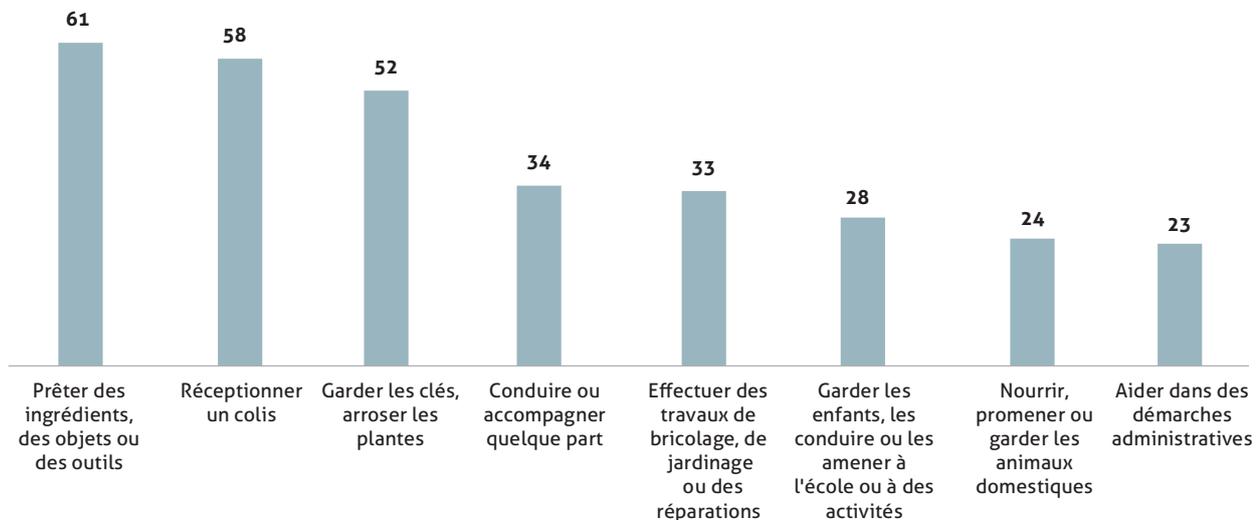
En ce qui concerne les échanges de service, on peut distinguer ceux qui sont les plus répandus (prêter des ingrédients ou des objets, réceptionner un colis, garder les clés ou arroser les plantes), et qui sont rendus par plus de la moitié de ceux qui échangent des services, d'autres services moins fréquents parce qu'ils concernent des fractions spécifiques de la population et parce qu'ils sont moins souvent réciproques (la réciprocité est observée dans les trois quarts des cas pour les prêts, colis et clés, mais seulement dans 40 % des cas pour le bricolage ou le fait de conduire ou accompagner un voisin). La garde d'enfants apparaît fort répandue si on ne considère que les ménages avec enfants (plus de la moitié), et c'est un service pour lequel la réciprocité est forte. Pour compléter, il faut également dire que les autres services sont mentionnés par 47 % de ceux qui échangent des services. Ils ne sont pas détaillés dans le questionnaire mais les entretiens en donnent quelques exemples. Il peut s'agir typiquement d'aider à porter les courses dans l'immeuble. Certains sont un peu plus

Figure 2 – Les motifs des visites (en % des enquêtés étant entrés ou ayant fait entrer un voisin)



Champ : ensemble des enquêtés entrés chez ou ayant fait entrer un voisin (n = 2 146), données pondérées.

Figure 3 – Les services échangés entre voisins (en % des voisins ayant rendu ou reçu un service)



Champ : ensemble des enquêtés ayant rendu ou reçu un service (n = 2 032), données pondérées.

originaux, comme cet enquêté du Quartier du Port auquel sa voisine a demandé de venir écraser une araignée dans son salon. On peut noter que si les services relèvent de la dimension pragmatique, ou utilitariste, des relations de voisinage, ils se situent dans un éventail assez large allant de la simple politesse (comme le prêt d'un ingrédient dans certains cas) à la solidarité (10 % déclarent pouvoir compter sur un ami dans le quartier en cas de coup dur financier).

3. Variations selon le milieu social

Ces différentes relations varient considérablement en fonction des facteurs socio démographiques et des contextes de voisinage. Je vais présenter quelques-uns des principaux facteurs de variation. En premier lieu, les relations de voisinage sont fortement dépendantes du milieu social, qu'il soit saisi par la catégorie socio-professionnelle, le diplôme ou le revenu. François Héran dans l'enquête *Contacts* avait commencé à remettre en cause l'idée que les sociabilités ouvrières étaient les plus intenses et, dans l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, on observe que les relations de voisinage augmentent au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hié-

rarchie sociale, pour les visites comme pour les échanges de service, à l'échelle de l'immeuble comme à celle du quartier. Deux exceptions à ce constat : les petits indépendants et les employés de service direct aux particuliers qui ont souvent une inscription locale liée à leur activité (que l'on pense aux commerçants ou aux assistantes maternelles notamment). La différence entre groupes sociaux ne concerne pas seulement l'intensité des relations de voisinage mais aussi leur contenu. Pour les cadres et professions intermédiaires, les services les plus typiques consistent à réceptionner les colis, garder les clés, arroser les plantes ou nourrir les animaux, c'est-à-dire beaucoup de services liés à l'absence dans le logement, notamment en lien avec le fait de partir en vacances ou en week-end. Ces catégories sociales se distinguent également par le fait de s'inviter pour l'apéritif (20 points d'écart avec les ouvriers et les employés). Pour les ouvriers et les employés, les services les plus caractéristiques sont liés au quotidien : prêter des ingrédients ou des objets, garder les enfants, aider aux démarches administratives.

L'âge et l'ancienneté de résidence sont également des facteurs essentiels pour saisir la variation des relations de voisinage. Les deux sont très liés et leurs effets se

combinent : la familiarité avec le voisinage qui se construit dans le temps et la position dans le cycle de vie jouent de façon conjointe dans les relations de voisinage. Même si la corrélation n'est pas totale (il y a par exemple des ménages d'âge intermédiaire qui sont installés depuis peu de temps dans leur logement), je ne fais donc pas ici la distinction et je me contente de rappeler la tendance principale. Les plus jeunes sont ceux qui voisent le moins. Les relations de voisinage augmentent ensuite et atteignent leur maximum aux



âges intermédiaires avec, en particulier, des relations particulièrement fortes à l'échelle du quartier entre 30 et 44 ans. Les relations se recentrent ensuite progressivement sur l'immeuble ou les maisons alentours, notamment après 60 ans, même si elles restent à des niveaux élevés. De la même façon, là aussi progressivement et notamment après 75 ans, on tend à plus recevoir chez soi qu'à se rendre chez les voisins et à plus recevoir de services qu'à en donner. En lien avec l'effet de l'âge et de l'ancienneté de résidence, la composition du ménage influence aussi les relations de voisinage. Ce sont les familles qui voisent le plus, notamment à l'échelle du quartier quand les enfants y sont scolarisés, alors que les solos ont à la fois moins de visites et moins d'échanges de service. Mais on peut noter aussi que les familles monoparentales ont moins de relations que les ménages en couple avec enfant, et moins de relations dans l'immeuble que les couples sans enfants. De façon assez schématique, on peut distinguer le fait d'être en couple (qui tend à augmenter le nombre de relations de voisinage) et celui d'avoir des enfants, qui joue sur l'échelle du voisinage en accroissant les relations dans le quartier. D'autres facteurs jouent également, comme par exemple le statut d'occupation, le fait de vivre en maison individuelle. Mais ils sont à la fois moins déterminants et très liés à ceux déjà listés.

Par exemple les propriétaires sont aussi les plus aisés, ceux installés depuis plus longtemps (et par ailleurs plus fréquemment en maison individuelle). Je ne les détaille donc pas ici.

4. Variations selon le contexte

En revanche, il est important d'évoquer le poids des contextes de voisinage, qui dépendent certes des caractéristiques sociales des habitants mais aussi de configurations locales spécifiques. Par ailleurs, certaines variables ont des effets liés à ces contextes : sur l'ensemble de la population par exemple, l'écart entre « natifs »⁶ et immigrés est assez faible mais il varie d'un quartier à l'autre, notamment en fonction de la part des immigrés y résidant. Je terminerai donc en abordant brièvement les spécificités des différents types de quartier et en distinguant trois ensembles selon le niveau des visites et échanges de service.

- Dans un premier ensemble, où ces niveaux sont les plus élevés on retrouve les communes rurales et les quartiers les plus centraux, bourgeois et gentrifiés. Dans les premières, les relations se nouent surtout dans l'espace immédiat de proximité, avec les habi-

6. Ce terme désigne les enquêtés nés en France de parents nés en France.



tants des maisons environnantes, alors que dans les seconds, l'écart est un peu moins fort entre les visites dans l'immeuble et celles qui se font dans le quartier. À la Croix-Rousse en particulier, on constate un très fort investissement dans les relations à l'échelle du quartier.

- ▶ Dans un second ensemble où les relations se situent à un niveau intermédiaire, on peut distinguer les quartiers de mixité sociale programmée, qui sont les seuls dans lesquels les échanges de service à l'intérieur de l'immeuble sont plus fréquents que les visites, et les quartiers populaires de ville-centre qui sont hétérogènes : Riquet a des niveaux de sociabilité comparables à l'ensemble de notre population, tandis qu'à Grange Rouge, on voisine nettement moins et à des niveaux assez comparables à ceux des grands ensembles.
- ▶ Pour finir, dans le troisième groupe, on trouve justement les quartiers de grands ensembles, dont

François Héran avait déjà noté la faible intensité des relations de voisinage, et les centres de petites villes périurbaines, tout spécialement dans la commune de Montereau-Fault-Yonne. Les quartiers de grands ensembles sont ceux où le niveau des visites et échanges de service est le plus bas sauf pour certains services comme la garde d'enfants, l'aide aux démarches administratives et, dans une moindre mesure le prêt d'objet et d'ingrédients.

Je voudrais simplement terminer en disant qu'au-delà des convergences avec l'enquête *Contacts*, aussi bien dans le niveau des relations de voisinage que dans l'effet des facteurs socio démographiques, l'enquête *Mon quartier, mes voisins* fait ressortir la grande différenciation des manières de voisiner et des formes que prennent les relations de voisinage.

#2 Converser avec ses voisins : une pratique loin d'être anodine, par Jean-Yves Authier⁷

Cette présentation reprend la partie suivante du rapport de recherche : **Jean-Yves Authier et Joanie Cayouette-Remblière**, « Les conversations », pp. 80-96.

Dans le prolongement de la présentation de Loïc Bonneval, je vais évoquer une autre pratique de voisinage : les conversations entre voisins, à partir de quatre grandes questions.

- 1) Les voisins se parlent-ils de moins en moins ?
- 2) De quels sujets discutent-ils ?
- 3) Quels types d'information échangent-ils ?
- 4) Quels usages ont-ils des outils numériques pour communiquer entre eux ?

1. Les conversations entre voisins ne diminuent pas

Première réponse et premier résultat : les conversations entre voisins ne diminuent pas significativement. Dans notre enquête, 9,9 % des enquêtés n'ont pas de conversation avec leurs voisins d'immeuble, ce qui constitue

une proportion très proche de celle qui avait été observée dans l'enquête *Contacts* de 1982-1983, et qui était de 8,7 %. Plus encore, 6 % seulement de nos enquêtés n'ont aucune conversation, ni avec leurs voisins d'immeuble, ni avec les autres habitants du quartier.

Ces proportions varient selon les catégories de population et selon les contextes, globalement dans le même sens que ce qui a été dit pour les visites et les échanges de service, avec toutefois (ou ici aussi) des différences entre l'immeuble et le quartier. Par exemple, à l'échelle de l'immeuble, ce sont les individus les plus jeunes (18-29 ans) qui sont proportionnellement les plus nombreux à ne pas avoir de conversation, et, à l'opposé, les plus âgés (75 ans et plus) qui sont les plus nombreux à parler à leurs voisins. Mais à l'échelle du quartier, si la tendance est toujours la même pour les plus jeunes, elle ne l'est plus pour les plus âgés qui parlent moins fréquemment

Tableau 1 – Des sujets de conversation très divers

Thèmes	% des individus déclarant parler...
Du temps, de la météo (de choses et d'autres, de petits riens)	83
De votre immeuble ou de votre résidence	68
Du quartier	68
Des activités de loisir (sport, musique, shopping, cinéma, cuisine, vacances...)	61
De sujets liés à votre ville	60
Des voisins, du voisinage	58
D'autres questions de votre vie privée ou de celles de vos voisins (santé, divorce, votre famille, vos enfants ou petits-enfants, etc.)	57
De votre travail (ou de celui de vos voisins)	57
De l'éducation des enfants	48
De votre pays de naissance, de celui de vos parents ou de celui d'un de vos voisins	43
De politique	41
De religion	31

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 572), données pondérées.

7. Sociologue, professeur à l'Université Lyon 2 (Centre Max-Weber), coordonnateur de la recherche sur le voisinage

avec d'autres habitants du quartier que les personnes d'âges intermédiaires (âgés de 30-44 ans ou de 45 à 59 ans). Dans le même sens, l'effet du contexte résidentiel est plus fort pour expliquer l'absence ou la présence de conversation au niveau du quartier qu'il ne l'est pour l'immeuble.

2. Des sujets de conversation nombreux et très divers

Cela étant dit, de quoi les voisins parlent-ils entre eux ? Pour le savoir, nous avons, de manière inédite, demandé aux enquêtés ayant des conversations, avec leurs voisins d'immeuble ou de quartier, si au cours de leurs conversations, ils leur arrivaient de parler de différents thèmes, 12 au total, qui étaient cités par l'enquêtrice ou l'enquêteur.

Comme on peut le voir sur le tableau 1, et sans surprise, les voisins parlent d'abord du temps, de la météo, de choses et d'autres, de petits riens. Mais ils sont nombreux aussi à parler d'autre chose : de leur cadre de vie (immeuble, du voisinage, du quartier, de leur ville), de leur vie privée (de leur travail, de leurs activités de loisirs, de l'éducation des enfants, de leur pays de naissance ou d'autres questions de leur vie privée), ou bien encore, de politique ou de religion.

Ces sujets de conversation, pris un à un, sont inégalement partagés par les enquêtés : si l'on prend, par exemple, le

sujet « des voisins, du voisinage », qui est au cœur de notre recherche, c'est un sujet qui est plus fréquemment abordé par les individus anciennement installés, les propriétaires, les couples avec enfants, ou encore les cadres, et beaucoup moins un sujet de conversation pour les nouveaux venus, les locataires du privé, les solos et les couples sans enfant ou les ouvriers et les étudiants.



Ces sujets (de discussion entre voisins) sont aussi inégalement présents dans les différents contextes résidentiels : c'est ce que l'on peut voir, par exemple, avec la religion, avec des résultats qui vont à l'encontre des discours communs qui associent, de manière générale, les quartiers de grands ensembles à des formes et à des logiques diverses de « communautarisme », notamment religieux. En effet, c'est dans le quartier bourgeois et très catholique d'Ainay, à Lyon, et non pas dans les deux quartiers de grands ensembles que nous avons sélectionnés, que les enquêtés sont les plus enclins à parler avec leurs voisins de religion. Après Ainay, arrivent dans l'ordre, le quartier de grand ensemble lyonnais d'Armstrong, puis le quartier gentrifié lyonnais de la Croix-Rousse et le quartier (populaire) parisien de Riquet. À l'opposé, et dans l'ordre également, les habitants de la commune rurale de La Bâtie en région lyonnaise, les habitants du quartier populaire lyonnais de Grange-Rouge, mais aussi les habitants du quartier bourgeois parisien d'Auteuil et de la Tour-du-Pin en région lyonnaise parlent peu de religion avec leurs voisins.

Plus globalement, le nombre de sujets de conversation augmente avec le niveau de diplôme et les revenus et les sujets de discussion entre voisins sont plus variés en haut de la hiérarchie sociale. De même, les sujets de conversation entre voisins sont plus ou moins nombreux selon les contextes : c'est dans les quartiers gentrifiés, et en tout premier lieu dans le quartier lyonnais de la Croix-Rousse, que les habitants sont les plus enclins à discuter avec leurs voisins de tous les sujets. À l'opposé, c'est dans le quartier populaire lyonnais de Grange Rouge, et dans les quartiers de grands ensembles périphériques, que les sujets de discussion entre voisins sont les moins nombreux.

3. Des moments d'échange d'information

Dans leurs conversations avec leurs voisins, les individus ne parlent donc pas seulement de la pluie et du beau temps. Plus encore, loin d'être anodines les conversations entre voisins sont pour beaucoup l'occasion d'échanger des informations sur les commerces du quartier, des informations sur les établissements scolaires, des contacts pour des services à domicile, ou encore des

informations sur des opportunités d'emploi, comme on peut le voir sur ce tableau. Et au total, près des trois quarts des individus de notre enquête (74 %) échangeront avec leurs voisins des informations ou des contacts sur au moins un de ces quatre registres.

Comme pour les sujets de discussion, ce type d'information ou de contact n'est pas échangé de la même manière selon les individus. Par exemple, et sans surprise, les informations sur les établissements scolaires sont surtout échangées par les couples avec enfants et par les familles monoparentales (même si, et il est intéressant de le relever, 21 % des individus qui n'ont pas d'enfant à leur domicile déclarent aussi échanger des informations sur ce sujet avec leurs voisins). Mais en même temps, à l'intérieur de la population des individus qui ont des enfants, il existe de fortes différenciations selon les milieux sociaux : ainsi, les cadres et les petits indépendants participent presque systématiquement à ces échanges d'information sur les établissements scolaires (autour de 80 %), alors que ce n'est le cas que d'un peu plus de la moitié des ouvriers et des employés administratifs et commerciaux.

De la même façon, ces informations ou contacts échangés sont plus ou moins fréquents selon les contextes résidentiels. Prenons par exemple, le cas des informations échangées sur les opportunités d'emploi : c'est dans les communes périurbaines, urbaines et rurales, et plus encore dans le quartier lyonnais gentrifié de la Croix-Rousse que les individus ont la plus forte propension à échanger avec leurs voisins d'immeuble ou de quartier des informations sur des opportunités d'emploi. C'est d'ailleurs aussi à la Croix-Rousse que les individus sont proportionnellement les plus nombreux à aborder dans leurs



conversations avec leurs voisins, proches ou plus éloignés, le thème du travail, confirmant ainsi les analyses développées par Anaïs Collet sur les liens entre vie résidentielle et vie professionnelle des «gentrificateurs». À l'opposé, c'est dans les quartiers bourgeois (à Auteuil et à Ainay) et dans le nouveau quartier de mixité sociale programmée du Port à Choisy, en région parisienne, que ce type d'information s'échange le moins entre voisins.

Plus largement, et plus fondamentalement, l'analyse des informations et des contacts échangés dans les conversations entre voisins invite à nuancer l'opposition mise en avant par François Héran, à partir de données de l'enquête *Contacts* et de la prise en compte tout à la fois des conversations, des visites, des échanges de service et de relations plus étroites, entre, d'un côté, la sociabilité (de voisinage) «plutôt mondaine» des cadres : faite de conversations, de visites, de sorties en commun, et, de l'autre, la sociabilité (de voisinage) «plus pragmatique» des ouvriers qualifiés, des techniciens ou des artisans, qui «rendent plus volontiers service au voisinage que ne le font les cadres, mais invitent relativement peu de voisins à entrer chez eux». En effet,

Tableau 2 – Les informations échangées dans les conversations entre voisins

Thèmes	% des individus qui déclarent échanger...
Des informations sur les commerces du quartier	64
Des informations sur les écoles, les collèges, les lycées	40
Des contacts pour des services à domicile	32
Des informations sur des opportunités d'emploi	23

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 572), données pondérées.

dans leurs conversations avec leurs voisins, les cadres ne parlent pas seulement d'un grand nombre de sujets, ils sont nombreux aussi à échanger des informations et des contacts, ou en d'autres termes, en paraphrasant ici Yves Grafmeyer, à conjuguer l'intérêt pour l'échange et l'échange intéressé.

4. L'usage des outils numériques dans les communications entre voisins

Pour terminer quelques résultats sur l'usage des outils numériques dans les communications entre voisins. L'appréciation des effets du développement des outils numériques sur les relations de voisinage fait aujourd'hui l'objet de visions contrastées. D'un côté, ce développement est vu comme un facteur d'affaiblissement des sociabilités de proximité, au bénéfice des sociabilités virtuelles. De l'autre, l'essor des plateformes et des réseaux numériques de voisinage constituerait au contraire un moyen de « relancer les sociabilités de proximité ». Dans ce contexte, pour compléter l'examen des conversations entre voisins, nous avons demandé aux enquêtés s'il leur arrivait « d'utiliser des SMS/MMS, des mails ou des réseaux sociaux pour communiquer avec les habitants de leur immeuble ou de leur quartier ».

Au sein de notre population, 57 % utilisent parfois ces outils pour communiquer avec leurs voisins, et 35 % le font souvent ou très souvent (cf. tableau 3).

Cette pratique est à la fois liée aux usages que les individus font plus généralement des outils numériques et à leurs façons de voisiner. Ainsi, l'usage de ces outils numériques dans les communications entre voisins (proches ou plus éloignés) est très fortement lié à l'âge. À partir de 30 ans, plus on monte en âge et moins on utilise ce type d'outil. Avant 30 ans, entre 18 et 29 ans, les individus sont moins nombreux à déclarer utiliser ces outils que les individus d'âges intermédiaires (les 30-44 ans et les 45-59 ans), parce qu'ils sont moins nombreux à avoir des conversations avec leurs voisins, mais ceux qui les utilisent le font plus souvent que toutes les autres catégories d'âge. Pour les mêmes raisons, autres illustrations, les retraités, nombreux à avoir des conversations avec leurs voisins, mais qui sans doute utilisent peu les outils numériques sont sous-représentés parmi les individus qui communiquent avec leurs voisins via des outils numériques, alors que les cadres, à la fois nombreux à avoir des conversations (et sans doute aussi nombreux à utiliser les outils numériques) sont fortement surreprésentés.

Enfin, et cela est sans doute à la fois un effet de composition et un effet de milieu (au sens durkheimien du terme), communiquer avec ses voisins est une pratique beaucoup plus développée dans les quartiers gentrifiés et dans les quartiers bourgeois.

En conclusion, nous avons beaucoup à apprendre de ce que se disent les voisins !

Tableau 3 – Usage des outils numériques dans les conversations entre voisins

	% des individus déclarant utiliser les outils numériques pour communiquer avec leurs voisins (proches ou plus éloignés)...
Très souvent ou souvent	35
<i>Dont plusieurs fois par jour</i>	8
<i>Dont une fois par jour environ</i>	3
<i>Dont plusieurs fois par semaine</i>	13
<i>Dont une fois par semaine environ</i>	11
Rarement	22
<i>Dont moins souvent</i>	22
Jamais	43

Champ : ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n = 2 560), données pondérées.

#3 Ces voisins qui nous dérangent... les contours socio-spatiaux des troubles du voisinage, par Laurence Faure⁸

Cette présentation reprend la partie suivante du rapport de recherche : **Jean-Yves Authier et Laurence Faure**, « Les conflits et autres troubles du voisinage », pp. 97-126.

Traiter des relations de voisinage, implique à la fois d'aborder les échanges, les visites ou services, mais aussi de se pencher sur le versant moins positif constitué par les désagréments, petits ou grands, liés à ses voisins. S'il existe de « bons voisins », les représentations sociales des relations de voisinage ont aussi partie liée avec la figure repoussoir du « mauvais voisin » : *celui qui nous dérange, que l'on n'apprécie pas et que l'on ne souhaite pas fréquenter, ni même croiser, celui avec lequel on est même potentiellement en conflit ouvert*. Nous chercherons à répondre ici à plusieurs ensembles de questions. Tout d'abord, qu'en est-il réellement aujourd'hui des relations de voisinage et de leur évolution et quelle est l'importance et la place des conflits de voisinage dans l'ensemble des troubles ? Ensuite, quels sont les contours socio-spatiaux des différents troubles que sont les conflits, les gênes, les jugements et les évitements mais aussi en quoi ces troubles procèdent-ils de jugements sociaux et moraux sur les voisins ? Enfin, peut-on considérer qu'ils constituent une forme de relation parmi d'autres, plutôt que d'être le simple reflet d'un refus de voisiner ?

Qu'en est-il réellement aujourd'hui ? Quelle est l'importance des conflits de voisinage et leur place dans l'ensemble des troubles ?

Le premier constat que notre enquête permet de faire est que contrairement à ce que donne à penser leur sur-exposition médiatique, on n'observe pas une extension significative des conflits du voisinage, par rapport aux enquêtes réalisées dans les années 1980 ou 1990 :

- **25 %** sont entrés en conflit dans notre enquête depuis leur installation dans le logement, contre

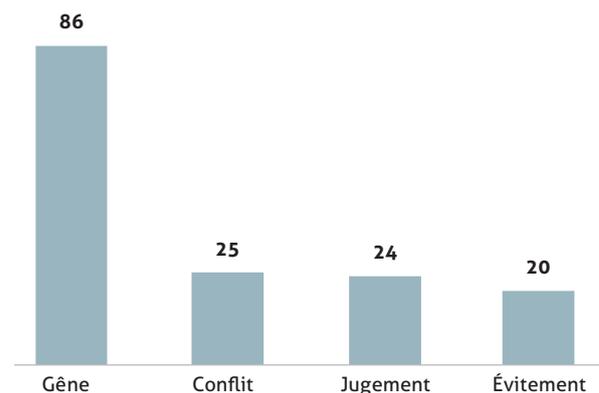
22 % dans l'enquête « Rapports résidentiels » conduite à la fin des années 1990. Chiffres également comparables avec l'enquête *Contacts* ;

- **12,8 %** sont entrés en conflit parmi ceux qui se sont installés depuis moins de 2 ans dans leur logement contre **9,6 %** de personnes ayant déclaré un conflit au cours des 12 derniers mois dans l'enquête *Contacts* menée au début des années 1980.

1. Davantage de gênes et autant de jugements ou d'évitements que de conflits

Les conflits ne sont qu'une partie des troubles qui comportent également les jugements, les évitements ou encore les gênes.

Figure 1 – Les différents types de troubles du voisinage (en %)



Champ : ensemble des individus (n = 2 572), données pondérées.

8. Sociologue, maîtresse de conférences, Université de Perpignan, Centre de recherches sur les sociétés et environnements en Méditerranées (Cresem), membre associée au Centre Max-Weber, Lyon.



Bien plus que les conflits (25%), très médiatisés, ou les jugements (24%) et évitements (20%), les gênes sont très souvent évoquées par les individus (86%) et sont souvent multiples (38% ont déclaré une ou deux gênes, 28% trois ou quatre, 20% cinq ou plus) : le nombre moyen de gênes déclarées est de 2,7. Ces éléments permettent à la fois de noter

l'importance des troubles de voisinage (89% déclarent au moins un trouble), les conflits ne constituant que la partie émergée de l'iceberg et de relativiser parmi ceux-ci la place des troubles qui aboutissent à un véritable conflit entre voisins. Si les troubles sont nombreux, ce sont beaucoup plus souvent des troubles « mineurs » que de véritables conflits ou litiges entre voisins. Et ces troubles que sont principalement les gênes, ne semblent pas toujours déboucher, loin de là, sur des conflits.

2. Des troubles du voisinage plus ou moins clivés socialement et spatialement

Les conflits et les gênes sont socialement peu clivés, contrairement aux jugements et aux évitements.

Un autre constat important découle de notre enquête : les conflits se retrouvent dans tous les milieux sociaux, comme le relevait déjà François Héran (1987) : ils font en fait partie des troubles du voisinage les moins clivés socialement contrairement aux visites, échanges de service et aux conversations. En effet, au regard de l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, situation migratoire⁹, niveau d'études, revenus et situation d'emploi¹⁰), les individus ayant déclaré des conflits ne se différencient pas de ceux qui n'en

ont pas déclaré. Ce constat est également valable, bien que dans une moindre mesure, pour les gênes peu clivées socialement elles aussi.

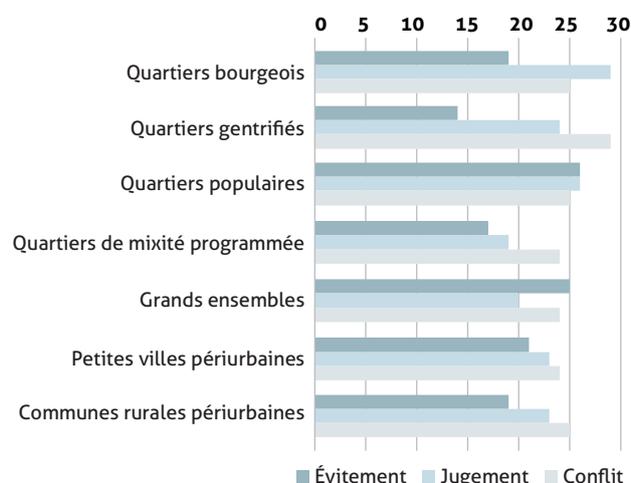
Au contraire des conflits et des gênes, les jugements et plus encore les conduites d'évitement apparaissent beaucoup plus nettement associés à des catégories d'individus, occupant plutôt des positions dominées dans l'espace social ; tant du point de vue de leur niveau de ressources et de leur position socioprofessionnelle que de leur niveau d'études, mais aussi en raison de leur situation familiale ou de leur âge : les plus jeunes déclarent plus souvent être gênées ou avoir le sentiment d'être jugées. La situation des familles monoparentales est assez emblématique puisque les personnes, membres de ces ménages, déclarent toujours plus souvent avoir été en conflit, être gênées ou se sentir jugées que les autres. De son côté, l'évitement constitue une conduite plus souvent présente chez des personnes immigrées ou locataires du logement social. Ainsi, les jugements, les évitements relèvent plus souvent de sentiments ou de pratiques sociales populaires, que les conflits, ou même les gênes. Ces résultats sont pour partie seulement confirmés par la géographie des troubles du voisinage.

Les conflits ne sont, en effet, pas une particularité des quartiers d'habitat social et sont même plus souvent déclarés dans les quartiers gentrifiés ; mais c'est également le cas des jugements qui s'avèrent les plus souvent cités dans les quartiers bourgeois. Inversement, ce sont dans les quartiers les plus populaires et les quartiers de mixité sociale programmée que les gênes ou l'évitement sont davantage présents. L'évitement est également plus souvent cité dans les contextes péri urbains ou ruraux, ces derniers se situant ainsi à distance de l'image d'une sociabilité fondée sur le respect des règles d'interconnaissance supposées spécifiques aux contextes ruraux. Il semble ainsi que les relations de voisinage les plus tendues se trouvent là où elles sont le moins attendues, tandis que dans les quartiers les plus populaires, l'euphémisation des conflits sous la forme de gênes ou d'évitement soit la règle (figure 2).

9. Suivant les modalités « nés en France de parents nés en France »/« nés en France d'au moins un parent né à l'étranger »/« nés à l'étranger ».

10. Suivant les modalités « en emploi »/« au chômage »/« inactif »/« retraité »/« étudiant ».

Figure 2 – Troubles du voisinage selon le type de quartier (en %)



Champ : ensemble des individus (n = 2 572), données pondérées.

3. Des jugements moraux et sociaux, spatialement situés

Les réponses à la question ouverte sur les raisons de se sentir jugés, permettent de confirmer et d'affiner ces variations socio-spatiales et de souligner que les

jugements sont bien des manières de classer autrui et de se classer socialement. Non seulement le fait de se sentir jugé, mais aussi les types de jugement sont spatialement diversifiés (cf. tableau 1).

Les médisances ou les rumeurs sont surreprésentées dans les deux quartiers de grands ensembles tandis que les jugements liés aux formes diverses d'intolérance sont plus prégnants dans les quartiers populaires. Notons néanmoins, que les rumeurs ou médisances, qui ne sont jamais citées à Ainay ou à la Croix-Rousse (ou dans le quartier mixte du Bon Lait) sont aussi surreprésentées à Auteuil (16%), marque que le commérage n'est pas strictement l'apanage des habitants des quartiers populaires (Geay, 2019).

Les sentiments de jugements liés aux différences de mode de vie ou au bruit, sont davantage cités par les habitants des quartiers gentrifiés, tandis que ceux associés aux sentiments de différences sociales (et en particulier au sentiment d'infériorité sociale) caractérisent les quartiers bourgeois. Dans ces quartiers très homogènes socialement où les cadres sont majoritaires, les habitants des classes populaires, et/ou racisés, ressentent cette situation de domination qui peut se traduire par un sentiment de décalage (Launay,

Tableau 1 – Les raisons du jugement selon le type de quartier (%)

	Bruits	Différences de mode de vie	Intolérances, racisme, sexisme, homophobie	Différences sociales	Médisances, rumeurs
Quartiers bourgeois	18	17	21	22	8
Quartiers gentrifiés	32	27	18	8	5
Quartiers populaires	21	16	36	8	11
Quartiers de mixité programmée	23	8	15	9	11
Grands ensembles	22	8	20	3	19
Petites villes périurbaines	7	15	10	12	13
Communes rurales périurbaines	5	11	17	17	10
Ensemble	19	16	20	11	11

Champ : enquêtés ayant répondu avoir eu le sentiment d'être jugés (n = 590), données pondérées.



2014), a fortiori du fait de leur position minoritaire dans le quartier :

« Nous sommes locataires, nous sommes personnels logiers et eux sont propriétaires ! »

« On est jugé sur sa pratique religieuse, on est jugé sur son look, sur son train de vie, c'est ça essentiellement »

« La famille recomposée... Jugements de valeur quoi. On est comédiens, saltimbanques, on ne va pas à la messe... »

Mais ces jugements peuvent aussi concerner des habitants qui, bien que n'appartenant pas aux catégories populaires, ne se conforment pas aux normes de comportement attendues dans ces quartiers, en raison de leur religion, ou de leur situation familiale ou professionnelle. C'est donc bien parce que ces jugements sont

pour partie sociaux et moraux, et qu'ils résultent d'un attachement à des normes de comportement socialement attendues, qu'ils se retrouvent tout autant, voire davantage dans les beaux quartiers que dans les quartiers de grands ensembles.

L'enquête permet de souligner combien les manières de juger sont à la fois sociales et morales et se distribuent différemment dans l'échelle sociale et les types de contextes résidentiels.

4. Les troubles du voisinage : une relation parmi d'autres ?

Les résultats de notre enquête confirment que, comme l'indiquaient François Héran ou Yves Grafmeyer, les conflits constituent une forme particulière de relation.

« Les relations conflictuelles ne sont à tout prendre qu'un cas particulier de relation, l'absence de conflit étant plutôt le signe d'une faible sociabilité » (Héran, 1987).

« Les conflits de voisinage peuvent certes traduire des tensions liées à la composition sociale locale, aux rythmes de mobilité, etc. Mais, d'un autre côté, ils représentent une forme de relation, qui est même d'autant plus fréquente dans un milieu social que ses rapports positifs avec les voisins sont également plus développés » (Grafmeyer, 2001).

Mais ce qui est vrai des conflits, l'est aussi des autres troubles : qu'il s'agisse des conflits, des gênes, des juge-

Tableau 2 – Types de troubles et pratiques de réception (%)

	Est entré chez un voisin	A reçu un voisin	A été aidé par un voisin	A rendu service à un voisin
Conflit	67	69	56	65
Jugement	66	62	54	63
Évitement	67	64	57	67
Ensemble	60	61	51	59

Champ : ensemble des enquêtés (2 572), données pondérées.

ments et même des évitements, les individus ayant déclaré ces troubles du voisinage sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des enquêtés à déclarer également des pratiques de réception et d'entraide avec les voisins (cf. tableau 2). Il est donc possible d'étendre ce constat concernant les conflits, à l'ensemble des troubles du voisinage, en incluant même, contre toute attente, l'évitement. Celui-ci ne correspond pas nécessairement à un refus du voisinage dans son ensemble, comme l'image du « voisin fantôme » donnerait à le penser, mais concerne bien souvent une conduite spécifique d'habitants à l'égard de certains de leurs voisins et non de tous leurs voisins.

5. Conclusion

À la figure du bon voisin, basée sur une reconnaissance mutuelle à minima, que l'on croise dans les couloirs et à qui l'on s'adresse par des formules de courtoisie conventionnelles, mais avec lequel on peut également échanger des services ou recevoir, correspond en miroir, la figure du mauvais voisin. Cette figure est également plurielle, elle peut aller de l'évitement lorsque son voisin qui ne daigne pas même esquisser un regard, correspond à un étranger anonyme, jusqu'au conflit, où le voisin s'apparente à la figure de l'ennemi, dont la proportion est finalement relativement faible : on ne hait donc pas plus ses voisins qu'on ne les aime. Les gênes, plus nombreuses que les autres troubles et notamment que les conflits, montrent combien le principe de relations de voisinage fondées sur une recherche de coexistence « pacifique » constitue la norme. Si l'on peut être gêné pour diverses raisons par ses voisins, a fortiori dans les logements collectifs des centres urbains, cette norme de coexistence pacifique dans un cadre de relatif anonymat urbain, incitera à éviter les conflits de voisinage et à euphémiser ces derniers, dans les réponses à l'enquête.

Nous avons souligné que les façons de voisiner, même lorsqu'elles engagent des tensions, ne se répartissent par ailleurs pas au hasard de l'espace géographique et social et les manières de quali-

fier les voisins qui « posent problème » ou à qui l'on « pose problème », s'expriment selon un registre à la fois moral et social comme on a pu le voir pour les jugements et leurs types.

Enfin, les habitants peuvent autant avoir de mauvais voisins que de bons voisins, et les uns ne vont pas nécessairement sans les autres. Voisiner, associe échanges et réceptions de certains avec conflits, jugements, évitement des autres. Les troubles de voisinage sont ainsi partie intégrante des relations de voisinage.

Une des questions qui reste pour partie en suspens, à l'issue de cette enquête, concerne la relation d'interdépendance entre les différents types de troubles : à partir de quand et sous quelles conditions, variables socialement et spatialement, une gêne, peut-elle devenir une source de conflit ? Pour qui les conflits adviennent-ils à l'issue de relations de voisinage plus denses, voire proches de la relation amicale et vont-ils se traduire ultérieurement par des conduites d'évitement ? Les jugements sont-ils le produit ou la cause de conflits ? Quelles sont les raisons de l'évitement des voisins et leurs variabilités sociales ? Ces questions, auxquelles nous pourrions apporter des éléments de réponse grâce à l'enquête qualitative, montrent l'intérêt d'une approche processuelle et compréhensive des troubles du voisinage, de leur genèse et de leurs interrelations.



#4 Le voisinage, un vecteur d'intégration sociale dans les quartiers de grands ensembles ? par Hélène Steinmetz¹¹

Cette présentation reprend la partie suivante du rapport de recherche : **Loïc Bonneval, Joanie Cayouette-Remblière, Laurence Faure et Hélène Steinmetz**, « Deux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine. Les Navigateurs et Armstrong », pp. 344-378.



À la suite de ces résultats transversaux présentés par mes collègues, cette présentation constitue un premier zoom sur un des sept contextes résidentiels sur lesquels a porté l'enquête : les quartiers de grands ensembles. Je vais m'interroger sur le rôle que jouent les relations de voisinage sur l'intégration sociale des habitants des grands ensembles. Si on a en tête la littérature classique sur les

grands ensembles, on sait que la construction de ces quartiers a souvent été décrite par les sciences sociales – mais pas que par elles d'ailleurs – comme un facteur d'affaiblissement des sociabilités ouvrières intégratrices caractéristiques ou supposées être caractéristiques des quartiers ouvriers dits anciens ou traditionnels. D'ailleurs soixante ans après, on décrit encore les quartiers de grands ensembles comme des espaces peu intégrateurs socialement, même si c'est une idée qui ne fait pas toujours l'unanimité.

Donc, nous nous sommes posé la question suivante : « Est-il vrai que les quartiers de grands ensembles sont caractérisés par la faiblesse des liens sociaux qui s'y déploient, comme cela est souvent postulé ? » À cette question, l'enquête *Mon quartier, mes voisins* répond oui, mais répond plutôt oui mais..., car elle apporte aussi une série de résultats qui permettent de nuancer ce constat massif et d'en circonscrire la portée.

Ainsi, l'enquête *Mon quartier, mes voisins* confirme que les habitants des grands ensembles ont, en moyenne,

une sociabilité plus limitée – dans et hors du quartier – que les habitants de la plupart des autres contextes résidentiels de l'enquête. D'autres résultats viennent compléter cette première affirmation.

Tout d'abord, les habitants des grands ensembles conservent des traits caractéristiques des sociabilités populaires classiques – le familialisme et le localisme. Cela signifie que les sociabilités familiales constituent une dimension centrale de la vie de ces habitants et s'organisent dans un espace restreint. En outre, notre enquête montre que, pour une partie des habitants des grands ensembles, le quartier est central et les sociabilités et le voisinage constituent une ressource, notamment économique. Enfin, cette enquête montre que, s'il est difficile de répondre de manière univoque à la question de départ, c'est parce qu'il existe des manières très différentes de voisiner et de s'intégrer dans l'espace local qui coexistent dans les grands ensembles : quand certains habitants ou habitantes connaissent des sociabilités intenses et fréquentes (souvent organisées autour des enfants), d'autres sont très isolés et se tiennent en retrait des échanges et sociabilités locales.

Ces grands résultats que je viens d'énoncer, je vais les étayer par quelques données et en détailler certains.

1. Deux quartiers de grands ensembles inégalement rénovés au moment de l'enquête

Quelques éléments de contexte. Ces résultats reposent sur l'enquête dans deux secteurs d'habitation. Le quartier dit Armstrong (1219 logements, 81% de logements sociaux) fait partie du grand ensemble des Minguettes,

11. Sociologue, maîtresse de conférences à l'Université du Havre, UMR Idées

Figure 1 – Le secteur Armstrong dans le grand ensemble des Minguettes (Vénissieux)

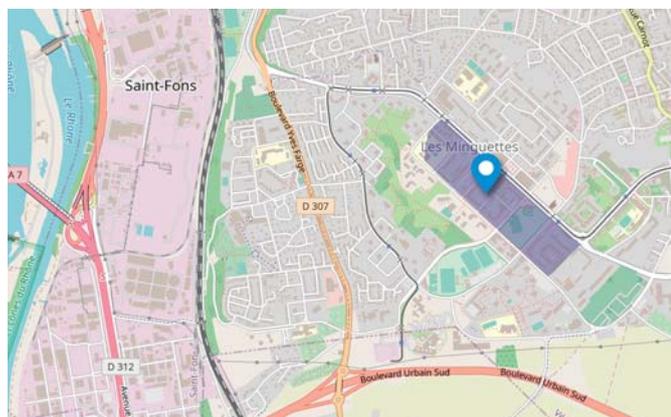
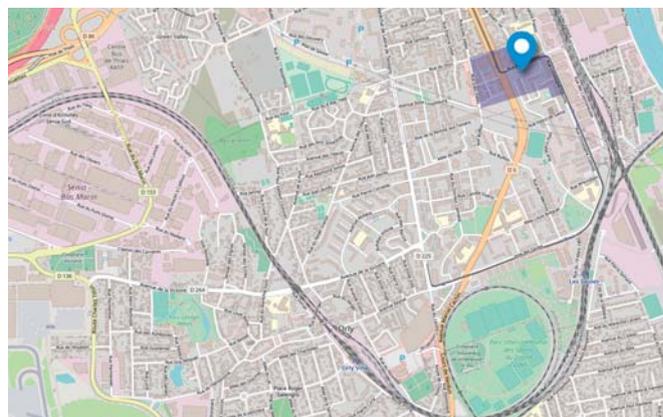


Figure 2 – Le quartier des Navigateurs dans le grand ensemble Choisy-Orly (Choisy-le-Roi)



à Vénissieux, dans la Métropole de Lyon, et l'autre, le quartier des Navigateurs (1 121 logements ; 81 % de logements sociaux) est situé à Choisy-le-Roi dans le Val-de-Marne et fait partie d'un grand ensemble appelé le grand ensemble Choisy-Orly. Il s'agit de deux secteurs qui ont fait l'objet de rénovations urbaines et qui, au moment de l'enquête, avaient été partiellement rénovés. Dans les deux secteurs, des immeubles pas encore touchés par la rénovation urbaine coexistent avec des immeubles rénovés et reconstruits. Ce sont deux secteurs où dominent l'habitat social, mais ils comptent toute de même quelques copropriétés.

2. En moyenne, des pratiques de voisinage plus faibles qu'ailleurs

En moyenne, les habitants de ces quartiers ont des pratiques de voisinage plus faibles qu'ailleurs. Elles sont incontestablement plus faibles que dans l'ensemble de la population d'enquête. Plus encore, il s'agit d'un des contextes de l'enquête qui, avec les petites villes périurbaines, affichent les indicateurs les plus faibles. C'est particulièrement vrai lorsqu'on prend l'indicateur des invitations, et dans une moindre mesure, si on retient celui des échanges de service. Un autre point

Tableau 1 – Visites, échanges de service et conversations avec les voisins d'immeuble et du quartier

	Navigateurs	Armstrong	Ensemble
Avec les voisins d'immeuble (en %)			
Est entré ou a fait entrer un voisin chez lui	61	57	70
<i>dont pour un café, thé, apéritif ou repas</i>	39	45	48
A rendu ou reçu un service	63	56	69
A seulement des conversations (sans visites ni échanges de service)	15	11	8
N'a aucune relation	5	23	10
Avec les autres habitants du quartier (en %)			
Est entré ou a fait entrer un habitant chez lui	43	41	55
<i>dont pour un café, thé, apéritif ou repas</i>	36	37	50
A rendu ou reçu un service	40	23	42
A seulement des conversations (sans visites ni échanges de service)	22	23	18
N'a aucune relation	22	33	22

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 572), données pondérées.

frappant est que dans l'un des secteurs, à Armstrong, le grand ensemble lyonnais, la proportion de ceux qui se tiennent complètement en retrait des sociabilités locales est particulièrement forte. Remarquons que d'autres données montrent plus généralement que leurs liens sociaux et activités hors du quartier sont également plus faibles que dans l'ensemble de la population d'enquête.

3. ... mais une part importante des habitants entretient des liens forts dans le quartier

Cette faiblesse des relations de voisinage moyennes n'empêche pas une part importante des habitants – aussi importante voire plus importante que dans l'ensemble de la population de l'enquête – d'entretenir des liens forts avec les habitants du secteur. Par exemple, 20 % ont au moins un membre de leur famille dans le quartier, ce qui est plus que dans l'ensemble de la population de l'enquête et qui est nettement plus qu'un des autres contextes résidentiels populaires enquêtés que sont les quartiers populaires situés en ville-centre. Les habitants des grands ensembles sont aussi près de



40 % à déclarer avoir un ami dans le quartier. Ils n'atteignent pas le score des champions de l'amitié locale que sont les habitants des quartiers gentrifiés ou ceux des communes rurales, mais la part des habitants des grands ensembles qui déclare avoir un ami dans le quartier est supérieure à ce que déclarent les habitants des quartiers bourgeois et ceux d'autres types de quartiers populaires et mixtes.

On voit donc qu'une minorité, mais une minorité importante des habitants de ces secteurs, entretient des liens forts

Tableau 2 – Présence de membres de la famille et d'amis dans le quartier

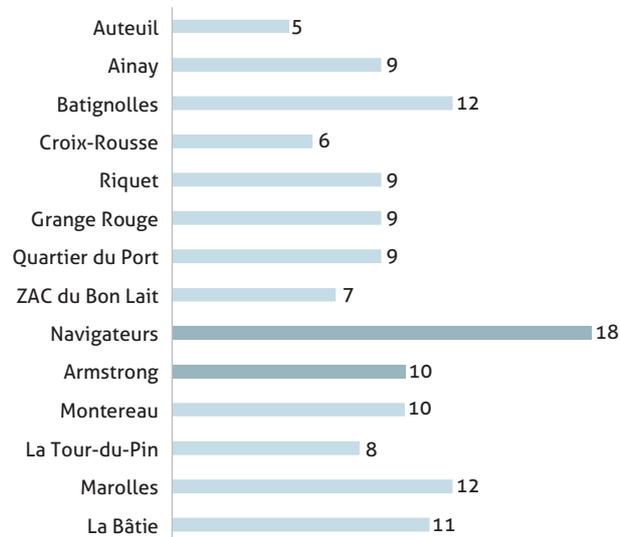
	% des habitants qui ont au moins...	
	un ami dans leur quartier (1)	un membre de leur famille dans leur quartier (2)
Navigateurs	40	18
Armstrong	37	23
Quartiers bourgeois en ville-centre	37	22
Quartiers gentrifiés en ville-centre	60	20
Quartiers populaires en ville-centre	31	12
Quartiers de mixité sociale programmée	27	5
Petites villes périurbaines	26	9
Communes rurales périurbaines*	52	26
<i>Ensemble</i>	39	16

* Dans les communes rurales périurbaines, l'ensemble de la commune est pris en compte.
 Champ : (1) ensemble des enquêtés déclarant avoir des amis (n = 2 458) ; (2) ensemble des enquêtés déclarant avoir de la famille (n = 2 506), données pondérées.

de parenté ou d'amitié dans le quartier, ce qui peut s'expliquer entre autres par une forte ancienneté dans le quartier et le fait que les habitants des grands ensembles tendent à avoir des trajectoires résidentielles locales.

On voit aussi que pour une part importante des habitants, l'espace résidentiel local joue un rôle important dans les sociabilités dans la mesure où les personnes qu'ils voient le plus sont précisément des habitants du quartier. C'est aux Navigateurs que les habitants déclarent le plus fréquemment que les personnes qu'ils voient le plus sont les habitants de leur quartier (figure 3).

Figure 3 – Part des habitants qui considèrent que les personnes qu'ils voient le plus sont les habitants du quartier* (en %)



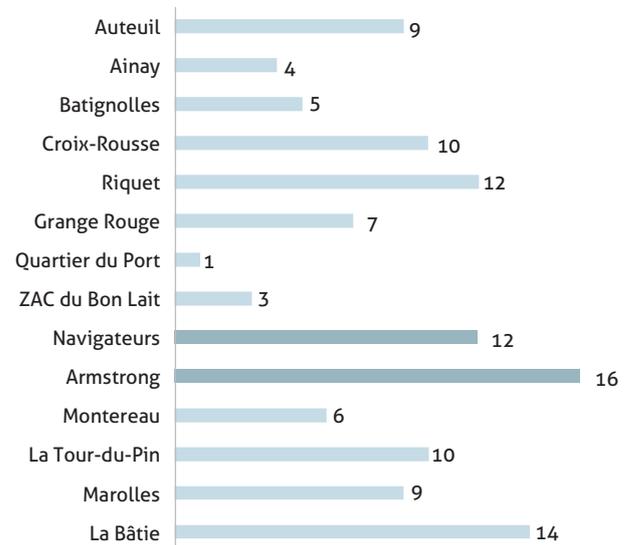
*De la commune à Marolles et La Bâtie.
Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 572), données pondérées.

4. Le voisinage, une ressource économique ?

Pour une minorité des habitants de ces quartiers, le voisinage constitue une ressource économique (figures 4 et 5). Le secteur qui se distingue dans l'enquête est Armstrong : 16 % des habitants en emploi déclarent avoir trouvé cet emploi grâce à un habitant du quartier

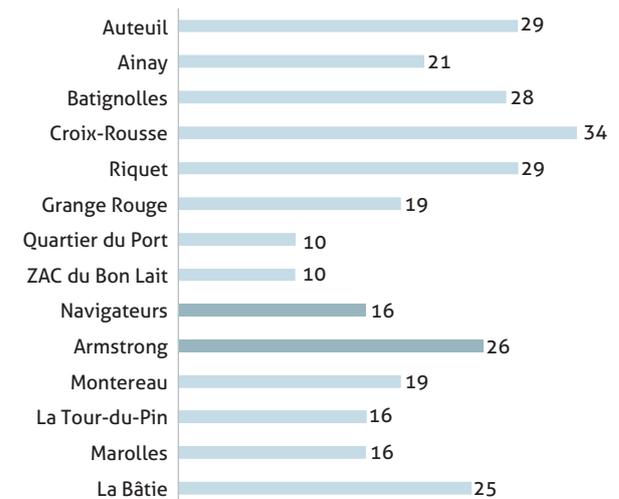
et 25 % disent pouvoir compter financièrement sur un habitant du quartier – qui peut être un ami ou un membre de la famille.

Figure 4 – % des enquêtés en emploi qui ont trouvé leur emploi par les habitants du quartier



Champ : ensemble des enquêtés en emploi (n = 1 568), données pondérées.

Figure 5 – % des habitants qui peuvent compter sur quelqu'un du quartier en cas de problèmes financiers



Champ : ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n = 2 506), données pondérées.

Les grands ensembles sont des lieux où les liens de voisinage sont en moyenne plus faibles qu'ailleurs, où une partie plus importante qu'ailleurs des habitants n'ont aucun lien avec leurs voisins, mais ce sont aussi des lieux où une partie des habitants entretient plus fréquemment qu'ailleurs des liens forts avec des personnes vivant près de chez elles, et où pour une minorité significative des habitants du quartier, les sociabilités locales sont centrales et constituent des ressources cruciales pour l'intégration sociale.



5. Conclusion : plusieurs manières de voisiner dans les grands ensembles

En conclusion, ce constat m'amène à deux idées. Tout d'abord, entretenir des relations dans son quartier et disposer dans le quartier de liens forts et de ressources économiques liées à l'ancrage local – ce qu'on appelle l'autochtonie – constituent deux dimensions de la vie sociale locale qu'il est utile de distinguer pour comprendre pleinement le rôle du voisinage et du quartier dans l'intégration sociale des habitants des quartiers populaires. Ensuite, on peut souligner la diversité des manières de voisiner des habitants des grands ensembles. Les différents résultats évoqués nous ont amené à caractériser différentes manières de voisiner qui coexistent dans les quartiers de grands ensembles en construi-

sant une typologie à partir d'une multiplicité des indicateurs de l'enquête. Les grands ensembles sont caractérisés par la coexistence de manières de voisiner très contrastées :

- ▶ **Une minorité d'habitants fortement ancrés (13 %) :** cumulant de nombreuses pratiques de voisinage et disposant de liens forts (famille, amis) dans le quartier, il s'agit le plus souvent d'habitantes, vivant avec leurs enfants, relativement jeunes mais à l'ancienneté dans le quartier élevée.
- ▶ **Une catégorie d'habitants investis dans les sociabilités locales, mais de manière plus limitée que les « ancrés » (33 %) :** Ce sont aussi majoritairement des femmes avec enfants, qui ont une ancienneté un peu moins forte et un peu moins de liens forts que les « ancrées ». Les femmes au foyer y sont sur-représentées.
- ▶ **Des habitants aux pratiques de voisinage nettement plus réduites, qui ont rarement des liens forts dans le quartier, et concentrent leurs sociabilités dans leur immeuble (41 %) :** Cette catégorie compte une part importante d'habitants des secteurs rénovés ou neufs, des habitants arrivés plus récemment que les autres, et qui sont plus souvent en emploi.
- ▶ **Des habitants en retrait des échanges et sociabilités (13 %) :** ils ont très peu de pratiques de voisinage et n'ont quasiment jamais de liens forts dans le quartier ; cette catégorie compte nettement plus d'hommes et de personnes vivant seuls que les autres, plus de retraités, beaucoup d'ouvriers et d'anciens ouvriers, et plus de personnes nées en France nés de parents nés en France que les autres.

C'est sur ce constat de diversité que je souhaitais conclure. Mon intervention visait à présenter les résultats les plus saillants d'un des contextes résidentiels de l'enquête. D'autres interventions sur des contextes précis suivront et on verra que pour bien saisir les particularités des pratiques de voisinage dans les grands ensembles, il est intéressant de les mettre en relation avec celles que l'on observe dans les autres contextes populaires étudiés dans l'enquête.



RÉACTION ET CONTREPOINT, PAR MAXIME FELDER¹²

Quand cette enquête a commencé sur le terrain en 2018, j'étais sur le point de défendre ma thèse en sociologie à l'Université de Genève sur le voisinage et la coexistence. Je vais donc ici commenter quelques points qui ont été présentés ce matin en regard des arguments que j'ai présentés dans ma thèse.

1. Les ressources du voisinage

Le voisinage est souvent étudié comme un moyen, comme une forme de capital social qui permet pour certaines personnes plus que pour d'autres, dans certains contextes plus que dans d'autres, d'accéder à des ressources, de l'aide matérielle mais aussi des échanges d'information, formes de support émotionnel et diverses formes d'entraide. En tant que capital social, le voisinage interviendrait à la rescousse pour pallier des carences d'un régime de protection sociale.

Un premier apport de cette recherche tient dans cette approche plus nuancée.

L'enquête *Mon quartier, mes voisins* montre que le voisinage est certes un moyen mais aussi une fin en soi et qu'il est sans doute difficile de distinguer ce qui relèverait d'une sociabilité pure de ce qui relèverait d'un strict échange de bons procédés.

Un deuxième apport tient dans la volonté de décortiquer ce que sont les relations de voisinage. En montrant tout d'abord leurs différentes échelles mais aussi en insistant sur le fait que le voisinage est constitué d'individus bien précis qui ont souvent un nom – qu'on peut identifier – de sorte que si on se place du point de

vue de deux voisins de palier, on peut constater qu'ils n'ont pas le même voisinage. Puisque celui-ci, de leurs points de vue, s'est constitué au fil du temps, au gré de leurs opportunités de contact, par exemple en fonction de leurs horaires, ou encore de leurs affinités et proximités sociales.

En troisième lieu, j'aimerais relever l'attention portée à la notion de proximité, ici abordée de manière fine.

Tout d'abord, dans la distinction entre ce qui se passe dans l'immeuble et ce qui se passe plus généralement dans le quartier – une distinction qui n'était pas disponible dans les données de l'enquête *Contacts*. Loïc Bonneval et Jean-Yves Authier nous disent que le quartier prend plus de place dans les représentations, mais que c'est l'immeuble qui domine dans les échanges de service et les visites. Ce qui renvoie probablement à deux mécanismes de proximité différents : l'un purement spatial (on entre en contact parce qu'on se croise, parce qu'on partage le même espace de vie) et l'autre sous forme de proximité médiée telle que récemment

étudiée par le sociologue Mario Luis Small¹³ qui a montré l'importance des institutions liées au quartier dans la création des liens de voisinage (on peut penser aux écoles, mais aussi aux espaces publics et aux commerces). Cela permet probablement d'expliquer une grande partie des variabilités individuelles puisque selon si on a des enfants ou non, on fréquente ou non l'école, mais aussi des différences contextuelles en fonction de l'offre institutionnelle.

Et votre enquête n'oublie bien sûr pas les nouvelles proximités qui n'existaient pas sous cette forme lors de



12. Sociologue, chercheur au Laboratoire de sociologie urbaine de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL, Suisse).

13. Small, M. L., *Unanticipated gains: Origins of network inequality in everyday life*. New York: Oxford University Press, 2009.



l'enquête *Contacts* qui sont permises par les outils numériques et qui, c'est intéressant, n'interviennent pas pour combler la distance géographique comme on les présente souvent ni même pour remplacer des contacts en face-à-face mais pour se cumuler avec des relations de proximité.

Mais le plus important encore, de mon point de vue, c'est que l'enquête *Mon quartier, mes voisins* étend la focale et ne montre pas seulement le voisinage comme une ressource mais souligne également les ressources engagées dans le voisinage. Comme tout type de relation, le voisinage implique des formes de dons et de contre-dons (Loïc Bonneval nous a rappelé tout à l'heure l'importance de la réciprocité). Les relations ont un coût et certaines personnes estiment que ce coût est hors de leur portée – c'est une chose que j'ai pu observer dans mon enquête. Elles craignent de ne pas pouvoir rendre ce qu'on leur donne et évitent de s'engager dans ce cycle de dons et contre-dons.

On peut penser à l'exemple de la Fête des voisins qui est l'occasion d'un échange non strictement réciproque mais d'un échange généralisé où les échanges transitent de manière circulaire. Pour y participer, il faut contribuer et ce qu'on amène et ce que les autres amènent est l'objet de beaucoup d'attention. Ce qui fait que les per-

sonnes les plus dotées en tous types de capitaux voient davantage et dévoilent des stratégies explicites d'investissement dans le voisinage, à coup d'invitations chez soi, de cadeaux distribués aux retours de vacances ou au moment de l'installation.

Enfin, l'analyse du cycle « donner, recevoir, rendre » néglige souvent une étape – c'est ce qu'a proposé récemment Alain Caillé¹⁴ – l'étape de demander. Donc même si les voisins peuvent aider, si tant est qu'ils aient les ressources pour le faire, encore faut-il savoir et oser demander et bien sûr

avoir des occasions pour le faire.

En résumé, un apport de cette recherche est d'insister sur le voisinage tant comme ressource, que comme coût.

2. Les relations de voisinage

Tout à l'heure, Loïc Bonneval nous a parlé de visites et échanges de service, puis Jean-Yves Authier de conversations et Laurence Faure, de conflits, autant de sujets qu'Hélène Steinmetz a ensuite abordés de manière transversale au sujet des grands ensembles. Ces relations-là s'inscrivent le plus souvent dans les deux types de relations les plus souvent prises en compte : les liens forts et les liens faibles. Les premiers sont plutôt rares dans les relations de voisinage – votre enquête le confirme – et les relations de voisinage sont plutôt considérées comme typiques des liens faibles, c'est-à-dire qu'elles concernent des personnes qu'on connaît mais avec lesquelles on a des relations faibles en fréquence et en intensité.

Cependant, l'enquête a l'avantage d'aller au-delà de cette dichotomie et de s'intéresser aussi à une palette plus large de relations. Laurence Faure nous a parlé des conflits comme la partie émergée de l'iceberg et si on

14. Caillé A., *Extensions du domaine du don. Demander-donner-recevoir-rendre*, Paris, Actes Sud, 2019.

essaie de se représenter ce qu'il y a en dessous, on voit qu'il existe également des stratégies d'évitement, des sentiments de gêne et des jugements. Bien sûr, ces modalités de relations peuvent prendre place dans des liens forts et des liens faibles, mais on voit qu'elles lient aussi des personnes avec lesquelles les personnes ne se pensent pas en relation. Puisqu'elles n'impliquent pas nécessairement d'interactions en face-à-face, je suggérerais d'appeler ces relations « invisibles ». Elles impliquent des regards, des observations distantes, des bruits qu'on entend. Et néanmoins, l'enquête *Mon quartier, mes voisins* montre qu'il y a là un enjeu important et qu'elles impactent le fait de se sentir bien – ou non – là où on vit. Il faut donc les considérer comme l'expression de relations de voisinage à part entière, même si les répondants nous poussent à les considérer insignifiantes.

Pourquoi ? Une première raison, c'est que ces relations se construisent dans le temps avec des individus qui ne sont plus interchangeables. On n'est pas dans le même cas de figure des interactions avec les individus qu'on croise dans le couloir du métro. De la même manière, le bruit d'un voisin n'est pas le bruit d'un ouvrier avec son marteau-piqueur devant l'immeuble qui est là aujourd'hui mais qui ne sera plus là demain. Ces relations ont une histoire, elles durent, elles évoluent, elles sont nourries de ce qu'on voit, de ce qu'on entend et de ce qu'on imagine. Elles intègrent même des éléments intimes auxquels nous donne accès la proximité ou le manque d'isolation.

Prendre en compte ces relations offre une image plus complète des dynamiques de voisinage. Par exemple, la gêne est un phénomène distinct du conflit mais aussi plus répandu que le conflit. Une deuxième raison de s'y intéresser est que ces relations invisibles ont aussi un pendant positif. La littérature anglo-saxonne insiste sur le fait qu'un bon voisin est souvent

défini comme celui qui sait garder une distance cordiale. Le bon voisin peut être un inconnu familier. Ces liens invisibles ne peuvent pas toujours être classés comme positifs ou négatifs – souvent d'ailleurs on n'en sait pas assez, on en reste à des descriptions du type « le type au chapeau », « la famille du rez », « le couple qui fait du jogging ».

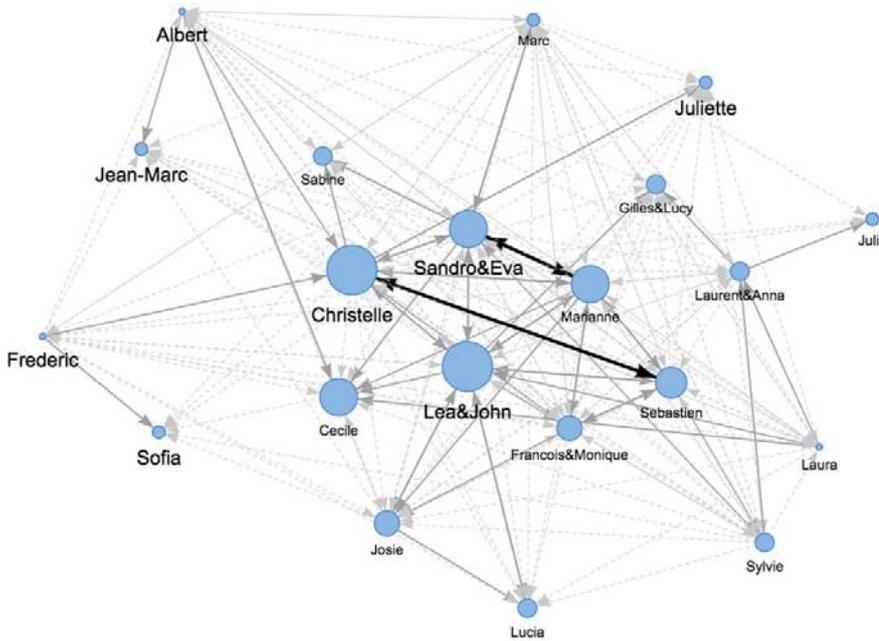
Quelle importance ? Est-ce seulement de la curiosité ? Mais essayons d'imaginer un instant ne pas avoir ce type de relation du tout, ne pas savoir quand on croise quelqu'un dans la cage d'escalier si c'est un voisin ou si ce n'est pas un voisin, avoir l'impression qu'il y a sans cesse de nouveaux résidents dans l'immeuble. On peut imaginer que ce serait là une expérience déstabilisante, sinon désagréable. C'est un problème qui est d'ailleurs étudié avec le cas des locations et sous-locations temporaires de type Airbnb et de cas de voisins fantômes qui peuvent déstabiliser. On peut en induire que ces relations invisibles ont un rôle important pour développer une familiarité avec son environnement de vie et une compréhension de ce qu'on peut y attendre.

Il n'y a donc pas forcément de hiérarchie : on peut se sentir bien dans son voisinage même si celui-ci n'est composé que d'inconnus familiers avec lesquels on garde une distance cordiale. Et, à l'inverse, un milieu de forte interconnaissance peut aller de pair avec une forte conflictualité et un sentiment de contrôle social, de jugement. Il y a plusieurs manières d'être ensemble, et c'est là un résultat clé de l'enquête que de ne pas réduire les relations de voisinage à un continuum.

Une difficulté cependant est de saisir ces relations invisibles et de comprendre comment elles s'articulent les unes aux autres et avec les autres types de relations. Dans un questionnaire, c'est excessivement compliqué



Figure 3 – Un exemple



Note de lecture : les traits noirs représentent les liens forts, les traits gris représentent les liens faibles et les traits discontinus signalent les inconnus familiaux.

rare ; les liens faibles (les connaissances, ceux avec qui on converse de temps à autre, avec qui on échange des services), plus courants et les liens invisibles (inconnus familiaux).

Dans cet exemple, on observe des personnes centrales dans le réseau – je les ai appelées les entrepreneurs du voisinage. Ils concentrent les liens faibles mais aussi les autres. Comme cela a été suggéré par l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, ce sont des personnes qui cumulent des ressources socioéconomiques, une aisance relationnelle et parfois des capacités linguistiques permettant d'interagir avec un grand nombre de voisins. Ces personnes agissent comme intermédiaires entre locataires, mais aussi avec la société qui gère l'immeuble. Ils rassemblent les informations, les diffusent, ont un rôle de régulation, ce qui leur vaut une position ambivalente comme l'était celle des concierges (on peut les apprécier ou les considérer trop intrusifs).

J'observe ensuite des différences importantes entre les personnes périphériques : il y a différentes manières d'être en retrait. Certaines personnes concentrent plus que d'autres les liens invisibles, je propose de les appeler des figures du voisinage. On peut prendre l'exemple de Juliette et Jean-Marc. Ce sont deux personnes qui concentrent plus que d'autres les liens invisibles. Elles sont en retrait de la sociabilité, des échanges de service et conversations, mais elles sont facilement identifiables et connues de tous (par leur accoutrement, attitudes...). Si on prend le cas de Juliette, elle est connue comme «la dame rose». C'est une personne âgée qui sort peu de chez elle, est souvent habillée en rose. Les habitants ont de la sympathie pour elle même si elle leur en exprime peu en retour, et la majorité des gens ne connaissent pas son nom. Ils peuvent cependant en parler dans l'enquête mais aussi entre eux aux différents moments de rencontre.

Juliette est une connaissance en commun qui les lie. Le cas de Jean-Marc se distingue au contraire comme une figure négative. Il est l'homme qui fume le cigare et qui le fait même dans l'ascenseur. En parlant de lui, les voisins ne font pas que bavarder mais discutent ensemble des règles informelles du bon voisinage. Jean-Marc contribue à renforcer une forme de cohésion entre les autres locataires. La gêne est ici plus qu'un sentiment individuel, c'est aussi un moteur qui agit sur la configuration des relations de voisinage.

Ces résultats aident à offrir une perspective relationnelle sur le voisinage. La façon dont on voisine – et l'enquête *Mon quartier, mes voisins* l'a de nouveau montré – dépend des caractéristiques individuelles, des ressources, du contexte résidentiel, de sa composition, de sa spatialité. Mais la façon dont on voisine dépend aussi des situations dans lesquelles on s'inscrit. Contrairement au contexte, ces situations peuvent changer du jour au lendemain. Je fais donc l'hypothèse que le voisinage



se traduit par des configurations structurées autour de rôles et organisées autour d'une certaine division du travail. Parmi des personnes similaires socialement, qui habitent un même contexte, certaines personnes prennent le rôle d'entrepreneurs du voisinage et d'autres les laissent faire, évitant les conflits liés aux rôles.

Ces configurations connaissent des moments de stabilité, mais aussi des ruptures, à la suite desquelles prennent place des reconfigurations. Des exemples de rupture sont les départs et arrivées (le départ d'une personne entrepreneure du voisinage peut reconfigurer largement le réseau). J'ai pu observer aussi comment des personnes ont changé de rôles par exemple après des ruptures conjugales (après le départ du conjoint, pour les personnes restées, elles ont éprouvé l'envie et ont eu l'opportunité de nouer des liens plus étroits avec des personnes du voisinage et notamment des personnes passées par la même épreuve). On peut penser aussi aux départs et aux arrivées d'enfants qui entraînent un changement dans le rapport avec le voisinage.

Et puis, il y a les crises externes (des menaces d'augmentations de loyer généralisées, des menaces d'expulsion ou des ascenseurs en panne) qui génèrent une activité temporaire de voisinage, le temps de résoudre le problème.

Le voisinage se caractérise comme un rythme où alternent des moments de voisinage manifeste et d'autres de voisinage latent (j'emprunte cette distinction à Peter Mann). De nombreux auteurs continuent à suggérer, comme Mann, que le voisinage latent – c'est-à-dire le fait d'avoir une attitude qui correspond aux normes de bon voisinage, être cordial et prêt à aider au besoin – serait plus important pour la coexistence pacifique que le voisinage manifeste, celui qui implique des relations fréquentes en face-à-face. Ce ne serait

donc pas inquiétant que les voisins ne s'entraident pas s'ils sont prêts à le faire en cas de besoin. C'est aussi ce qu'évoquait déjà Max Weber dans un texte probablement écrit au début du 20^e siècle et où il soulignait que, « dans la cohabitation plus durable des colocataires d'un bâtiment, il existe une tendance fondamentale non pas à resserrer les liens, mais plutôt à maintenir la plus grande distance possible en dépit (ou précisément à cause) de la proximité physique ». Et pour ses lecteurs et lectrices qui auraient tendance à y voir une caractéristique de la ville ou de la grande ville, il rappelle que « le paysan, en tant qu'individu, est fort éloigné de désirer qu'on se mêle de ses propres affaires, si bien intentionné qu'on soit ».

Donc, faudrait-il favoriser le voisinage latent plutôt que de viser à stimuler les interactions et le voisinage manifeste ? Et si oui, comment ? Est-ce que cela ne passerait pas plus fondamentalement par favoriser la familiarité, une compréhension pratique de l'environnement social et matériel qui nous entoure. On peut s'étonner que la Fête des voisins qui se développe chaque fois plus et rassemblerait plusieurs millions de personnes n'ait pas davantage transformé les relations de voisinage. Je rappelle ce résultat d'un maintien des relations de voisinage sur trente ans. Peut-être que la Fête des voisins a comblé un déficit que l'on aurait observé sans elle ? Mais peut-être aussi qu'elle a un effet non sur les sociabilités mais sur la familiarité, sur le fait de simplement faire connaissance ?

QUELQUES RÉFÉRENCES

Sur les liens forts, faibles et invisibles dans le voisinage : Felder M., « Strong, Weak and Invisible Ties: A Relational Perspective on Urban Coexistence ». *Sociology*, 54(4), (2020), pp. 675–692.

Sur la familiarité : Felder M., « Familiarity as a practical sense of place ». *Sociological Theory*, 39(3), 2021, pp. 180-199.

Sur la Fête des voisins : Felder M., « La Fête des voisins : un rituel conjuratoire ? », *Métropolitiques*, 2020 [en ligne]

Pour télécharger les pdf :
<https://tinyurl.com/22pu22je>



TABLE RONDE

La table ronde réunit :

Fabienne Abecassis, directrice générale de Logirem,

Romain Biessy, secrétaire confédéral de la Confédération syndicale des Familles et président du Conseil social du Mouvement Hlm,

Tarek Daher, délégué général du comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ),

ainsi que les chercheurs ayant présenté lors de cette session (Loïc Bonneval, Jean-Yves Authier, Laurence Faure, Hélène Steinmetz et Maxime Felder).

Sont également intervenues et intervenus dans la salle, Michel Bonetti, chercheur consultant (Laboratoire Le Sens urbain), Lila Djerbib, élue à Vaulx-en-Velin, Jean-Pierre Niot, directeur général d'Alcéane, l'Office public de l'habitat du Havre, Hélène Baril, directrice de l'Apes-DSU, ainsi que Ornella Sogan, responsable projets sureté tranquillité résidentielle à Dynacité.

1. Autour des variations des relations

Les membres de la table ronde ainsi que les divers intervenants ont d'abord mentionné différents éléments de contextualisation susceptibles de moduler les relations de voisinage et d'éclairer les variations selon les caractéristiques des populations et les contextes. Ceux-ci sont de divers ordres :

- ▶ Le **tissu associatif**, dont l'action – loin s'en faut – ne se limite pas à la seule Fête des voisins, peut contri-

buer à favoriser et à réguler les relations de voisinage. Les associations ont toutefois besoin de locaux et les débats ont pointé les difficultés croissantes et la concurrence accrue à laquelle doivent faire face les associations pour obtenir des locaux en pied d'immeuble. Situés au rez-de-chaussée, les locaux collectifs résidentiels (LCR) ne sont plus réalisés systématiquement et manquent dans de nombreux quartiers. Le renouvellement de tels espaces est d'ailleurs un enjeu des opérations de rénovation



urbaine. Ces locaux sont d'ailleurs d'autant plus importants qu'il y a dans les quartiers populaires « des freins à recevoir chez soi du fait de la sur-occupation des logements ou qu'on peut ressentir une certaine gêne à montrer son intérieur » (Hélène Baril).

- ▶ Les institutions telles que l'école jouent un rôle important dans la formation et l'entretien de relations de voisinage. L'importance de l'école maternelle et primaire interroge en retour sur ce que produit le déplacement de familles dans le cadre des opérations de rénovation urbaine, lorsque les enfants ont terminé leur scolarité. Puisque l'école donne la possibilité aux parents de créer des relations qui tendent parfois à subsister de très nombreuses années, auront-ils la possibilité de reconstituer aussi facilement des réseaux de voisinage ou de solidarités dans un autre quartier ?
- ▶ Le rôle positif des **gardiens** a également été maintes fois souligné, et plusieurs ont regretté les économies réalisées en ce domaine.
- ▶ Plus généralement, les **modes de gestion des villes et des bailleurs sociaux**, qui passent certes par la mise à disposition d'agents de proximité (tels que les gardiens) et de locaux, mais aussi par une organisation plus générale de l'espace public, participent à faire des contextes résidentiels des espaces plus ou moins propices aux échanges et aux relations de voisinage. Sur ce point, Hélène Steinmetz rappelle d'ailleurs le poids de l'histoire locale qui explique notamment les variations entre contextes résidentiels mais aussi au sein de certains contextes (par exemple entre les deux parties étudiées du quartier dit des Navigateurs, à savoir les Navigateurs proprement dit d'une part et Briand-Pelloutier ou les ex-Lopofa d'autre part).
- ▶ Les **trajectoires résidentielles des habitants** et le sentiment d'être plus ou moins contraint dans son choix de lieu d'habitat peuvent aussi agir sur les



relations qu'ils entretiennent et les solidarités qu'ils développent ou auxquelles ils ont accès. Plusieurs intervenants et intervenantes ont noté que les trajectoires des locataires Hlm se révélaient doublement contraintes économiquement :

- (1) par l'augmentation des prix dans le secteur privé qui fait que celui-ci reste pour beaucoup inaccessible et,
- (2) par les déplacements liés aux opérations de rénovation urbaine qui, même s'ils sont rigoureusement encadrés dans leurs effets économiques, font l'objet de débats. Les trajectoires résidentielles peuvent aussi se révéler contraintes par les relations et solidarités fortes qui ancrent dans des lieux, mais là encore les opérations de rénovation urbaine peuvent les déstabiliser. **Fabienne Abecassis** a

d'ailleurs indiqué qu'un des moteurs de son engagement dans la recherche depuis le début tient à son désir d'interroger les effets des politiques publiques qui conduisent à sortir les habitants de leur quartier et, parfois, à les priver de réseaux d'entraide essentiels : « J'ai connu cette situation à Valophis mais je la rencontre aujourd'hui à Logirem de devoir trouver non pas un loge-



ment mais de devoir trouver plusieurs logements pour que les deux petites dames âgées qui avaient leurs habitudes et qui permettaient l'une l'autre de s'entraider ou pour des familles monoparentales de pouvoir continuer à vivre comme elles avaient l'habitude de vivre parce qu'elles n'ont pas les moyens économiques ou d'autres moyens pour reconstruire tout ça.»

2. Déconstruire les stéréotypes

Plusieurs interventions ont souligné le caractère salubre de la recherche empirique car elle contribue à déconstruire les stéréotypes sur les quartiers populaires, et notamment sur les grands ensembles. **Tarek Daher** a été marqué par le fait qu'il n'y a pas plus de conflictualités dans les quartiers populaires et en ce qui a trait au sujet religieux (qui n'y est pas si important, ou en tout cas, qui n'est pas que là). Lila Djerbib résume : «*Nous, habitants de QPV, on sait qu'on est comme les autres, mais les autres ne le savent pas.*» et elle appelle à diffuser plus largement encore les résultats de cette recherche.

En miroir, certains se sont montrés réticents, voire critiques, à l'égard du découpage typologique réalisé pour l'enquête. Ils se sont demandé si celui-ci ne rendait pas que partiellement compte de l'éventail des contextes de vie et des caractéristiques des habitants qui y vivent, ou encore si l'étude de deux quartiers de grands ensembles suffisait à embrasser la diversité. Jean-Yves Authier a justifié les choix de recherche en indiquant que seule une analyse comparative et contextualisée permet de comparer des formes de relation dans des contextes différents. Ce découpage produit ainsi des effets de connaissances, et cela ne veut pas dire que cela passe sous silence la diversité de chacun d'eux. Les différentes analyses permettent d'ailleurs de rendre compte de la diversité des manières de voisiner à l'intérieur des types de quartier, comme l'a par exemple montré Hélène Steinmetz ce matin sur les grands ensembles.



3. Faut-il réguler la vie sociale ?

A été effleurée la question, qui nous occupera dans l'après-midi, du rôle des différents acteurs dans la régulation et le soutien au développement des relations de voisinage. Différentes positions ont été explicitées : pour **Fabienne**

Abecassis, installer des écrans d'affichage, créer des Facebook d'immeuble et plus globalement organiser la vie sociale ne relève pas du rôle des bailleurs («*Notre boulot, c'est de gérer, de rénover, de construire, c'est pas de gérer la vie sociale*»). Il peut parfois être souhaitable de passer par des associations de type «*Voisin-Malin*» pour des opérations spécifiques de sensibilisation pour des problèmes de types «*punaises de lits*», mais cela implique souvent de rémunérer un «*voisin ambassadeur*», ce qui ne fait pas l'unanimité. Au contraire, pour **Tarek Daher**, l'intervention par le biais de salariés habitants via des régies de quartier apporte une plus-value pour la résolution des conflits de voisinage et permet de

«*co-construire*» des solutions à bonne distance des locataires. De manière générale, les régies de quartier s'appuient sur des habitants et avec leur aide, permettent de nouer des relations avec les habitants les moins accessibles. L'habitant y est la figure centrale, à tous les niveaux (pré-

sidence, gouvernance, organisation, salariés, bénéficiaires des services rendus). Les habitants salariés des régies de quartier exercent à la fois un travail technique, et un rôle d'agent de proximité, médiateur, facilitateur, ce qui rejoint la problématique des relations de voisinage. Pour que les régies de quartier fonctionnent, il faut cependant trouver des bénévoles et **Tarek Daher** note les difficultés à mobiliser les jeunes de façon pérenne. Ceux-ci s'engageraient davantage sur des mobilisations ponctuelles («ils font leur marché»).

4. Qu'a fait la crise sanitaire aux relations de voisinage ?

Tous signalent l'ambivalence de cette crise. Il y a d'abord ce qui a émergé sous forme de belles solidarités. Mais aussi le rôle fondamental et rappelé des acteurs locaux, souvent associatifs, qui ont été présents. La crise a mis en évidence et renforcé des structures associatives, régies de quartier et personnels de proximité.

D'un autre côté, la crise sanitaire a été un énorme révélateur de toutes les fractures, des difficultés des quartiers populaires (difficultés à accompagner sur le plan scolaire, fractures numériques, difficultés de logements, difficultés à se nourrir...). Elle a aussi rendu visible le fait que certains territoires sont peu dotés en structures et particulièrement vulnérables si quelques-unes d'entre elles sont amenées à fermer.



Romain Biessy souligne que, concernant la couverture numérique, le problème n'a pas été celui de l'accès au matériel, mais celui du manque de maîtrise. Beaucoup ont un outil, mais tout le monde ne sait pas s'en servir. Sur le terrain, il a pu observer une grande solidarité entre les habitants en remarquant que celles et

ceux qui savaient mettre en place une «visio» allaient chez une voisine ou un voisin pour le lui apprendre et lui permettre d'avoir un contact avec ses proches.



séquence 2

Les relations de voisinage : enjeux politiques et pratiques institutionnelles



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PAR L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

#1 Réguler et/ou susciter la vie sociale : quel rôle pour les bailleurs sociaux en matière de voisinage ? par Laurence Faure¹⁵ et Hélène Steinmetz¹⁶

Cette présentation reprend la partie suivante du rapport de recherche : **Laurence Faure et Hélène Steinmetz**, « Les bailleurs sociaux et les dispositifs de soutien et de régulation des relations de voisinage », pp. 618-699.

Hélène Steinmetz

On va faire un pas de côté en évoquant une partie de l'enquête Voisinages que l'on pourrait appeler une « enquête dans l'enquête ». En effet, parallèlement à la recherche qui vous a été présentée ce matin, nous sommes, Laurence Faure et moi, accompagnées de notre collègue Josette Debroux, intéressées au rôle des bailleurs sociaux implantés dans les quartiers d'enquête dans la mise en place de dispositifs qui visent à agir sur les relations de voisinage. Nous avons réalisé une vingtaine d'entretiens à l'automne 2018 avec des professionnelles et des professionnels du logement social qui, pour la plupart, travaillaient dans des organismes implantés sur les terrains de l'enquête, et au printemps 2019, une série d'études de cas ont été conduites par des étudiantes et étudiants de master. En tant que stagiaires, ils ont étudié des dispositifs soutenus par des bailleurs sociaux sur ou à proximité de nos terrains. Ce sont quelques éléments tirés de cette enquête adjacente à l'enquête principale que nous allons restituer, d'abord en nous appuyant sur des éléments tirés des entretiens puis en faisant un focus sur l'une des études de cas.



La question que nous nous sommes posée est la suivante : comment les bailleurs sociaux agissent-ils en vue de réguler et/ou susciter la vie sociale sur les résidences qu'ils gèrent ?

1. Le rôle des bailleurs sociaux en matière de voisinage

Pour répondre à cette question, il fallait d'abord identifier qui est en charge des questions de voisinage chez les bailleurs sociaux. Ce dont nous nous sommes rendu compte est que la question du voisinage et de la régulation des liens sociaux est transversale et se situe à l'interface de l'activité de beaucoup de services et de plusieurs niveaux territoriaux (siège, agences...). D'une part, les agents de proximité – gardiens et responsables d'immeuble – sont en première ligne pour les problèmes et les relations de voisinage dans leur immeuble. D'autre part, les chargés de développement social urbain (DSU), quand il y en a, sont la plupart du temps ceux qui en priorité montent des actions et des projets susceptibles de créer du lien. Mais d'autres services sont aussi concernés par la question du voisinage.

15. Sociologue, maîtresse de conférences, Université de Perpignan, Centre de recherche sur les sociétés et environnements en Méditerranées (Cressem), membre associée au Centre Max-Weber, Lyon.

16. Sociologue, maîtresse de conférences à l'Université du Havre, UMR Idées.

Chez un certain nombre de bailleurs, des services ou des postes ont été créés ou ont pris en compte des questions proches du voisinage (tranquillité sociale, innovation résidentielle, prévention et vie sociale...).

La liste des postes de nos interlocuteurs est la suivante : directeur des politiques sociales, responsable du pôle développement social urbain, directeur prévention et vie sociale, directeur du patrimoine, délégué à la sûreté, directeur des relations client et territoire, directeur des relations clients et partenariat, directrice de la gestion sociale et urbaine, chargée de mission DSU / cheffe de projet innovation sociale, chargé de développement local, responsable de direction territoriale, responsable d'agence, cheffe de projet cohésion sociale urbaine,

chargés de mission développement social urbain, chargé de développement local. Cette liste permet d'observer que les bailleurs sociaux ont des manières très différentes d'organiser les responsabilités et la prise en charge des sujets qui touchent à la vie sociale en leur sein.

Le tableau 1 synthétise les registres d'action des bailleurs sociaux rencontrés en matière de voisinage. Quelques remarques sur ce tableau : s'il est possible dans certains cas de distinguer le registre de la régulation des troubles du soutien à la vie sociale, ces deux niveaux sont souvent entremêlés dans les actions des bailleurs. Lorsque ces derniers mettent en place des actions innovantes (budgets participatifs, panels habitants...), il s'agit souvent de trouver des interlocuteurs, de potentiels relais parmi les

Tableau 1 – Registres d'action des bailleurs sociaux

	Réguler	Susciter
Intervention directe du bailleur	<ul style="list-style-type: none"> › Gestion de troubles et conflits interindividuels (proximité). › Accompagnement social individuel. › Actions à visée éducative (ateliers, animation). › « Aller-vers » les locataires pour réguler les usages collectifs. <i>Exemples : porte-à-porte, rencontres en pied d'immeuble, diagnostics en marchant.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> › Actions de convivialité (fêtes). › Susciter des initiatives, trouver des interlocuteurs. <i>Exemples : soutien aux amicales ; fonds d'initiative habitante ; locataires-référents ; panels d'habitants ; budgets participatifs.</i> › « Projets de résidence » ou « projets de gestion de site ».
Intervention indirecte (via des intermédiaires, avec des partenaires, via une aide au montage de projet, un financement ou cofinancement)	<ul style="list-style-type: none"> › Actions éducatives par le biais d'associations. <i>Exemples : chantiers éducatifs, ateliers, animations.</i> › Équipes mobiles dédiées à la sécurité – tranquillité (inter-bailleurs). › Accompagnement socio-psychologique des locataires. <i>Exemples : équipes de médiateurs sociaux, équipes de psychiatrie mobile.</i> › Favoriser l'implantation d'activités ou de services dans les espaces collectifs pour limiter les troubles d'usage. 	<ul style="list-style-type: none"> › Services de proximité opérés par des structures associatives. <i>Exemples : VoisinMalin, groupements d'achat solidaires, conciergerie.</i> › Tiers lieux dédiés à la vie sociale/l'insertion gérés par des associations/prestataires. <i>Exemples : jardin partagé, ressourcerie, maisons du projet, pépinière d'associations...</i>

locataires, de faire émerger des structures associatives avec l'espoir que ces structures puissent jouer un rôle de régulation des fonctions et des espaces collectifs. C'est la même chose quand ils contribuent, souvent en association avec des partenaires et avec des intermédiaires, à implanter des lieux consacrés à la vie sociale, à l'insertion ou offrant des services de proximité au sein des quartiers (conciergerie, jardin partagé...). Il s'agit à la fois de créer du lien et de décourager les usages déviants des espaces collectifs par l'implantation d'activités jugées plus vertueuses par les bailleurs et par les habitants.

Sur ce point, il faut souligner que l'activité des bailleurs se déploie généralement de manière indirecte. Ce ne sont pas eux qui font : ils financent, cofinancent, appuient le montage de projets qui sont ensuite conduits par des structures associatives ou des prestataires. Parmi ces activités qu'ils financent et cofinancent, certaines s'éloignent nettement du rôle des bailleurs puisqu'elles touchent à la sécurité ou à l'accompagnement psychologique ou psychiatrique des locataires. Et ça, c'est un point qui a été régulièrement abordé dans nos entretiens par nos enquêtés, notamment ceux qui occupaient des postes de direction chez les bailleurs et participaient à ce titre à la définition des politiques de l'organisme :

« On essaie aussi de monter en charge sur les questions de santé mentale, sujet délicat. On expérimente le recours à un prestataire externe, sur l'accompagnement individuel des personnes identifiées comme ayant des troubles psychosociaux (...) On voit que c'est une problématique qui s'amplifie malheureusement. On peut aussi atteindre la limite de l'exercice, si on s'implique sur l'ensemble des territoires en tant que bailleur c'est pas gérable. Il faut des partenariats en local, c'est compliqué pour nous de porter seuls ce genre de problématique. Il y a très peu de conseils locaux de santé mentale. Quand ils existent, ils sont peu vivants. (...) D'autant que les locataires ne com-



prennent pas toujours, ça peut être considéré comme intrusif. »

(Directrice de département DSU, bailleur francilien)

« Sur les publics psychologiquement difficiles, je vais proposer 30 000 € pour avoir une structure spécifique qui a été montée d'ailleurs par les collègues bailleurs, on va utiliser leurs services pour que ce soit une équipe mobile qui intervienne pour les gens qui psychologiquement portent atteinte à leur personne ou à leur environnement. Parce que là, on n'arrive pas à faire venir le droit commun. C'est embêtant (...) Vous voyez, on est un peu obligés de se substituer parce que nous, nos bâtiments sont touchés, nos locataires sont touchés, notre personnel est touché : on ne peut pas rester comme ça les bras ballants. »

(Directeur de pôle, bailleur lyonnais)

« On tord le nez parce que quelque part – et c'est comme la sûreté – on est en train de payer le droit commun de ce qui devrait se faire, on est en train de payer le secteur de psychiatrie en fait. »

(Directeur des politiques sociales, bailleur francilien)

Les bailleurs sociaux se demandent jusqu'où pousser leur périmètre d'intervention. Doit-il s'étendre sur des territoires comme la sécurité ou la santé mentale ? À travers ces extraits d'entretien, nous avons voulu montrer les ambivalences des bailleurs en lien avec les questions de santé mentale. Doivent-ils – face à leurs locataires souffrant de troubles psychiques, face aux nuisances qu'ils sont susceptibles d'induire ou encore face à la difficulté à mobiliser le droit commun – investir ce terrain ? Sont-ils légitimes ? Un certain nombre d'entre eux s'étaient résolus à mobiliser des structures tierces face à des questions particulièrement délicates de santé mentale ou à des troubles de voisinage qui y sont liés. Toutefois, ils s'interrogeaient : généraliser ce type d'intervention est-il viable financièrement ? Sortent-ils de leurs rôles ? Ne sont-ils pas en train de « payer le droit commun » ?

Laurence Faure

Si les bailleurs sociaux agissent de plus en plus sur le voisinage, c'est bien sûr parce que cela a un sens pour eux et que ce sens est étroitement relié à leur préoccupation première de bailleurs : ils ont en effet le devoir de permettre aux locataires de jouir de leur logement en toute tranquillité. Par ailleurs, ils pensent que, pour agir sur la sécurité ou pour éviter les dégradations du bâti, le volet du vivre-ensemble, voire, pour certains, de la « convivialité », (sous ses apparences les plus anodines que sont les « fêtes »), constitue un levier potentiel d'amélioration de la vie sociale, voire de régulation sociale dans les quartiers politiques de la ville en particulier. Néanmoins, dans un contexte de contrainte budgétaire forte, ils se doivent de « justifier », en interne auprès de leur hiérarchie, voire des membres du personnel, mais aussi éventuellement en externe (par exemple auprès des habitants, ou bien encore des politiques) le bien-fondé de leurs démarches.



Or, l'évaluation des effets de ces dispositifs est difficilement quantifiable, a fortiori sur le court terme du bilan budgétaire annuel. Les bailleurs cherchent alors à retourner la logique économique à leur avantage en développant l'idée que les actions mises en œuvre, loin d'être inutiles, loin d'être coûteuses, contribuent à apporter une valeur ajoutée et produisent des effets. L'évaluation, en tant qu'outil de gestion économique, est mise au service de la logique sociale. L'enjeu est de présenter les budgets alloués aux actions en lien avec le voisinage et le vivre-ensemble dans les résidences, comme des investissements plutôt que comme des dépenses à fonds perdus et de chercher à prouver leur utilité au-delà d'elles-mêmes. C'est également pour cette raison que, la visibilité constitue un impératif en matière de communication : il s'agit de faire connaître les actions et leur pertinence afin de pouvoir obtenir des financements et donc assurer leur pérennité.

« Ce sont des postes [chargés de développement local] qui doivent prouver qu'ils ont une vraie utilité. Alors,

dire ce qu'ils font, c'est compliqué parce que justement... (...) quelque part, leur seule légitimité c'est de prouver que ça peut marcher – et je vais me donner comme objectif que dans trois ans, la résidence, ils vivent mieux, et que ça se voie et que ça se sente et que je puisse l'écrire en noir sur blanc au travers d'indicateurs que j'aurai identifiés, voilà. J'ai moins de squats, il y a moins de dégradations. On ne peut pas tout quantifier quand on fait ce métier-là. »

(Directeur de pôle, bailleur lyonnais)

« Qualitativement pour évaluer les effets, ce n'est pas évident. Les équipes locales ne sont pas forcément aiguës sur ce point, et les directions territoriales ne leur demandent pas forcément vraiment. Qu'est-ce que ça a pu produire localement ? On ne sait pas. Ça amène à des débats : vous faites plein de trucs mais on ne sait pas trop ce

que ça produit, ne faut-il pas se focaliser sur quelques endroits ? »

(Directeur des politiques sociales, bailleur francilien)

« La Ville nous a déjà dit qu'on n'était pas assez visibles. »

(Responsable de service développement local, bailleur francilien)

2. Une étude de cas : le jardin de la passion

Dans une seconde partie, on va illustrer ce qui a été dit précédemment au travers d'une étude de cas, celle du jardin de la passion situé dans un quartier de l'enquête, à Vénissieux, au cœur de la Darnaise. Ce dispositif prend place dans le cadre du grand projet de ville mis en œuvre sur le territoire et dans un contexte de rénovation et de requalification urbaines. L'étude s'appuie sur un stage réalisé par une étudiante de M1 (Kellie Poisson), avec la coopération de Grand Lyon Habitat.

Ce jardin partagé est un très bon exemple des approches systémiques consistant à agir sur plusieurs volets à la fois, dans une perspective partenariale, et des objectifs



de mise en « visibilité » des actions et de leurs effets, par les bailleurs. Il s'agit à la fois de réguler les usages en évitant les usages déviants aux abords des tours (trafics, stationnements sauvages...), d'animer la vie sociale locale (un gestionnaire de vie sociale de l'agence grand sud indique que le but est « que les gens fassent autre chose, sortent de chez eux, pour créer de la convivialité ») et de végétaliser de manière à lutter contre le « tout parking » (propos d'un ancien directeur de l'agence Mermoz).

Dans un article sur les jardins collectifs, Vandenbroucke et ses collègues¹⁷ soulignent des possibles conflits d'interprétation et d'appropriation entre initiateurs des jardins partagés et habitants. Or, dans notre enquête, tous les acteurs valorisent les bienfaits du jardin partagé, même s'ils ne mobilisent pas toujours les mêmes arguments.

C'est d'abord un exemple de réussite pour le bailleur. Les professionnels de Grand Lyon Habitat font unanimement un bilan positif du jardin de la passion. Il constitue une référence pour trois raisons : sa stabilité dans le temps grâce à la présence de partenaires ; sa contribution à l'amélioration de la vie sociale (des moments de convivialité organisés sur le jardin sont mentionnés par le directeur d'agence de la Darnaise) ; ses effets positifs en matière de régulation. Du point de vue du bailleur, il joue un rôle de pacification de l'espace résidentiel ; usages conformes plutôt qu'hétérodoxes (rodéos, trafics...) de l'espace public ; réappropriation des espaces par les habitants. C'est un dispositif

à promouvoir et à développer, qui ne comporte « que des avantages » (dit l'aménageur à la direction du patrimoine et du cadre de vie).

C'est ensuite un dispositif satisfaisant aux yeux de l'animatrice du centre social. Le jardin « participe à la création de lien social » selon elle, sous la forme d'échanges ponctuels, et joue un rôle de « revalorisation paysagère ». L'animatrice nous dit que le jardin a « une vocation d'embellissement dans un quartier où tout n'est pas toujours beau ».

Les jardiniers en ont enfin une vision très positive. C'est d'abord pour eux un espace-temps d'apprentissage, sans rapports hiérarchiques :

« C'est de la détente ; on apprend plein de choses, j'connais pas moi le jardin ; tout ça, les plantes qui poussent, voilà. »

« L'ambiance : c'est convivial. Y a pas de gens qui donnent des ordres, on est là pour apprendre, ça se passe bien. »

Il est aussi vu comme un lieu de détente, de ressourcement, et d'échange :

« On est tranquilles, on est bien, on discute de certaines choses ; on est à l'aise. Des fois on parle d'un problème, on essaye de voir ce qu'on peut faire : aider les autres et s'aider soi-même... »

« Ici c'est un jardin de bénévoles. Ici y a un équilibre, une harmonie, une bonne entente »

Enfin, le jardin partagé peut être présenté comme un espace de revalorisation de soi par le travail :

« J'ai réussi des choses et je suis content, je suis fier de ce que j'ai fait... j'ai ramené des plantes de la Drôme... et ça a bien marché... et quand on voit ça, on est motivé. »

Dans tous les cas, ce sont des bienfaits individuels qui sont mis en évidence, ainsi que l'intérêt d'interactions interpersonnelles avec d'autres jardiniers.

À la lumière de ces témoignages, le jardin partagé semble avoir des vertus susceptibles de régler les pro-

17. Vandenbroucke P., Canavese M., Dacheux Auzière B., Grenet M., Mouhot L., Berthier N., Melin G., Pouvesle C., Rémy É., Consalès J.-N., 2017, « Derrière l'utopie du jardin collectif, la complexité d'un projet social, technique et politique », *Géographie et cultures*, 103, pp. 19-37.

blèmes d'usage et de défaut de vie sociale, généralement pointés dans les quartiers estampillés Politique de la Ville. Mais jusqu'où un tel jardin permet-il de véritablement animer la vie sociale et de régler les problèmes d'usages déviants des espaces dans le quartier ? En formulant la question de manière provocatrice, on peut se demander s'il s'agit d'une « utopie réalisée » ? Plusieurs éléments amènent à nuancer ce premier regard. Les bailleurs en ont d'ailleurs partiellement conscience puisque c'est une initiative microlocalisée qui ne peut pas se mettre en œuvre dans tous les quartiers et de façon systématique puisqu'il faut qu'il y ait des partenaires qui prennent en charge et soutiennent cette action.

Le nombre de personnes concernées est par ailleurs assez limité. Le jour de l'observation, il n'y avait que neuf jardiniers présents et sur le site du passe-jardins, il n'y a véritablement que six membres actifs inscrits. En outre, la convivialité est assez circonscrite : les échanges avec les habitants des tours sont assez peu nombreux. Les jardiniers, lorsqu'ils parlent de leur expérience, soulignent surtout l'intérêt d'échanger entre jardiniers mais par contre ils soulignent le fait qu'ils ne croisent que peu les autres habitants des tours : « les gens ils s'intéressent pas, ils passent, on les appelle, venez, mais non, peut-être ils osent pas venir... », souligne une jardinière. Ainsi, malgré la proximité du jardin, les habitants des tours, semblent rester à distance des acteurs qui investissent ce jardin.

Le passage du statut d'habitant à celui de jardinier, ne va pas de soi. De fait, si tous les jardiniers sont des Minguettes, aucun ne réside à notre connaissance dans une des deux tours adjacentes au jardin. Ceux qui s'investissent sont aussi des personnes qui sont déjà engagées dans d'autres activités associatives ; ils sont aussi presque exclusivement des femmes, relativement âgées.

On peut enfin se demander, sous la forme de suppositions, s'il existe un possible conflit d'interprétation du

point de vue de ce jardin partagé entre les habitants, les jardiniers et ceux qui initient le jardin (le bailleur et les partenaires). Un des jardiniers a formulé de manière très euphémisée le fait que certaines femmes ont pu être critiquées par des habitants pour la décence de leurs tenues. Le jardin n'est pas réellement mixte (un seul homme), et il est probable que la manière dont le jardin est perçu fasse l'objet d'interprétations différentes. Il est possible que certains des habitants aient un registre de lecture qui n'est pas en conformité avec le registre de lecture basé sur des usages publics et des conceptions laïques de ces usages publics mises en œuvre par certains des habitants ou le centre social, qu'ils y opposent des conceptions plus religieuses qui les amènent à ne pas toujours voir d'un bon œil certaines pratiques dans ce jardin. Je le dis avec beaucoup de précautions, puisque je m'appuie sur le témoignage d'un jardinier et pour véritablement le voir, il faudrait avoir le point de vue des habitants et pas seulement des jardiniers et confronter les choses pour comprendre quelles sont les représentations diversifiées de ces jardins partagés.

Conclusion

Hélène Steinmetz



En conclusion, je tiens à souligner de nouveau que régulation et activation des liens sociaux ne sont pas nécessairement séparables dans les actions des bailleurs. Mais aussi qu'il est plus facile d'objectiver les effets sur le fait d'avoir une occupation positive de l'espace qui décourage les usages déviants que d'objectiver les effets sur la vie sociale du quartier et les relations entre habitants ou entre habitants et jardiniers. Je conclurai sur le fait que nous avons parlé des actions des bailleurs comme si elles se déployaient de la même manière dans tous les terrains de l'enquête, mais ce n'est pas le cas. Les variations territoriales et les conditions de possibilités de mise en œuvre de ces actions sont même un point saillant de l'enquête.

#2 Quelle participation citoyenne dans les quartiers populaires de ville-centre ? par Loïc Bonneval¹⁸

Cette présentation reprend la partie suivante du rapport de recherche : **Loïc Bonneval, Laurence Faure et Hélène Steinmetz**, « Deux quartiers populaires de ville-centre. Riquet et Grange Rouge », pp. 310-326.

Dans le débat public, on attribue souvent aux quartiers populaires un déficit de participation citoyenne, mesurée notamment par une abstention électorale plus importante qu'ailleurs mais aussi par la difficulté à mobiliser une partie des habitants dans les dispositifs de participation et de démocratie locale destinés à remédier à ce déficit, notamment dans le cadre de la Politique de la Ville. Certaines catégories sociales, comme les plus jeunes, les moins diplômés, les plus précaires, et plus largement les catégories populaires semblent ainsi à l'écart de différentes formes de participation citoyenne. Ce constat fait écho à la thèse du « cens caché » énoncée par Daniel Gaxie en 1978 et qui désigne l'auto-exclusion de catégories sociales qui se sentent moins légitimes à prendre part à la sphère publique et à exprimer leur avis. Dans cette présentation je vais essayer de montrer en quoi les données de l'enquête *Mon quartier, mes voisins* permettent d'étayer et d'enrichir ce constat dans les différents quartiers étudiés. De façon moins développée, je soulèverai aussi la question, qui semble moins traitée, du lien entre les

relations de voisinage ordinaires et la participation citoyenne. Je mettrai l'accent sur les deux quartiers populaires de ville-centre de l'enquête, Grange Rouge dans le 8^e arrondissement de Lyon et Riquet dans le 19^e arrondissement de Paris.

Ces deux quartiers sont perçus très différemment par les acteurs locaux, notamment par les bailleurs sociaux. À Riquet,

ceux-ci ont le sentiment d'un investissement important dans les associations de locataires et d'un fort dynamisme associatif soutenu par leurs actions, comme la mise en place d'une pépinière d'associations (la pépinière Mathis). Ce sont d'ailleurs ces retours des acteurs locaux qui nous ont incités à pousser plus loin la question de la participation citoyenne. Le quartier de Grange Rouge à l'inverse semble plus en retrait, caractérisé ni par des problématiques spécifiques ni par des investissements visibles des habitants dans la vie de quartier. Il se démarque en cela d'autres parties du 8^e arrondissement de Lyon, comme la cité Tony Garnier qui a connu une histoire assez riche de participation habitante. Pour mener l'analyse sur ces deux quartiers et les comparer aux autres de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, nous avons retenu une série d'indicateurs de la participation habitante à partir des questions figurant dans le questionnaire et en essayant d'en saisir les différentes facettes. Les variables retenues portent ainsi aussi bien sur des questions locales touchant aux enjeux du quartier qu'à des questions extra-locales (comme, par exemple, le vote à la présidentielle). Elles concernent également des dimensions formelles, instituées, comme les réunions de concertation, et des dimensions informelles, comme les conversations politiques. Nous avons donc retenu les indicateurs suivants : participation à des associations et à des associations de locataires, le fait d'avoir voté à la présidentielle de 2017, d'avoir des conversations liées à la politique et de participer à des réunions de concertation et à des consultations sur le quartier.

Avant d'entrer dans la présentation des résultats, il faut préciser que les deux quartiers sont très différents même s'ils présentent quelques similarités. Du côté des ressemblances, ce sont tous les deux des quartiers marqués par la prédominance de l'habitat social, qui coexiste tou-



18. Sociologue, chercheur au Centre Max-Weber de l'Université Lyon 2.

tefois avec des copropriétés, et par l'importance de l'immigration (environ la moitié de la population de chacun des deux quartiers étant composée d'immigrés et d'enfants d'immigrés). Tous deux sont des quartiers classés en Politique de la Ville. Ils présentent néanmoins des différences en termes de composition sociale et de trajectoire résidentielle. Riquet compte beaucoup plus de cadres que Grange Rouge (respectivement 31 % et 8 % de la population) tandis qu'à l'inverse les ouvriers y sont moins présents (respectivement 11 % et 30 %). Ces groupes sociaux se retrouvent dans les différents secteurs du logement, aussi bien dans le logement social que dans les copropriétés mais avec une répartition qui diffère dans les deux quartiers. De façon schématique, les copropriétés de Riquet sont plus exclusives socialement, les cadres y sont très présents et les catégories populaires y sont moins représentées. À Grange Rouge en revanche, la proportion de propriétaire ouvriers ou employés, souvent issus de l'immigration est plus importante dans les copropriétés. Les trajectoires résidentielles différencient aussi fortement les quartiers : Riquet apparaît comme un quartier d'ancrage dans la mesure où 43 % des habitants habitent le quartier depuis plus de vingt ans, contre seulement 27 % dans l'ensemble des contextes étudiés. Grange Rouge est proche de cette moyenne de 27 %. Par ailleurs, beaucoup d'habitants avaient leur précédent logement dans Paris intra-muros. Par contraste, Grange Rouge apparaît comme un quartier de passage, de transition, pour un nombre important de ménages, notamment parmi les locataires. 39 % des habitants sont installés dans ce quartier depuis moins de cinq ans (soit 5 points de plus que pour l'ensemble des quartiers) contre seulement 18 % à Riquet. Ils sont également nombreux à décrire leur logement comme un point de passage et à manifester le souhait de déménager dans les années à venir. Par ailleurs, beaucoup étaient auparavant extérieurs à l'agglomération lyonnaise et peuvent avoir un lien moins fort que les habitants de Riquet avec les autres quartiers de la ville-centre. Toutes ces différences influencent fortement la vie de voisinage qui est plus développée à Riquet qu'à Grange Rouge. Je ne rentre pas ici dans le détail faute de temps, mais l'ensemble des indicateurs (visites, relations de services, etc.) pointent dans la même direction et témoignent de l'intensité plus forte des relations de voisinage à Riquet relativement à Grange Rouge, mais aussi par rapport aux autres quartiers,

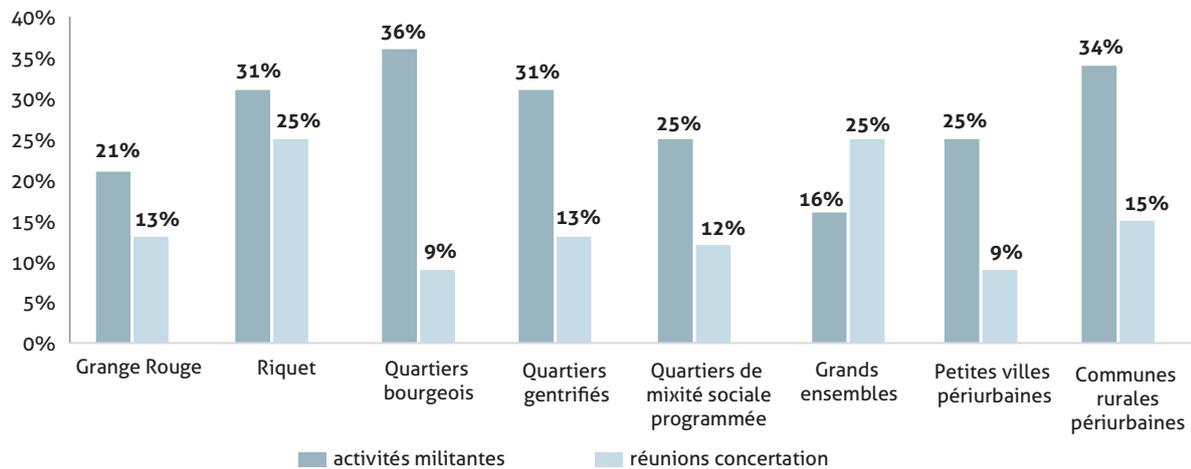


avec des visites et des échanges de service, plus nombreux que la moyenne dans l'immeuble, et proches de la moyenne dans le quartier. Il faut dire que les immeubles à Riquet sont de grandes tours qui favorisent peut-être aussi ces échanges à l'intérieur de l'immeuble. Grange Rouge, au bâti plus dispersé même s'il est composé de barres d'immeubles, est assez similaire aux quartiers de grands ensembles pour ce qui concerne le niveau des échanges entre voisins.

1. Les activités associatives et la participation aux réunions de concertation

Pour en venir à la participation citoyenne, on peut dans un premier temps situer ces deux quartiers par rapport aux autres en commençant par les activités associatives et la participation aux réunions de concertation (figure 1). Avec 31 % d'adhérents à des associations Riquet se situe parmi les niveaux les plus élevés, assez proche des quartiers où les relations de voisinage sont les plus nombreuses, notamment des quartiers gentrifiés. À Grange Rouge, la participation aux associations est plus faible (21%). Les écarts de participation aux réunions de concertation vont dans le même sens mais s'expliquent aussi par le fait que les projets de rénovation impliquent un grand nombre de ces réunions et, sans doute, un intérêt des habitants. On retrouve d'ailleurs une assez forte participation à ces réunions dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine. Or s'il y a des projets de rénovation à Riquet au moment de l'enquête, ce n'est pas le cas à Grange Rouge même : les projets de ce type se situent dans d'autres secteurs du 8^e arrondissement.

Figure 1 – Activités associatives et participation à des réunions de concertation selon le type de quartier



Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 572), données pondérées.

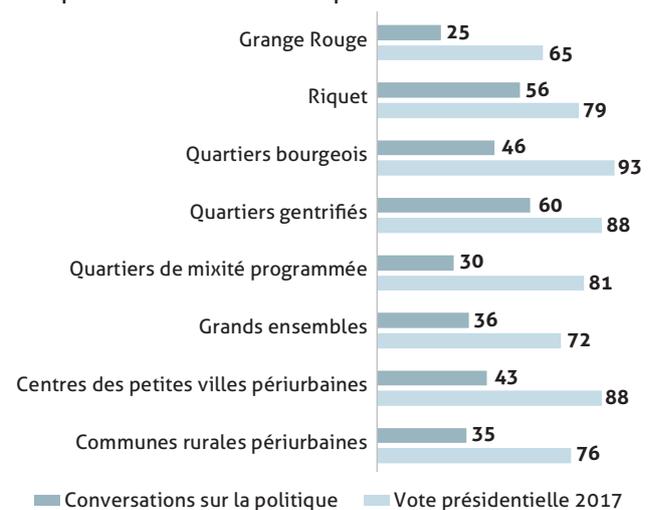
2. Le vote et les conversations sur la politique

On retrouve des constats comparables pour ce qui concerne les indicateurs associés à la sphère politique, le vote et les conversations sur la politique (figure 2). Là aussi, Riquet se distingue par des niveaux plus élevés qu'à Grange Rouge. Mais la caractéristique de Riquet est surtout l'importance des conversations sur la politique (plus fréquentes par exemple que dans les quartiers bourgeois et les communes rurales), alors que la proportion de personnes ayant voté aux dernières présidentielles est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des quartiers (79 % contre 81 %).

Les caractéristiques sociales et les trajectoires résidentielles des habitants se traduisent donc par des niveaux de participation citoyenne différents dans les deux quartiers. Au-delà de ces écarts, on peut également y observer des formes différenciées de participation citoyenne. À Riquet, la participation est certes plus forte mais elle est aussi inégalitaire et n'invalide pas l'idée de « cens caché ». En effet, l'investissement dans les associations de locataires, très actives dans le logement social, et dans les réunions de concertation, certes élevé, est surtout le fait des habitants installés depuis le plus longtemps, des cadres et professions intermédiaires, alors que employés et ouvriers y sont moins présents. Cela ne signifie pas

que la participation citoyenne de ces derniers soit totalement absente, mais elle s'exprime plus sur les registres informels, en particulier dans les conversations politiques qui ne sont pas fréquentes que parmi les cadres mais aussi au sein des catégories populaires : cadres et ouvriers parlent autant de politique à Riquet. À Grange Rouge on recense très peu d'habitants impliqués dans les associations de locataires, la participation citoyenne est plutôt portée par les propriétaires installés depuis plus longtemps

Figure 2 – Conversations politiques et vote à la présidentielle selon le quartier



Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 572), données pondérées.

que par les locataires. Néanmoins cette participation, quoique plus faible, apparaît aussi moins inégalitaire qu'à Riquet parce que les propriétaires sont plus souvent de milieu populaire. Ainsi les ouvriers votent plus à Grange Rouge qu'à Riquet (58% contre 47%) et les profils typiques de ceux qui participent aux réunions de concertation sont ceux de propriétaires, ouvriers, fréquemment immigrés ou enfants d'immigrés et masculins (alors que les femmes sont plus présentes dans les réunions de concertation à Riquet). En revanche, on ne retrouve pas le même intérêt pour la politique qu'à Riquet : à Grange Rouge, elles restent bien plus fréquentes chez les cadres (51% contre 21% pour les employés et ouvriers). Schématiquement, on observe à Riquet une forme d'autocensure de la part de catégories populaires pourtant intéressées par la politique et les enjeux locaux, et à Grange Rouge un éloignement plus marqué des différentes formes de participation citoyenne en partie compensé par un certain engagement dans les dispositifs de participation locale de petits propriétaires installés de longue date dans le quartier. Il paraît donc important de ne pas en rester au seul constat d'une désaffection pour la participation citoyenne et de voir qu'elle peut prendre des formes différenciées.

3. Relations de voisinage et participation citoyenne

Pour terminer, je souhaiterais soulever la question du lien entre les relations de voisinage et la participation citoyenne, notamment pour savoir si la première favorise la seconde ou si elles sont indépendantes. Le tableau 1 semble indiquer un lien entre les deux : 92 % de ceux qui participent aux réunions de concertation à Riquet

sont entrés chez un voisin de leur immeuble, mais seulement 59 % de ceux qui n'y ont pas participé. Le lien peut également être observé à Grange Rouge.

Ce tableau ne porte que sur les visites à l'échelle de l'immeuble mais un lien similaire existe pour les autres types de relations de voisinage. Les différentes formes de participation que nous avons retenues sont systématiquement associées à des relations de voisinage plus nombreuses, sauf pour les activités associatives pour lesquelles la corrélation est moins nette, peut-être parce qu'une partie d'entre elles se déroulent en dehors du quartier et sont indépendantes des relations de voisinage. Dans les deux quartiers, les personnes investies dans les réunions de concertation sont aussi deux fois plus nombreuses que les autres à participer à la fête des voisins. On pourrait penser qu'il y a là, non pas un lien entre ces deux registres de pratiques, mais l'effet d'une cause commune (c'est-à-dire l'idée que les cadres et professions intermédiaires voisent plus et participent plus). Cependant, le lien entre participation et relations de voisinage continue à être observé même si l'on ne considère que les catégories populaires (les ouvriers qui voisent plus tendent également à plus participer) ou que les jeunes (les moins de 45 ans qui voisent plus tendent également à plus participer). Cela semble donc confirmer que les deux sphères sont liées. Les données ne permettent pas de conclure sur le sens du lien de causalité (le voisinage favorise la participation ou la participation améliore les relations de voisinage) mais il est probable que les deux s'alimentent l'une l'autre. Je terminerai donc simplement en disant que ce lien entre voisinage et participation mériterait d'être plus approfondi, notamment à partir des données qualitatives et les entretiens qui permettraient de mieux cerner l'articulation entre ces pratiques.

Tableau 1 – Participation citoyenne et relations de voisinage

	Riquet		Grange Rouge	
	Entrer chez voisin(s) de l'immeuble	Recevoir voisin(s) de l'immeuble	Entrer chez voisin(s) de l'immeuble	Recevoir voisin(s) de l'immeuble
Participe aux réunions de concertation	92	88	84	74
Ne participe pas aux réunions de concertation	59	63	48	49

Champ : enquêtés de Grange Rouge et Riquet propriétaires et locataires (n = 372), données pondérées.



RÉACTION ET CONTREPOINT, PAR EMMANUELLE LENEL¹⁹

Je suis invitée à réagir dans une section qui porte sur des enjeux plus politiques et plus institutionnels des relations de voisinage. Cette section fait écho aux travaux que je mène depuis une dizaine d'années sur la sociabilité de proximité dans des quartiers populaires centraux à Bruxelles, fortement investis par les politiques de revitalisation urbaine et les politiques de logement, sous forme d'enquêtes ethnographiques.

Vous constatez, notamment à partir du cas du jardin de la passion, que les initiatives en faveur de la cohésion sociale menées par les bailleurs sociaux et leurs partenaires associatifs ont des effets limités. Je vais y revenir puisque, même si je constate aussi à Bruxelles des effets assez limités en termes de nombre de participants, de durabilité des relations induites par ces projets, je vais pour ma part insister sur le rôle du contexte résidentiel – le contexte matériel et le peuplement du quartier – et le rôle des spécificités du projet sur la nature des liens induits par ces projets.

1. Le potager collectif sur le site de la Société de logement Le Foyer Bruxellois



Mon contrepoint traitera d'un autre potager collectif, que j'ai moi-même étudié vers 2015, sur le site de la Société de logement Le Foyer Bruxellois. Construit dans les années 1960 et composé de cinq tours intégrées dans un quartier du centre historique de Bruxelles, l'ensemble étudié a connu des évolutions impor-

tantes, similaires à celles décrites dans les quartiers évoqués par Laurence Faure et Hélène Steinmetz. Le jardin collectif que j'ai étudié a été développé au même moment que le jardin de la passion (en 2010) avec des objectifs assez semblables liés à la requalification urbaine : le développement du lien social était au cœur du projet – un peu moins, il faut le souligner, la régulation des usages déviants.

Une première différence entre les deux études de cas est que l'initiateur est différent : sur le site du Foyer Bruxellois, le projet n'a pas été impulsé par la société de logement, mais par une association présente sur le site, dans le cadre d'un projet de cohésion sociale qui vise à installer des services sociaux communautaires au sein des sociétés de logement. Dans ce contexte, le premier objectif de l'association était de favoriser la cohabitation et la communication entre des locataires sociaux d'appartenances culturelles et générationnelles différentes, afin d'apaiser les tensions liées aux évolutions du peuplement des cinq tours. Le second objectif consistait à mieux intégrer les locataires sociaux à « la vie de la cité », c'est-à-dire à la vie du quartier plus large. En effet, les quartiers et rue environnant le site de la société de logement connaissent de grandes transformations : opérations de revitalisation urbaine, opérations publiques et privées sur le logement consistant notamment à créer du logement moyen dans un quartier populaire, à rénover d'anciens bâtiments industriels pour y accueillir des cohabitations de ménages privés plus aisés... Entourés de ces nouveaux projets de logement, le site social fait figure de bastion populaire dans un quartier en mutation, et c'est en ce sens que l'association entend participer à une meilleure intégration des locataires sociaux dans le quartier plus large.

Le potager collectif a été développé à l'arrière du site sur une ancienne friche industrielle, dans un petit recoin entre des grands pignons aveugles de gros bâtiments anciennement industriels et à l'arrière d'une

19. Sociologue, chercheuse au Cesir (Centre de recherches et d'interventions sociologiques) et au Casper (Centre d'anthropologie, sociologie, psychologie – études et recherches) de l'Université Saint-Louis, à Bruxelles.

tour. Cela le rend attractif pour toute une série de catégories différentes d'habitants.

Par rapport aux projets étudiés dans *Voisines*, ce projet a deux spécificités. D'une part, en visant une intégration des habitants dans le quartier, il passe par un recrutement plus large. D'autre part, c'est un projet avec une visée communautaire donc la démarche vise à ce que le projet soit un jour autoporté c'est-à-dire que l'association puisse se retirer et que les habitants soient autonomes dans la gestion du potager. Je vais montrer que ces spécificités ont des effets importants sur la nature des liens de voisinage induits par le projet.



2. Un lieu à plusieurs fonctions sociales où se côtoient des mondes sociaux éloignés

C'est d'abord un lieu où se côtoient des mondes sociaux très éloignés. Il y a à la fois des locataires sociaux et des habitants du reste du quartier qui ont un profil socio-économique très différent (classes moyennes à capital culturel élevé). Parce qu'agréable, abrité et calme dans un quartier dense et très minéral, le lieu attire non seulement des jardiniers mais aussi d'autres personnes qui viennent y passer du temps (lire un livre, s'asseoir aux tables de pique-nique, discuter entre adolescents, se rencontrer en soirée pour des femmes voilées d'âge mûr...). Ceux qui le fréquentent changent selon le moment de la journée.

« Je m'imagine à la campagne, on a besoin de ça en ville et pas seulement [en montrant les tours] ces cages à poules » (Maryam, 58 ans, sans emploi).

« Tu ne trouves pas que c'est relax ici ? Je ne viens pas assez, mais quand je suis ici je ne veux plus rentrer... je trouve ça formidable » (Leen, 53 ans, fonctionnaire).

« J'aime bien aller là. C'est chouette parce que tu t'assois là et c'est tout vert, tu as l'impression d'être dans... ton jardin » (Jacques, 29 ans, musicien).

On peut donc dire que le lieu joue plusieurs fonctions sociales : de repos, de rencontre, mais aussi de « secondarité », selon le terme de Jean Remy, puisqu'il accueille des pratiques plus relâchées de petits groupes avec des interactions plus intimes. C'est donc un espace de contacts et d'ouvertures dans le quartier, qui permet à plusieurs composantes du quartier de se côtoyer et de faire des choses ensemble.

Cela permet à certains d'appivoiser l'altérité dans le quartier, notamment pour les classes moyennes (souvent à capital culturel) qui déclarent que depuis qu'ils participent à la vie du potager, ils donnent à la foule habitant dans les tours, « un visage ». Ils ont réussi à nouer des liens plus personnalisés à travers cet espace et les activités qu'ils y mènent.

« [...] j'ai rencontré de gens des habitations sociales que je n'aurais sans doute pas rencontrés. Avec cette expérience, j'ai fait la connaissance de pas mal de gens dans le quartier [...]. Enfin bon, c'est vraiment très mélangé et c'est chouette le fait d'avoir ça. Finalement, il y a des connexions qui se font avec des avantages et des inconvénients parce que quand on vit des choses ensemble... En même temps il y a des choses qui se passent et je trouve ça bien, c'est pas nécessairement tout le temps idyllique mais c'est mieux que l'indifférence et l'anonymat » (Jean, 56 ans, graphiste et artiste).

Les usagers du potager partagent un intérêt commun et ont des sujets de conversation qui leur permettent de s'approprier. Ils ne sont pas à la base de liens forts dans le quartier, mais cela permet de transformer des « liens invisibles » comme les nommait Maxime Felder en liens faibles ou en relations de voisinage cordiales.

3. Un espace de traduction culturelle

En tant que projet de jardinage communautaire, il implique une dimension de gestion : les questions pratiques et matérielles qui en découlent (clôturer ou pas, faire des bacs individuels ou collectifs par exemple) impliquent que la rencontre de l'altérité se fait au travers des pratiques. Ces questions pratiques confrontent les uns et les autres à des codes culturels, à différentes lectures sociales de la propriété et du commun. Cela en fait un espace de traduction culturelle dans le quartier.

Par conséquent, si les effets sont limités en terme de participants, ils sont importants du point de vue symbolique pour la vie de voisinage puisque c'est l'image du site social qui s'en trouve transformée et des liens interpersonnels qui se nouent avec les autres habitants du quartier.



4. Des registres d'actions entremêlés

Ce projet constitue aussi un contrepoint aux travaux présentés précédemment dans la mesure où la distinction entre le registre d'action qui consiste à stimuler les relations de voisinage et celui qui consiste à faire participer à la vie sociale et politique ne s'y retrouve pas. Les travaux présentés ont signalé les frontières floues entre ces registres dans les pratiques des bailleurs en France, mais ont montré qu'ils structurent néanmoins leur discours. Dans le discours des acteurs de logements collectifs à vocation sociale à Bruxelles, qu'ils soient institutionnels ou issus du milieu associatif, ces deux registres sont entremêlés, voire non distingués : beaucoup considèrent que dès lors qu'il y a plus de relations de voisinage, il y a plus facilement de la participation à la vie locale.

Je vais en dire quelques mots, après avoir présenté le contexte. À Bruxelles, les quartiers pour lesquels il y a une forte demande de logement social sont des quartiers centraux, très fortement touchés par la crise du logement. Le parc locatif social ne représente que 7 % du parc de logements à Bruxelles – il y a donc peu de logement social à Bruxelles. Dans ce contexte, avec des plans de constructions publiques qui n'avancent pas comme ils

le devraient, les pouvoirs publics soutiennent des initiatives qui viennent du monde associatif et qui portent sur des modèles alternatifs (tels que le *Community Land Trust* de Bruxelles ou des projets dits d'habitats solidaires). Dans ces projets, la question de l'intégration sociale et celle de la participation sont souvent entremêlées dès le démarrage du projet qui comporte généralement une forte dimension participative.

Dans le cas du *Community Land Trust*, un projet qui vise à permettre l'accès à la propriété pour des ménages ayant des profils de locataires sociaux, l'accès à la propriété et la gestion collective de la copropriété sont considérés comme étant à la fois des vecteurs d'intégration sociale (par la sociabilité



et la solidarité de voisinage notamment) et d'émancipation (par l'accès à de bonnes conditions de logement, condition première de l'insertion sociale). Ses initiateurs conçoivent leur rôle dans la création de collectifs d'habitants de deux manières : d'une part en impulsant des dynamiques participatives dès la conception du projet et, d'autre part, en créant des espaces supposés accueillir la vie collective et soutenir les initiatives des habitants (salles communes et espaces extérieurs tels que des coursives et des jardins).

Comme vous l'avez souligné dans le rapport, la mise à disposition d'espaces est une condition pour qu'il y ait des activités collectives mais c'est une condition insuffisante. Les acteurs constatent eux-mêmes que ces espaces communs sont régulièrement délaissés, sous-utilisés ou seulement utilisés par certains habitants pour des usages privés (comme recevoir des proches). L'existence de ces espaces n'implique donc pas mécaniquement des projets communs. Ce qui soulève la question du soutien et de l'accompagnement des initiatives des habitants pour qu'elles se pérennisent, mais il y a différentes manières d'envisager cet accompagnement.

On peut envisager l'accompagnement comme un temps transitoire, le temps entre le projet de départ et l'autonomisation du projet. C'est ce que vous mettez en avant dans le rapport et ce que décrivent les acteurs que vous avez rencontrés. Mais on peut aussi envisager de partir des attentes des habitants, qui ne sont pas forcément d'avoir des projets en commun et d'avoir

des liens forts au sein de leur immeuble. Pour une partie importante des habitants, avoir des relations de voisinage cordiales à l'intérieur de ces projets d'habitat collectif et entretenir des relations affinitaires avec certains voisins seraient déjà une réussite. Il me semble ici que la question de l'accompagnement doit donc se penser par rapport aux attentes des habitants auxquelles il faudrait peut-être donner plus de place.

5. Ancrage et participation citoyenne

La recherche *Voisinages* montre aussi le lien entre l'ancrage dans le quartier et la participation citoyenne. Dans les quartiers en revitalisation urbaine que j'ai étudiés, on retrouve également ce lien : les propriétaires sont les plus mobilisés. Mais les différentes manières d'être ancré questionnent aussi les manières de se mobiliser. J'y distingue deux types d'ancrage : celui des anciens propriétaires, d'une part, et celui des nouveaux propriétaires de profils socioculturels différents, d'autre part. Ces derniers sont présents depuis peu mais ont un ancrage lié à la sociabilité de leur immeuble socialement plus homogène que le reste du quartier et ont une projection dans l'avenir (avec l'idée d'être là pour rester). Ces deux manières différentes d'être ancré ont des implications sur les objets de mobilisation citoyenne. Par exemple dans le quartier Heyvaert à Bruxelles, il y a une alliance entre ces deux profils, mais à l'intérieur de l'alliance, des intérêts et des objets de mobilisation divergents peuvent être distingués. Je n'ai malheureusement plus le temps de développer ce point.

Pour conclure, je souhaite revenir sur l'évolution du métier de bailleur social que vous mettez en évidence. Comme vous l'indiquez dans le rapport, il y a une préoccupation actuelle chez les bailleurs pour l'habiter et pas seulement pour le logement. Elle s'accompagne d'une série d'actions qui vise à améliorer les manières d'habiter dans le quartier. Cette préoccupation est au cœur des projets associatifs qui se développent à Bruxelles où le logement social collectif est pensé dans cette idée que l'habitat doit être un lieu de ressources – sociales, matérielles, psychiques – pour les publics concernés.



TABLE RONDE

La table ronde réunit :

Jean-Jacques Bartoli, directeur de la cohésion sociale chez Alliade Habitat,

Anne Charpy, fondatrice et présidente de Voisin Malin,

Bénédicte Madelin, cofondatrice du collectif Pas sans nous,

Jean-Paul Paisant, responsable du développement social urbain au sein du Groupe Valophis,

ainsi que les chercheurs ayant présenté lors de cette session (Laurence Faure, Hélène Steinmetz, Loïc Bonneval et Emmanuelle Lenel).

Sont également intervenues et intervenus, dans la salle, Victor Pescheux, responsable du service Aménagement Urbain, ANRU et développement durable (Ville de Mainvilliers), Dominique Basset, chargée de mission vie résidentielle (Caen la mer Habitat), Emmanuelle Goïty, sociologue-urbaniste à l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, Camille Arnodin, consultante indépendante, responsable d'une série d'enquêtes sur la solidarité et la convivialité de proximité et Luc Voiturier, chargé de projet pour ABC Hlm (association interbailleurs du département du Rhône).

1. Les rôles respectifs des organismes Hlm et des associations

Un premier ensemble d'échanges a concerné les contours des rôles et missions des bailleurs et associations au sein des quartiers. **Jean-Paul Paisant** et **Jean-Jacques Bartoli** ont indiqué la pluralité des domaines d'actions des bailleurs sociaux, bien au-delà de la gestion patrimoniale :

Jean-Paul Paisant : « Le métier de bailleur a énormément évolué ; cela fait longtemps que l'on est conscient que notre métier n'est pas seulement d'attribuer des logements, de les gérer et d'en construire et qu'on est des acteurs importants de la vie des quartiers. On est sans arrêt sollicité sur de nouvelles thématiques. Pour vous donner un exemple, on travaille en ce moment avec les affaires culturelles. Les Drac [Directions régionales des affaires cul-



turelles] nous considèrent comme des acteurs de la culture dans les territoires. On pourrait parler de l'insertion : on est un acteur majeur de l'insertion. On est par exemple avec les régies de quartier depuis leur création. Et la concertation, elle est certes obligatoire, mais on va bien au-delà des demandes réglementaires dans certains cas. Les organismes Hlm ont une acception large de leurs missions. »

Jean-Jacques Bartoli : « On est conduit – et c'est une bonne chose – à gérer les difficultés du bâti et les difficultés de nos locataires, qui nous amènent à largement dépasser notre métier de base. La gestion locative et la gestion patrimoniale n'est qu'un des aspects de nos métiers aujourd'hui. On a été obligé de déborder au fur et à mesure que les problématiques nous ont rattrapés. Comme je dis souvent, il faut toujours qu'on ait une longueur d'avance sur les quartiers, sinon ils nous rattrapent. L'ensemble des institutions nous demandent d'aller plus loin. »

Pour **Jean-Jacques Bartoli**, l'action des bailleurs doit en priorité concerner son métier de base. Mais il doit aussi, en lien avec les associations, contribuer à améliorer l'image des quartiers de grands ensembles. Il évoque



une «révélation» suite à un projet de film (« Dans mon Hall ») initié par la Confédération syndicale des familles (CSF), réalisé par un jeune réalisateur avec les habitants d'un quartier et il appelle à des projets pouvant «ré-enchanter les quartiers Politique de la Ville» :

Jean-Jacques Bartoli : « Pendant toute une soirée [la projection du film dans le centre social], les locataires nous ont seulement parlé du plaisir d'avoir tourné, du plaisir d'avoir été acteur et ils ne nous ont pas du tout parlé des voitures épaves qui traînaient, des rodéos et des autres problèmes du quartier. Ce désir, on doit être en capacité de le capter et de le prendre. C'est aussi notre rôle de bailleur d'être à l'écoute de ces demandes des habitants. Parce que souvent, on travaille seulement sur les difficultés qu'ils rencontrent et sur les peurs. Mais une fois que les peurs sont réglées, les locataires rentrent chez eux. Et là, en l'occurrence, on était vraiment sur du désir. [...] La question ensuite est d'entretenir ce désir dans le temps avec des collectifs d'habitants, pour qu'il perdure. On a réussi à ré-enchanter les quartiers gentrifiés – la Croix-Rousse qui était un quartier populaire qui n'attirait plus a été ré-enchanté – essayons de ré-enchanter les quartiers Politique de la Ville ! »

D'un autre côté, les deux représentantes d'associations, **Anne Charpy** et **Bénédicte Madelin** se sont montrées plus réservées sur le rôle des bailleurs sociaux, pour plusieurs raisons. Pour Anne Charpy, ces investissements en dehors du « cœur de métier » « jette[raient] un voile de pudeur » sur les missions premières que les bailleurs sociaux peinent à remplir :

Anne Charpy : « Je suis étonnée quand les bailleurs se mettent à faire des actions, à la demande des villes avec l'exonération de TFPB [taxe foncière sur les propriétés bâties] sur la santé, l'éducation, la culture... Parfois, les bailleurs se mobilisent sur des sujets qui ne sont pas leur cœur de métier et ça jette un peu un voile de pudeur sur un cœur de métier qui a du mal à être bien réalisé. On a vu des situations où certains bailleurs n'avaient plus de gardiens, ou un gardien désespéré, peu soutenu ou pas à la hauteur et où la question de savoir comment les gens vivent dans leur cage d'escalier, comment on répond à leurs réclamations, comment on est à l'écoute, comment on met des interlocuteurs quand ils ont des difficultés de paiement de loyer ou autres, tout ça – les attentes des habitants par rapport à leur bailleur – n'étaient pas comblées. Mais où en revanche, sur d'autres sujets, certes importants, qui pourraient être mis en place par la ville ou des associations, ils sont investis. »



Elle est rejointe par **Bénédicte Madelin** qui note que parallèlement à l'investissement des bailleurs sur de nouveaux sujets, le métier de gardien, qui, pour les habitants, était « central et essentiel », disparaît.



Pourtant, l'opposition entre les bailleurs et les associations sur les rôles respectifs des uns et des autres n'est pas totale et des points de convergence sont à noter.

Jean-Jacques Bartoli revient lui aussi sur l'importance du gardien qui est « celui qui connaît le mieux son immeuble et ses habitants ». Il regrette les choix faits à une époque de mettre des « contrats

de multi-services » pour répondre aux petits besoins des habitants alors que des solutions plus locales (recyclerie, régie de quartier, compagnon-bâisseur, etc.) devraient être privilégiées car elles apportent à la fois du service et du lien. Il indique qu'aujourd'hui, Alliade Habitat a fait le choix de mettre des agents de développement locaux sur les quartiers Politique de la Ville (30 % du patrimoine du bailleur) pour développer le partenariat de projet avec les habitants et les acteurs locaux. La manière dont l'action du personnel de proximité est soutenue constitue un défi particulièrement important. **Anne Charpy** souligne l'importance que les actions soient pensées et inscrites dans la durée, et donc que le personnel de proximité soit stable. Il est important qu'il soit reconnu, investi afin d'être en capacité de mobiliser les ressources internes à l'organisme en fonction des questions qui se posent (impayés, punaises de lit). Les services du bailleur peuvent également s'appuyer sur le service de proximité (gardien, agent du DSU) pour nouer des relations plus positives, de confiance, avec les habitants et « permettre, en parlant, d'éviter des situations de blocage. »

Par ailleurs, les uns et les autres s'accordent sur l'importance des difficultés sociales qui dépassent l'action des bailleurs et qui ne pourraient être compensées par aucune des actions évoquées. En effet, **Bénédicte**

Madelin insiste fortement sur la dématérialisation des services publics (qu'elle nomme « déshumanisation » du service public) et ses effets néfastes (« La CAF, la Poste, c'était des guichets d'accès à des droits pour certains mais aussi des espaces sociaux. ») quand **Jean-Paul Paisant** rappelle l'ampleur des enjeux qui les dépassent : « Les Hlm ne peuvent pas répondre tout seuls à des enjeux majeurs qui sont le chômage de masse, la raréfaction des services publics, le manque de qualification des jeunes, la paupérisation des locataires du parc Hlm, etc. ».

Pour finir, comme l'ont rappelé Hélène Steinmetz et Laurence Faure, les bailleurs sont rarement porteurs des actions menées : ils financent, cofinancent, appuient le montage de projets qui sont ensuite conduits par des structures associatives, des prestataires ou des habitants eux-mêmes. Or, c'est bien ce qu'appellent de leurs vœux **Bénédicte Madelin** et **Anne Charpy** qui considèrent que, si ce n'est pas aux bailleurs de porter des projets, ils peuvent les accompagner, en apportant des moyens financiers.

2. D'où viennent les besoins ?

Le débat a également concerné les manières d'identifier les besoins des habitants. **Bénédicte Madelin** rappelle que, depuis 2011, la Fédération des centres sociaux publie chaque année un rapport « Paroles d'habitants des quartiers populaires » qui est passionnant. Pour elle, il faut à la fois écouter la parole des habitants (qui sont les « experts du quotidien ») et éviter une injonction à se mobiliser dans les réunions. Elle note que dans tous les quartiers, rares sont les habitants intéressés à partici-



20. Un abattement de 30 % de la taxe foncière est accordée dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, sur justification d'un plan d'actions.

per à de tels rassemblements, mais que ce sont les habitants de quartiers populaires que l'on stigmatise pour leur faible participation ; elle note également que cette injonction est asymétrique, le bailleur n'étant pas enjoint de répondre aux sollicitations de ses locataires.

Pour **Anne Charpy**, dès lors qu'on les interroge sur leurs aspirations en prenant soin d'aller à leur rencontre (porte-à-porte, sortie d'école, etc.) les habitants répondent favorablement. Par contre, il arrive que des projets soient déconnectés par rapport aux besoins :



Anne Charpy : « Il arrive qu'il y ait des projets qui tombent du ciel et ne correspondent pas aux besoins des habitants. Je me souviens d'un quartier où la Ville – ce n'était pas le bailleur – avait installé des stations d'Autolib' et les habitants n'utilisaient pas les Autolib', alors que la Ville pensait que c'était merveilleux de pouvoir disposer d'une auto peu chère sans avoir à la garer chez soi. Et les habitants, quand on les a interrogés, souhaitaient avoir leur voiture, disaient ne pas savoir qui avait utilisé la voiture avant eux, avait besoin de faire des circuits dans toute l'Île-de-France. [...] Souvent, on plaque des représentations par rapport à des besoins qui ne sont pas forcément ceux des habitants. »

Jean-Paul Paisant répond qu'un tel projet, qui par ailleurs ne venait pas des bailleurs sociaux, est exactement ce qu'ils cherchent à éviter. « Il est essentiel de partir des besoins des habitants en se méfiant des effets de mode. Le développement social urbain donne une large part au diagnostic ». L'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)²⁰, qui est un des outils dont les organismes Hlm disposent pour financer un certain nombre d'actions dans les quartiers en Politique de la Ville repose sur l'élaboration d'un plan d'actions qui nécessite une écoute et une réflexion sur les besoins des habitants avec la Ville, le conseil citoyen et les

amicales lorsqu'elles sont présentes. Ce mode de fonctionnement doit permettre d'éviter « des projets calqués qui relèveraient de la communication » :

Jean-Paul Paisant : « On est dans un contexte financier où on n'a pas les moyens de se payer des actions qui atterrirent d'en haut et qui ne seraient pas en adéquation avec les besoins et les attentes. Mais les attentes des habitants ne sont pas que sur le volet technique ou sur le bail. Quand on organise des ateliers de prévention avec les personnes âgées et que c'est leur seule opportunité de l'année de sortir de chez eux... Il n'y a que nous qui sommes là. Et ça rend service à tout le monde, la Ville n'intervient pas forcément dans nos quartiers et les habitants n'ont pas toujours l'occasion d'en sortir facilement. Il faut apporter des services sur place et c'est ce qu'on essaie de faire. »

Dominique Basset (Caen la mer Habitat), dont la mission est d'améliorer le cadre de vie des habitants avec et par les habitants, prolonge ces réflexions en insistant sur l'importance d'à la fois « aller au-devant » et de « travailler à partir des attentes ». Elle partage des expériences positives sur des parterres ou jardins partagés, du compostage collectif, des questions de propreté, en insistant sur le rôle d'accompagnement du bailleur.

3. La diversité des quartiers et des contextes

Différents points de discussion ont rappelé la diversité des quartiers et des contextes. Il a tout d'abord été rappelé que l'abattement de TFPB ne concernant que les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, les actions fortes des bailleurs tendent à s'y limiter. Il n'y a ainsi pas (ou peu) d'actions dans les quartiers de mixité sociale programmée, alors que la recherche montre qu'il pourrait y avoir des besoins (cf. intervention « Voisiner en contexte de mixité sociale » présentée lors de la séquence 4) et qu'une intervention d'Emmanuelle Goïty (A'urba) est venue rappeler que ces quartiers peuvent aussi être des espaces de conflits, voire de stigmatisation des locataires de logement social.

Les différences entre bailleurs et entre sites gérés par chaque bailleur ont également été soulignées. L'expression « culture de chaque bailleur » est à relever.

Jean-Jacques Bartoli a également appelé à une plus forte coordination entre bailleurs intervenant dans les mêmes quartiers.

Enfin, la diversité des modes d'intervention de l'action publique a été évoquée à travers la question de la rénovation urbaine. Bénédicte Madelin a souhaité rappeler les effets de la rénovation urbaine, qui est venue ébranler les solidarités et détruire les relations de voi-

sinage, au nom du projet de faire des villes ordinaires de mixité sociale. Elle pointe la violence des modes de communication qui informent les habitants par courrier des décisions de démolition de leur immeuble. Elle signale la mobilisation de collectifs d'habitants contre les démolitions. Elle souhaite que face à ce type de projets, les habitants se voient donner les moyens en expertise pour concevoir un projet alternatif, « ne serait-ce qu'1 % du budget consacré au projet de rénovation urbaine ». Jean-Paul Paisant indique que les actions de l'État peuvent être plus « violentes » au sein des quartiers de grands ensembles que dans les autres espaces (« on ne va pas démolir un quartier de centre-ville ! »), mais il tient à rappeler que ce n'est pas du ressort du bailleur.

4. Les jardins partagés

Du fait des études de cas présentés par les chercheurs, plusieurs questions et interventions ont finalement concerné les jardins partagés.

C'est d'abord leur rôle sur la mixité genrée des espaces qui a été questionné par Victor Pescheux (Ville de Mainvilliers) : peut-on considérer qu'ils contribuent à rééquilibrer la trop forte présence des hommes dans l'espace public ? À cette question, Emmanuelle Lenel indique que sur le lieu du jardin partagé bruxellois qu'elle a étudié il y a une certaine mixité parmi les jardiniers. Mais parmi les

occupants qui ne sont pas des jardiniers, il y a des groupes de jeunes hommes en journée et des groupes de femmes d'âge mûr qui, les belles soirées d'été, viennent se retrouver. Une certaine mixité existe, mais avec une ségrégation temporelle dans les usages, conclut-elle. Laurence Faure rappelle ensuite qu'au sein du jardin partagé étudié aux Minguettes, il y a surtout des femmes et seulement un homme au sein des jardiniers. Xavier Deloche, directeur du développement partenarial et de la relation clients à Lyon Métropole Habitat, un organisme





Hlm interrogé, leur avait cependant parlé de jardins partagés où deux espaces différents étaient occupés, d'un côté par les hommes, de l'autre par les femmes. **Jean-Paul Paisant**, qui anime un réseau de 26 jardins collectifs, indique quant à lui ne pas avoir remarqué un usage genré des jardins.

Au-delà de la question du genre, le jardin a aussi été décrit comme un des rares supports où s'observe une mixité des générations et des origines, et où la diversité des origines est valorisée, en lien avec les découvertes culinaires qu'elle permet. D'autres avantages des jardins partagés déjà évoqués dans la présentation ont été rappelés : à l'instar des autres actions de développement social urbain, ils permettent de « ramener des habitants vers la chose publique », ils ont pu constituer des espaces d'ambiance conviviaux, contribuer à l'embellissement et améliorer la qualité de vie dans certains contextes très dégradés, marqués par la malpropreté, la délinquance ou encore l'isolement.

Conclusion

Hélène Peskine²¹

Je remercie Dominique Belargent et l'Union sociale pour l'habitat (USH) pour l'organisation de cet événement ainsi que l'équipe de recherche pour cette invitation et

les présentations de la journée. J'ai parcouru avec intérêt le résumé de cette enquête passionnante. Nous sommes face à une recherche de grande ampleur : ce sont des résultats concrets, diversifiés et riches dans leur complexité.

On avait au début du programme de recherche des inquiétudes sur les échantillons de terrain et, au final, je dois dire que le choix des terrains plus ou moins éloignés des cœurs des agglomérations et avec des sociologies différentes s'est révélé probant et passionnant. La recherche apporte notamment un éclairage intéressant sur la mixité sociale programmée, à travers l'étude de deux quartiers neufs issus notamment des principes de la loi de solidarité et renouvellement urbain (SRU).

C'est une recherche de grande ampleur et ce n'est pas si courant. Plus de 2 000 enquêtés, plus de 200 entretiens individuels. C'est aussi une recherche cumulative qui actualise les connaissances en comparant notamment avec 1983. La comparaison est d'ailleurs particulièrement intéressante puisqu'on voit une grande stabilité des tendances depuis très longtemps, et c'est un résultat fort que de le montrer. Alors qu'on se pose des questions de mixité programmée et qu'on souhaite introduire de manière artificielle des relations de voisinage, on voit finalement que, sur le temps long, on a assez peu d'évolution des modalités de voisinage. Cela dit aussi quelque chose de la manière dont les politiques publiques trouvent ou pas leur cible. La mixité sociale, c'est bien d'en parler mais ce n'est pas si évident de la faire. On observe d'ailleurs que ce n'est pas forcément un souhait des habitants ou des voisins – ça se voit dans l'enquête, notamment dans ces quartiers de mixité programmée – et que ce n'est pas toujours une chose facile, si on pense qu'elle est utile.

Un autre grand intérêt des résultats est de montrer que le niveau de densité et de proximité physique et spatiale a un impact, et on le voit avec le relativement faible enjeu des relations de voisinage dans l'habitat pavillonnaire. On voit comment le niveau de densité urbaine

21. Secrétaire permanente du Puca.

produit des relations, et évidemment aussi des conflits, qui ne sont d'ailleurs pas forcément dénués d'efficacité dans les relations de voisinage. L'enquête montre ces différentes réalités sans les écraser. Ces différenciations, dont on parle beaucoup dans les politiques urbaines, sont bien montrées, et c'est une autre manière de rappeler la diversité mais aussi la nécessaire adaptation aux territoires, aux populations et à l'histoire des lieux.

Tout à l'heure, Emmanuelle Lenel nous parlait d'améliorer l'habiter. Cette notion résonne avec beaucoup de travaux actuels, au ministère de la Transition écologique et en charge du logement, mais aussi au sein de collectives locales et auprès des professionnels de la ville. Je trouve que l'on parle à la fois des métiers et aux métiers liés à l'habitat et des enjeux liés à l'habiter. Il faut articuler les métiers liés aux bailleurs ou aux syndicats, d'une part, et les enjeux de modes de vie et les aspirations des habitants, d'autre part. Cette articulation permanente entre le citoyen et l'institution, la ville et l'habitant, est éclairée grâce à l'enquête. Parfois, c'est aussi là que se situe le conflit, entre ces milieux institutionnels un peu froids et les habitants dans leur vie quotidienne.



Ce que donne aussi à voir l'enquête c'est qu'outre ces relations institutions/habitants, il y a aussi des relations habitants/habitants, qui sont aussi des leviers à mobiliser. Les communautés d'habitants, quand on les décrit dans les relations de voisinage, sont particulièrement importantes à comprendre à des fins d'engagements collectifs, notamment pour les enjeux environnementaux ou encore pour le lien social ou le vivre-ensemble.

Le deuxième point qui me semble intéressant à évoquer a trait à la conception de l'espace de l'habiter. Il y a une quinzaine d'années, le Puca avait mis en place un programme Voisins – Voisines qui concernait la capacité à

transformer les quartiers pavillonnaires. Il y avait déjà cette idée de créer du collectif à partir de l'individuel. Et pour répondre aux enjeux des constructions futures (zéro artificialisation nette des sols, etc.), on pourra se nourrir de cette enquête sur les relations de voisinage. Justement, là où elles sont faibles en termes de lien social, c'est peut-être dans la transformation de ces quartiers que l'on arrivera à favoriser du collectif par une meilleure appréhension de ce qui se joue dans les relations de voisinage au sein des tissus pavillonnaires. Dans le même ordre d'idées, on vient d'engager avec les ministères du Logement et de la Culture un programme d'expérimentation sur la qualité du logement de demain. On observe que tout ne se joue pas dans la performance thermique et le nombre de mètres carrés des logements, mais aussi dans la capacité à créer des communautés de vie qui puissent fonctionner.

Mon troisième point concerne les enjeux de la ville numérique et la question de la déshumanisation de certains services publics dans certains quartiers (qui se sont mécanisés, robotisés). Il y a aussi une tendance assez forte à mettre du numérique partout dans les logements, notamment dans les modes de commercialisation des logements. On appelle cette tendance le « logement choisi », mais d'une certaine manière, on voit que l'on va aussi vers le voisin choisi. On observe avec l'enquête que même quand on fait des quartiers mixtes, on choisit ses voisins (puisque l'on ne côtoie que les habitants de la partie logement social de l'opération, et peu ceux de la partie privée). C'est aussi une manière pour les gens qui sont pourvoyeurs de solutions numériques de mieux comprendre à quoi peuvent servir ces solutions et à quoi elles ne servent pas.

Le dernier point débattu cet après-midi est cette question plus large des sociabilités et de leurs différences générationnelles. L'enquête montre que la génération qui a

des enfants en âge d'être à l'école a des relations de voisinage plus intenses alors que les personnes plus jeunes ou plus âgées sont plus seules et isolées. S'il faut des actions pour améliorer les relations de voisinage, cette question des générations cible les plus isolées semble se dessiner comme un enjeu particulier. On a vu dans le temps du Covid et du confinement que se sont révélés des besoins de solidarité qui ne se voient pas forcément dans la vie quotidienne ordinaire, hors confinement.

Ces travaux de recherche sont passionnants et ils s'inscrivent bien dans un lien entre acteurs et chercheurs pour lequel le Puca est souvent mobilisé, notamment à travers la construction d'outils et de traduction des résultats des enquêtes vers les acteurs – on l'a vu aujourd'hui avec les organismes Hlm mais ce serait aussi intéressant de diffuser ces résultats auprès des promoteurs. On a besoin de bien comprendre à qui on s'adresse quand on s'adresse à une communauté de voisins, quand on transforme l'existant – ce qui va être un des grands enjeux de l'aménagement de la ville

dans les vingt prochaines années – mais aussi quand on crée un nouveau quartier.

Pour conclure, on est ici à Aubervilliers, et il se joue ici des enjeux de cohabitation à une échelle encore plus large de la ville. À Saint-Denis, se construit une piscine olympique sur d'anciens bien communs du quartier que sont des jardins ouvriers, ce qui conduit à une contradiction entre des objectifs étatiques différents : d'un côté, un projet d'accueil olympique qui se veut écologique et inclusif et, de l'autre, une décision qui vient remettre en question des espaces qui avaient cette vocation de faire du commun. Voilà pourquoi je pense que donner à voir ces collectifs d'habitants est aussi donner à voir des collectifs que l'on ne se représente pas forcément comme des partenaires lorsque l'on est du côté institutionnel alors que c'est impossible de les ignorer.

J'espère que l'enquête aura une longue vie de diffusion parmi les milieux professionnels.



séquence 3

Rôle(s) des relations de voisinage dans l'intégration sociale



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PAR L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

#1 Quartier, ville et société : des sphères d'intégration qui se cumulent, par Joanie Cayouette-Remblière²² et Éric Charmes²³

Cette présentation reprend la partie suivante du rapport de recherche : **Joanie Cayouette-Remblière et Éric Charmes**, « La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale », pp. 547-616.

Joanie Cayouette-Remblière

Dans les présentations d'hier, ont été discutées les inégalités de participation au voisinage, sans prise en compte de ce qui se passe à l'extérieur du quartier. Dans cette présentation, Éric Charmes et moi-même allons interroger la manière dont l'intégration à l'espace local se combine à l'intégration dans d'autres lieux (la ville ou plus globalement la société), ce que l'on appelle l'intégration extra-locale. Nous allons ici discuter une hypothèse qui structure la littérature française et anglo-saxonne : l'idée d'une compensation entre les scènes. Au plus de liens sociaux entretenus et d'activités pratiquées dans le quartier, au moins de relations et d'activités dans d'autres sphères, la ville ou d'autres espaces. Cette hypothèse de la compensation entre les scènes est régulièrement étayée par deux mécanismes qui semblent logiquement jouer dans le sens d'une compensation. Il y a d'abord l'idée que chaque individu dispose d'un temps limité dans sa vie quotidienne et que plus il investit des activités et des relations dans son espace de résidence, moins il aura de temps pour en investir ailleurs, donc il y a compensation. Il y a ensuite l'idée du besoin, c'est-à-dire que plus le besoin d'intégration est comblé par le quartier de résidence, moins il aura besoin de l'être par d'autres espaces et inversement, plus l'individu est



intégré dans d'autres lieux, moins il va chercher à s'intégrer dans son espace de résidence. C'est donc cette hypothèse structurante que l'enquête *Mon quartier, mes voisins* permet de mettre à l'épreuve et que nous allons ici discuter.

Dans l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, l'intégration est approchée empiriquement par les activités réalisées et les liens sociaux que les individus déploient dans leur espace de résidence, d'une part, et dans d'autres lieux, d'autre part. Pour étudier cette idée, nous avons créé deux indices synthétiques : un indice d'intégration sociale à l'espace local que nous allons comparer à un indice synthétique permettant de quantifier l'intégration sociale extra-locale. Ces deux indices ont été créés selon la même méthodologie. À chaque fois, nous avons mobilisé un grand nombre de variables permettant d'identifier des activités ou des relations, que nous avons étudiées au moyen de l'analyse des correspondances multiples, qui est une méthode statistique qui permet de mettre en évidence des principes de différenciation entre les individus. Cette analyse des correspondances multiples révèle un axe de différenciation unique entre les individus, autrement dit, elle met en évidence le fait que les individus tendent à s'opposer entre eux sur le fait d'entretenir beaucoup de relations et de réaliser beaucoup d'activités dans

22. Sociologue, chargée de recherche à l'Ined, coresponsable scientifique de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*.

23. Directeur de recherche, ENTPE, Université de Lyon, Laboratoire EVS-Rives.

un espace par rapport au fait d'en avoir peu. Autrement dit, le principal principe de différenciation des individus, c'est l'investissement dans les lieux, que ce soit dans le quartier ou dans les autres lieux. Étant donné qu'un seul principe de différenciation apparaît comme étant particulièrement fondamental, on retient les coordonnées des individus sur ce premier axe de différenciation. D'un point de vue statistique, cela signifie que nos indices sont construits à partir des coordonnées du premier axe d'analyse des correspondances multiples (centrées et réduites).

1. Ce qui fait l'intégration dans l'espace local

Que nous dit cet indice ? Il nous dit d'abord ce qui fait l'intégration dans l'espace local, ce qui permet de synthétiser des éléments qui ont été d'ores et déjà étayés hier. On observe qu'il y a d'abord des déterminants principaux à l'espace local, c'est-à-dire des déterminants qui jouent davantage que les déterminants secondaires. Ils sont au nombre de deux. Il y a d'abord la position sociale : qu'elle soit approchée en fonction du niveau de revenus, du niveau de diplôme ou de la catégorie socioprofessionnelle, la position sociale joue fortement sur l'intensité de l'intégration dans l'espace local. Les individus les plus dotés cumulent beaucoup de relations et d'activités dans leur quartier et s'opposent ainsi aux moins dotés. On observe ici l'exception déjà évoquée hier qui concerne les petits indépendants (artisans, commerçants) et employés de service direct aux particuliers (femmes de ménages, assistantes maternelles, gardiennes ou gardiens d'immeuble, etc.) qui ont une intégration dans l'espace local supérieure à ce que laisserait sous-entendre leur niveau de revenus ou leur niveau de diplôme. Le deuxième déterminant principal de l'intégration dans l'espace local est le contexte socio-résidentiel. On voit là apparaître un continuum allant des quartiers gentrifiés et bourgeois, où on observe les plus hauts niveaux d'intégration dans

l'espace local, aux grands ensembles et centres de petites villes périurbaines, où l'on observe les plus faibles niveaux d'intégration dans l'espace local.

D'autres déterminants apparaissent. C'est le cas de l'ancienneté de résidence : plus on habite dans le quartier depuis longtemps, plus on y est intégré. C'est le cas de l'âge : sur ce point, on observe une courbe en U avec un relativement faible investissement des plus jeunes, une valeur maximale chez les 30-44 ans puis une décroissance progressive par la suite. Il y a également un effet de la situation familiale qui peut se résumer ainsi : le couple et la présence d'enfants favorisent l'intégration dans l'espace local. Et il y a également un effet du statut d'occupation du logement : les propriétaires mais également les locataires Hlm tendent à avoir des niveaux d'intégration dans l'espace local supérieurs aux locataires du privé.

2. Les mêmes déterminants principaux jouent sur l'intégration extra-locale

Lorsque l'on utilise également l'indice d'intégration extra-locale, on observe que ce sont en fait les mêmes déterminants qui font l'intégration dans l'espace local. Les déterminants principaux sont les mêmes. Ce sont avant tout la position sociale et le quartier de résidence qui expliquent l'intensité de l'intégration dans l'espace extra-local, et on ne retrouve plus cette fois-ci les exceptions spécifiques des professions qui avaient été évoquées pour l'intégration locale. Les autres déterminants de l'intégration extra-locale sont moins nombreux. On observe cette fois-ci un effet linéaire de l'âge : les plus intégrés dans d'autres lieux que leur quartier de résidence sont les plus jeunes et l'intégration extra-locale diminue par la suite. Et on observe également un effet du statut d'occupation du logement : cette fois-ci ce sont les locataires du secteur privé et les propriétaires qui sont les plus intégrés dans d'autres lieux.

3. Cumul et compensation

Ces éléments permettent d'ores et déjà d'affirmer que ce que l'on observe avant tout – et le principal résultat – va dans le sens d'un cumul des formes d'intégration et non d'une compensation. Ce cumul, on l'observe pour les deux déterminants principaux (la position sociale et le contexte socio-résidentiel). La figure 1 le montre pour le quartier de résidence. Les quartiers bourgeois et gentrifiés sont des espaces où les habitants cumulent de forts niveaux d'intégration dans le quartier mais aussi de forts niveaux d'intégration dans d'autres lieux. À l'inverse, les centres de petites villes périurbaines et les grands ensembles sont des espaces où les habitants cumulent de faibles niveaux d'intégration dans le quartier et dans d'autres lieux. La compensation entre les scènes apparaît pour un espace socio-résidentiel : les quartiers de mixité sociale programmée, où on observe à la fois une faible intégration dans le quartier et une forte intégration à l'extérieur du quartier.

Cette compensation, elle apparaît aussi sur une variable : l'âge, où on voit qu'il y a compensation pour les plus

jeunes (figure 2). Ces derniers sont certes peu intégrés dans leur quartier de résidence mais ils compensent par une forte intégration dans d'autres lieux.

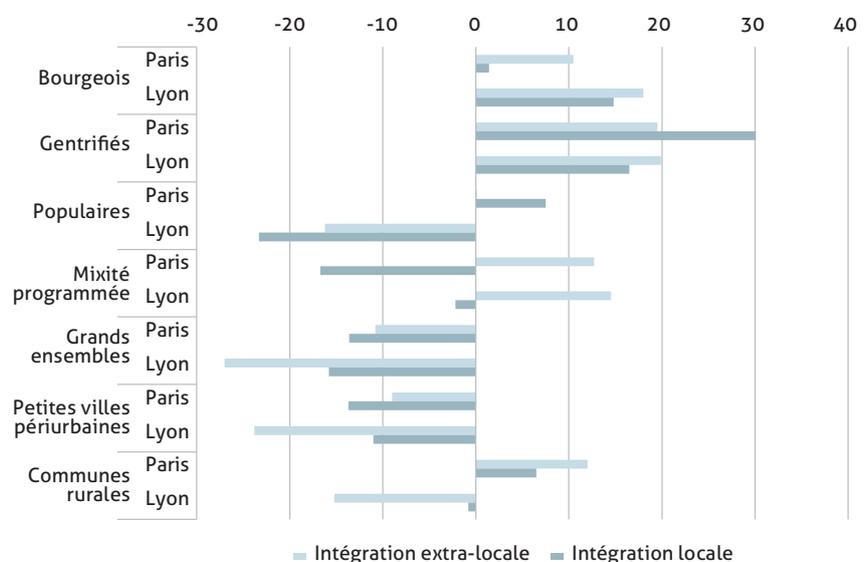
Éric Charmes

Le tableau 1 présente donc la synthèse de ce que Joanie vient d'exposer sur les rapports entre l'intégration sociale à l'espace local et l'intégration sociale extra-locale. Comme Joanie vient de l'expliquer la tendance est avant tout au cumul. Donc, du point de vue de l'analyse statistique, les deux cases les plus importantes dans ce tableau sont celles qui se trouvent en haut à gauche et en bas à droite. La diagonale que ces cases dessinent opposent les plus dotés aux moins dotés, opposition redoublée par des effets de contexte, où les quartiers favorisés sont associés au cumul des intégrations.

Mais évidemment, la réalité ne se réduit pas au cumul. D'importances nuances doivent être apportées. Divers cas échappent à cette logique. Il existe des contextes ainsi que des populations pour lesquelles les deux

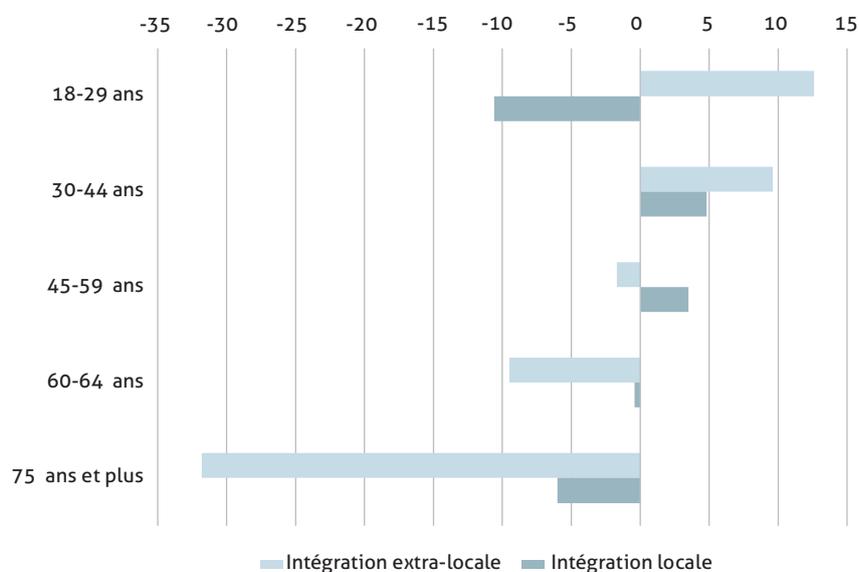


Figure 1 – Intégrations locale et extra-locale selon les contextes socio-résidentiels



Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 572), données pondérées.

Figure 2 – Intégrations locale et extra-locale selon l'âge



Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572), données pondérées.



Tableau 1 – Synthèse de l'articulation des deux formes d'intégration

		Intégration à l'espace local	
		Forte	Faible
Intégration extra-locale	Forte	<p>Cumul des fortes intégrations</p> <ul style="list-style-type: none"> › Les plus dotés en volume global de capital (diplôme, revenus, professions); › Les habitants des quartiers bourgeois et gentrifiés ; › Les 30-44 ans ; › Les couples avec enfants ; › Les propriétaires 	<p>Prédominance de l'extra-local</p> <ul style="list-style-type: none"> › Les habitants des quartiers de mixité sociale programmée ; › Les jeunes (18-29 ans) ; › Les couples sans enfant ; › Les locataires du privé ; › Les « nouveaux arrivés »
	Faible	<p>Prédominance du local</p> <ul style="list-style-type: none"> › Artisans, commerçants et employés de service direct aux particuliers ; › Les familles monoparentales ; › Les « anciens » 	<p>Cumul des faibles intégrations</p> <ul style="list-style-type: none"> › Les moins dotés en volume global de capital (diplôme, revenus, professions) ; › Les habitants des quartiers de grands ensembles et des petites villes périurbaines › Les personnes âgées ; › Les solos ; › Les locataires Hlm

scènes sont opposées. Les cas sont assez intuitifs avec une prédominance de l'intégration locale pour les familles monoparentales, les anciens ou les professions qui impliquent un lien au quartier et une prédominance de l'intégration extra-locale pour les jeunes, les nouveaux arrivés, les locataires, etc. Cela étant, c'est bien la logique du cumul qui domine.

4. Les dimensions a-spatiales de l'intégration sociale

Dans l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, nous ne nous sommes pas arrêtés aux dimensions spatiales de l'intégration sociale, nous avons aussi étudié ses dimensions a-spatiales, dans une perspective plus classique en sociologie.

Pour mesurer cette intégration, quatre indices ont été construits, en prenant appui sur les travaux de Serge Paugam, dans la tradition durkheimienne de la sociologie. Ces indices quantifient chacun un type d'intégration : par les liens familiaux, par les liens électifs qu'on approche notamment par le fait de pouvoir compter sur un ami en cas de difficultés, par les liens organiques autour principalement de l'emploi et par les liens citoyens, comme le vote et la participation, dont a parlé hier Loïc Bonneval. Ces indices sont a-spatiaux au sens où ils ne discriminent pas les pratiques selon leur localisation.

On observe là encore une logique de cumul avec les indices spatiaux qui viennent d'être présentés. L'intégration sociale est, selon nos indices, plus élevée pour les cadres. Elle varie aussi avec l'âge, de manière similaire à l'intégration locale, avec une courbe en U et un plateau entre 30 et 59 ans. Le fait d'être propriétaire est également associé à une intégration plus élevée.

Dans cet ensemble, seuls les liens familiaux font significativement exception. L'indice de liens familiaux est

basé sur trois grandes variables : pouvoir compter sur sa famille en cas de problèmes financiers, avoir eu des enfants ou avoir des relations particulièrement fréquentes avec sa famille. Sur cette base, les ménages ouvriers apparaissent nettement plus « intégrés ». C'est en lien avec le fait qu'ils ont plus souvent des enfants que les cadres. Mais cela fait aussi écho à des travaux évoqués hier par Hélène Steinmetz qui soulignent l'importance des relations familiales et des solidarités qui les accompagnent dans les milieux modestes.



5. Le cumul des inégalités

Ces observations nous amènent à la conclusion principale qui est celle d'un cumul des inégalités. Certes, il y a des nuances, des exceptions, des variations. Nous les avons vues et celles et ceux qui sont intéressés peuvent consulter le chapitre du rapport consacré au sujet (70 pages, ce qui donne une idée de l'étendue du nuancier).

Il n'empêche la tendance globale est claire et massive. La compensation existe dans certains cas, mais ce n'est pas la tendance dominante. La tendance

dominante est celle du cumul des différentes formes d'intégration.

Qu'il y ait des inégalités n'est évidemment pas une surprise, ce qui l'est plus c'est le cumul. On aurait effectivement pu penser que la compensation ait joué en faveur des classes populaires et des ménages modestes. Cette idée est remise en cause par nos résultats. En effet, l'enquête remet en question l'idée que les quartiers populaires seraient fortement intégrés autour d'une sociabilité ou d'une vie locale qui leur serait propre. Les analyses des correspondances ne mettent en évidence à chaque fois qu'un axe unique. Il y a certes des nuances et des écarts par rapport à cet axe, comme cela a été évoqué à propos des grands ensembles, mais ces écarts sont de l'ordre de la nuance.



Nos résultats vont plus loin encore : non seulement, selon nos indices basés sur les pratiques, le quartier populaire est moins intégrateur mais les cadres qui vivent dans ces quartiers populaires y sont les plus intégrés. Il n'y a pas d'ambiance ou d'atmosphère propre aux quartiers populaires qui limiterait les rapports au voisinage des cadres et serait plus favorable aux familles populaires.

Donc les écarts entre groupes sociaux observés à l'issue de notre enquête semblent bien être des inégalités au sens fort du terme. Nous n'avons pas enquêté directement sur les normes, mais les structures de pratiques dont on évalue l'intensité sont les mêmes à travers le spectre social. Il n'y a pas une structure qui s'opposerait à l'autre (comme des pratiques ouvrières s'opposeraient à d'autres).

Ce constat est cohérent avec des recherches récentes qui montrent que les classes populaires se distinguent de moins en moins des autres groupes sociaux en termes de valeurs, de normes et d'aspirations, sans pour autant que les écarts de pratiques et d'accès aux biens se réduisent²⁴.

Donc peu de compensations, surtout, pas pour les catégories populaires. Il y a cumul des intégrations à l'avantage des plus favorisés, sans que les catégories populaires ne soient en position favorable dans une forme particulière d'intégration (hormis l'exception notable des liens familiaux).

24. Masclat O., Amosse T., Bernard L., Cartier M., Lechien M.-H., Schwartz O., Siblot Y., *Être comme tout le monde - Employées et ouvriers dans la France contemporaine*, Raisons d'Agir, Paris (Cours et travaux), 2020, 466 p.

#2 Voisiner à la vieillesse : des déprises différenciées, par Isabelle Mallon²⁵

Cette présentation reprend la partie suivante du rapport de recherche : **Isabelle Mallon**, « Les relations de voisinage des personnes âgées », pp. 430-460.



Je vais vous parler de ce qu'il advient du voisinage et dans le voisinage lorsque l'on vieillit en posant la question suivante : est-ce que le voisinage est un espace particulièrement investi par les plus vieux ? Le voisinage semble, dans les représentations communes et les discours publics et dans un certain nombre de dispositifs publics, une ressource essentielle pour les plus

âgés, en raison de la disparition de la sphère du travail, qui est intégratrice, et de la fragilisation des liens amicaux, voire familiaux, au fil de l'âge.

La littérature montre que l'avancée en âge se traduit par une réduction des sociabilités, bien que, au sein de ces sociabilités, les relations de voisinage résistent plutôt mieux que les relations amicales. Ces travaux montrent aussi que, au fil du vieillissement, le domicile devient plus central et les mobilités se réduisent. Ces éléments laissent penser que la proximité serait alors quasi mécaniquement investie par les personnes âgées.

On se demande ainsi : comment la proximité est-elle investie par les personnes âgées ? comment le lien de voisinage se transforme-t-il au fil de l'avancée en âge ? est-ce que les ressources de la proximité permettent de compenser le déclin de la sociabilité, des relations amicales et l'éloignement de la sphère du travail ?

L'intérêt de l'enquête *Mon quartier, mes voisins* est qu'elle permet de comparer le rapport au voisinage des plus âgés aux plus jeunes, et elle permet aussi, grâce à un nombre significatif de personnes âgées enquêtées, d'apprécier les variables internes des relations de voisinage parmi les personnes de 60 ans et plus. Cela est très rarement possible dans les autres enquêtes.

1. Qui sont les personnes âgées de l'enquête *Mon quartier, mes voisins* ?

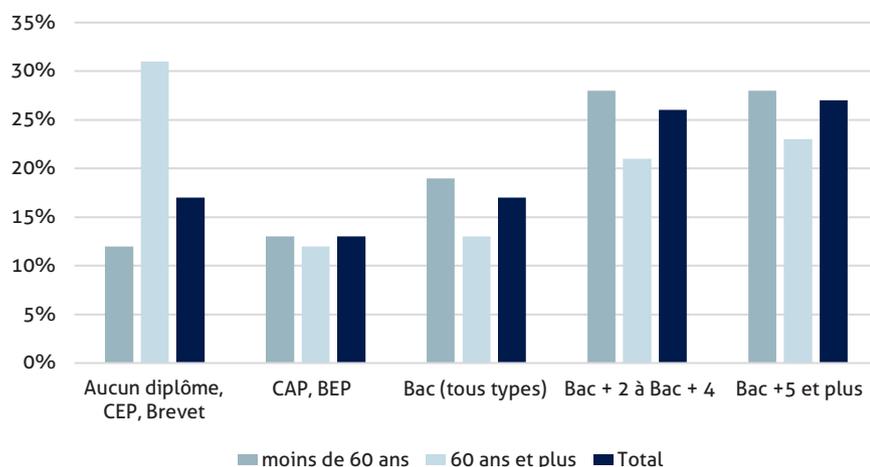
Par convention, on a dit que les personnes étaient âgées à partir de 60 ans – on pourra débattre de la limite si certains se sentent offusqués de cette limite un peu basse ! – et ces personnes de 60 ans et plus constituent plus d'un quart de l'échantillon. Les deux tiers de ce groupe ont entre 60 et 74 ans, et un tiers 75 ans et plus. Ce sont très majoritairement des femmes, ce qui est lié au poids des contextes urbains dans l'enquête (les contextes urbains sont davantage féminisés), mais aussi à l'âge puisque la population se féminise en vieillissant.

Les personnes âgées forment une population plus aisée que la moyenne de l'enquête. Le revenu moyen pondéré est de 2 400 euros mensuels contre 1 844 euros pour les moins de 60 ans. C'est une population pour autant moins diplômée (cf. figure 1) : 31 % des personnes de 60 ans et plus n'ont aucun diplôme, ou le certificat d'études primaires (CEP) ou le brevet, alors que cette situation ne concerne que 12 % des moins de 60 ans.

Les personnes âgées de l'enquête sont à peu près équilibrées dans la répartition entre classes sociales : 38 % de catégories populaires, 27 % de professions

25. Professeure de sociologie, chercheuse au Centre Max-Weber, Université Lyon 2.

Figure 1 – Niveau de diplôme avant et après 60 ans



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567), données pondérées.

intermédiaires et de petits indépendants et 30 % d'anciens cadres supérieurs.

L'aisance financière des habitants âgés se traduit aussi dans le fait qu'ils sont plus souvent que les autres propriétaires de leur logement, qu'ils habitent majoritairement dans les quartiers de ville-centre et qu'ils sont là depuis longtemps (59 % vivent depuis vingt ans au moins dans leur quartier). Ils sont surreprésentés dans les quartiers bourgeois (38 % des enquêtés), dans les communes rurales du périurbain (33 à 34 %) et à La Tour-du-Pin (32 %). Enfin, près de la moitié (49 %) vivent seuls.

activités est plus forte à l'extérieur du quartier que dans le quartier. Il apparaît donc que les activités se réduisent au fil de l'âge, mais aussi qu'elles se recentrent sur le quartier parce que les gens font moins de choses en dehors de leur quartier.

Les échanges entre voisins se recentrent aussi sur l'immeuble, pour les services (cf. figure 2) et pour les visites (cf. figure 3). Par ailleurs, le sens de ces visites s'inverse après 75 ans : on reçoit plus que l'on ne donne de services, de manière plus marquée dans l'immeuble que dans le quartier. La vieillesse est donc un

2. Une déprise du voisinage au fil de l'âge

Dans l'enquête, on observe une déprise du voisinage, tant comme contexte de vie que comme espace de relations. La déprise s'observe par une réduction des activités au fil de l'âge, mais il faut souligner son caractère non linéaire mais aussi la signification subjective des activités et des relations concernées.

Le tableau 1 montre bien que, au fil de l'âge, les gens fréquentent de moins en moins les parcs, les cafés, les bars, font moins de sport et vont moins à la bibliothèque.

Tableau 1 – L'évolution des activités au fil de l'âge

	Parcs		Cafés, bars		Sport		Bibliothèque	
	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier
18-29 ans	59	73	36	76	36	49	18	28
30-44 ans	70	67	36	61	30	42	34	18
45-59 ans	55	50	35	50	32	34	25	15
60-74 ans	58	43	34	40	35	32	23	14
75 ans ou +	44	35	24	29	22	15	16	7
Ensemble	60	56	34	53	32	37	26	17

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567), données pondérées.

temps où on tire les fruits de ses investissements passés, localement et extra-localement.

Pour autant, cette déprise s'observe sans désaffection du quartier ni dévalorisation des relations de voisinage. Au contraire, les personnes entre 60 et 74 ans sont les plus nombreuses à déclarer se sentir très bien dans leur quartier (48 % contre 43 % pour l'ensemble des enquêtés), à déclarer de très bonnes relations de voisinage (31 % contre 26 % en moyenne) et à les considérer

comme très importantes (29 % contre 24 % en moyenne). Il y a bien un investissement subjectif dans le voisinage alors même que la pratique décline.

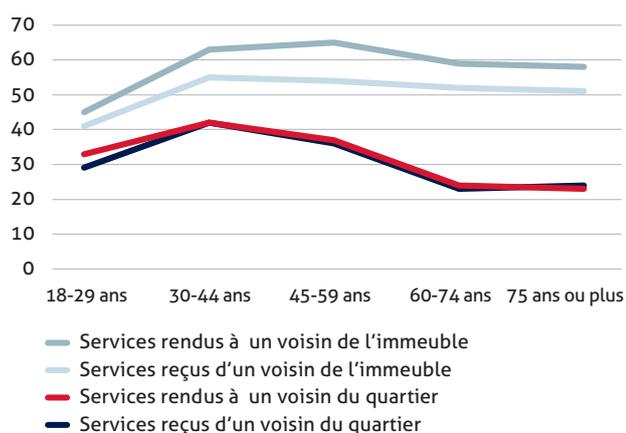
3. Des relations de voisinage différenciées selon les propriétés sociales et les contextes résidentiels des retraités

Si les relations de personnes âgées se différencient des plus jeunes, elles se distinguent aussi fortement au sein de ce groupe d'âge, selon les propriétés sociales et les contextes résidentiels des enquêtés. Comme pour les autres groupes d'âge, les relations de voisinage à la vieillesse sont structurées par les ressources financières, culturelles et sociales accumulées tout au long de la vie. On vieillit comme on a vécu, en lien avec son travail et son investissement local passé.

Comme pour les autres groupes d'âge, les différenciations sociales en termes de niveaux de diplômes, de catégories socioprofessionnelles et de niveaux de revenus sont également opérantes (cf. figure 4). Plus vous montez dans la hiérarchie sociale, plus vous parvenez à conserver des relations de voisinage, des échanges et des services nombreux. J'attire l'attention sur le poids particulier du voisinage chez les anciens inactifs (qui sont surtout des inactives) : ces personnes qui n'ont pas été intégrées par la sphère du travail durant leur vie active se trouvent désavantagées ou fragilisées dans l'ordre des relations et des pratiques du voisinage au moment de leur vieillesse.

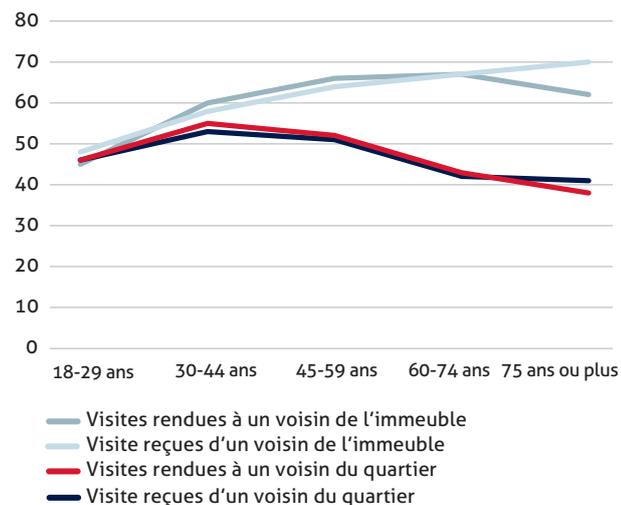
Si on regarde plus en détails les catégories professionnelles, on s'aperçoit que certaines d'entre elles permettent, par les compétences de sociabilité et par l'ancrage local qu'ont supposées les professions exercées, de voisiner davantage à la vieillesse. Les anciens petits indépendants et les anciens médiateurs (professeurs des écoles et professions intermédiaires de la santé et du travail social) sont investis presque autant – voire plus – que les anciens cadres supérieurs à la fois de manière objective, par leurs pratiques, et subjectives, les anciens petits indépendants étant ceux qui accordent le plus d'importance à leurs relations de voisinage. De

Figure 2 – Services reçus et rendus selon l'âge



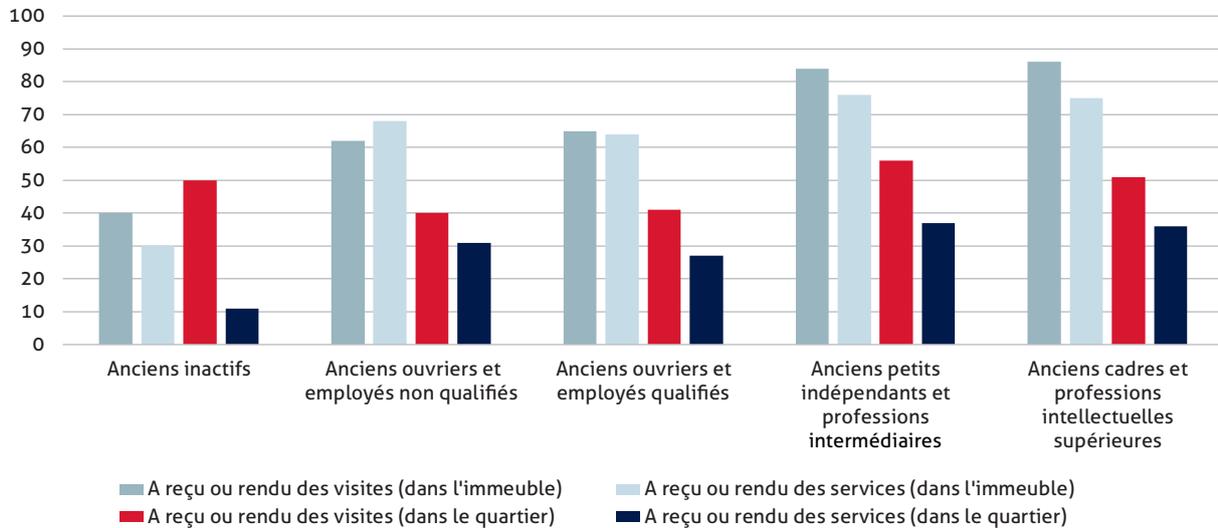
Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567), données pondérées

Figure 3 – Visites reçues et rendues selon l'âge



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567), données pondérées

Figure 4 – Échanges selon les anciennes PCS



Champ : personnes âgées de 60 ans et plus (n = 691), données pondérées.

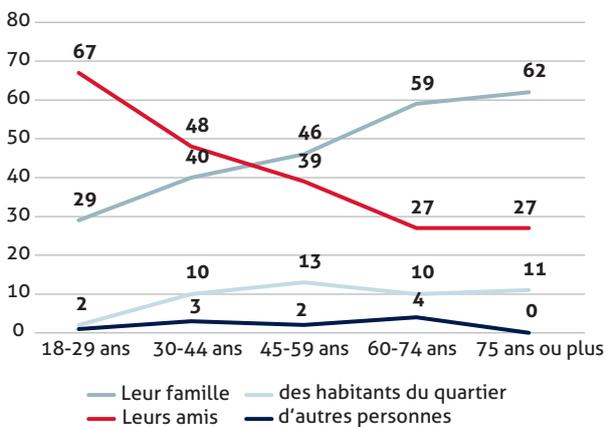
la même manière, les ancrages locaux ont du poids : les anciennes employées de services aux personnes voient plus que ce que leur niveau de diplôme ou de revenus laisserait entendre.

Mais même pour les plus investis, le voisinage reste une sphère mineure de la vie des habitants âgés (cf. figure 5). Comme l'avait déjà constaté François Héran dans l'enquête *Contacts*, des âges sont plus ou moins associés à certaines relations de sociabilité : la jeunesse

aux amis ; la vieillesse à la famille ; et les relations de voisinage forment un espace de sociabilité assez mineur mais constant tout au long de la vie.

Dernier élément de variation interne au groupe des personnes âgées : le voisinage diffère selon les quartiers. Les différents quartiers sont inégalement soutenant : certains fragilisent les activités et relations de voisinage des personnes âgées.

Figure 5 – Évolution des relations en face-à-face



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567), données pondérées.



Certains quartiers, par leurs équipements (cinéma, salles d'exposition, parcs, bibliothèque...) et leurs services (commerces, services de proximité), mais aussi leur centralité (qui permettent un accès plus proche ou accessible par les transports en commun aux services et commerces), offrent des contextes propres à soutenir les activités de leurs résidents âgés. Il y a également un effet des dynamiques locales des relations de voisinage, des ambiances et des relations qui existent. Les voisinages où on voisine beaucoup sont plutôt « soutenant » des relations des personnes âgées, alors que ceux où on voisine moins ainsi que ceux où la composition socio-démographique minore le poids des personnes âgées dans la vie collective fragilisent les relations des personnes âgées.

De ce point de vue, les quartiers bourgeois, les communes rurales périurbaines et, dans une moindre mesure, les quartiers gentrifiés soutiennent les relations de personnes âgées. Pour les quartiers bourgeois et les communes rurales périurbaines, cela s'explique en partie par le poids important des personnes âgées dans la composition

de la population de ces quartiers, alors que pour les quartiers gentrifiés, c'est lié à la dynamique générale de ces quartiers. En revanche, dans le quartier d'Armstrong, les personnes âgées sont exclues des relations de voisinage : elles déclarent peu de services et beaucoup moins de visites que les autres, non seulement au niveau du quartier, mais aussi de l'immeuble qui est pourtant l'échelle la plus investie des personnes âgées. On observe ici une fragilisation qui accélère la déprise du voisinage des personnes âgées.

Conclusion

Quand on examine les relations de voisinage des personnes âgées, on observe deux temps : un premier fléchissement après 60 ans qui n'est pas extrêmement net (les proportions restent relativement comparables à la tranche d'âge précédente) et un fléchissement plus marqué après 75 ans. Mais l'effet de l'âge est variable selon les trajectoires sociales et les situations résidentielles des personnes âgées.



#3 Des espaces périurbains inégalement intégrateurs : le rôle des trajectoires résidentielles, par Josette Debroux²⁶

Cette présentation reprend les parties suivantes du rapport de recherche : **Joanie Cayouette-Remblière, Éric Charmes et Josette Debroux**, « Deux centres de petites villes périurbaines. Montereau et La Tour-du-Pin », pp. 379-405 ; et **Éric Charmes et Josette Debroux**, « Deux communes rurales périurbaines. Marolles et La Bâtie », pp. 406-429.

Dans les représentations, le périurbain est associé soit à des villages, la notion de village évoque interconnaissance et vie sociale intense, soit à des espaces pavillonnaires où dominent individualisme et repli sur la sphère domestique. Contre les représentations toujours globalisantes, les géographes et sociologues rappellent que le périurbain est un espace pluriel, économiquement, socialement et composite par la diversité des trajectoires résidentielles des habitants.

Les deux types de contextes périurbains étudiés dans l'enquête *Mon quartier, mes voisins* diffèrent fortement du point de vue de l'intégration locale des habitants et en particulier des manières de voisiner et de ce que l'on peut observer dans les autres terrains d'enquête.

Dans le premier contexte, les centres de petites villes périurbaines, les relations de voisinage sont de faible intensité. Alors que dans l'ensemble de l'enquête, les conflits et mises à distance tendent à aller de pair avec l'investissement dans les rapports de voisinage, cette relation ne s'observe pas dans les petites villes périurbaines. Dans le second contexte, les communes rurales périurbaines, les relations de voisinage sont plus intenses que dans l'ensemble de l'enquête, alors que les catégories moyennes et supérieures plus promptes à voisiner sont moins présentes.

La question qui structure la présentation est la suivante : dans quelle mesure, les différences d'intégration locale, de manières de voisiner observées entre les deux types

d'espaces périurbains et les singularités relevées s'expliquent-elles par les caractéristiques des trajectoires résidentielles de leurs habitants ?

Les deux types de contextes de l'enquête font partie du périurbain lointain et n'ont pas connu l'explosion démographique typique du périurbain. Les centres des petites villes périurbaines étudiés sont ceux de Montereau, située en Seine-et-Marne, à environ 85 km de Paris et de la Tour-du-Pin située en Isère, à environ 65 km de Lyon. Montereau compte 20 200 habitants et la Tour-du-Pin, 8 000 habitants. Dans les quartiers centraux de ces petites villes, où le parc de logement est constitué majoritairement d'appartements souvent vétustes, se concentrent des personnes de milieux modestes, vivant souvent seules.

Les communes rurales périurbaines de l'enquête sont Marolles située en Seine-et-Marne, à près de 90 km de Paris, et La Bâtie située en Isère à un peu plus de 70 km de Lyon. Marolles compte 1 750 habitants et la Bâtie, 1 900 habitants. Les deux communes rurales évoluent dans l'orbite des petites villes de Montereau et La Tour-



26. Sociologue, maîtresse de conférences, Université Lyon 2, Centre Max-Weber.

Figure 1 – Présentation des terrains

La Tour-du-Pin



Marolles



La Bâtie

Montereau

du-Pin, distantes de 7 km. Ces communes rurales périurbaines ont conservé leur caractère rural. Le parc de logements est constitué très majoritairement de maisons dont les occupants sont souvent propriétaires. Les familles avec ou sans enfants sont surreprésentées. Dans l'ensemble, ces communes rurales s'apparentent au périurbain des «petits-moyens», des individus qui appartiennent aux franges supérieures des classes populaires et inférieures des classes moyennes.

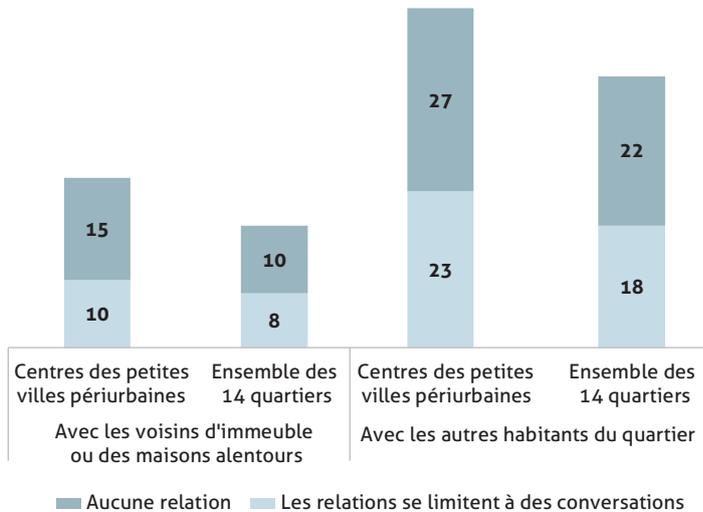
1. L'intégration dans les centres de petites villes périurbaines : entre indifférence et mises à distance

Les habitants des centres de petites villes périurbaines sont moins souvent que les autres engagés dans des relations avec les habitants de leur quartier, quels que soient les indicateurs utilisés ou les échelles considérées.

Cela se traduit par une plus forte proportion de personnes à l'écart de toutes sociabilités à l'échelle de l'immeuble ou des maisons alentour et à l'échelle du quartier (cf. figure 1). Lorsque des relations se nouent, elles sont moins souvent liées à des pratiques de sociabilité telles que partager un repas, un café, un goûter ou un apéritif que ce qui peut se faire dans d'autres quartiers. Elles engagent cependant plus souvent qu'ailleurs des échanges de service. Pour autant, les relations de voisinage restent globalement plus faibles que dans l'ensemble de l'enquête.

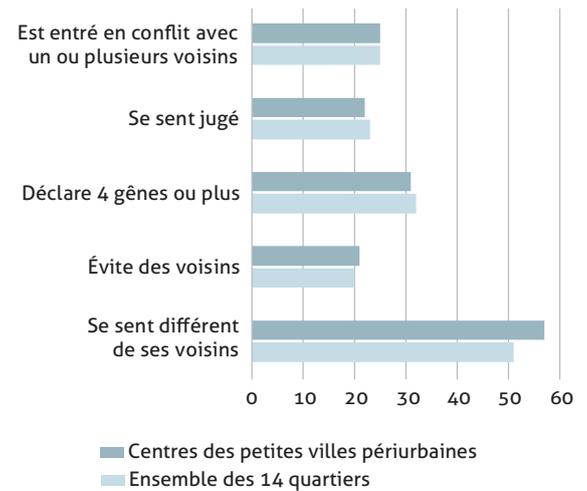
Les habitants des petites villes du périurbain lointain voient se conjuguer faibles sociabilités mais aussi conflits et différentes formes de mise à distance des voisins (cf. figure 2).

Figure 1 – La faiblesse des relations dans les centres des petites villes périurbaines



Champ : ensemble des enquêtés (n=2554), données pondérées

Figure 2 – Conflits, tensions et mises à distance



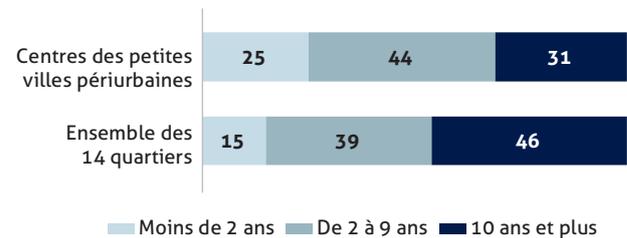
Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 554), données pondérées.

Quelles sont les caractéristiques des trajectoires résidentielles qui peuvent expliquer cette articulation rare entre faibles sociabilités et fréquence des conflits et mises à l'écart ? Les trajectoires résidentielles des habitants qui s'installent dans ce type de quartier présentent deux spécificités.

D'abord, les « nouveaux arrivés », c'est-à-dire ceux qui sont installés depuis moins de deux ans, sont plus nombreux dans ces quartiers que dans l'ensemble de l'enquête (cf. figure 3). Les « nouveaux arrivés » sont peu ancrés localement : peu stables dans leur logement précédent également, rarement propriétaires, ils envisagent beaucoup plus souvent que la moyenne de déménager rapidement. Légèrement moins favorisés socialement que les autres, ces « nouveaux arrivés » sont par ailleurs plus jeunes, vivent plus souvent seuls et habitent des logements beaucoup plus petits que les autres.

L'autre spécificité des trajectoires résidentielles des habitants de ces quartiers tient à la fréquence des déclassements résidentiels (cf. tableau 1). La proportion d'individus concernés par au moins un indicateur de déclassement résidentiel est très élevée par rapport à

Figure 3 – La distribution des trois groupes d'ancienneté dans les centres des petites villes périurbaines



Champ : ensemble des enquêtés (n = 2554), données pondérées.

l'ensemble des 14 quartiers. Les déclassements résidentiels résultent souvent d'événements biographiques qui fragilisent la position sociale : 31 % des déclassés déclarent avoir déménagé suite à une séparation, un divorce ou un veuvage. Aucun ne mentionne jamais le fait d'avoir déménagé pour la taille, la qualité ou le statut du logement. Les déclassés se différencient relativement peu des autres habitants des centres de ces petites villes en termes d'âge et de situation familiale mais ils appartiennent à des catégories de ménages légèrement moins favorisés.

Tableau 1 – Les indicateurs et la fréquence des déclassements résidentiels

Indicateurs de déclassement résidentiel	Centres des petites villes périurbaines	Ensemble des 14 quartiers
Trajectoire maison → appartement	28	7
Dégradation des conditions de logement	24	15
Trajectoire propriétaire → locataire	6	3
% d'individus concernés par le déclassement résidentiel	40	24

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 554), données pondérées.

Quels sont les effets de ces trajectoires résidentielles sur les relations de voisinage ?

Les « nouveaux arrivés » sont encore moins que les autres impliqués dans les relations de voisinage là encore quels que soient les indicateurs et échelles retenus (cf. figure 4). Leur faible intégration au niveau du voisinage proche et du quartier se traduit, par la moindre fréquence des conflits. Le fait qu'ils se sentent moins souvent que les autres gênés par le comportement des habitants du quartier, qu'ils cherchent moins souvent que les autres à les éviter traduit une certaine indifférence au voisinage.

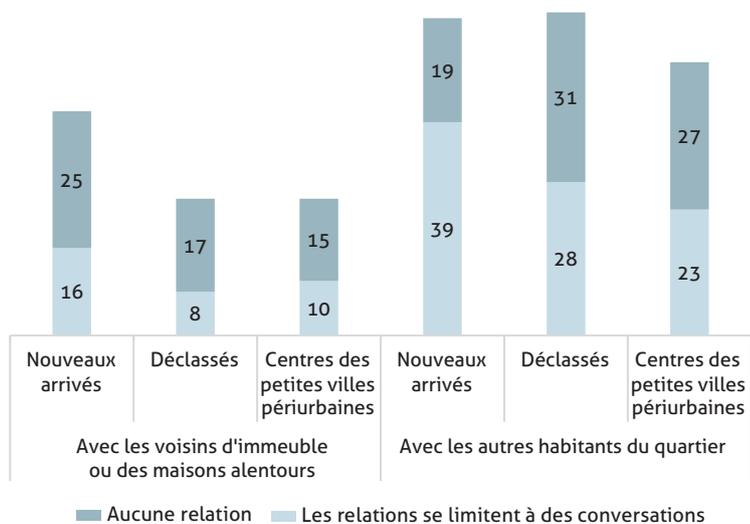
Si quel que soit le quartier les « nouveaux arrivés » sont moins engagés dans des relations avec les voisins que les autres habitants, l'écart est plus important chez les « nouveaux arrivés » des centres de ces petites villes.

Les déclassés se différencient moins nettement des autres habitants du quartier en ce qui concerne les sociabilités et échanges de service avec leurs voisins immédiats : s'ils se tiennent un peu plus à l'écart des invitations à domicile, ils sont presque autant intégrés dans les échanges de service au niveau de l'immeuble et des maisons alentour que les autres. Ils se distinguent davantage pour les échanges de service au niveau du quartier.



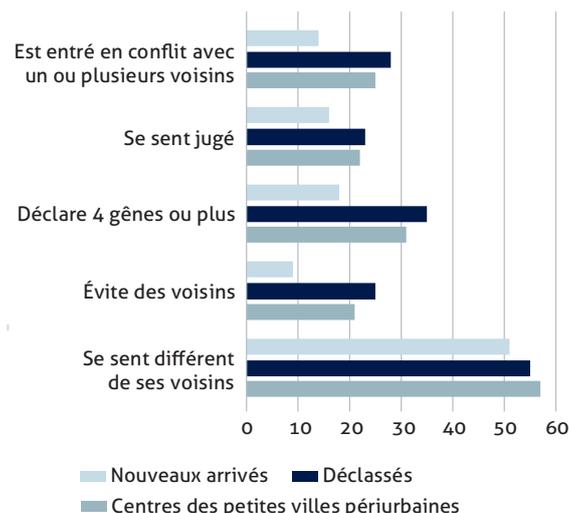
Mais c'est cependant moins en termes de pratiques effectives qu'en termes d'absences de marges de manœuvre que le déclassement pèse. Le désajustement entre leur position résidentielle et leur position sociale les conduit à mettre à distance la population avec laquelle ils partagent le même stigmat résidentiel : ils ont connu davantage de conflits depuis leur installation que les autres bien qu'installés depuis moins longtemps, ils évitent également davantage leurs voisins et disent un peu plus souvent se sentir jugés (cf. figure 5).

Figure 4 – Des relations de voisinage structurées par les trajectoires résidentielles dans les centres des petites villes périurbaines



Champ : ensemble des enquêtés des centres de Montereau et de la Tour-du-Pin (n=328), données pondérées

Figure 5 – Conflits, tensions et mises à distance selon les trajectoires résidentielles dans les centres des petites villes périurbaines



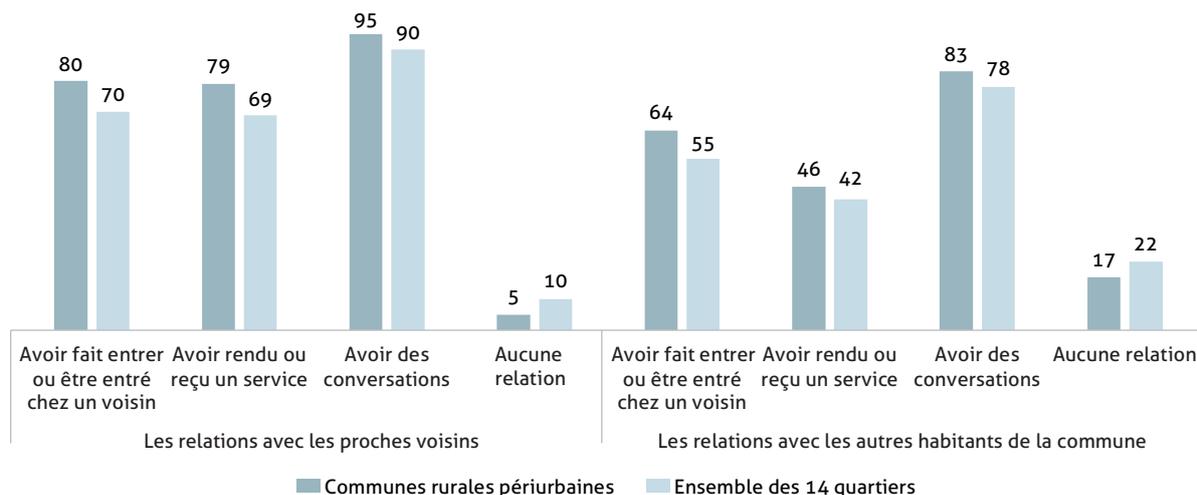
Champ : ensemble des enquêtés des centres de Montereau et de la Tour-du-Pin (n = 328), données pondérées

2. Une forte sociabilité dans les communes rurales périurbaines

Les habitants des communes rurales périurbaines se distinguent de la population totale par l'intensité des relations de voisinage tant à l'échelle du voisinage

proche que de la commune. Peu d'habitants restent à l'écart de toute relation (cf. figure 6) ; on observe aussi souvent la présence d'amis ou de membres de la famille dans la commune. Ils ne connaissent cependant pas plus souvent qu'ailleurs des conflits, troubles du voisinage et mise à distance.

Figure 6 – Les relations de voisinage dans les communes rurales périurbaines



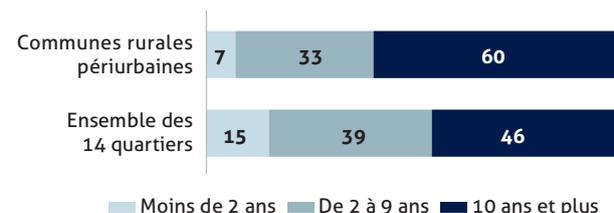
Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 554), données pondérées.

Les trajectoires résidentielles des habitants de ces communes rurales périurbaines présentent deux spécificités. On trouve, d'une part, une forte représentation d'« anciens » c'est-à-dire les habitants qui sont installés dans la commune depuis dix ans et plus (cf. figure 7). Ils apparaissent par ailleurs « ancrés » dans leur position résidentielle : ils avaient nettement plus souvent que les autres déjà vécu dans la commune avant de s'installer dans leur logement actuel. Ils sont plus souvent propriétaires de leur logement que les autres, considèrent nettement plus fréquemment leur logement comme l'aboutissement de leur trajectoire résidentielle. En termes de propriétés sociales, ces « anciens » sont sensiblement plus favorisés que les autres habitants de leur commune. Ils sont, sans surprise, plus âgés, les couples sans enfant sont enfin surreprésentés. On peut supposer qu'au moment de leur installation, il s'agissait de ménages avec enfants.

L'autre spécificité des trajectoires résidentielles est la forte représentation de ménages en mobilité résidentielle ascendante (cf. tableau 2). Dans ces communes, la quasi-totalité des habitants est concernée par un indicateur d'ascension résidentielle. La progression dans la trajectoire résidentielle est au principe de la mobilité résidentielle. Elle apparaît à travers les raisons du déménagement : la plus fréquemment énoncée est l'accession à la propriété (37% des habitants) alors que cette raison arrive en troisième position dans la population totale (14%). Vient ensuite, la recherche d'un logement plus grand (28%).

Sans surprise, les trajectoires résidentielles promotionnelles (l'installation dans le logement actuel correspond

Figure 7 – La distribution des trois groupes d'ancienneté dans les communes rurales périurbaines



Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 554), données pondérées.

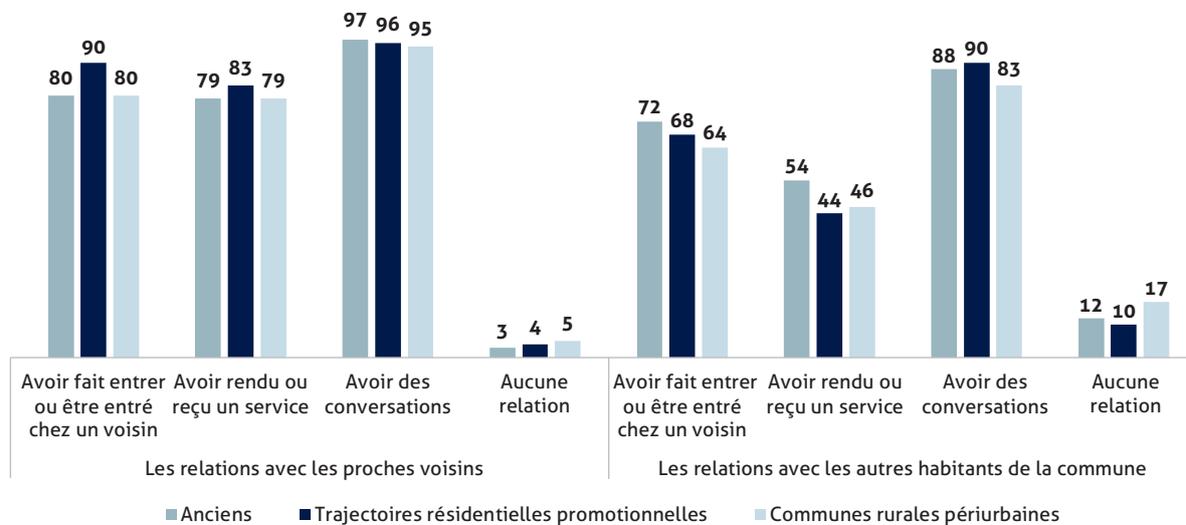
au passage de la location à la propriété et de l'appartement à la maison) sont plus fréquentes qu'ailleurs. S'ils ont moins souvent que les autres habitants de la commune déjà vécu dans la commune, ils apparaissent néanmoins « ancrés » : ils sont 46 % à considérer leur logement comme un aboutissement contre 17 % en population totale. Les deux groupes se recoupent en partie.

Là encore, on peut établir un lien entre les relations de voisinage dans ces espaces et les trajectoires résidentielles qui viennent d'être présentées. Si les « anciens » ne se démarquent guère de la moyenne de ces communes dans l'intensité des pratiques de voisinage dans l'environnement proche, ils sont nettement plus souvent que les autres engagés dans des échanges de visite et de service avec les autres habitants de la commune, quel que soit l'objet des visites ou des services sauf la garde d'enfants. Ici comme ailleurs, les relations établies au-delà de l'environnement proche sont plus électives, elles peuvent s'inscrire dans des cercles sociaux.

Tableau 2 – Des trajectoires résidentielles ascendantes

Indicateurs de la trajectoire résidentielle ascendante	Communes rurales périurbaines	Moyenne des 14 quartiers
Trajectoire appartement → maison	46	7
Amélioration des conditions de logement	76	60
Trajectoire locataire → propriétaire	41	21
% d'individus concernés par une trajectoire résidentielle ascendante	87	66

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 554), données pondérées.



De même et en lien avec leurs fortes relations de voisinage, les anciens connaissent plus souvent des conflits que les autres habitants de ces communes (on retrouve la régularité observée dans l'enquête), mais ils en connaissent moins que les autres, tous quartiers confondus. Ils disent à peine plus souvent être gênés par les impolitesse, les saletés, disent à peine plus souvent éviter les voisins que les autres.

Ceux qui ont connu une trajectoire résidentielle promotionnelle sont nettement plus engagés que les autres dans les échanges de visite dans l'environnement proche. Ces échanges de visite concernent la sociabilité légère, mais moins souvent que les autres, des repas qui supposent davantage d'intimité. Si les échanges de service sont plus fréquents chez eux que pour les autres habitants de la commune, l'écart est le plus important pour la garde d'enfants, le fait de les conduire ou les récupérer à l'école. Ils ont également plus d'échanges de visite, plus de conversations avec les habitants de la commune que les autres mais moins d'échanges de service.

Leurs relations de voisinage plus intenses que la moyenne de ces communes va de pair avec plus de

conflits, mais c'est essentiellement pour la gestion de la copropriété que l'écart est nettement marqué (31 points d'écart avec la moyenne).

Figure 9 – Conflits, tensions et mises à distance selon les trajectoires résidentielles dans les communes rurales périurbaines

Champ : ensemble des enquêtés de Marolles et de La Bâtie (n = 309), données pondérées.

Ils déclarent moins souvent être gênés par des impolites mais plus souvent par la saleté (écart de 5 points) et par d'autres gênes (6 points). S'ils se sentent moins souvent jugés, ils ont plus souvent que la moyenne des pratiques d'évitement.

Leur fort engagement dans les relations de voisinage est à relier au fait qu'ils comptent parmi eux une forte proportion d'anciens et qu'ils ont par ailleurs souvent des enfants, deux caractéristiques qui favorisent les relations de voisinage.

Pratiquant une sociabilité moins élective, puisque plus liée à l'environnement proche, leur forte implication avec les relations de voisinage va de pair avec plus de conflits (avec le voisinage proche) et, comme les anciens, ils considèrent plus souvent que les autres que leurs voisins leur ressemblent, ce qui est un élément qui permet de comprendre que les relations de voisinage dans ces espaces sont plus fréquentes indépendamment des caractéristiques de leurs habitants.



Conclusion

L'étude portant sur deux contextes du périurbain lointain a permis de montrer l'importance des caractéristiques du contexte résidentiel et des trajectoires résidentielles sur les manières d'investir un lieu et les relations en ce lieu.

Le parc immobilier des centres des petites villes étudiées composé majoritairement des appartements peu chers loués par des propriétaires privés attire des « nouveaux arrivés » mobiles et des « déclassés » peu disposés à voisiner, les premiers faisant montre d'une indifférence au voisinage, les seconds le tenant à distance.

Dans les communes rurales périurbaines où l'installation rime souvent avec accession à la propriété d'une maison individuelle, ceux qui ont connu une trajectoire résidentielle promotionnelle et les « anciens » ont davantage de relations de voisinage que les autres, les premiers investissant davantage les relations de proximité, les seconds les relations avec les habitants de la commune. En lien avec ce fort investissement, ils connaissent plus que les autres des conflits.

Cet intérêt porté à deux espaces du périurbain lointain permet d'éclairer des territoires qui sont assez rarement travaillés. Elle remet en question l'association entre habitat individuel et faibles liens de relations ; on voit qu'il faut aller au-delà et prendre en compte la spécificité des contextes et trajectoires résidentiels.



RÉACTION ET CONTREPOINT, PAR GUILLAUME FAVRE²⁷ ET LYDIE LAUNAY²⁸

Lydie Launay

Nous sommes très honorés de découvrir cette enquête *Voisinages* qui a une approche originale en faisant des relations de voisinage le cœur d'une recherche. Cette démarche a permis de confirmer et d'actualiser des résultats de l'enquête *Contacts*, mais elle a aussi permis de les approfondir grâce à une double entrée par les territoires et populations.

Durant cette présentation, nous mettrons l'accent sur trois questions spécifiques qui entrent en résonance avec nos travaux actuels sur les réseaux personnels : la ségrégation urbaine, les effets de lieux, et l'articulation des liens de voisinage avec les autres relations dans et en dehors du quartier, que ce soient les amis, la famille, les collègues.

Depuis hier, on voit que le voisinage renvoie à des enjeux scientifiques mais aussi à des enjeux politiques et opérationnels, notamment autour des relations dans les quartiers populaires qui sont bien souvent pensées dans le sens commun comme des facteurs de l'entre-soi (dans ce cas, considérées comme néfastes car synonymes de repli communautaire) ou comme des relations qui seraient des vecteurs de la mixité sociale. Étudier les relations avec exhaustivité comme le fait cette enquête permet de mettre à l'épreuve des raisonnements parfois lourds d'implicites autour des questions de ségrégation et de mixité sociale, pour voir ce que sont et représentent, dans les faits, ces relations.

Au préalable, il nous a semblé nécessaire de donner quelques éléments de cadrage sur nos recherches pour comprendre sous quel angle nous mettons en perspective

nos résultats avec ceux de l'enquête *Voisinages*. Notre travail de recherche est né de la volonté de croiser nos questionnements respectifs ancrés dans des champs distincts de la sociologie : de mon côté, j'ai travaillé sur les relations de voisinage dans mes travaux antérieurs pour notamment questionner les effets des coprésences produites dans le cadre de politiques de déségrégation urbaine et interroger l'existence d'effets de lieux. Mon

collègue Guillaume Favre s'intéresse à l'ensemble des sociabilités (ce que l'on appelle les réseaux personnels) pour analyser les questions de cohésion sociale. Cette entrée par les réseaux personnels est structurante dans notre laboratoire toulousain, où l'on travaille sur ces sociabilités, leur évolution, la manière dont elles se transforment dans nos sociétés contemporaines sous différents effets comme la démocratisation des technologies de l'information et de la communication, sous les effets de la démographie ou des événements de vie, ou encore de la crise sanitaire. Notre

démarche consiste donc à observer l'ensemble de la vie sociale des gens, et de regarder ce que fait le territoire à leur vie sociale et ce que représente le voisinage dans leurs réseaux personnels.

Nous allons dans un premier temps vous présenter notre démarche de recherche (ce que sont les réseaux personnels, leur composition et le type de résultat que cela produit) et, dans un second temps, nous discuterons de la manière dont la recherche *Voisinages* nous amène à reconsidérer ou repenser certains de nos résultats. On voit que si on s'intéresse aux relations de voisinage comme l'a fait l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, la focale n'est pas la même ce qui a des effets sur les analyses que l'on peut produire.



27. Maître de conférences en sociologie à l'Université Toulouse Jean-Jaurès, chercheur au Laboratoire interdisciplinaire, solidarités, sociétés, territoires (Lisst).

28. Maître de conférences en sociologie à l'Institut national universitaire (INU) Champollion, chercheuse au Lisst.

1. L'étude des réseaux personnels

Guillaume Favre

Comme Lydie Launay l'a expliqué, je ne travaille pas sur les relations de voisinage, mais sur les sociabilités en général à partir de ce qu'on appelle les réseaux personnels.

Dans ce type de démarche, on appelle « réseau personnel (ou egocentré) » l'ensemble de personnes, nommées « alters », avec qui une personne, nommée « ego », entretient des relations, ainsi que l'ensemble des relations entre ces alters. C'est une méthode qui permet de mesurer l'entourage concret d'une personne, les cercles sociaux dans lesquels elle est insérée et donc ses sources de socialisation ou d'influence (le club de foot, la famille, les amis...).

Pourquoi c'est important ? On sait que nos caractéristiques individuelles influencent notre vie sociale (par exemple, notre niveau de diplôme et notre genre influence les cercles sociaux dans lesquels on est intégré), mais notre réseau va aussi influencer nos caractéristiques personnelles (mes amis peuvent me convaincre d'arrêter de fumer) et cela a une influence à plus long terme sur nos trajectoires individuelles : travail, ressources, lieu de résidence, relations pesantes...

Notre enquête nommée Réseaux et technologie de l'information et de la communication (Restic) a été financée par le Labex « Structuration des mondes sociaux » à Toulouse. Il s'agit de la réplique d'une enquête réalisée en 2001 dans la région toulousaine par Michel Grossetti²⁹, par questionnaires, qui était elle-même une réplique de l'enquête de Claude Fischer développée aux États-Unis (Université de Californie, Berkeley)³⁰. L'objectif est d'étudier l'évolution des réseaux sociaux au fil du temps, notamment les évolutions de l'isolement, de l'homophilie, de la densité des réseaux ou encore de la dispersion géographique des réseaux. On va aujourd'hui utiliser l'enquête pour parler de voisinage.

Les personnes enquêtées constituent un échantillon représentatif sélectionné dans différents quartiers de l'agglomération toulousaine (incluant des zones rurales et périurbaines), au moyen de divers annuaires ou sollicitées devant les commerces. Les personnes sont contactées par courrier et le questionnaire se déroule en face à face. 709 personnes ont été interrogées. Les enquêtés, nommés ego, se voient poser des questions pour constituer un générateur de noms. Ils répondent à des questions pratiques comme « à qui vous demanderiez de prendre soin de la maison », « avec qui discuteriez-vous de vos loisirs », etc. (cf. tableau 1). Pour chacune de ces questions, on leur demande de lister des noms.



Tableau 1 – Liste des questions pour générer des noms dans les enquêtes 2001 et 2017

	2001	2017
Prendre soin de la maison	x	x
Discussions à propos du travail	x	
Aide pour des tâches domestiques	x	
Sorties	x	x
Discussions sur les loisirs	x	x
Problèmes personnels	x	x
Conseils pour d'importantes décisions	x	x
Prêt d'argent en cas d'urgence	x	x
Discussions politiques		x
Conseils pour produits culturels		x
Collègues		x
Groupes et cercles		x

29. Grossetti, M., Where do social relations come from? A study of personal networks in the Toulouse area of France. *Social networks*, 27(4), 289-300 ; Grossetti, M. (2007). Are French networks different? *Social Networks*, 29(3), 2005, pp. 391-404.

30. Fischer, C. S., *To dwell among friends: Personal networks in town and city*. University of Chicago Press, 1982.

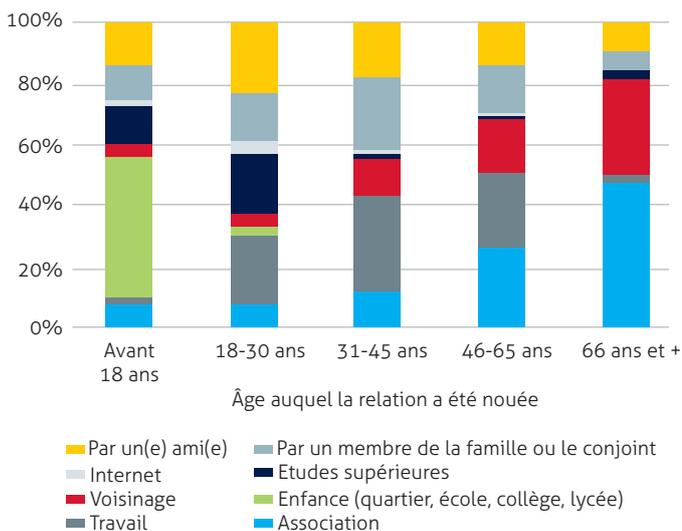
Des questions précises sont ensuite posées sur un sous-ensemble de ces relations, déterminé à partir d'une procédure spécifique (n = 2 923). S'y ajoutent des questions sur les relations entre les *alters* (peuvent-ils se contacter sans passer par vous?), conduisant à remplir une matrice des relations entre *alters*.

Nous allons ici dresser un portrait général de ce que sont les réseaux personnels, de ce que l'on voit avec les réseaux personnels et de ce qu'on ne voit pas, afin d'amener la discussion avec l'enquête *Mon quartier, mes voisins*.

2. Quelques résultats sur les réseaux personnels

Le premier résultat est qu'on ne rencontre pas les gens dans la rue, mais dans le cadre de contextes. Toute relation est attachée à au moins un contexte. La figure 1 indique les contextes de rencontre selon l'âge à laquelle la relation a été nouée. On observe que le voisinage prend de l'importance avec l'âge, ce qui apparaît comme une contradiction avec l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, mais on y reviendra (et on verra qu'il ne s'agit finalement pas d'une contradiction).

Figure 1 - Où et comment se nouent les relations ?



On peut également s'intéresser à la taille des réseaux : celle-ci évolue avec le niveau de diplôme (cf. figure 2). Les réseaux sont plus importants chez les plus diplômés ; c'est le cas pour les amis, les collègues, les connaissances mais aussi pour les voisins, bien qu'ils composent toujours une part minime des réseaux (entre 6 et 7 %).

La structure des réseaux évolue en fonction de la densité de population du quartier de résidence (cf. figure 3). Plus on est dans une ville-centre, moins les gens que l'on connaît se connaissent entre eux. Ce résultat avait déjà été montré par C. Fischer aux États-Unis dans les années 1980.

Figure 2 – La taille des réseaux selon le niveau de diplôme

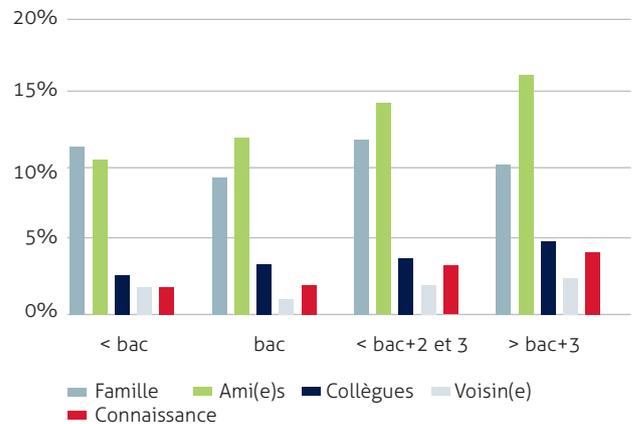
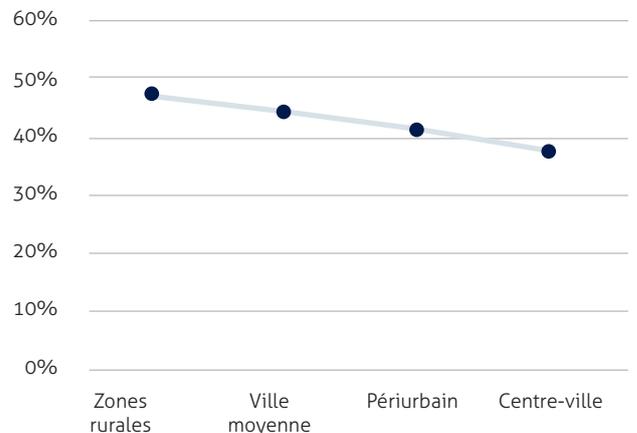


Figure 3 – Densité du réseau en fonction du lieu de résidence



Mais la densité a aussi une influence sur l'homophilie des réseaux (le fait d'être en relation avec des personnes similaires à nous) : plus on est près du centre-ville, plus les homophilies d'âge et de situation familiale sont fortes (cf. figures 4 et 5). Plus il y a de monde, moins on est contraint dans nos choix de relations et plus il y a une tendance à sélectionner les relations en fonction des affinités.

Lydie Launay

Nous allons maintenant nous intéresser à la manière dont on étudie les relations de voisinage à partir de ces analyses de réseaux. L'enquête Restic montre que les relations de voisinage apportent plutôt une bouffée d'air social, contrairement aux autres cercles



socials. L'entre soi se forme dans des contextes relationnels, c'est-à-dire dans des activités que l'on partage (aller à l'école, faire des études, se rencontrer au travail, jouer de la musique, etc.) Ces activités qui permettent de nouer des liens ont des effets sur la structure du réseau. Si on s'intéresse aux parcours de vie, on observe que quand on est jeune et qu'on fait des études, on a tendance à renouveler en grande partie son réseau et les relations amicales prennent plus d'importance alors que, plus tard, lorsqu'on travaille et que les enfants vont à l'école, les relations familiales tiennent une place plus importante, comme les relations liées aux activités professionnelles et celles liées aux enfants. On le retrouve dans l'enquête *Voisinages* avec ce « surinvestissement » des 30-44 ans dans les relations de voisinage. Or, on sait que plus un contexte est homogène socialement, plus il est probable que les relations se forment entre deux personnes similaires, et que plus deux personnes partagent des contextes communs, plus il est probable qu'elles connaissent des personnes en commun.

Figure 4 – Différence d'âge entre ego et alter

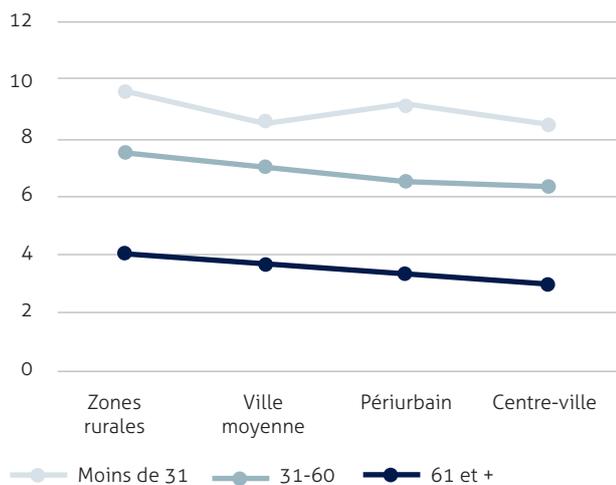
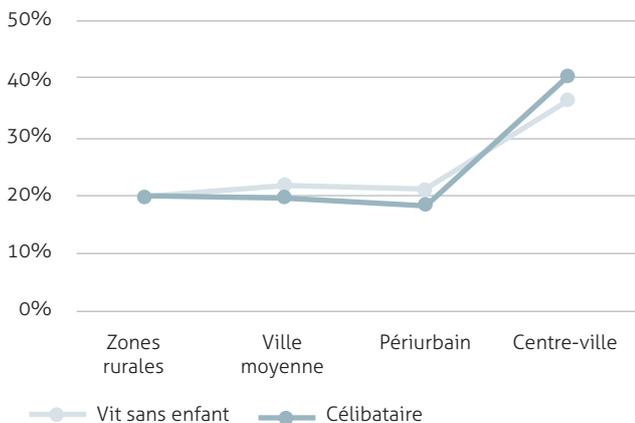


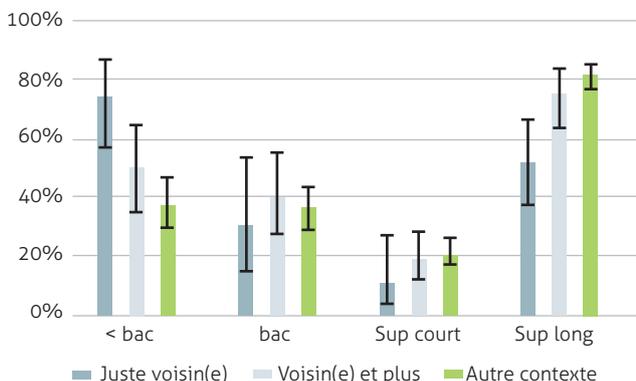
Figure 5 – Homophilie de situation familiale



En étudiant les liens qui composent les réseaux, la plus ou moins grande similarité sociale de ces derniers, on peut se demander si ces liens apportent de la diversité sociale ou, au contraire, de la fermeture. Quand on applique cette approche pour analyser les relations de voisinage, ça nous permet de voir les effets du territoire sur ces réseaux.

Pour prendre en compte le fait que la catégorie de voisinage est floue, on a choisi de scinder la sociabilité en deux catégories, en nous basant sur les contextes relationnels. On a distingué d'un côté les « voisins », qui sont l'ensemble des relations avec des individus proches

Figure 6 – Homophilie de diplôme



géographiquement et n'étant inscrites dans aucun autre contexte que celui de la proximité géographique et, de l'autre côté, les « plus que voisins », qui sont les relations avec des individus proches géographiquement inscrites dans des activités collectives (école, travail, associations, groupes d'amis, etc.)

Pour voir si le voisinage apporte de la diversité, on a étudié le niveau d'homophilie des « voisins », en laissant de côté les « plus que voisins ». La figure 6 indique que pour les personnes non diplômées, les « voisins » sont plus similaires que les autres types de relation. On l'explique par les effets de composition du territoire avec la forte présence des catégories populaires dans ces quartiers. À l'inverse, on voit que les relations de voisinage sont moins similaires que les autres relations pour les catégories les plus diplômées, ce qui nous amène à penser que ces relations apportent de la diversité sociale dans les réseaux des catégories supérieures.

Figure 8 – Homophilie de genre

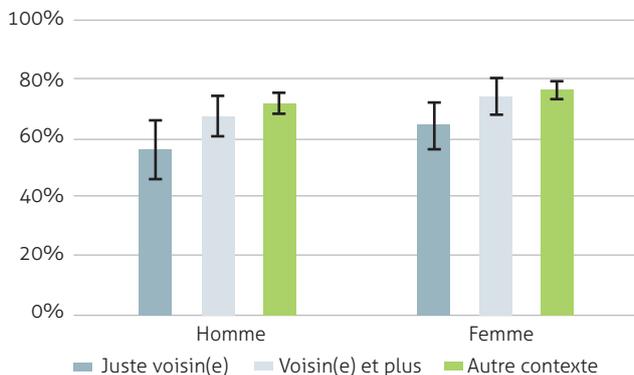
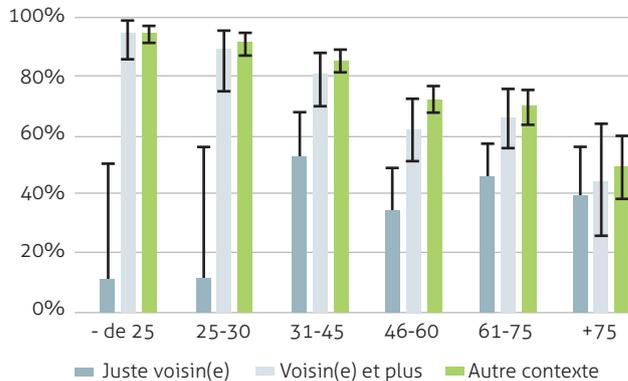


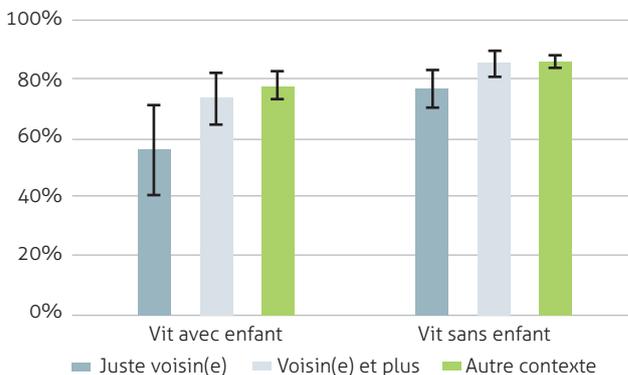
Figure 7 – Homophilie d'âge



Si on regarde du point de vue de l'âge (figure 7), on observe que les relations avec les « voisins » sont moins similaires pour les publics jeunes. Comme on l'a vu avec les interventions de Joanie Cayouette-Remblière et Éric Charmes, la jeunesse est un âge où la vie sociale est foisonnante, très orientée sur des activités communes comme les études ou les loisirs et où le voisinage est peu investi. Cela fait donc écho au phénomène de compensation évoqué ce matin.

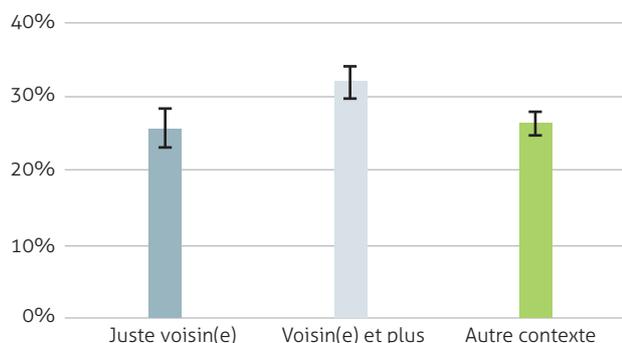
En termes de genre, pour les hommes comme pour les femmes, les relations avec les « voisins » sont plus diversifiées que les autres types de relations (figure 8). Elles sont également moins similaires en termes des situations familiales (figure 9), même si on sait par ailleurs qu'avoir des enfants constitue un facteur favorisant les relations de voisinage.

Figure 9 – Homophilie de situation familiale



Enfin, on se demande si les voisins apportent de la cohésion dans les réseaux sociaux ou s'ils constituent des relations isolées. Dans la figure 10, plus le pourcentage est élevé, plus la catégorie de personnes est connectée aux autres personnes qui composent le réseau. On voit que les « plus que voisins » sont plus connectés au reste du réseau que les autres relations. Cela est dû, selon nous, à la conjonction de la proximité relationnelle avec la proximité géographique. On retrouve là le rôle central des contextes relationnels : lorsque les relations s'inscrivent dans des activités communes, un filtre social s'applique pour laisser plus de place aux affinités.

Figure 10 – Centralité des voisins



En résumé, le fait de nouer des liens avec des personnes plus ou moins similaires à nous socialement ne s'explique pas seulement par la composition du territoire. L'homophilie est aussi liée aux activités que l'on fait, avec qui on les fait, ce qui est indissociable des représentations sociales attachées au territoire, comme le montre la recherche *Voisines*. Dans notre approche, on resitue les relations de voisinage dans l'ensemble de la vie sociale pour étudier les mécanismes d'intégration sociale. On met donc en perspective les relations de voisinage avec d'autres cercles de relations. Et on observe alors que les relations de voisinage ont une place secondaire dans la vie sociale, comparativement aux autres types de relations. Cela recoupe les conclusions des enquêtes de Claire Bidart qui parle d'une « sociabilité légère ». On observe aussi que les relations avec les « voisins » apportent de la diversité sociale,

comparativement aux autres types de relations sociales, mais également que certains liens, ancrés dans l'espace local autour d'activités spécifiques (les « plus que voisins »), sont moins diversifiés socialement et apportent au contraire de la fermeture sociale dans les mêmes proportions que les autres contextes relationnels.

3. Quelles différences avec l'enquête *Mon quartier, mes voisins* ?

Guillaume Favre

Il y a beaucoup de choses communes entre ce que l'on vient de développer et ce qui a été présenté de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, mais je vais ici revenir sur les éléments qui diffèrent. Ces différences sont dues à des focales différentes : partir du territoire ou partir de l'ensemble de la vie sociale. Cela implique des résultats différents, et en même temps, cela m'a amené à relativiser certaines questions et à en reposer certaines.

L'enquête Restic capte principalement des relations, des reconnaissances réciproques – et non des interactions et pas non plus les « inconnus familiers » dont a parlé hier Maxime Felder. On sous-représente alors très clairement les liens faibles, notamment toutes les personnes qui vivent à proximité et qui font l'ordinaire de la vie sociale, ce qui sous-estime le rôle des relations locales, leur diversité, les intensités, leur contenu, les contextes relationnels locaux. Cela parce que bien souvent, l'essentiel de la vie sociale est ailleurs pour les individus. On ne capte l'intégration sociale qu'à travers les relations, et non pas par les rapports sociaux, les interdépendances, les lieux que l'on fréquente, les ambiances urbaines, et leurs représentations, etc.

La lecture des résultats de l'enquête *Mon quartier, mes voisins* nous a conduit à relativiser certains résultats. Je m'appuie notamment sur un tableau qui a été présenté tout à l'heure par Éric Charmes (cf. tableau 1 de la présentation « Quartier, ville et société : des sphères d'intégration qui se cumulent »). Les personnes caractérisées par le cumul d'une forte intégration locale et d'une forte intégration extra-locale, pour moi, dans les données de

Restic, il s'agissait de personnes qui n'avaient pas de relations locales. Celles-ci mentionnent en effet très peu de relations de voisinage dans les générateurs de noms. Mais ce que l'enquête m'a conduit à voir, c'est que la vie sociale locale n'est pas peu importante dans l'absolu, elle est peu importante, relativement aux autres sphères.

À l'inverse, pour ces personnes qui cumulent de faibles intégrations, elles ressortent, dans l'analyse des réseaux personnels, comme celles qui citent beaucoup de voisins. En fait, on comprend que c'est qu'il ne reste que ça : c'est quand les autres sociabilités s'étiolent qu'il reste les voisins. Ces deux regards sont donc complètement complémentaires.

Lydie Launay

En ce qui concerne les apports sur la question de l'intégration sociale, on voit, à la lecture du rapport, que la vie sociale n'est pas hors sol. Il existe clairement des effets de lieu : certains contextes offrent des configurations particulièrement propices aux relations de voisinage. Les configurations locales peuvent induire des variations sur les pratiques et les représentations des espaces, mais aussi sur la manière dont les individus et les groupes sociaux se positionnent dans le monde social au regard et au contact des autres groupes sociaux.

Dans la lignée des enquêtes antérieures, cette enquête *Mon quartier, mes voisins* alimente les connaissances sociologiques sur le rôle intégrateur du voisinage. Ces relations permettent aux individus de s'intégrer dans des collectifs qui se rattachent à différents domaines de la vie sociale, le lieu où on réside, la famille, le travail, etc., qui sont plus ou moins disjoints les uns des autres. Ces liens peuvent faire des ponts entre les domaines. Par exemple, dans le rapport, j'ai noté le profil de Catherine, cette employée de la grande distribution qui vit à La Bâtie et qui mobilise ses connaissances en horticulture pour faire vivre l'association des jardiniers. On voit que ces liens peuvent faciliter l'accès à des ressources, des associations, des contacts. Un chiffre qui m'a marqué dans la conclusion est le fait que les trois



quarts des individus enquêtés ont échangé avec les voisins sur les commerces, les écoles, les opportunités d'emploi, ce qui me semble important. Ces liens peuvent aussi protéger de l'isolement social les individus fragilisés, comme on l'a vu tout à l'heure avec le cas des personnes âgées pour qui les autres types de relations sociales perdent leur importance.

Autre apport de l'enquête : mettre en lumière que des personnes ont une place centrale dans les réseaux de relations en raison notamment de leur rôle (les gardiens d'immeuble, les commerçants). C'est bien étudié dans le cas de Marolles.

La recherche confirme ce que François Héran notait dès les années 1980 : les relations de voisinage sont une pratique inégale puisqu'il existe différentes façons

de nouer des liens avec ses voisins, de réaliser des activités avec eux, selon plusieurs critères. On voit l'effet marqué de la position sociale, le statut d'occupation (avec un ancrage particulièrement marqué pour les propriétaires, qui va souvent de pair avec l'ancienneté de résidence). Tout cela nous amène aussi à souligner un élément central déjà pointé dans nombre de travaux de sociologie urbaine, notamment ceux de Jean-Yves Authier et Yves Grafmeyer, à savoir le rôle central de la trajectoire résidentielle et des parcours de vie, pour penser la manière de tisser des relations et de s'investir dans l'espace local. Dans le rapport de la recherche *Voisinages*, on constate également, mais dans une moind-



re mesure, les effets des expériences migratoires ; le fait d'être immigré ou enfant d'immigré peut jouer sur les modalités d'investissement dans l'espace local mais aussi – cela a été une surprise pour moi – les modalités d'investissement dans d'autres espaces, ce qui amène à s'interroger sur les effets des expériences de stigmatisation et de discrimination. Autre élément aussi : les effets liés à la pratique religieuse qui s'observe à des échelles plus fines que la pratique du quartier.

Je terminerai sur une dernière ligne d'analyse qui ressort de l'enquête : l'inégale capacité des individus à gérer les relations dans l'espace de résidence. On a été frappé à la lecture du rapport par l'effet de cumul dont jouissent les catégories les mieux dotées socialement. C'est là un résultat majeur, et on voit en plus que les catégories supérieures portent les normes dominantes en matière de sociabilité locale. À l'inverse, les moins dotés sont les moins intégrés et ont moins de capacité à adopter ces normes dominantes dont elles tendent pourtant à se rapprocher. C'est un élément important pour penser les questions d'intégration sociale.

Cela révèle les prédispositions socioculturelles facilitant le voisinage, mais aussi les rapports sociaux inégalitaires qui se cristallisent dans des configurations spatiales qui peuvent infléchir des parcours en retour. Enfin, je terminerai en disant qu'en intégrant la dimension spatiale dans le modèle théorique proposé par Serge Paugam, l'enquête montre qu'il est nécessaire d'articuler les relations et activités ancrées dans l'espace résidentiel et celles qui s'inscrivent dans d'autres territoires, plus ou moins diversifiés dans leurs composition sociale ainsi que d'autres domaines d'activité de la vie sociale, pas forcément spatialisés. Cela permet de complexifier et d'enrichir les analyses sur les dynamiques d'intégration sociale et d'offrir un point de vue différent sur les enjeux opérationnels de lutte contre les processus de ségrégation urbaine.



TABLE RONDE

La table ronde réunit :

Émilie Dos Santos, directrice du département cohésion et innovation sociale à Immobilière 3F,

Pierre-Pascal Antonini, membre du Conseil national des Villes (CNV),

Odile Guillemot, présidente d'Habitat participatif France,

Alain Villez, président des Petits Frères des Pauvres,

ainsi que les chercheurs ayant présenté lors de cette session (Joanie Cayouette-Remblière, Éric Charmes, Isabelle Mallon, Josette Debroux, Lydie Launay et Guillaume Favre).

Sont également intervenues et intervenus, dans la salle, Maxime Felder, sociologue, chercheur au Laboratoire de sociologie urbaine de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, Jean-Yves Authier, sociologue, professeur à l'Université Lyon 2 (Centre Max-Weber), coordonnateur de la recherche sur le voisinage, Alixia Mainnema, responsable des communications à Mesvoisins.fr, Jean-Jacques Bartoli, directeur de la cohésion sociale chez Alliade Habitat, Lilian Dumont, médiateur social à Habitat Normand, Lila Djerbib, élue à Vaux-en-Velin, Dominique Basset chargée de mission vie résidentielle (Caen la mer Habitat) et Laura Rodriguez, chargée de développement local des Kaps (colocations solidaires) à l'Afev.

1. Le cumul

Les intervenants ont relevé l'importance du cumul mis en évidence par la recherche Voisinsages. **Émilie Dos Santos** introduit ainsi la table ronde : « Ma première remarque est que le cumul va au cumul. Ce sont les plus dotés qui prennent part à la vie associative. » Ces résultats résonnent avec son expérience et ses propres

observations : « Les quartiers populaires ne sont pas plus solidaires et ce sont les plus dotés qui prennent part à l'*empowerment* et qui structurent ce tissu associatif qui se professionnalise. » Elle remarque que la participation est évidente pour ceux qui en ont les compétences mais qu'elle est difficile pour ceux éloignés de ses modes d'exercice (prises de parole en public, suivi de réunions, passages par l'écrit) et cela nécessite



un travail important, qu'elle et son équipe tentent de mener au sein d'Immobilière 3F, pour toucher ceux qui sont les plus éloignés de ces modes traditionnels d'expression que sont les réunions, conseils de quartier, conseils citoyens.

Une question de la salle concernant un quartier où le bailleur social possède 100 % du patrimoine locatif et où est observé à la fois une forte intégration locale et une faible intégration extra-locale est l'occasion de rappeler en quoi la recherche déconstruit certains stéréotypes sur les quartiers populaires. **Lilian Dumont** (Habitat Normand) décrit le cas d'un quartier qui questionne son organisme puisque les habitants y sont très intégrés à l'intérieur, mais peu à l'extérieur. Le bailleur s'interroge sur la nécessité d'y introduire de la mixité sociale afin de défaire les stigmates : cela ne va-t-il pas bousculer les habitudes et avoir un effet négatif sur la forte intégration locale ? **Joanie Cayouette-Remblière** répond que l'idée selon laquelle l'intégration dans un quartier est si forte qu'il n'y a pas d'intégration extra-locale est battue en brèche par l'enquête. Ce n'est donc pas en déjouant la forte intégration locale que l'on produira une intégration extra-locale et que l'on ouvrira le quartier sur l'extérieur. Au contraire, ce sont les espaces les plus intégrateurs localement qui vont de pair avec de forts niveaux d'intégration extra-locale.

Une autre question émanant de **Laura Rodriguez** de l'Association pour la fondation étudiante de la ville (Afev) permet à **Joanie Cayouette-Remblière** d'indiquer que les jeunes ont moins de relations de voisinage (plus récents dans leur lieu de résidence, sans enfant...) et développent une sociabilité extra-locale plus forte.

Enfin, la question de la force cumulative des liens faibles est également abordée pour les personnes âgées sous l'angle de l'isolement relationnel.

2. L'isolement relationnel

Alain Villez indique que le Baromètre 2021 « Solitude et isolement »³¹ réalisé par l'association des Petits Frères des Pauvres montre un accroissement important de la solitude des personnes âgées de 60 ans et plus depuis 2017. Est également observée une aggravation du nombre de personnes en situation de mort sociale, c'est-à-dire des personnes qui n'ont plus aucune relation dans

les quatre cercles de sociabilité que sont la famille, les amis, les voisins, la vie culturelle et les associations. En 2017, ces personnes en situation de mort sociale étaient estimées à 300 000 ; le Baromètre 2021, qui s'appuie sur un sondage CSA-Research, considère qu'elles sont désormais 530 000. Il est intéressant de noter qu'en valeur relative, la famille résiste mieux que d'autres sphères, mais parmi les plus de 60 ans, plus d'1,3 million de personnes n'ont plus de relations avec leur famille.



L'association des Petits Frères des Pauvres observe également que c'est dans les zones les plus rurales et les quartiers de la Politique de la Ville que se rencontrent le plus de situations d'isolement social. Géographiquement, la cartographie montre que la région Centre-Val de Loire est la plus concernée par l'isolement. Dans l'ensemble, les résultats du baromètre sont cohérents avec ceux de la recherche *Voisines* et ils reflètent de grandes inégalités. Ainsi par exemple, les personnes des classes moyennes et supérieures ont le moins de problèmes d'isolement.

Plusieurs actions pour rompre l'isolement des personnes âgées ont été évoquées. D'abord, à l'occasion de la publication du Baromètre, les Petits Frères des Pauvres ont créé une campagne pour inciter les habitants à jouer le rôle de « chasseurs de solitude » (des personnes sont invitées à se déclarer candidates à aller rendre visite). Cette campagne part du constat que, même si l'association dispose de 13 000 bénévoles, ils ne peuvent

31. Voir le « Baromètre 2021 Solitude et isolement » : https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/2017/download/Barometre%202021_PFP_%20sans%20embargo_BD%20%281%29.pdf?v=1&inline=1

pas tout puisque le défi de la solitude est majeur, notamment suite à la pandémie.

Ensuite, l'habitat participatif, très souvent réalisé avec des bailleurs sociaux, est présenté par **Odile Guillemot** comme une solution possible pour préserver de l'isolement et favoriser la mixité sociale et les relations de voisinage. En effet, grâce au fait que ces habitats cherchent à favoriser l'intergénérationnel, les personnes âgées y occupent une place particulière qui les préservent de l'isolement. Dans les habitats participatifs, les services sont mutualisés, ainsi que certains espaces, et **Odile Guillemot** prend l'exemple d'une personne retraitée qui garde un enfant malade à la maison ou encore d'un habitant qui peut aller chercher les médicaments d'une personne âgée qui ne pourrait descendre à la pharmacie. La durée, longue, de mise en œuvre et de construction des habitats participatifs (trois à sept ans), qui concernent aujourd'hui 300 lieux de vie (recensés) et autant en cours de création, a cependant été évoquée dans la discussion comme une limite de ce type de solution. **Odile Guillemot** invite à réfléchir à des politiques publiques qui soient plus efficaces dans ce domaine.

Pierre-Pascal Antonini (CNV) et **Dominique Basset** (Caen la mer Habitat) évoquent également l'habitat intergénérationnel comme piste de travail pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Alain Villez, pour l'association des Petits Frères des Pauvres a également évoqué l'organisation de séjours de vacances et des fêtes de Noël, dans le cadre d'une démarche nationale de lutte contre l'isolement des aînés. Elle cherche également à identifier les « zones blanches », c'est-à-dire les lieux où il ne se passe rien pour les personnes âgées, et à y fédérer des initiatives.

Enfin, **Émilie Dos Santos** a insisté sur plusieurs actions où les habitants âgés sont placés dans des situations de « faire » et de transmissions de leur savoir-faire. Les

jardins partagés mais aussi les ateliers de *street tricot* pour habiller le mobilier urbain ou de bricolage sont particulièrement adaptés.

3. Le bon voisin est-il discret ?

En contrepoint des discussions sur l'isolement, **Émilie Dos Santos** a rappelé que la juste distance n'est jamais évidente, et qu'à l'inverse, dans les grands ensembles, la recherche de l'intimité pouvait être recherchée :



Émilie Dos Santos : « *En contrepied, dans les grands ensembles, l'expérience de la promiscuité et de la densité peut pousser à souhaiter se retrouver dans la sphère privée. L'anonymat peut être recherché. Et finalement, le bon voisin, c'est celui dont on ne parle pas. En ce qui concerne la question du voisinage, dans les villes mais aussi dans le rural et le périurbain [...], il faut parler du sentiment qu'au fur et à mesure, l'intimité et la mise en partage sont choisies.*

Lorsque c'est le cas, on choisit le moment et on choisit l'objet. Par contre, il y a des aspects où véritablement, on veut retrouver une intimité. L'anonymat des grandes villes n'est pas pour tous synonyme d'isolement, et parfois plutôt de l'importance de conserver une intimité et une sphère privée, de ne pas tout mettre en partage et de ne pas tout évoquer avec son voisin. Les questions de santé et les difficultés spécifiques ou économiques, surtout on ne veut pas le partager. Enfin, concernant la question d'être visible dans l'espace commun, on voit que dans beaucoup de territoires, être visible n'est pas forcément très positif. On a aussi beaucoup de locataires qui nous disent qu'être un bon voisin, ce n'est pas nécessairement être actif, c'est plutôt être celui dont on ne parle pas et qu'on ne voit pas. »

Maxime Felder, qui est intervenu la veille sur la question des « inconnus familiers » et des liens faibles de voisinage (cf. Réaction et contrepoint de la séquence 1), confirme que le bon voisin n'est pas obligatoirement le voisin



actif qui est vite jugé intrusif et qu'à la limite, il est plus simple de partager des soucis de santé ou de cœur à un inconnu dans le bus qu'avec la personne avec qui on va continuer à partager un espace de vie pour les années à venir. Il ajoute que si le bon voisin reste en retrait, il est cependant censé être vigilant et capable d'aider en cas de besoin.

des communautés numériques. Dans le questionnaire, on observe que ce sont 35 % des habitants des quartiers enquêtés qui utilisent souvent ou très souvent les outils numériques dans leurs relations de voisinage. Mais les outils sont alors définis au sens large, incluant des SMS ou l'application WhatsApp. Dans les entretiens complémentaires, on observe que les outils numériques mobilisés sont plus souvent des discussions SMS ou groupes WhatsApp que des communautés numériques de voisinage.

Isabelle Mallon ajoute que sur ce point, l'âge est un élément central : les personnes âgées voisinent plutôt moins et n'utilisent plutôt pas les outils numériques. Alain Villez renchérit sur la fracture numérique qui participe de l'isolement des personnes âgées : 3,5 millions de personnes âgées de plus de 60 ans sont en situation de fracture numérique. Cela se réduit un peu mais uniquement dans la tranche d'âge 60-74 ans.

4. Le rôle des technologies numériques

Le rôle des technologies numériques a été introduit par Alixia Mainnemare, responsable des communications à Mesvoisins.fr. Elle indique que les observations du réseau Mesvoisins.fr sont en accord avec les résultats de l'étude dans la mesure où les utilisateurs de la plateforme qui sont les plus engagés sont des femmes entre 34 et 54 ans, en grande majorité en couple ou avec enfants. Si Mesvoisins.fr est axé sur la solidarité, le pragmatisme et la convivialité entre voisins, elle observe que ce sont en effet les plus dotés qui font des apéros et des marches historiques dans les quartiers alors que les moins dotés utilisent les services de solidarité en ligne. On a observé un quadruplement du trafic sur la plateforme pendant le confinement et une explosion des inscriptions.

Jean-Yves Authier indique que les technologies numériques ne bousculent pas les tendances identifiées en termes de relations de voisinage. S'observe dans ce cas également une logique de cumul : ce sont ceux qui ont déjà beaucoup des relations de voisinage qui utilisent ces technologies. Joanie Cayouette-Remblière complète en relativisant l'importance des technologies numériques dans les relations de voisinage et notamment l'importance

Guillaume Favre rappelle que l'enquête Restic qu'il a présentée est une réplique en 2017 de l'enquête de 2001 et qu'une des questions de recherche concernait justement les effets du numérique sur la transformation de la vie sociale. Dans un papier à paraître dans les prochaines semaines³², il montre avec des collègues que le numérique change très peu la vie sociale. Ils se sont aussi intéressés à l'évolution de la distance géographique moyenne des relations. Ils montrent que les relations sont légèrement plus distantes en 2017 qu'en 2001, mais que cet accroissement s'explique uniquement par les relations familiales – les relations avec les amis et collègues sont, elles, toujours à la même distance. Il s'agit ainsi davantage d'un effet de la mobilité géographique, les familles étant plus dispersées, que d'évolutions liées aux technologies numériques. Le numérique peut accélérer certaines tendances mais n'a pas d'effet propre.

Lydie Launay se demande si les effets cumulatifs d'un haut niveau de relations de voisinage et d'usage des technologies numériques dans les quartiers bourgeois et gentrifiés ne s'expliqueraient pas par le fait que ces pratiques dessinent des cercles sociaux qui se renforcent.

32. Favre, G., Grossetti, M., « Les réseaux personnels en France ont-ils changé ? Une comparaison entre 2001 et 2017 », *Revue française de sociologie*, 62-1, à paraître.

Émilie Dos Santos intervient enfin pour souligner la diversité des outils numériques et notamment la spécificité de WhatsApp qui permet de faire des enregistrements et de délivrer des messages vocaux. Ceux-ci sont particulièrement utiles pour échanger avec des locataires pour lesquels l'écrit constitue une barrière. Pendant le confinement, des groupes WhatsApp préexistants ont été très utiles parce que les enregistrements pouvaient être privilégiés.

5. Les effets de lieu

Comme toutes les tables rondes, celle-ci a relevé des spécificités locales susceptibles d'influer sur les phénomènes en jeu. Pierre-Pascal Antonini a insisté sur le poids des moyens de transport en commun dans les villes qui permettent de découvrir des territoires mais aussi, parfois, de les rejeter. D'autres interventions ont rappelé l'importance des équipements, notamment de la présence d'écoles, pour tisser du lien. Dans le même ordre d'idées, Alain Villez a souligné l'importance des commerces et des relations avec les commerçants dans les zones rurales, qui peuvent contribuer à rompre l'isolement. Les commerces ambulants, régulièrement expérimentés, peuvent être une solution dans certains contextes.

Enfin, si l'ancienneté de voisinage joue de manière individuelle, elle joue aussi au niveau des quartiers en produisant des effets de lieu. Émilie Dos Santos note que les quartiers connaissent des taux de rotation divers, et que Riquet, situé à Paris intra-muros, fait exception par la forte ancienneté résidentielle de ses habitants.



Émilie Dos Santos : « [À l'inverse], lorsque je regarde un taux de rotation (avant le Covid) en banlieue de 8 à 10 % et que j'ai des échelles résidentielles peu ou prou de 100 logements, je me dis que j'ai une rotation théorique de l'ensemble du peuplement au bout de dix à quinze ans. Je n'ai donc pas le même temps pour nouer des relations avec mes voisins. »

La tendance à la diminution du temps passé dans un même logement est susceptible de s'accroître avec le constat d'une plus grande mobilité des jeunes générations et les ruptures familiales.



séquence 4

Contribution au débat sur la mixité et la diversité sociales



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PAR L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

#1 Qui voisine avec qui ? Mixité sociale et mixité ethnique dans les relations de voisinage, par Joanie Cayouette-Remblière³³

Cette présentation reprend la partie suivante du rapport de recherche : **Joanie Cayouette-Remblière et Karine Pietropaoli**, « Les réseaux de voisinage », pp. 155-191.



L'enquête *Mon quartier, mes voisins* permet de questionner l'homophilie dans les relations de voisinage. Par homophilie, on entend la tendance à sélectionner parmi ses relations, son semblable, celui qui partage les mêmes caractéristiques que nous. L'enquête *Mon quartier, mes voisins* enrichit la littérature dans la mesure où les discours sur les situations de

ségrégation et mixité sociale supposent souvent que la structure des relations d'un quartier correspond à la composition sociale de ce quartier, autrement dit qu'il suffit d'agir sur la composition sociale pour que cela ait des effets sur les relations. En effet, la littérature sur la ségrégation et la mixité sociale ne permet pas de répondre à la question de savoir en fonction de quels critères les individus sélectionnent leurs relations de voisinage. Dans cette communication, nous interrogerons non seulement les critères de sélection et leur intensité générale (1) mais nous nous demanderons en outre si ces critères varient en fonction des contextes et des caractéristiques (2).

Cette communication s'appuie sur une originalité du protocole d'enquête : reconstituer les réseaux de voisinage. Je vais m'appuyer sur la partie du questionnaire qui s'apparente à un générateur de contacts, une métho-

dologie dont a parlé Guillaume Favre tout à l'heure, et qui permettait de faire déclarer aux enquêtés entre 0 et 4 personnes de leur quartier avec lesquelles ils sont en relation. Ce générateur de contacts impliquait ensuite de répondre à un ensemble de questions sur ces relations. Il amenait enfin l'enquêteur à identifier le logement de cette personne dans le quartier, puis à enquêter cette personne, reconstituant ainsi les réseaux de voisinage. Au total, 5 712 contacts ont été cités, dont 4 988 ont été identifiés, et la moitié des contacts identifiés ont été enquêtés. Nous disposons pour l'autre moitié d'informations indirectes transmises par le (ou les) citant(s) – une même personne peut en effet avoir été citée par plusieurs personnes différentes. Pour plus de détails sur la méthodologie, je vous invite à consulter le rapport de recherche.

Ma présentation se déroulera en deux parties. D'abord, je passerai en revue les variables pertinentes et leur poids, puis j'étudierai en quoi la composition du réseau de relations des individus dépend – mais aussi s'éloigne – du profil moyen de la composition de leur quartier. Autrement dit, j'étudierai dans la deuxième partie les effets contextuels sur la composition du réseau et l'intensité de l'homophilie.

1. Voisiner avec son semblable

La première variable qui est apparue dans l'enquête, et qui n'était pas au préalable une variable attendue d'un point de vue analytique pour nous, est le sexe. 72 % des contacts cités sont du même sexe que le citant. Il

33. Sociologue, chargée de recherche à l'Ined, coresponsable scientifique de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*.

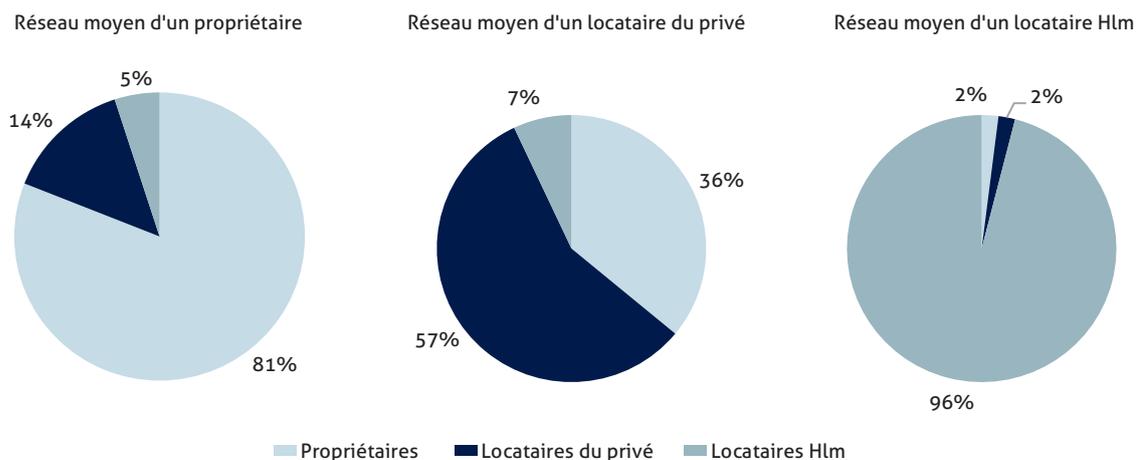
est important de noter que les femmes sont plus exclusives dans leurs relations de voisinage que ne le sont les hommes. Le réseau moyen d'une femme est donc composé de 78 % d'autres femmes alors que le réseau moyen d'un homme est composé à 60 % d'autres hommes. C'est un effet de la forte centralité des femmes dans les réseaux de voisinage, ce qui fait que même les hommes sont amenés à citer des femmes centrales dans les réseaux de voisinage. Il faut aussi noter que l'homophilie de sexe varie en fonction des normes de voisinage, des types de personnes avec lesquels on entre en relation et donc en fonction des contextes sociorésidentiels. C'est dans les grands ensembles que l'homophilie de sexe est la plus élevée (84 %) alors que dans les quartiers gentrifiés, les relations se font davantage entre personnes de sexes différents (l'homophilie de sexe descend à 65 %).

La variable la plus structurante est cependant, de loin, le statut d'occupation du logement. 84 % des contacts cités sont du même statut d'occupation que leur citant, ce qui est en réalité beaucoup plus que ce à quoi on pouvait s'attendre et ce qui est beaucoup plus que ce qu'une répartition aléatoire des citations aurait amené. Les contacts en fonction des statuts d'occupation dépendent aussi du statut d'occupation de la personne elle-

même. La figure 1 montre que le réseau moyen d'un locataire Hlm est le plus clivé en fonction du statut d'occupation puisqu'il est composé à 96 % d'autres locataires Hlm.

De cet effet du statut d'occupation du logement découle un effet de classes sociales, approchées ici par le groupe socioprofessionnel, classé en quatre catégories. Pour les fins de l'analyse, sont ici regroupés employés et ouvriers. Il apparaît que 44 % des contacts cités sont du même groupe socioprofessionnel que leur citant, ce qui est beaucoup moins que pour le statut d'occupation du logement mais plus que ce à quoi on aurait pu s'attendre s'il y avait eu répartition aléatoire des citations dans les quartiers. On voit sur le tableau 1 se dessiner une diagonale qui correspond à une homologie stricte, mais on observe également un halo autour de cette diagonale, qui correspond à des relations qui ne sont pas avec des individus du même groupe socio-professionnel exact mais d'un groupe proche. On voit donc que lorsque les citations ne concernent pas le même groupe, elles concernent plus souvent des groupes proches. On observe rarement des citations qui traversent le spectre de l'espace social. L'homophilie la plus forte se situe dans le bas de l'échelle sociale (entre employés et ouvriers) que dans le haut.

Figure 1 – Homophilie de statut d'occupation du logement



Champ : ensemble des relations dont on connaît le statut d'occupation du citant et du cité (n = 2 904).

Tableau 1 – Homologie de groupes socioprofessionnels

Enquêtés \ Contacts	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires/ indépendants	Employés et ouvriers	Inactifs
Cadres et professions intellectuelles supérieures	40	32	20	8
Professions intermédiaires et indépendants	23	32	34	11
Employés et ouvriers	11	22	51	16
Inactifs	6	11	32	51

Champ : ensemble des relations dont on connaît le groupe socioprofessionnel du citant et du cité (n = 4 962).

Lorsque l'on s'intéresse au pays de naissance, on observe d'abord une homophilie relativement forte, puisque 67 % des contacts cités sont nés dans le même pays que leur citant. On est alors aveuglé par le fait que la répartition des pays de naissance est moins diverse que celle des autres variables étudiées jusqu'à maintenant. Bien que l'on étudie des quartiers où l'immigration est relativement importante, il reste que la proportion de personnes nées en France est relativement prépondérante. Ce qui explique en partie que 62 % des contacts cités relient en fait une personne née en France à une personne née en France. Il reste 5 % des relations qui relient deux personnes d'un même pays qui n'est pas la France. Il s'agit donc d'une relation marginale dans l'ensemble des relations de voisinage que d'être soi-même immigré et d'avoir des relations de voisinage avec des personnes nées dans le même pays de naissance. Cette situation varie aussi en fonction

des origines, regroupées dans le tableau 2 par aire géographique.

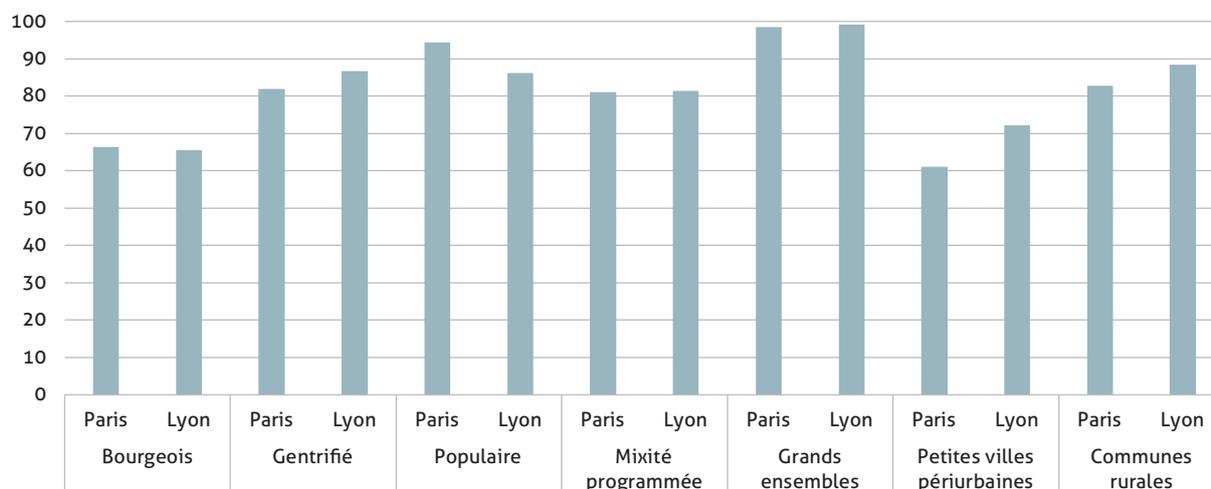
On voit aussi la forte prépondérance des personnes nées en France parmi les contacts des personnes nées en France. Avec 84 %, il s'agit de l'homologie la plus forte, et cela s'explique à la fois par la composition des quartiers et par les choix affinitaires des personnes. On voit que les personnes nées au Maghreb citent pour moitié des contacts nés au Maghreb et pour l'autre moitié, des contacts nés en France (principalement) ou d'autres origines (plus rarement). Et on voit que les personnes nées dans d'autres pays d'Afrique (principalement l'Afrique subsaharienne) sont pour 40 % nées dans un autre pays d'Afrique que le Maghreb et pour un tiers, nées en France, et pour une partie assez importante, d'origines très diverses. On y reviendra.

Tableau 2 – Homologie de pays de naissance

Enquêtés \ Contacts	France	Maghreb	Europe (hors France)	Autres pays Afrique	Autres pays
France	84	6	4	2	4
Maghreb	42	48	2	5	2
Europe (hors France)	66	8	19	2	5
Autres pays Afrique	34	17	1	40	8
Autres pays	58	10	5	8	20

Champ : ensemble des contacts cités dont on connaît le pays de naissance (n = 4 996).

Figure 2 – Le statut d'occupation : une variable plus ou moins structurante



Champ : ensemble des contacts cités identifiés dont on connaît le statut d'occupation du logement (n = 2 904).

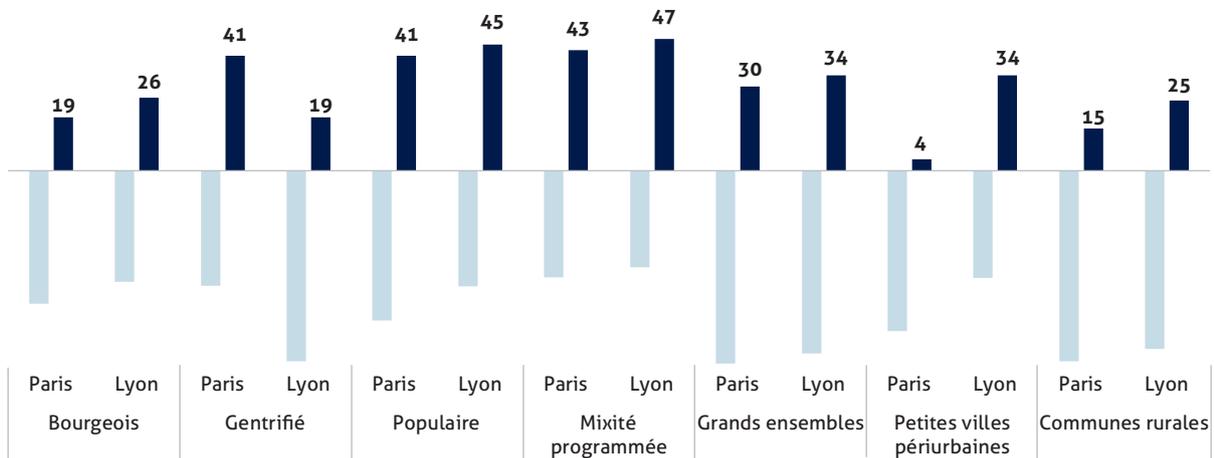
2. De la composition du quartier à la composition du réseau

Dans cette seconde partie, je voudrais revenir sur le lien entre la composition du quartier et la composition sociale du réseau de voisinage, afin d'étudier à la fois l'effet contextuel de la composition du quartier, mais aussi voir à quel point les réseaux que les gens se créent dans leur quartier se différencient de la composition moyenne de leur quartier. On va reprendre ici seulement trois variables.

En ce qui concerne le statut d'occupation du logement, on peut d'abord observer que la moyenne de 84 % varie en réalité fortement de quartier en quartier. L'homologie de statut d'occupation est maximale dans les quartiers de grands ensembles, ce qui est un effet mécanique de la structure sociale du parc puisque ces quartiers étant à 81 % composés de logement Hlm, un locataire Hlm a de fortes chances de citer un autre locataire Hlm. La diversité de la structure du parc est si réduite qu'elle impulse quasi-mécaniquement une homologie de statut d'occupation.

Par une opération statistique similaire aux logiques de tests de khi-deux, j'ai distingué de ce qui relève de la structure sociale du parc de ce qui ne peut pas s'expliquer par la structure sociale de deux parcs. Par conséquent, les barres de la figure 2 se retrouvent dans la figure 3, coupées en deux. Il y a d'abord les barres gris-bleu que je ne vais pas commenter et qui correspondent à l'effet mécanique de la plus ou moins forte diversité du parc dans les quartiers, autrement dit ce que l'on observerait s'il y avait répartition aléatoire des contacts dans un quartier. Il y a ensuite ce qui est en haut, les barres bleu-nuit, qui s'expliquent par les choix que font les individus dans leur quartier, les rencontres qu'ils y font, la logique affinitaire. On voit que la part non expliquée par la structure sociale du parc varie elle aussi fortement en fonction de la structure sociale des quartiers. Elle est maximale dans les quartiers de mixité sociale programmée (on fera un zoom sur ces derniers plus tard dans cette séance), et elle est aussi très forte dans les quartiers populaires de ville-centre, et dans le quartier gentrifié parisien des Batignolles.

Figure 3 – L’homologie de statut d’occupation, avec prise en compte de la structure du parc



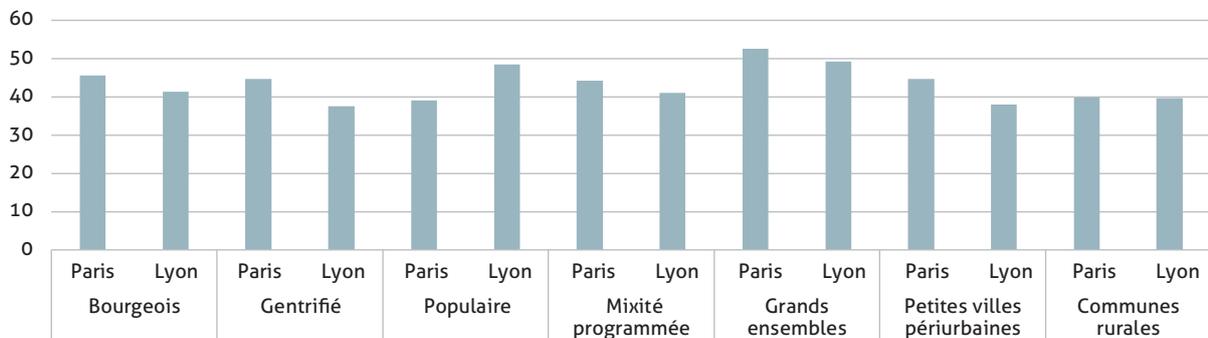
Champ : ensemble des contacts cités identifiés dont on connaît le statut d’occupation du logement (n = 2 904).

On peut faire le même exercice sur l’homologie socio-professionnelle et s’intéresser aux variations de la moyenne de 44 % observée tout à l’heure (figure 4). On observe que cette homologie varie, mais moins que l’homologie de statut d’occupation du logement, selon les quartiers. De la même manière que précédemment, j’ai découpé dans la figure 4 ce qui relève de la structure sociale moyenne du quartier de ce qui ne peut pas s’expliquer par la structure sociale moyenne du quartier (figure 5). On voit apparaître des similitudes et des différences avec ce que l’on a observé pour le statut d’occupation du logement. De nouveau, les quartiers de mixité sociale programmée apparaissent comme des espaces où la structure sociale des relations détonne avec la composition sociale moyenne du quartier. Mais on voit

aussi apparaître la part affinitaire importante dans les quartiers bourgeois et gentrifiés. Elle restait invisible lorsque l’on regardait la moyenne mais lorsque l’on regarde ce qu’il reste d’inexpliqué par la structure sociale, on voit qu’il résiste une part importante de choix affinitaires dans ces quartiers et qui sont avant tout des relations de cadre à cadre, qui se regroupent entre eux.

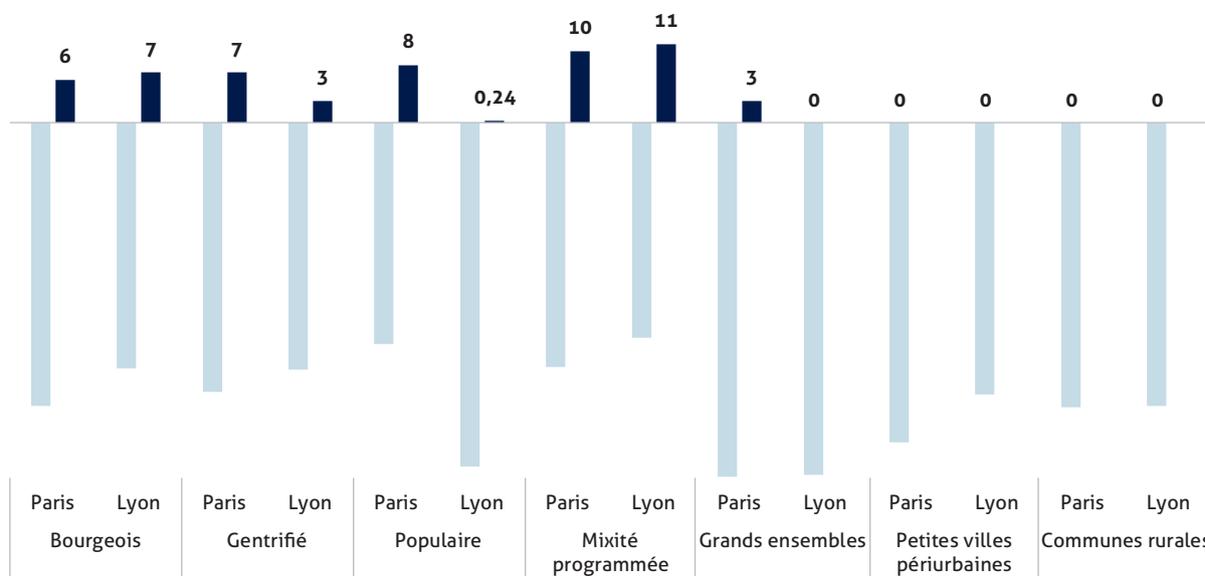
Enfin, en ce qui concerne la diversité des origines, approchée ici par le pays de naissance, il apparaît que la forte diversité des origines dans un quartier va de pair avec la forte diversité des origines dans les réseaux de voisinage. Plus il y a de pays de naissances différents dans un quartier, plus les personnes sont amenées à avoir des contacts avec des personnes de pays de nais-

Figure 4 – L’homologie socioprofessionnelle selon les contextes



Champ : ensemble des relations dont on connaît le groupe socioprofessionnel du citant et du cité (n = 4 962).

Figure 5 – L'homologie socioprofessionnelle, avec prise en compte de la structure sociale



Champ : ensemble des relations dont on connaît le groupe socioprofessionnel du citant et du cité (n = 4 962).

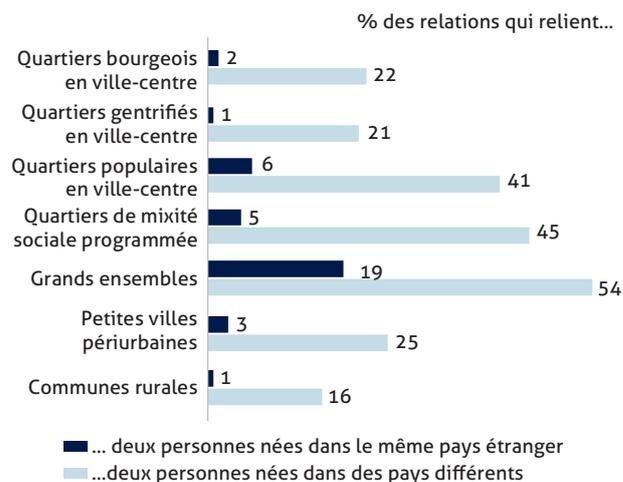
sance différents. On atteint le maximal dans les grands ensembles où la moitié des relations se font entre deux personnes de pays de naissance différents (figure 6).

On voit aussi évoluer la proportion de contacts reliant deux personnes nées dans un même pays étranger. Cette part est stable dans la plupart des quartiers, mais elle est en décalage avec les autres quartiers dans les grands ensembles où une relation sur cinq relie deux personnes nées dans un même pays étranger. Contrairement à certains discours sur le communautarisme dans les grands ensembles, on observe que c'est seulement une relation sur cinq qui relie deux personnes nées dans un même pays étranger, ce qui est à la fois faible mais plus élevé que dans d'autres quartiers.

Il faut aussi dire que lorsque l'on compare la structure moyenne du réseau des personnes avec la structure moyenne de leur quartier, on voit que ce sont les personnes nées en France qui ont le plus fort décalage dans les pays de naissance de leurs contacts par rapport à la diversité de leur quartier. Autrement dit, ce sont les personnes nées en France qui sélectionnent le plus leurs réseaux de voisinage en fonction de leur pays de naissance, qui vont plus que les immigrés surreprésenter les personnes nées en France dans leur réseau de voisinage.

Pour conclure, on a vu que la structure sociale d'un quartier ne suffit pas à expliquer les relations qui s'y nouent. Les individus sélectionnent leurs relations dans leur quartier. La variable la plus structurante est le statut d'occupation du logement, mais d'autres variables interviennent. Les habitants sont plus ou moins sélectifs en fonction des contextes : ils le sont d'autant plus que les quartiers sont mixtes (en termes de statuts d'occupation et de classes sociales).

Figure 6 – Homologie de pays de naissance par contexte résidentiel



Champ : ensemble des contacts cités dont on connaît le pays de naissance (n = 4 996).

#2 Voisinage, entre soi et diversité dans les quartiers centraux favorisés, par Anaïs Collet³⁴ et Colin Giraud³⁵

Cette présentation reprend les parties suivantes du rapport de recherche : **Jean-Yves Authier, Anaïs Collet et Colin Giraud**, « Deux quartiers gentrifiés de ville-centre. Les Batignolles et la Croix-Rousse », pp. 249-275 ; **Anaïs Collet, Colin Giraud et Isabelle Malon**, « Deux quartiers bourgeois de ville-centre. Aïnay et Auteuil », pp. 276-309.

Colin Giraud



Cette communication va porter sur quatre quartiers de l'enquête : deux quartiers gentrifiés de ville-centre et deux quartiers bourgeois de ville-centre. On va essayer de poser la question de la mixité sociale dans ces quartiers avec un regard décalé par rapport à ce que l'on fait habituellement.

Dans les représentations collectives, les quartiers bourgeois sont perçus comme des espaces de repli sur un entre soi favorisé, et les quartiers gentrifiés, comme des espaces d'ouverture à l'altérité. On a voulu regarder ce qu'il en était dans ces quatre espaces. Les quartiers

gentrifiés sont-ils plus mixtes que les quartiers bourgeois ? Et induisent-ils des relations de voisinage plus mélangées ? Quelles sont, en pratique, l'intensité et les formes des relations de voisinage dans ces deux types de quartiers ? Quelle place les individus de ces quartiers accordent-ils à l'altérité dans ces deux types de quartiers ?

1. Des quartiers et des réseaux de voisinage peu mixtes

Ces quatre quartiers sont : Auteuil et Aïnay en tant que quartiers bourgeois, et Batignolles et la Croix-Rousse en tant que quartiers gentrifiés.

Ce qui caractérise ces espaces, c'est un peuplement très sélectif socialement. La part des cadres supérieurs y est très importante (cf. tableau 1). Que ce soient les cadres à dominante économique ou chefs d'entreprise d'un côté, ou cadres à dominante culturelle de l'autre, on observe des taux pouvant atteindre près de 70% à

Tableau 1 – Une forte présence des cadres

Enquêtés	Contacts	Ensemble	Croix- Rousse	Batignolles	Aïnay	Auteuil
Cadres		30	42	57	56	67
à dominante économique		19	23	40	33	48
à dominante culturelle		11	19	17	23	19

Champ : ensemble des enquêtés et de leurs conjoints cohabitants pour lesquels la PCS a pu être codée (n = 3 831), données pondérées.

34. Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Strasbourg, laboratoire Sage (UMR 7363), chercheuse associée à l'Ined.

35. Maître de conférences, Université Paris-Nanterre, Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (Cresppa), chercheur associé à l'Inrae-Cesaer.

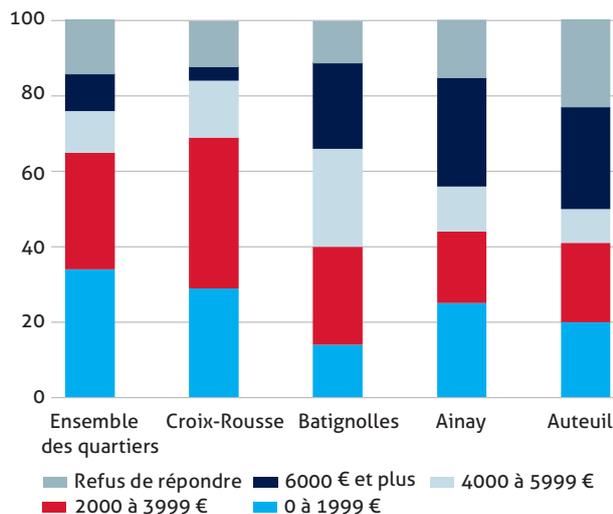
Auteuil. Deux autres traits communs apparaissent : la faiblesse du logement social dans ces quartiers (et notamment à Auteuil où il n'y a pas de logement social dans le secteur enquêté) et la faible part des immigrés et enfants d'immigrés. Ces trois éléments caractéristiques du peuplement local en font l'unité.

Il y a cependant des variations locales. Par exemple, en termes de niveaux de revenus (cf. figure 5), on observe différentes fractions des classes supérieures. On observe une gradation entre une place très importante des cadres à très haut niveau de revenus à Auteuil (même si un quart des habitants d'Auteuil refuse de déclarer leurs revenus, ce qui est le taux le plus élevé de l'enquête) et, de l'autre côté, les habitants de la Croix-Rousse où une partie des habitants disposent de niveaux de revenus plus faibles et où la diversité socioéconomique est plus forte.

Un autre élément de variation concerne la présence importante des personnes âgées dans les quartiers bourgeois. On est à plus de 40 % d'habitants de plus de 60 ans à Auteuil. À l'inverse, les catégories jeunes, solos et d'étudiants sont plus présentes dans les quartiers gentrifiés.

Un autre élément commun de ces quatre quartiers, essentiel pour comprendre les relations de voisinage, concerne la manière dont les relations de sociabilité participent du peuplement du quartier. Ces quartiers

Figure 5 – La forte présence des hauts revenus

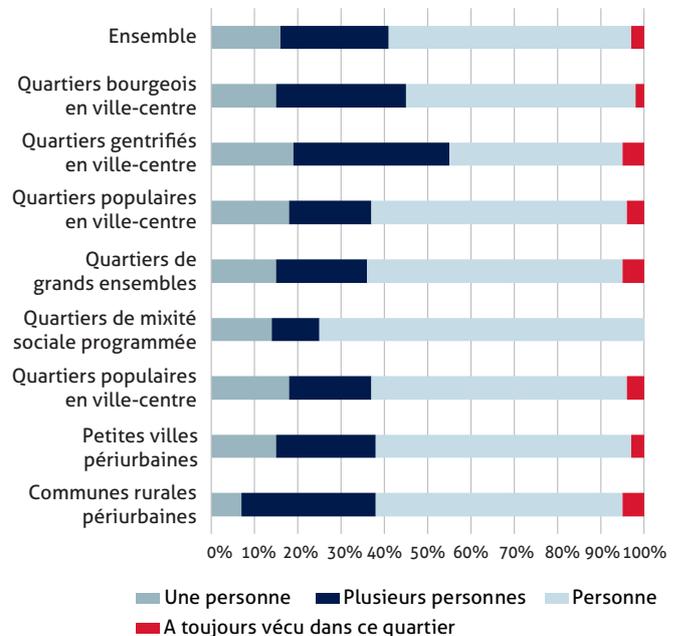


Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572), données pondérées.

se distinguent par une proportion importante de personnes qui connaissaient des habitants du quartier avant de s'installer dans le quartier, de façon nettement plus significative que dans les autres espaces. Les quartiers gentrifiés sont ceux où on connaissait le plus de gens avant de s'installer, suivis des quartiers bourgeois. Il y a aussi des variations sur le type de personnes que l'on connaissait : il s'agit surtout d'amis dans les quartiers gentrifiés – et éventuellement des collègues ou des personnes liées au travail dans le quartier de la Croix-Rousse. À Ainay et Auteuil, ce sont surtout des amis mais également des membres de la famille, qui étaient présents. Les contacts construisent le peuplement de ces espaces, ce qui n'est pas sans effet sur la suite.

En effet, cette image de quartier où les relations sont importantes pour construire le peuplement se poursuit lorsque l'on s'intéresse aux relations qui ont cours dans le quartier. Lorsque l'on analyse les réseaux, on constate que c'est dans ces quatre espaces que la probabilité de citer un cadre est la plus importante. Quand on décompose les effets statistiques, on observe que c'est à la fois un effet quartier (lié au fait de vivre ici) mais aussi

Figure 6 – Des quartiers où l'on connaissait des gens avant d'y vivre



Champ : ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n = 2 554), données pondérées.

un effet des caractéristiques des individus eux-mêmes (qui citent encore plus de cadres que leur quartier en comprend, proportionnellement). On en conclut que les relations de voisinage sont socialement situées et orientées vers le haut de la stratification sociale dans ces espaces beaucoup plus qu'ailleurs.

2. Des relations de voisinage intenses, selon des normes locales contrastées

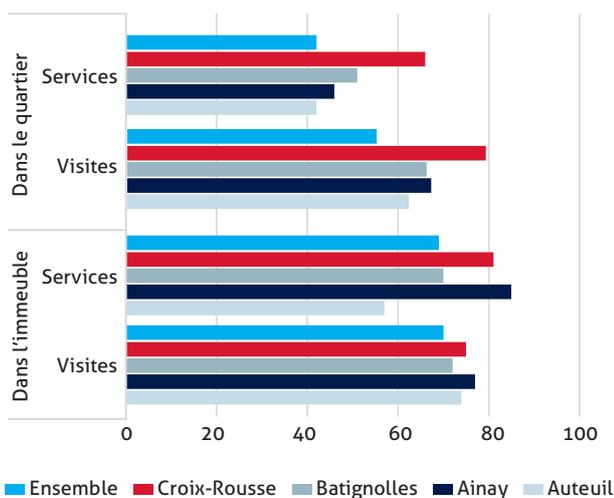
Cet entre soi ou homogénéité sociale a des effets sur les pratiques et les formes des relations de voisinage. Ce sont les quartiers dans lesquels on voisine le plus ; en particulier le fait de rendre des services ou d'en recevoir, de rendre ou de recevoir des visites d'autres habitants de l'immeuble ou du quartier est systématiquement plus fréquent dans ces quartiers (cf. figure 7). En tête de classement, on voit se distinguer la « capitale du voisinage de l'enquête », le quartier de la Croix-Rousse, qui est le quartier où les habitants voisinent le plus, et en particulier avec les autres habitants de leur quartier.

Ce qui caractérise la norme locale est que voisiner y est une pratique dominante socialement, mais elle prend

des formes diversifiées à l'intérieur des quatre espaces. On a parlé à plusieurs reprises de la figure du bon voisin depuis le début du colloque, et on montrera ici que le bon voisin prend différents aspects selon les contextes.

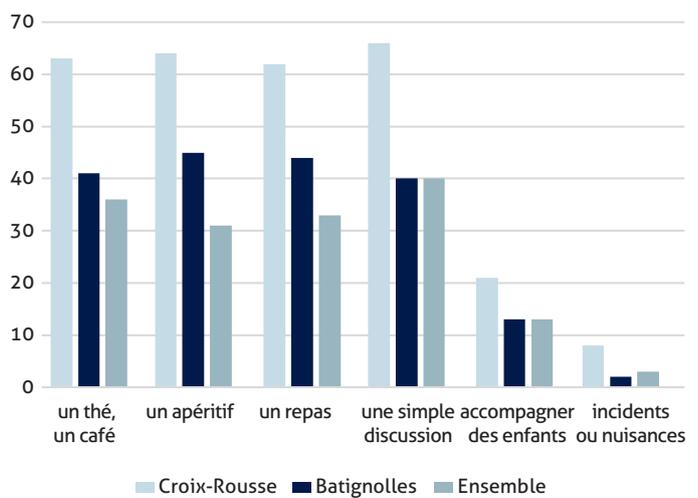
Le premier modèle est le quartier-village, ce qui est à la fois une expression qui renvoie à la littérature en sociologie urbaine et un terme qui émerge dans les entretiens et les catégorisations mêmes de l'ambiance du quartier des habitants. Elle revient surtout chez les habitants de quartiers gentrifiés avec l'idéal-type qui est le quartier de la Croix-Rousse. Cette norme locale du quartier village correspond à des relations de voisinage caractérisées par au moins trois éléments : (1) un investissement du quartier en priorité par rapport de l'immeuble (cf. figure 8) ; (2) la superposition des registres d'appartenance des voisins et l'importance des voisins-amis (autrement dit, la sociabilité de voisinage est une sociabilité conviviale qui déborde le seul registre des relations de voisinage) ; (3) ce sont des quartiers dans lesquels les avantages que l'on cite par rapport à son quartier sont fortement liés à l'offre de lieux de type café/bar et à l'ambiance de quartier (l'offre de vie locale y est plébiscitée). On voit donc que la sociabilité est au cœur de la vie de ces quartiers, et notamment la dimension mondaine

Figure 7 – Voisiner : une pratique intense et commune à ces quartiers



Champ : ensemble des enquêtes (n = 2 572), données pondérées.

Figure 8 – Au cours des 12 derniers mois, % des individus entrés chez des personnes de leur quartier pour :



Champ : ensemble des enquêtes (n = 2 572), données pondérées.



populaires anciennes – bien que de catégories populaires et bien que cette propriété a tendance à faire diminuer l'intensité des relations de voisinage – voient beaucoup, notamment au sein de l'immeuble.

Anaïs Collet

Ce qui se dégage dans nos quatre quartiers est donc plutôt un continuum de configurations allant d'un pôle, celui du quartier village incarné par l'idéal-type de la Croix-Rousse, à un autre pôle, celui du voisinage mondain, incarné avant tout par le quartier d'Auteuil. Les quartiers de Batignolles et d'Ainay se situent

de la sociabilité : ce qui prime est le fait de recevoir ou de rendre visite pour de la sociabilité (thé/café, apéritifs, repas...) et non pour des raisons pratiques, pragmatiques ou liées à des nuisances.

Une nuance pour finir : même si cette norme a un pouvoir socialement fort, quand on s'intéresse à la manière dont les individus des quartiers gentrifiés participent à cette célébration locale du voisinage, on voit que deux facteurs jouent à plein : l'appartenance sociale et l'ancienneté (on distingue ici les habitants selon qu'ils vivent dans le quartier depuis plus ou moins de dix ans - cf. tableau 2). Ainsi par exemple, les catégories

dans un entre-deux, tirant des traits à la fois du modèle du quartier village et du voisinage mondain.

Le voisinage mondain correspond à trois traits spécifiques : (1) des relations de voisinage avec les voisins d'immeuble qui prennent la forme de visites fréquentes mais peu engageantes (y prédominent en effet les simples discussions) ; (2) des invitations pour des repas plus fréquentes à l'échelle du quartier où les relations ne sont pas basées que sur le fait d'habiter au même endroit, mais également sur des relations amicales ou familiales (le repas est une forme de voisinage sélective, engageante, impliquant des formes de réciprocité) ;

Tableau 2 – Des écarts à la norme locale dans les quartiers gentrifiés

	Conversations	Visites		Échanges de service		Fête des voisins
		Immeuble	Quartier	Immeuble	Quartier	
Catégories moyennes et supérieures anciennes	94	88	76	82	61	42
Catégories moyennes et supérieures nouvelles	79	67	73	74	61	21
Catégories populaires anciennes	78	73	68	75	56	39
Catégories populaires nouvelles	69	54	60	73	46	24
<i>Ensemble quartiers gentrifiés</i>	83	74	72	75	59	31

Champ : population des quartiers gentrifiés (n = 429), données pondérées, en pourcentages.

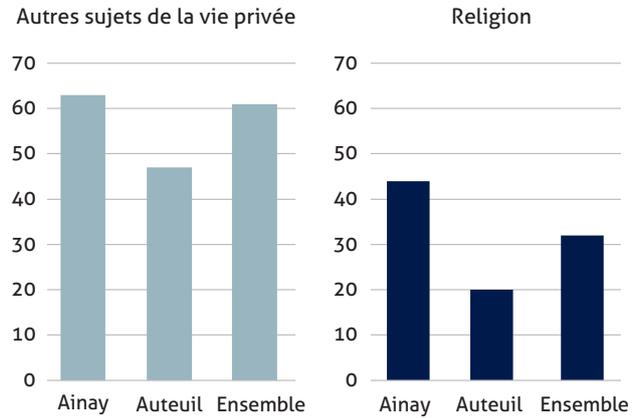


(3) les conversations maintiennent une distance convenable et protègent de l'intrusion (cf. figure 9). C'est à Auteuil que l'on observe un des taux les plus bas d'évocation des « autres sujets de la vie privée (hors religion, enfants, pays de naissance) » dans les conversations. À l'inverse, à Ainay, se dégage la fréquence des conversations portant sur la religion. Cette

réserve dans les conversations à Auteuil peut renvoyer à une norme forte de protection de la vie de privée et peut-être à une moindre homogénéité de pratique religieuse que ce qui s'observe à Ainay. En effet, l'existence d'une norme locale autour de la pratique de la religion catholique est avérée à Ainay ; or, si la pratique religieuse est aussi importante à Auteuil, les discussions évoquent moins la religion, et la pratique reste plus de l'ordre de la vie privée.

Au sein des quartiers bourgeois, on peut voir des variations dans les pratiques sociales locales. On peut notamment mentionner l'effet de la religiosité, avec un focus sur un groupe que l'on peut considérer comme une minorité active. Les personnes dont on peut considérer qu'elles

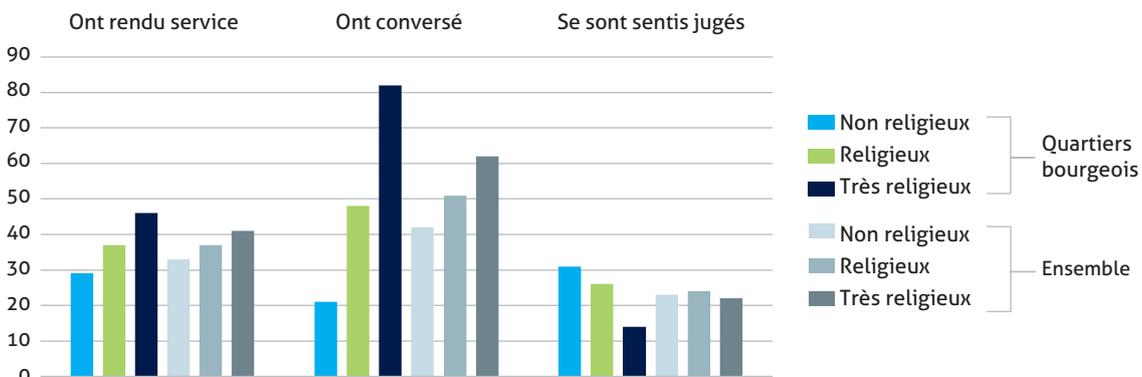
Figure 9 – Les sujets des conversations : % d'individus déclarant parler de...



Champ : ensemble des individus ayant des conversations et ayant répondu à la question (n = 2 453).

ont une forte religiosité (considération basée sur un indicateur alliant pratiques religieuses et auto-définition comme croyant ou pratiquant) voisinent davantage. On observe ce lien à l'échelle de l'ensemble de l'enquête (plus on est religieux, plus on voisine), mais cet effet est très amplifié dans les quartiers bourgeois (cf. figure 10). Par ailleurs, le fait de se sentir jugé dans son quartier n'est que faiblement impacté par la religiosité dans l'ensemble de l'enquête, mais l'est fortement dans les quartiers bourgeois : plus on est religieux dans les quartiers bourgeois, moins on se sent jugé. Tout cela confirme l'existence d'une norme locale de la religiosité.

Figure 10 - L'effet de la religiosité sur la participation aux relations de voisinage



Champ : ensemble des enquêtés (n = 2 572), données pondérées.

3. Les représentations de la diversité

Cela nous a conduit à vouloir interroger le rapport à la diversité, en regardant les représentations que les habitants de ces quatre quartiers se font de la diversité dans leur quartier et, de manière plus générale, quelle perception ils en ont. On utilise ici la question du questionnaire « Diriez-vous que vos voisins sont plutôt des personnes qui vous ressemblent ou plutôt des personnes différentes de vous ? » Dans ces quatre quartiers, comme dans l'ensemble de l'enquête, la moitié des enquêtés ont répondu que leurs voisins étaient différents d'eux. On a aussi demandé d'explicitier en quoi les voisins étaient différents, ce qui nous permet de faire apparaître les principes de différenciation qui sont spontanément évoqués par les individus. Dans l'ensemble de l'enquête, les principes spontanément évoqués renvoient d'abord à l'âge et à la position dans le cycle de vie (on fait l'hypothèse que c'est une des caractéristiques les plus identifiables et qu'elle a des effets sur les rythmes de vie quotidiens). Mais la fréquence de tels principes de différenciation est plus forte dans les quartiers bourgeois et gentrifiés, avec une déclinaison plutôt en lien avec

la situation professionnelle dans les quartiers bourgeois (être étudiant, travailler, être retraité) et avec le fait d'avoir ou non des enfants dans les quartiers gentrifiés.

Ensuite, on voit dans les quartiers gentrifiés des principes de différenciation qui renvoient au métier, à la profession et à l'ancrage local (avec des expressions comme « ils ne font que passer » ou « ils sont là depuis longtemps »). Aux Batignolles, ces remarques sont assorties de commentaires sur l'évolution du quartier et la figure de l'altérité pour les anciens, c'est clairement les « bobos », les jeunes locataires avec des revenus plutôt élevés qui se croient tout permis et qui sont assez arrogants, comme dans cet extrait d'entretien :

« Ben oui c'est – on voit leur manière de faire, prendre le petit déjeuner à telle heure prendre le petit déjeuner, alors la poussette sur le trottoir, s'installer comme ça royalement... Oui parce qu'ils ont ils sont plus par-là maintenant, ce sont des gens qui étaient avant vers les Ternes. »

(Paulette, 75 ans, retraitée, milieu populaire, assistante maternelle)



À Auteuil, c'est à nouveau l'âge qui prend le pas parmi les principes de différenciation et il est surtout mobilisé par les enquêtés de moins de 60 ans, qui sont tout de même majoritaires numériquement, mais qui se sentent différents de leurs voisins. À Ainay, cela se combine avec l'évocation explicite de termes renvoyant au milieu social, et ils évoquent aussi des idées politiques et des styles de vie qui renvoient, dans les entretiens, de nouveau à la norme très pressante dans ce quartier de la religiosité catholique.

« Après c'est très catho. Donc, c'est des familles un peu bourgeoises, enfin, pas bourgeoises, mais lyonnaises quoi (...) Ah ben, on sortait le dimanche, y a pas photo, on sortait le samedi ils sont tous là... Les Dalton ! Des grandes familles voilà. Donc oui, c'est quand même assez significatif (...). Il y a quand même des grosses familles lyonnaises. Dans l'angle aussi, on les voit bien quand ils descendent à la messe le dimanche matin. »

(Fabien, 52 ans, directeur commercial, solo, propriétaire, Ainay)

Parmi les principes de différenciation spontanément évoqués, on ne voit pas apparaître la diversité des origines migratoires, mais dans les entretiens, le fait de convoquer explicitement le mot « diversité » suggère davantage de réponses orientées autour des origines géographiques. Interrogés sur la diversité dans leur quartier, la plupart des habitants répondent « non, la diversité, elle est plus ailleurs en-dehors du quartier que dans le quartier ». Certains jugent que c'est bien, d'autres que c'est regrettable, mais ils ne la voient pas dans leur quartier. Néanmoins, deux figures de la diversité apparaissent à Auteuil : les étrangers très riches (très présents et très visibles dans le quartier sans forcément y résider) et le personnel de service, présenté comme une présence naturelle de diversité dans le quartier, comme dans cet extrait :

« Il y a une diversité. Moi, je connais toutes les femmes de ménage, toutes les aides domestiques de mes voisins. Quand je les rencontre, on se salue et si j'ai

quelque chose à dire à leur patron, je leur dis "si vous le voyez, dites-lui ceci, dites-lui cela".»

Il s'agit donc d'une figure naturalisante de la diversité qui repose sur des schèmes de hiérarchisation sociale. À



Ainay, la figure de la diversité est très peu présente, à part peut-être quelques familles migrantes qui ont été accueillies à un moment donné dans une école. Aux Batignolles, cette figure correspond aux SDF, aux Roms et à la population vivant de l'autre côté de l'avenue, dans un quartier plus populaire. À la Croix-Rousse, cela va renvoyer aux commerçants, notamment tunisiens, présents de longue date, ou encore à la figure des migrants accueillis dans un gymnase.

Pour finir, si on pousse encore un peu plus loin dans ce registre de la diversité, on a vu apparaître le terme de « communautaire » dans certains entretiens. Nous sommes allés voir de plus près et avons été surpris, comme dans l'extrait d'entretien avec un habitant de la Croix-Rousse que je vous livre :

« Oui alors, quand même, quand même, il y a quand même presque un aspect communautaire. C'est-à-dire que quand même, je trouve, c'est pas que ça me convient pas, j'aime bien aussi, mais tout de même, c'est très connoté "Croix-Rousse", c'est-à-dire que, comment dire. Il y a quand même. Quand on arrive, on voit quand même un aspect Croix-Rousse, c'est-à-dire qu'il y a une étiquette. On le voit, mais dans le mode vestimentaire.

- Enquêtrice : Vous voulez dire que les Croix-Roussiens sont différents des autres ?

- Oui mais ça se voit. Mais c'est criant, c'est criant, c'est-à-dire que je dis une bêtise, mais moi à Paris, je voyais beaucoup de femmes avec des talons, ici ça va plutôt être des Kickers avec des sarouels. Il y a un petit côté beatnik. »

C'est un peu une pirouette pour conclure, mais ceci pour dire que le communautarisme ne revêt pas toujours le voile, il peut porter des talons ou des Kickers.

#3 Voisiner en contexte de mixité sociale. Le cas des quartiers de mixité sociale programmée, par Joanie Cayouette-Remblière³⁶

Cette présentation reprend la partie suivante du rapport de recherche : **Joanie Cayouette-Remblière**, « Deux quartiers de mixité sociale programmée. Le Quartier du Port et la ZAC du Bon Lait », pp. 327-343.

Ma présentation consistera en un zoom sur les quartiers de mixité sociale programmée. Un mot sur le terme de « mixité sociale programmée » : il qualifie des ensembles neufs construits dans les années 2000 en zone urbaine dense sur d'anciens espaces industriels où une partie substantielle des logements est attribuée aux bailleurs sociaux. Les deux quartiers que l'on a choisi d'étudier sont, pour le cas parisien, le Quartier du Port à Choisy-le-Roi dans le Val-de-Marne, qui est un ensemble de 811 logements dont la moitié relève du logement social et, dans le cas lyonnais, la ZAC du Bon Lait, située dans Lyon intra-muros (VII^e arrondissement) et qui, pour la zone d'étude correspond aux deux tiers de la ZAC, comprend 971 logements dont 27 % relèvent du logement social. Dans les deux cas, les logements ont été construits entre 2007 et 2013, donc entre cinq et onze ans avant l'enquête par questionnaires.

Ces espaces nous permettent de questionner la littérature qui tend, souvent, à s'intéresser aux effets de la ségrégation urbaine, comme si seule la ségrégation avait des effets et qu'elle était comparée à une sorte de situation neutre ou de point zéro du modèle urbain qui serait la mixité sociale. D'un autre côté, des travaux, beaucoup plus rares, prennent à bras le corps la question de la mixité sociale, et ils laissent entendre que la mixité sociale peut avoir de vrais effets. Je note trois hypothèses que



je vais essayer de mettre à l'épreuve dans cette communication. Premièrement, la mixité sociale peut dissimuler d'autres lignes de clivage, qu'elles s'observent par des propriétés sociodémographiques non prises en compte (par exemple dans le cas d'une mixité des origines qui ne va pas de pair avec une mixité de classes sociales) ou dans les relations sociales (dans le cas où la mixité sociale existe sur le papier mais pas dans les relations entre individus). Deuxièmement, la littérature anglo-saxonne émet l'hypothèse que la mixité sociale peut produire un repli sur soi : Robert D. Putnam, dans son étude comparative de différents travaux américains³⁷, développe la métaphore de la tortue qui l'amène à proposer que les personnes qui se trouvent dans des contextes de forte diversité ont moins confiance en leurs voisins et se replient sur elles-mêmes, comme le ferait une tortue dans sa carapace. Troisièmement, la mixité sociale peut produire des conflits, des tensions, des jugements, voire des résistances en termes de modes de vie. Cette hypothèse apparaît surtout dans les travaux sur les quartiers gentrifiés – qui présentent des différences avec les quartiers de mixité sociale programmée – mais aussi dans les travaux fondateurs de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire³⁸ sur les grands ensembles dans les années 1960, à l'époque où ceux-ci étaient mixtes. Nous allons ici mettre à l'épreuve ces trois hypothèses en interrogeant ce que produit la mixité sociale programmée sur les relations de voisinage.

36. Sociologue, chargée de recherche à l'Ined, coresponsable scientifique de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*.

37. Putnam R. D., « E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century », *Scandinavian Political Studies*, 30, 2, 2006, pp. 137-174.

38. Chamboredon J.-C., Lemaire M., « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, 1970, pp. 3-33.

1. Une mixité sociale arithmétique et des microségrégations

Il faut d'abord dire que ces quartiers réussissent à produire une mixité sociale arithmétique. Lorsque l'on s'intéresse à la composition sociale de ceux-ci, on retrouve des répartitions très proches de la moyenne des agglomérations dans lesquelles ces quartiers prennent place. On l'observe à la fois en ce qui concerne la répartition des catégories socioprofessionnelles, des niveaux de diplôme, des niveaux de revenus ou encore pour la proportion d'immigrés résidant dans ces quartiers.

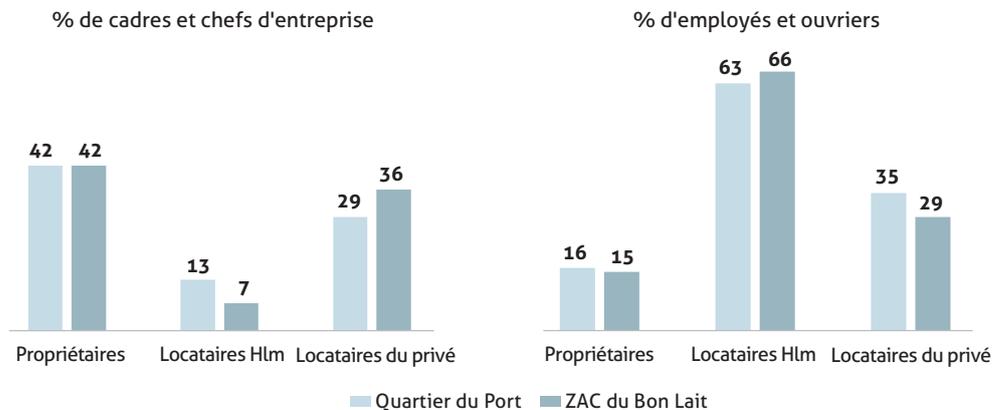
D'autres spécificités de ces quartiers apparaissent néanmoins : l'absence de personnes âgées, qui renvoie à la nouveauté de ces quartiers, ainsi que la faible présence de jeunes (15-24 ans) ; l'hétérogénéité des pays de naissance, qui concerne à la fois les locataires du logement social et les habitants des logements du secteur privé ; la forte proportion de personnes en emploi (85 %) ; et la faible ancienneté de résidence moyenne (cinq ans).

Cette mixité sociale arithmétique est rendue possible par des microségrégations ; c'est en juxtaposant des cages d'escalier elles-mêmes extrêmement diverses que l'on produit cette moyenne globale dans l'ensemble du quartier. Ces microségrégations apparaissent lorsque l'on compare ces différentes répartitions en fonction

des statuts d'occupation du logement (cf. figure 1). On retrouve alors le fait que les cadres sont très nombreux chez les propriétaires et les locataires du privé, mais peu présents chez les locataires Hlm, et qu'inversement les employés et ouvriers du quartier résident principalement dans les logements sociaux. Un autre indice de ces microségrégations qui informe aussi sur le poids des écarts entre les cages d'escalier que rien ne sépare *a priori* d'un point de vue architectural est que le niveau de vie moyen des propriétaires est plus du double de celui des locataires Hlm.

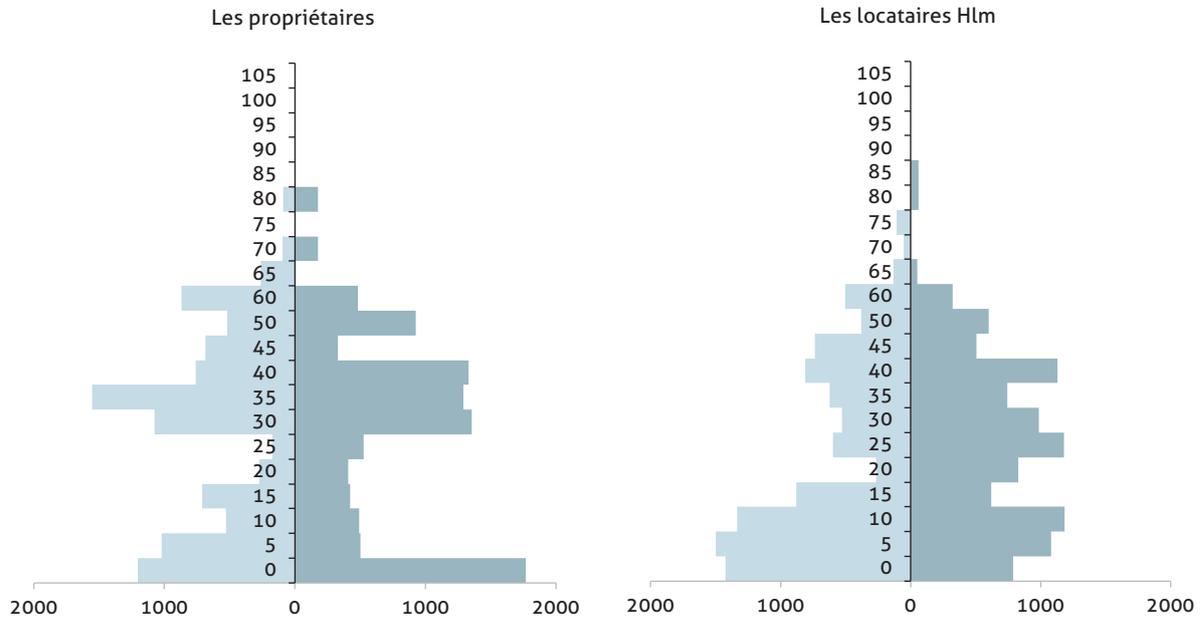
Ces microségrégations, on les observe également en comparant les pyramides des âges des propriétaires et des locataires Hlm. La pyramide des âges des propriétaires (qui n'a d'ailleurs pas la forme d'une pyramide) est largement structurée par deux tranches d'âge : les propriétaires sont des trentenaires qui ont des enfants de 0 à 9 ans, voire surtout de 0 à 4 ans. Les locataires Hlm présentent une pyramide des âges plus variée. On note aussi une pyramide des âges sexuée avec plus de femmes (à droite) que d'hommes (à gauche) chez les adultes, ce qui renvoie à la forte présence de familles monoparentales chez les locataires Hlm de ces quartiers. On voit aussi à regarder la pyramide des âges des locataires Hlm que ce creux des 15-24 ans apparaît moins fortement, ce qui permet en retour d'observer que les seules personnes de 15-24 ans qui vivent dans ces quartiers sont des enfants de locataires Hlm.

Figure 1 – Répartition par catégories socio-professionnelles en fonction du statut d'occupation



Champ : ensemble des enquêtés des quartiers de mixité sociale programmée et leur conjoint cohabitant (n = 646), données pondérées.

Figure 2 – Les pyramides des âges par statuts d'occupation du logement (le cas du Quartier du Port)



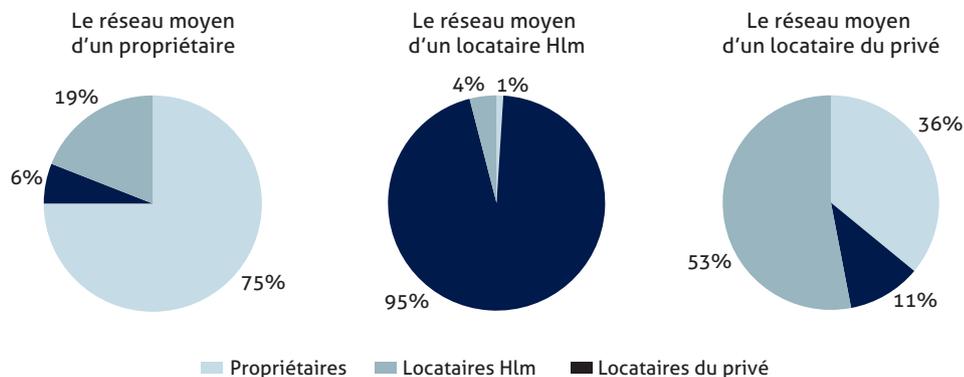
Champ : ensemble des enquêtés et membres de leur ménage (n = 563), données pondérées.

2. Avec qui voisinent les habitants des quartiers de mixité sociale programmée ?

Il s'agit ici de se demander si en juxtaposant des cages d'escalier avec des populations très différentes, on fait voisiner ces personnes entre elles. La figure 3 laisse peu de doute : non, les habitants des différents statuts ne voisinent pas ensemble, et ils se déclarent très peu comme contacts de voisinage. Ceux qui déclarent le

plus de contacts de même statut d'occupation sont les locataires Hlm, comme on l'observait déjà sur l'ensemble de l'enquête. Chez les propriétaires, 75 % de leurs relations sont également propriétaires, et le quart restant comporte davantage de locataires du privé que de locataires Hlm. On retrouve une dynamique semblable à la moyenne de l'enquête pour le réseau moyen des locataires du privé.

Figure 3 – Les réseaux de voisinage en fonction du statut d'occupation



Champ : ensemble des enquêtes du Quartier du Port et de la ZAC du Bon Lait (n = 407), données pondérées.

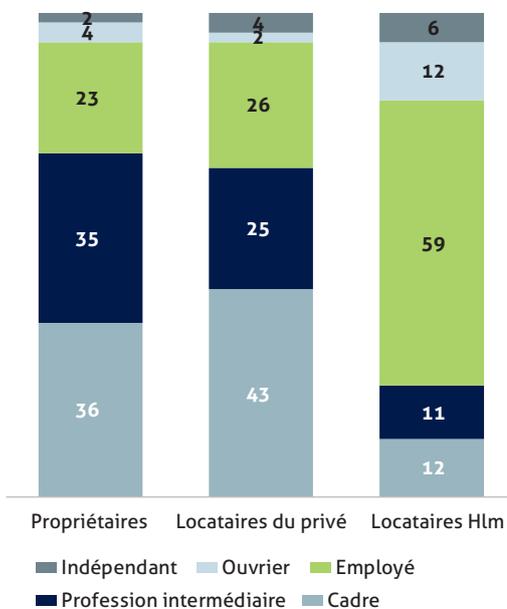
On peut par la suite se demander dans quelle mesure ces écarts de statuts d'occupation impliquent des effets de classes sociales. La figure 4 montre que les réseaux des locataires Hlm sont très différents socialement des réseaux des propriétaires et locataires du privé dans ces quartiers. On retrouve ici une illustration très forte du fait que l'on peut vivre dans le même quartier et pas du tout fréquenter les mêmes personnes.

On peut trouver deux explications à cette forte homologie de classes sociales et de statuts d'occupation dans ces quartiers. La première renvoie aux lieux de rencontre des contacts de voisinage. Une question de l'enquête permet de savoir où les enquêtés ont rencontré les personnes déclarées comme contacts de voisinage. Dans l'ensemble de l'enquête, la réponse la plus fréquente est « les parties communes (halls d'immeubles, ascenseurs, escaliers, cours...) ». Cette réponse est citée par un enquêté sur deux dans l'ensemble des quatorze quartiers. Mais dans les quartiers de mixité sociale programmée, cette réponse est citée par 70 % des enquêtés.

Quand on fait des microségrégations de cages d'escalier et que le lieu de rencontre est la cage d'escalier, il est logique que l'on voisine avec son semblable. Le deuxième lieu de rencontre le plus fréquent est l'école, mais cette réponse est principalement citée par les locataires Hlm et comme on a vu que l'âge de leurs enfants n'est pas le même que l'âge des enfants de propriétaire, on peut penser qu'ils rencontrent principalement d'autres locataires Hlm par ce biais.

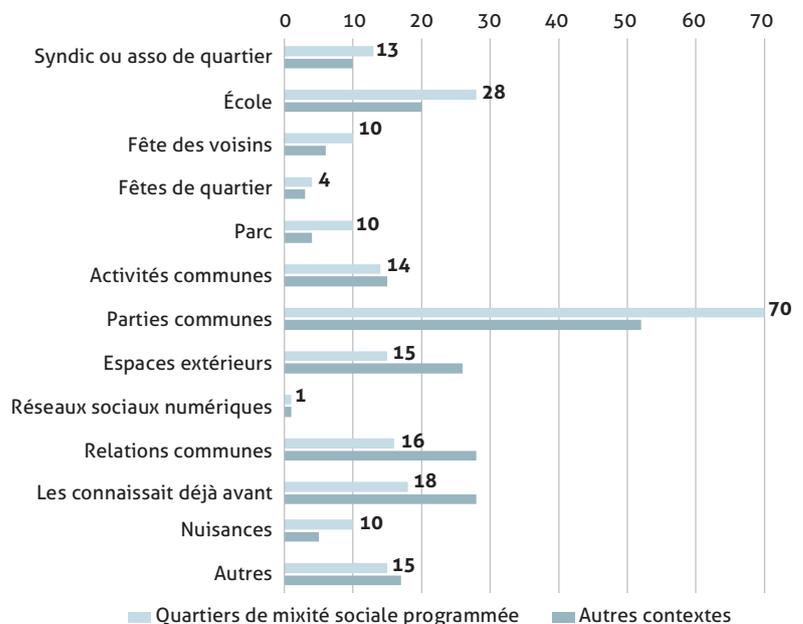
La deuxième explication du fait que les réseaux soient structurés par le statut d'occupation du logement et par la classe sociale renvoie à des intérêts partagés entre membres d'un même statut d'occupation. On l'observe fortement dans les entretiens. Les propriétaires dans ces quartiers ne s'imaginent pas y rester sur le long terme. Ils ont donc un intérêt très fort à la préservation de la valeur immobilière de leurs biens. Ce qui les intéresse dans le quartier est avant tout que leur logement ne perde pas de valeur, voire qu'il en gagne. Les locataires Hlm sont quant à eux intéressés par la

Figure 4 – De qui sont faits les réseaux ?



Champ : ensemble des enquêtes du Quartier du Port et de la ZAC du Bon Lait (n = 407). données pondérées.

Figure 5 – Comment avez-vous fait connaissance ?



Champ : ensemble des enquêtés ayant déclaré au moins un contact de voisinage (n = 2109), données pondérées.

préservation ou l'augmentation de leur qualité de vie au quotidien, ici et maintenant. Autrement dit, les propriétaires raisonnent en pensant au futur et les locataires Hlm, en s'intéressant au présent, ce qui a des effets sur le type de conversations qu'ils jugent intéressantes, les intérêts qu'ils ont, les réunions auxquelles ils assistent, etc.

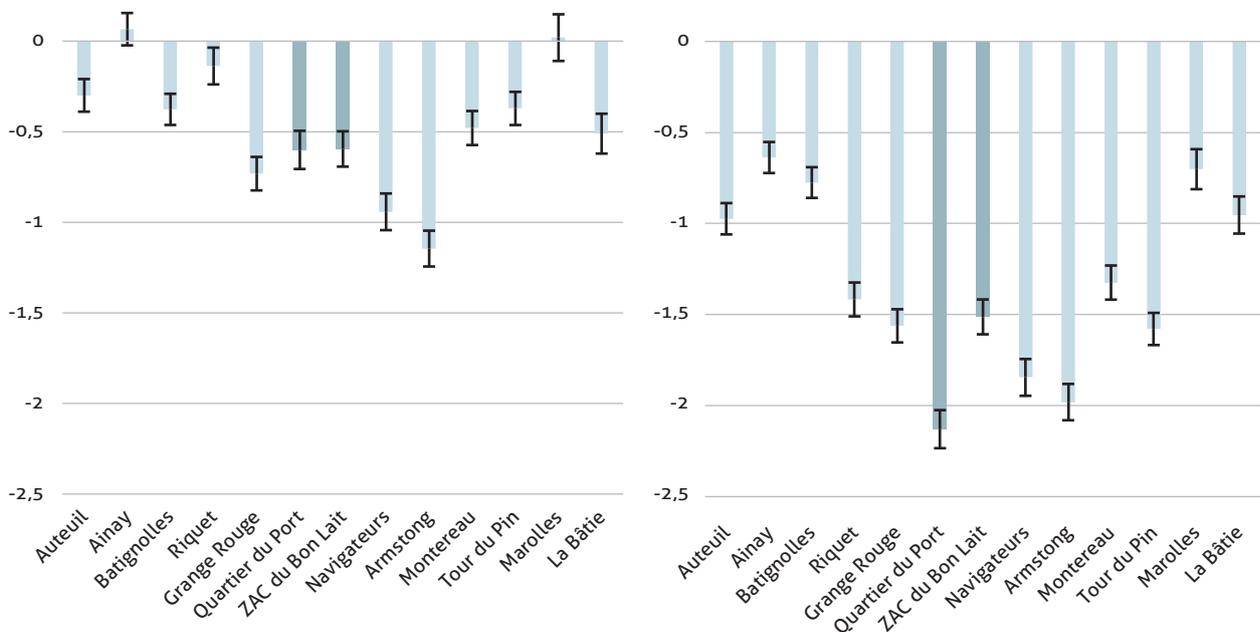
3. Des quartiers de liens faibles

Dans cette partie, nous mettrons à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle ces quartiers conduisent à des stratégies de la tortue : est-ce que les habitants de ces espaces se renferment chez eux, à cause de la mixité sociale ? En effet, ce sont bien des quartiers de liens faibles. Les deux tiers des personnes sont entrées ou ont fait entrer un voisin d'immeuble dans la dernière année, soit quatre points de moins que la moyenne de l'enquête, mais lorsque dans les modèles de régression, on contrôle par toutes les propriétés dont on sait qu'elles jouent

généralement sur les relations de voisinage, on voit apparaître un effet net, et seuls les quartiers de grands ensembles et Grange Rouge sont des quartiers où on voisine moins au sein de l'immeuble, en moyenne, que dans les quartiers de mixité sociale programmée. Les raisons de se rendre visite sont d'ailleurs moins souvent liées à la sociabilité et davantage à des raisons pragmatiques.

Mais c'est surtout au niveau des immeubles que ces quartiers apparaissent comme des espaces de liens faibles. Seuls 44 % des habitants des quartiers de mixité sociale programmée sont entrés ou ont fait entrer un habitant de leur quartier dans la dernière année, soit 11 points de moins que la moyenne de l'enquête. Quand on sait que les propriétés sociales des habitants de ces quartiers devraient induire des pratiques de voisinage au moins aussi intenses, on comprend que l'effet net du quartier est très négatif (cf. figure 7). C'est d'ailleurs au Quartier du Port que l'on voisine le moins au niveau du quartier, toutes choses égales par ailleurs.

Figure 6 et 7 – Probabilité d'être entré ou d'avoir fait entrer un habitant du quartier dans la dernière année (effet net quartier, par rapport à la Croix-Rousse)



Champ : ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n = 2 568), données pondérées.

4. Des conflits et des jugements... mais moins que dans les autres quartiers !

Enfin, il nous reste à nous demander si ces quartiers sont des espaces de conflits et de jugements, comme le laisse à penser la littérature sur la mixité sociale. En fait, ils le sont bien, mais comme tous les quartiers ! C'est un des résultats de l'enquête comparative. Si on zoome sur ces quartiers, on voit des conflits et des jugements, mais si on compare avec les autres quartiers, on observe que ces conflits et jugements sont même en réalité un peu moins fréquents que dans la moyenne de l'enquête (figure 8 et 9).

Pour conclure, on a vu que les quartiers de mixité sociale programmée produisent bien une mixité sociale arithmétique, au moyen de microségrégations de cages d'escalier. Peu de contacts s'observent cependant entre personnes de statuts d'occupation et de classes sociales différentes. On observe que ces quartiers sont des lieux de liens de voisinage faibles, concentrés au niveau des immeubles et compensés en partie par des liens à l'extérieur du quartier. Est-ce à dire que la mixité sociale ne fait rien ? On ne le croit pas et un point qui reste à approfondir concerne les effets de la mixité sociale sur les représentations sociales, la manière de considérer les inégalités, les groupes sociaux et les différentes origines.

Figure 8 – % des enquêtés ayant eu au moins un conflit avec un voisin depuis son emménagement

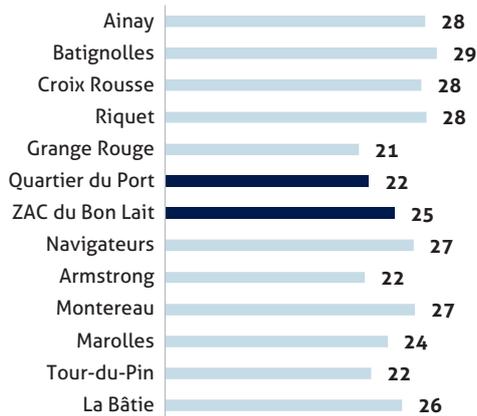
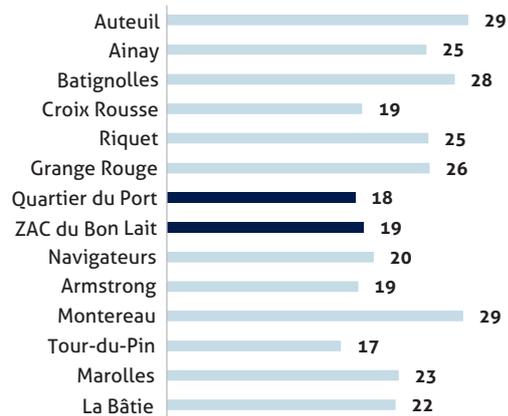


Figure 9 – % des enquêtés qui ont eu le sentiment d'être jugé par certains de leurs voisins



Champ : ensemble des enquêtés ayant répondu aux questions (n = 2 564), données pondérées.



RÉACTION ET CONTREPOINT, PAR ANNICK GERMAIN³⁹ ET XAVIER LELOUP⁴⁰

Annick Germain

Nous souhaitons d'abord vous remercier pour cette belle invitation. Avant de réagir sur les trois présentations, permettez-nous de présenter quelques réactions sur l'ensemble du rapport. Nous ne reviendrons pas ici sur les qualités méthodologiques de l'enquête ni sur son envergure qui nous ont rendus jaloux. Les résultats sont souvent sources d'étonnement, ce qui est sans doute lié à des différences de contexte. Que les trois quarts de vos répondants aient invité ou aient été invités chez un voisin est un constat surprenant pour des Montréalais. Que le voisinage soit aussi souvent évoqué comme support de liens concrets ou d'attaches subjectives et, *a fortiori*, de ressources par exemple pour la recherche d'emploi, nous a étonnés. L'espace local est certes important pour la plupart des Montréalais, mais notre rapport au voisinage immédiat est beaucoup plus distant. Peut-être est-ce lié historiquement à la fréquence des déménagements et à la réputation de Montréal comme ville de locataires. Il serait aussi étonnant que les deux tiers des Montréalais puissent évoquer un quartier délimité comme l'ont fait vos interlocuteurs. Ce qui fait penser à l'opposition faite par Bertrand Montulet⁴¹ entre les représentations du quartier comme « forme limite » à laquelle on s'identifie par opposition au quartier comme « étendue spatiale », support des mobilités. Il faut dire que la Fête des voisins ne fait pas partie de nos calendriers et que peut-être le marquage social de nos quartiers est plus

flou à Montréal, ce qui, comme l'avait jadis remarqué Yves Grafmeyer, peut favoriser une cohabitation pacifique.

Chose certaine : la diversité ethnique est particulièrement importante à Montréal et nous avons déjà évoqué, Xavier et moi, les territoires fluides de l'immigration. La

diversité ethnique est importante, même dans les quartiers bourgeois. Cette diversité ethnique a aussi considérablement transformé le paysage religieux montréalais, en produisant certes une variété de types de culte, mais surtout en accélérant le déclin des lieux de culte comme espaces de proximité. On n'habite plus dans le même quartier que les lieux de culte que l'on fréquente, à l'exception des ultra-orthodoxes. Les lieux de culte sont pour la plupart devenus des équipements régionaux. Pour prendre un exemple particulier, il y a dans le quartier gay, un quartier gentrifié, une église catholique qui est devenue depuis des décennies une église de niche parce que la grande partie de ses paroissiens

sont des gays. Mais ceux-ci se sont dispersés depuis quelques années. Cette paroisse a du mal à se redéfinir parce que ses paroissiens ne vivent plus à proximité.

Le phénomène des quartiers bourgeois catholiques dont on a entendu parler a très peu d'équivalent ici. Même si nous n'avons pas étudié les relations de voisinage dans ce type de quartier, il serait étonnant que l'on y trouve autant d'intensité dans les relations de voisinage, tant en termes d'hospitalité que d'échanges de services. Le portait fait des quartiers gentrifiés a



39. Professeure de sociologie, chercheur au Centre urbanisation culture société de l'Institut national de la recherche scientifique de Montréal.

40. Professeur de sociologie, chercheur au Centre urbanisation culture société de l'Institut national de la recherche scientifique de Montréal.

41. Montulet Bertrand, « Au-delà de la mobilité : des formes de mobilités », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 118, 2005, pp. 137-159.

déjà plus de résonance ici. La proposition de distinguer quatre sous-populations (les anciens et les nouveaux des couches moyennes et populaires) semble particulièrement porteuse pour aborder les dynamiques de tensions dans ces quartiers, toujours plus complexes que ce qui est présenté habituellement.

Un petit doute toutefois sur le portrait fait des solos. Dans une étude menée avec Johanne Charbonneau dans deux quartiers de Montréal en 2008, j'ai été frappée par la fréquentation assidue du quartier et l'attachement des solos à leur «village». En revanche, les relations de voisinage dans l'espace proche étaient quasi inexistantes alors que ce n'est pas le cas dans votre enquête.

Xavier Leloup

Je vais revenir sur les quartiers de mixité sociale programmée, des contextes sur lesquels nous avons travaillé à Montréal, même si c'était avec des objectifs et méthodes différents, ce qui ne permet pas une comparaison directe entre les différentes études. On doit aussi souligner les différences de contextes entre les terrains étudiés et ce qui existe à Montréal. Il n'y a pas l'équivalent des grands ensembles à Montréal. Les modes de financement et de production du logement social sont bien différents par rapport à la France, et il faut bien le dire, Montréal est assez anémique en termes de production de logement social. Avec pour conséquence des projets qui sont de plus petite dimension que ceux étudiés dans votre étude.

Les stratégies de production de logement social et abordable sont aussi différentes. Elles suivent une logique qui se rapproche du zonage inclusif. La Ville de Montréal a une stratégie d'inclusion de logements

sociaux et abordables dans les projets neufs. L'idée est de négocier avec les promoteurs privés l'inclusion de nouvelles unités de logement social et abordable dans les grands projets en échange d'une densification accrue des sites. Cette stratégie est avant tout immobilière : il n'y a pas ou peu d'attentes par rapport à la revitalisation du lien social local ; il n'y a pas de stratégie autour du bien vivre ou mieux vivre ensemble. En France, on semble davantage y prêter une vertu de cohésion sociale.



Les modes de production différenciés du logement social semblent également aboutir à des projets de formes différentes. Les projets étudiés dans l'enquête *Voisines* apparaissent de grande taille quand on voit les volumes de logements considérés et se situent dans les anciennes banlieues rouges. À Montréal, à l'exception d'un projet excentré, les initiatives de mixité sociale programmée ont été prises dans des projets de plus petite taille et localisés en quartiers centraux. Les projets étudiés en France et à Montréal ont en commun la manière dont la mixité sociale est composée au niveau du bâti. Ils reprennent le modèle dit segmenté d'une distribution des logements en petites grappes ou immeubles

homogènes selon leur statut d'occupation mais qui continuent à partager des espaces communs. Cette segmentation peut toutefois avoir lieu à différentes échelles : celle d'un même immeuble dans un des trois cas que nous avons étudiés, avec des circulations intérieures qui continuent à être séparées en fonction du statut d'occupation, ou à l'échelle de plusieurs immeubles. Cette composition de la mixité aboutit sans doute de part et d'autre à une forme de cohabitation à bonne distance, que l'on observe aussi dans d'autres travaux, par exemple chez Robert Chaskin et Mark Joseph ou Rachel Kleit qui sont des travaux qui n'ont pas été cités

mais qui concernent ce type de mixité sociale programmée aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Le type de voisinage que l'on y observe est sans doute plus pragmatique que convivial, et les relations entre ménages résidant dans des immeubles différents sont peu nombreuses. C'est un point que nous avons pu observer dans un des trois espaces étudiés, Place de l'Acadie, de plus grande dimension. Les initiatives communautaires pour faire participer les voisins y sont mis en place, mais elles attirent surtout les locataires et peu les propriétaires. Les résultats de l'enquête *Voisinages* font aussi ressortir que les conflits sont moins nombreux dans les quartiers de mixité sociale programmée, alors que les gênes ressenties sont plus élevées, en lien avec le volume important de logements sociaux. C'est un point qui nous a semblé intéressant, et qui fait écho au caractère actif/passif des relations de voisinage. À Montréal, les gênes observées tournaient surtout autour de l'usage des espaces communs dans des milieux denses et où des statuts familiaux diversifiés se retrouvent. Par exemple, des cris d'enfants qui dérangent les locataires du logement social communautaire aux prises avec des troubles de santé mentale. Des tensions ethniques aussi apparaissent à certains endroits, mais paradoxalement là où la diversité est la moins prononcée. Ces dynamiques sociales sont peut-être assez différentes de celles observées en France où le peuplement des quartiers de mixité sociale programmée semble aussi différent. Nous avons été surpris par la présence en grand nombre des cadres associés dans l'enquête aux catégories supérieures, catégories qui sont presque absentes des sites montréalais, où le logement social est occupé par des ménages à faibles revenus et où les autres statuts d'occupation (les locataires de logement abordable ou des coopératives, les propriétaires aidés par la ville...) appartiennent plutôt aux petites classes moyennes. Enfin, un dernier point apparaissait important dans l'étude montréalaise : le partage et l'usage des espaces communs et services locaux. Par exemple, sur un des sites, il y a une garderie qui apparaît comme un lieu où se développe entraide et interconnaissance entre parents provenant d'immeubles différents avec

des statuts d'occupation différents. Un point étudié dans d'autres contextes qui semble avoir été moins pris en compte dans l'enquête *Voisinages*.

Annick Germain

Pour conclure, nous voudrions revenir sur quelques points généraux. D'abord sur la notion de quartier. L'usage du mot par les scientifiques a certainement contribué à l'intérêt qu'il a reçu précédemment de la part des décideurs et des politiques. Il ne faudrait pas oublier toutefois qu'il recouvre des significations différentes et variables selon les contextes. À Montréal, le quartier est moins un espace géographique délimité mais plutôt un lieu de mobilité, d'activités, de services. En ce sens, il est influencé par la signification du mot *community* et est investi du sens de communauté locale, une dimension peu prise en compte par l'enquête *Voisinages*. Socialement aussi, le quartier peut apparaître différemment d'un contexte à l'autre. On ne retrouve peut-être pas à Montréal l'insistance mise sur un certain marquage social des quartiers. Les espaces résidentiels y apparaissent plus fluides, les migrations, plus élevées.

Il est clair que le voisinage n'est pas en crise, mais peut-on pour autant en parler comme d'un espace d'intégration, d'égalité et de justice ? Le constat d'un cumul entre intégration à l'espace local et intégration extra-locale qui profite surtout aux catégories les mieux dotées et qui s'intensifierait dans les quartiers bourgeois et gentrifiés laisse perplexe sur la capacité du voisinage à être intégrateur. Pour être provocant, on pourrait dire que le voisinage peut être un bon modèle d'intégration s'il reproduit le modèle des classes supérieures et des beaux quartiers. Cette recherche a donc de quoi alimenter la réflexion des intervenants de tous ordres et sans doute a-t-elle déjà donné matière à un cahier de recommandations. On serait curieux d'en avoir un échantillon, en bons Nord-Américains que Xavier et moi sommes devenus, on ne peut plus faire de recherches sans la faire déboucher sur de telles considérations.



TABLE RONDE

La table ronde réunit :

Jean Badaroux, aménageur, directeur général de Territoires Rennes,

Laetitia Nonone, fondatrice de l'association Génération avisée,

Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'habitat, au logement social et à la Politique de la Ville,

Jean-Luc Vidon, directeur général d'ICF La Sablière, président de l'Aorif et de la Fédération nationale des ARHlm ainsi que les chercheurs ayant présenté lors de cette session (Joanie Cayouette-Remblière, Anaïs Collet et Colin Giraud).

Sont également intervenues et intervenus, dans la salle, Jean-Yves Authier, sociologue, professeur à l'Université Lyon 2 (Centre Max-Weber), coordonnateur de la recherche sur le voisinage, Sylvaine Le Garrec, sociologue consultante, Lila Djerbib, élue à Vaulx-en-Velin, Camille Arnodin, consultante indépendante et Lydie Launay, maître de conférences en sociologie à l'INU Champollion, chercheuse au Lisst.

1. « La mixité sociale n'est pas l'alpha et l'oméga »

Une partie importante des débats de la table ronde ont concerné le rôle qu'il est possible de prêter à la mixité sociale : est-elle censée permettre de faire société ou est-elle seulement une manière de s'assurer de construire suffisamment de logement social, voire de ne pas le concentrer partout au même endroit ?

D'un côté, **Jean Badaroux** et **Jean-Luc Vidon** ont été interpellés par le constat et l'expression de « mixité sociale arithmétique », et ont regretté de constater que « la juxtaposition ne [fasse] pas la relation ».

Jean Badaroux : « Le métier d'aménageur est de fabriquer de la ville et de transformer une ville qui boite. La mixité sociale devient en effet la figure imposée, de même que la mixité fonctionnelle. Ce sont les figures de style imposées des aménageurs que de fabriquer la ville pour produire de la mixité. Quand on entend les propos sur cette

ville à la mixité sociale programmée, ce n'est pas enthousiasmant quant aux résultats. [...] On entend que la juxtaposition ne fait pas la relation. »

Jean Badaroux : « On est conduit à faire des quartiers qui sont les seuls qui doivent être une sorte de représentation exacte de la nation. Mais on est conduit pour des raisons techniques à ne pas faire de la mixité au pallier. Donc que peut-on faire ? On fait des efforts considérables, techniques, financiers, de professionnels pour essayer d'assurer de la mixité, mais cette mixité, il n'est pas évident qu'elle fasse société et que la communauté soit constituée »



Jean Badaroux : « Envoyer des gens dans des cases pour remplir des quotas, ce n'est peut-être pas suffisant. Mais peut-être que la ville est longue à fabriquer et que c'est un jeu passionnant et plus on invite de gens à jouer ce jeu-là, plus on donne des opportunités aux gens pour se construire des relations et en tout état de cause, ce n'est pas juste d'être injecté comme des quotas dans des quartiers qui font que la relation va se nouer. »



Il est rejoint par **Lila Djerbib** (Vaux-en-Velin) qui insiste sur le fait que les quartiers de mixité sociale programmée sont nécessaires parce que « *on a vu le danger de la concentration et de l'exclusion de parties de la population dans des espaces relégués* ». Il ne faut donc pas « balayer cette solution » qui permet d'éviter que les quartiers riches restent riches, et que les quartiers pauvres restent pauvres.

Jean-Luc Vidon : « La mixité sociale programmée est le fruit du travail que l'on mène avec les collectivités depuis longtemps, avec la vraie volonté de cette fois-ci, bien construire la ville. Et en fait, on réalise que ce que l'on fait, c'est une mixité sociale arithmétique. J'ai bien aimé le terme parce qu'il renvoie à la réalité que j'observe : ce sont des quartiers qui sont socialement mixtes de par les statuts d'occupation et de par les personnes qui y habitent, mais dont il faut comprendre que cette mixité ne crée pas forcément de la rencontre, de la relation telles qu'on avait pu l'imaginer. »

Elle rappelle par ailleurs que la construction de logement social relève de décisions politiques et que toutes les communes n'appliquent pas la loi SRU.

De l'autre côté, **Renaud Payre** se demande s'il est possible de faire autrement pour produire du logement social en zone tendue. Il rappelle qu'à Lyon, sur dix demandes d'accès au logement social, une seule est satisfaite. Construire du logement social dans les ZAC et dans les nouveaux quartiers est donc sans nul doute une des voies à privilégier.

Jean-Luc Vidon précise que les organismes Hlm sont des acteurs présents dans la longue durée dans les territoires où ils exercent. Il regrette parfois qu'ils ne soient pas sollicités plus tôt dans les projets d'aménagement afin d'apporter plus en amont le savoir-faire qui est le leur dans la fabrication de la ville. Plus fondamentalement encore, il souligne le rôle des organismes Hlm dans l'apport de services; y compris dans la gestion des ensembles immobiliers qu'ils ont en charge et qui constitue une mission importante pour le devenir des quartiers et des villes. Ils jouent un rôle important dans le soutien aux dynamiques de voisinage au travers des personnels de proximité, en particulier des gardiens, de l'aide aux associations, aux projets collectifs en coordination avec les autres intervenants, dont les villes.

Renaud Payre : « Je ne pense pas que l'on puisse dire que ce soit des quotas quand même. Quand on sait que 70 % de la population est éligible au logement social, on ne peut pas vraiment le voir comme des quotas, puisque le logement social et ses occupants présentent en eux-mêmes une grande diversité. »

Renaud Payre indique également que, « *vu du côté des collectivités locales et des aménageurs, il est temps de dire que la mixité sociale n'est pas l'alpha et l'oméga. Il faut du logement social partout, mais si on le fait de manière mécanique, on fait de la juxtaposition.* » Il insiste sur d'autres éléments à intégrer. D'abord, l'hyper densité et l'absence de commerces posent problème :



Renaud Payre : « La ZAC du Bon Lait est une erreur d'aménagement. On a fait une hyper densité ! J'invite à aller dans le 7^e arrondissement de Lyon et voir cette densité à Girondins et Bon Lait. Surtout, on se dit qu'on pose d'abord du logement et que les commerces viendront. Les services publics ne sont pas assez présents non plus. »

Joanie Cayouette-Remblière complète ce point en indiquant que dans le cas des deux quartiers neufs de l'enquête, mais aussi dans le cas d'autres quartiers de mixité sociale programmée étudiés par elle, il n'y a pas d'école associée. D'une part, le besoin d'école n'a pas été suffisamment anticipé, en lien avec les besoins d'école maternelle du fait de la pyramide des âges spécifique des quartiers neufs (qui était déjà observée dans les années 1970 ou 1980 par Hervé Le Bras et Jean-Claude Chesnais sur les villes nouvelles), mais aussi on prive les habitants d'espaces de rencontre et de sociabilité qui pourraient créer du lien.

Ensuite, **Renaud Payre** insiste sur l'importance de prendre en compte les trajectoires résidentielles et d'offrir la possibilité de choix résidentiels quelque soient le statut social ou les revenus des ménages. Il met en avant les avantages du « bail réel solidaire » que développe la Métropole de Lyon et qui permet d'empêcher la spéculation immobilière, de l'ouvrir aux habitants du logement social, en s'assurant que les habitants ne dépassent pas un

plafond de ressources. « Des logements qui resteront durablement – pour un siècle – sous conditions de ressources et à prix maîtrisés. » **Renaud Payre** insiste enfin sur la nécessité de prendre en compte les souhaits de mobilité résidentielle des habitants.

2. Le poids des choix résidentiels

Ce dernier point fait le pont avec la question des choix résidentiels qui a été évoquée à maintes reprises. **Laetitia Nonone** s'est dite « chamboulée » par ce que cette recherche dit des quartiers populaires et des quartiers de la Politique de la Ville. Elle s'interroge sur les marges de manœuvre en matière de choix résidentiels dont on dispose selon sa catégorie socioprofessionnelle et ses revenus et sur le type de voisins qu'elle souhaite avoir et qu'elle souhaite que ses enfants aient. Elle se demande cependant si, en tant que citoyenne, elle a une marge de manœuvre sur la politique de peuplement ou de production de logement.

Jean-Luc Vidon revient également sur la dynamique d'attribution des logements sociaux qui produit au final le peuplement d'un quartier, en insistant sur la part des choix mais surtout des contraintes résidentielles. En zone tendue, les locataires sociaux sont particulièrement contraints (« ils attendent qu'on leur en propose et disent

oui ou non »). Par ailleurs, si on pense que les propriétaires ont plus de choix, il ne faudrait pas oublier qu'ils restent contraints économiquement. Les propriétaires du Quartier du Port peuvent ainsi arriver dans ce quartier avant tout parce qu'ils sont « chassés de Paris ».

3. Le poids de l'histoire des quartiers et des lieux de sociabilités

Comme dans chaque table ronde, les différences contextuelles ont été commentées, de même que les spécificités locales. L'importance des gardiens ou des conciergeries qui pour ces dernières, selon **Renaud Payre** « ne doivent pas obligatoirement être en pied d'immeuble, mais plutôt sur la place publique » a été de nouveau évoquée. Dans le même ordre d'idées, **Laetitia Nonone** a de nouveau insisté sur l'importance des lieux de sociabilité. Les locaux en pied d'immeuble tendent à disparaître ; or, pour elle, ils peuvent être considérés comme l'équivalent des bars dans les quartiers gentrifiés, puisque ceux-ci sont soit absents dans les quartiers populaires, soit occupés par les hommes et peu accessibles aux femmes.

Sur le poids de l'histoire locale, il a également été rappelé que les quartiers de mixité sociale programmée sont aussi des quartiers jeunes (« ne peut-on pas penser que, dans ces conditions, la relation va venir ? » se demande **Jean Badaroux**) et que la Croix-Rousse a connu une transformation importante relativement récente. **Jean-Luc Vidon** rappelle que « la puissance publique a investi pour rénover du logement qui était à l'époque qualifié de « logement social de fait » et puis que le quartier s'est progressivement gentrifié », ce qui a par ailleurs aussi provoqué des exclusions. Au contraire, Aïnay et Auteuil ont des histoires très différentes et leurs populations ont connu moins d'évolution, ce qui, bien évidemment, n'est pas sans lien avec le rapport à la mixité et aux relations de voisinage.



4. Les freins aux relations de voisinage

Même si le sujet n'est pas directement en lien avec la question de la mixité sociale, les intervenants de cette table ronde ont insisté sur certains freins aux relations de voisinage. Dès l'introduction, **Renaud Payre** a rappelé que la question était inséparable de celle du bien-être individuel et de la « capacité à aller vers les voisins ». Sur ce point, beaucoup d'habitants se disent exclus, mais **Laetitia Nonone** se demande s'ils ne s'auto-excluent pas d'eux-mêmes, en ne se rendant pas dans les structures existantes.

Laetitia Nonone, mais également **Renaud Payre** et **Jean Baradoux** ont mentionné le poids des conditions de logement :

Laetitia Nonone : « Est-ce que, quand on a un logement insalubre, on a envie de voisins ? Est-ce que, quand nos appartements sont infestés de cafards, on a envie de dire « viens boire un café, viens manger avec moi » ? Ce sont ces questions-là qui m'interrogent. »

Renaud Payre : « Quand son logement est indigne, quand on n'a pas de quoi finir le mois, quand on n'a pas une valorisation de soi, ou de son quartier, il est difficile d'entretenir des relations. »

Jean Baradoux : « Quand on a des problèmes d'emploi, de santé, de logement, on n'a pas le temps d'avoir des relations de voisinage. »

5. Voisiner et faire ensemble

Sylvaine Le Garrec, sociologue, revient sur le résultat suivant lequel les propriétaires voisinent entre propriétaires. N'est-ce pas aussi lié au fait qu'ils sont souvent en logement collectif et se rencontrent aussi en assemblée générale et au sein de conseil syndical ? **Joanie Cayouette-Remblière** répond que les copropriétés en contexte de mixité sociale programmée sont de

grande taille et que finalement, peu de gens s'investissent dans le conseil syndical. On retrouve plus le fait de partager des intérêts de copropriétaires, mais même dans les entretiens, les assemblées générales n'apparaissent pas comme des éléments qui créent du lien. Dans les quartiers bourgeois cependant, **Anaïs Collet** note que l'activité de gestion du patrimoine immobilier est une activité qui prend du temps et de l'importance (une préoccupation, un savoir-faire, des enjeux). Dans les entretiens, cela apparaît assez structurant, voire est complètement intégré aux relations de voisinage.

Dans le même ordre d'idée, **Jean Badaroux** s'interroge sur les raisons du succès de l'habitat participatif y compris sur le plan de la qualité relationnelle, décrite ce matin. Selon lui, cette richesse peut être *sui generis* : les relations préexistent et le logement participatif crée de la relation puisqu'il est construit sur de la relation. « Mais peut-être crée-t-il ou intensifie-t-il de la relation parce que les personnes font quelque chose ensemble. (...) » **Jean Badaroux** insiste sur le temps long de la production de la ville et sur la nécessité de « faire de la place » à celles et ceux qui peuvent contribuer à « ensemercer » des relations.



6. Les normes du voisinage... et de l'enquête

Pour finir, différentes interventions ont questionné ce qui pourrait être des présupposés ou des regards normatifs sur les normes de voisinage. **Renaud Payre** a mentionné que la présentation peut donner le sentiment que c'est forcément bien d'avoir des relations de voisinage. Or, peut-on penser que pour certains, les relations de bon voisinage renvoient au fait de pouvoir activer une solidarité de voisinage au besoin, et non pas forcément de partager des repas ou des apéros ?

Jean-Yves Authier répond qu'il n'y a pas, dans l'enquête, de présupposés sur le fait qu'il est important et nécessaire d'avoir des relations avec ses voisins. Mais nous avons interrogé les habitants sur l'importance qu'ils accordent aux relations de voisinage et il apparaît que plus de 75 % affirment qu'elles sont importantes pour eux (52 % répondent que c'est important, 26 %, que c'est très important, et seuls 6 % disent que ce n'est pas important). Par ailleurs, il est intéressant de voir la manière dont les voisins constituent des sujets de conversation entre amis, entre collègues, ce qui est un autre indice de leur

importance. Concernant l'impact du confinement sur les relations de voisinage : s'il est difficile de se prononcer définitivement sur cette question puisque l'enquête a été réalisée antérieurement, Jean-Yves Authier fait l'hypothèse que ses effets, s'il y en a eu, s'estomperont assez rapidement.

Joanie Cayouette-Remblière complète en indiquant que l'enquête ne présuppose pas qu'il est bien de voisiner, mais on considère tout de même qu'il est quand même important d'avoir quelques relations sociales. Dans le cas contraire,

on est dans ce qu'Alain Villez appelait, lors de la table ronde du matin, une situation de mort sociale. Dans la recherche *Voisinages*, nous avons donc cherché à savoir si celles et ceux qui ne voisent pas compensent avec des liens extérieurs. Sur ce point, la situation des jeunes n'est pas apparue « problématique » puisque les jeunes n'entretiennent que peu de relations de voisinage mais compensent avec des liens extérieurs. Par contre, les classes populaires, les habitants des grands ensembles et les personnes âgées ne compensent pas avec des liens extérieurs, et donc il faut bien admettre qu'il y a effectivement un manque global de liens pour certaines populations.

Renaud Payre s'est également interrogé à savoir si les représentations du voisinage sont les mêmes selon les contextes et les types de quartier. Sont-elles les mêmes dans les quartiers gentrifiés ou bourgeois et dans les quartiers de la Politique de la Ville ? Pour **Anaïs Collet**, cette question renvoie aux normes sur les bonnes manières de voisiner. La remarque d'Annick Germain l'a interpellée lorsqu'elle s'interrogeait « le voisinage peut-il être un bon modèle d'intégration s'il reproduit les normes des classes supérieures ? ». Cette question fait écho au résultat suivant lequel les personnes qui présentent un certain décalage de propriétés sociodémographiques dans les quartiers bourgeois et gentrifiés se sentent différents des voisins et se sentent marginalisés par rapport aux normes locales de voisinage. Il renvoie également aux résultats présentés par Laurence Faure suivant lesquels les conflits sont plus fréquents parmi les classes bourgeoises, alors que les gênes et



évitements concernent davantage les classes populaires (ce qui peut être rapproché du sentiment de légitimité à prendre la parole et à s'exprimer en cas de désaccords). **Lydie Launay** appelle à prendre de la distance avec la mixité sociale qui véhicule autant de présupposés idéologiques que la notion de « bon » voisinage. Ces notions sont lourdes d'implicite sur ce qu'on entend par bonne intégration sociale. La question de la légitimité des classes populaires à habiter comme elles habitent est très importante ; elle s'était posée dans l'aménagement de l'espace public à Lyon où, lors d'un débat sur l'aménagement des quais, on disait « il faut que tout le monde se sente à sa place » et certains ont rétorqué que cela signifie d'accepter qu'on vienne pêcher, faire des barbecues, mettre de la musique fort, fumer du haschich, etc. Sommes-nous véritablement prêts à cette mixité des usages ? Cela invite à continuer à étudier la question des normes de voisinage, et l'analyse plus approfondie des entretiens le permettra.



Conclusion générale



CONCLUSION PAR YVES GRAFMEYER ET DOMINIQUE BELARGENT

Propos de Yves Grafmeyer⁴²

Nous voici au terme de deux journées très denses et extrêmement riches, autour d'une recherche elle-même très riche. Au cours de cette conclusion, je vais revenir sur les qualités proprement scientifiques de cette recherche, et ensuite lister quelques points qui me paraissent bien ressortir et qui ont été des enjeux de connaissance et des enjeux de débats pour les acteurs.

En ce qui concerne la recherche, je dirais que sa contribution à l'étude des relations de voisinage, et plus généralement de l'intégration sociale par le quartier et au-delà du quartier, se signale par trois avancées majeures.

La première, c'est la mise en œuvre d'un dispositif d'enquête qui repose sur une comparaison raisonnée entre plusieurs types de sites, eux-mêmes jumelés deux à deux avec comme contextes plus englobants l'agglomération parisienne et l'agglomération lyonnaise. Une comparaison raisonnée qui cumule :

- les avantages de l'approche localisée permettant de situer les enquêtés dans des lieux de résidence bien identifiés qu'ils partagent avec un certain nombre



42. Sociologue, professeur émérite à l'Université Lyon 2.

d'autres enquêtés. On sait donc toujours de qui ils parlent mais également de quels lieux ils parlent ; ce qui est la grande différence avec les enquêtes statistiques à représentativité nationale où on ne peut se contenter que de types de quartier ;

- et les avantages du traitement sur des grands nombres qui permettent de décliner de multiples critères de comparaison des personnes et des lieux en raisonnant à chaque fois sur des effectifs statistiquement significatifs. Sans parler des plus de 200 entretiens qui donnent chair et sens à la sécheresse des chiffres.

Deuxième avancée majeure : parmi ces critères de comparaison, il y en a un qui permet d'identifier l'effet propre des lieux, une fois contrôlé ce qui provient des caractéristiques personnelles de ceux qui l'habitent. Je sais bien que, dans nos disciplines, la clause « toutes choses égales d'ailleurs », le souci d'isoler à l'état pur un effet par rapport à d'autres, c'est une idée régulatrice de la raison comme aurait dit Kant, jamais totalement réalisable en pratique. Mais là, vraiment, on s'en rapproche beaucoup. Les auteurs ont été capables de trancher sur un certain nombre de sujets pris dans la toile de fond d'un débat récurrent depuis des décennies : « est-ce qu'il y a de véritables effets de lieux ? » ou, au contraire, « ne s'agit-il pas de simples effets de structure sociale ? ». Là, on sait de quoi on parle et on le sait en maîtrisant des contextes et en raisonnant sur plus de 2 500 personnes.

La troisième avancée, c'est la description très précise des pratiques, des relations interpersonnelles, des représentations, des opinions... On n'a pas seulement la fréquence des conversations mais leur contenu ; on n'a pas seulement la nature des échanges de service, mais quels en sont très précisément les modalités et les enjeux ; on n'a pas seulement les conflits, mais

aussi les gênes, les évitements, toutes les formes de troubles du voisinage et à chaque fois leurs motifs. On a les différents registres de jugements que les uns portent sur les autres ou qu'ils prêtent aux autres sur eux-mêmes. C'est un sujet qui m'avait intéressé naguère – il y a trente-cinq ans – en étudiant trois quartiers du centre de Lyon, et j'en ai beaucoup plus appris sur les perceptions mutuelles entre voisins qu'avec une enquête artisanale relativement intensive mais qui ne portait que sur quelques dizaines d'entretiens. Ici, on a des données qui sont non seulement très précises, très fouillées, mais aussi complètement calibrées, ce qui permet de prolonger la recherche puisque ce qui est étudié sur ces contextes et sur ces populations est transposable à d'autres. C'est aussi ça la logique de cumulativité. On en a eu quelques exemples avec les échanges que nous avons entendus à propos d'une recherche qui regarde autrement la question des réseaux locaux : il faut qu'on se donne les outils permettant de comparer méthodiquement les observations, de les étendre éventuellement à d'autres terrains, et aussi de suivre les évolutions au fil du temps comme cela a été fait dans une enquête présentée en contrepoint.

Tout ceci est fondamental et balaie la question de la représentativité. Bien sûr que les deux grands ensembles d'habitat social étudiés ici ne représentent qu'un coup de sonde qui ne reflète pas tout l'éventail sans doute beaucoup plus large des divers cas de figure : peut-être même pourrait-on dénicher un grand ensemble caractérisé par d'intenses sociabilités de voisinage. Oui, et après ? La question n'est pas là : elle est, en comparant deux sites clairement identifiés et contextualisés, de voir ce qui relève de l'effet propre du lieu par rapport à ce qui relève – et qui est également important – de la composition sociale des personnes qui y habitent. C'est ça qui est un apport irréversible de cette recherche.

Quant aux points qui me paraissent avoir été bien présentés et discutés au cours de ces deux journées, j'en vois essentiellement trois : un principe de variation, une constante, et des contextes très différenciés.



1. Le cumul des intégrations

La recherche *Voisinages* confirme ce qui a été établi depuis longtemps par l'enquête de François Héran, à savoir une logique de cumul qui est socialement ordonnée. Les relations vont aux relations, et tendent à être d'autant plus nombreuses et intenses que les pratiques le sont aussi. Mais elle montre en outre que les pratiques dans l'espace local vont aussi de pair avec les pratiques qui s'inscrivent au-delà, et plus largement avec les formes d'intégration a-spatiale, telle que la citoyenneté. Les différentes dimensions de l'intégration sociale – dans le quartier et hors du quartier – « vont bien ensemble » : d'intensité variable selon les groupes sociaux, elles sont en général fortement associées, beaucoup plus qu'elles ne s'opposent ou ne se compensent.

C'est là une réponse indirecte à la question que posait Renaud Payre. Certes, on peut fort bien vivre sans voisiner. Mais il n'en reste pas moins que les relations de voisinage sont abondamment pratiquées par ceux qui sont les mieux dotés en ressources économiques et culturelles. De surcroît, même ceux qui n'en sont pas très dotés (et qui voient peu) sont néanmoins nombreux à répondre aux enquêteurs que les relations de voisinage sont importantes – voire « très importantes ». Tout cela conduit sans nul doute à considérer que ces dernières constituent un bien socialement désirable.



Certes, il reste tout ce qui s'écarte de cette tendance centrale au cumul, et une partie de la recherche vise à identifier ces écarts selon les types de contextes ou de populations. Il n'empêche que ce sont des variations de deuxième ordre, qu'elles ne manifestent pas nécessairement des logiques de compensation (ça peut arriver, mais il n'y a pas que ça). Et surtout, l'ordonnement se fait sur le registre de l'inégalité beaucoup plus que de la différence culturelle. Ce qui caractérise les moins dotés est le déficit de relations, de formes d'insertion, qui est à mettre en rapport avec le déficit des ressources qui permettent ces relations.

Cela est en consonance avec plusieurs propos tenus lors des tables rondes, par exemple celui d'une des intervenantes : « Les pauvres sont des gens comme les autres, simplement ils ont moins de moyens ». Je crois que c'est une tautologie qu'il convient de méditer. Pour le sociologue, elle fait écho à l'ouvrage *Le savant et le populaire* (Grignon et Passeron, 1989) où les auteurs mettent en garde contre les deux écueils opposés que rencontre l'intellectuel lorsqu'il s'intéresse aux milieux populaires : d'un côté la fascination pour l'originalité et la richesse de la vie sociale populaire qui serait d'une autre nature que celle des classes les mieux dotées ; et, à l'inverse, la tendance à ne penser les pratiques en milieux populaires qu'en termes de déficit. Les deux auteurs parlent de « deux écueils symétriques ». Or 'misérabilisme' et 'populisme' sont certes l'un et l'autre de vilains défauts : mais la présente recherche suggère que, de nos jours, l'un de ces deux défauts a moins de fondements objectifs que l'autre.

2. L'homophilie

La constante, c'est l'homophilie. Quel que soit le critère retenu (catégorie sociale, âge, sexe, statut d'occupation), on rencontre préférentiellement et on entre préférentiellement en rapport avec des semblables. Cela montre bien qu'on ne peut pas attendre de la mixité du peuplement plus que ce qu'elle peut apporter en termes de mixité des relations sociales, puisque l'entrée en relation avec l'autre se fait sur fond de préférences affinitaires quand c'est possible. Pour toutes les relations, les évitements, les contacts qui ne sont pas subis, dès que l'on a une capacité de choix, on s'oriente collectivement vers le semblable ou le proche.

Mais on a aussi vu au cours du colloque, notamment grâce au contrepoint de Guillaume Favre et Lydie Launay, que les relations de voisinage sont au total plus mixtes, moins homophiles, que les autres formes de relations, que ce soient les relations familiales ou les relations amicales. Certes, on peut aussi faire des choix au sein de sa propre famille... Mais n'est-ce pas un luxe ? Dans certains cas, la solidarité familiale minimale est, je ne dirais pas subie, mais du moins héritée : elle est une donnée.

Le voisinage proche ou plus large est donc bien une dimension de l'intégration sociale qui passe en partie par la fréquentation du semblable – mais en quoi ne serait-ce pas intégrateur ? ça l'est ! – mais aussi en partie par la rencontre de l'autre. La fréquentation quotidienne au sein d'un même espace de résidence donne lieu à une ouverture, à une relative mixité certes variable selon les contextes et variable aussi selon l'échelle des proximités. Les liens sont plutôt faibles à l'échelle de l'immeuble, plus affinitaires à l'échelle du quartier. J'ai aussi été très intéressé par l'élargissement de cette analyse que proposait Maxime Felder en intégrant les « liens invisibles » qui sont encore d'une autre nature que les liens forts et les liens faibles : pas forcément selon un gradient mais dans une logique où les liens invisibles entretenus avec la personne « familière » (sans plus) représentent un cas de figure très spécifiquement associé à l'espace de voisinage. Et comme le disait Felder, les liens invisibles de voisinage, c'est autre chose que le simple côtoiement dans le métro.

3. Les effets de contexte

Les effets de contexte sont au cœur de la recherche *Voisinages* : elle a montré à la fois que la variabilité de ce qui se passe dans les espaces résidentiels tient en partie à la manière même dont ils sont socialement composés, mais qu'il y a bel et bien des effets irréductibles qui ne sont pas expliqués par cette composition sociale. Ceux tenant à la structure sociale y sont d'ailleurs quantifiés : à plusieurs reprises dans le rapport, il est précisé qu'ils comptent pour environ la moitié des différences observées entre les sites. Il reste donc de nombreux autres éléments qui permettent de comprendre que, au sein même d'un quartier, indépendamment des caractéristiques sociodémographiques de ses habitants, il peut y avoir des effets d'entraînement – qui ne sont pas seulement des affaires de majorité ou de minorité puisqu'il peut y avoir des minorités actives qui « donnent le ton » – ; et il y a aussi des « effets d'ambiance », ou encore tout ce qui tient à la configuration matérielle du quartier, à sa localisation, à son offre de services, etc.

Enfin, entre ce qui relève d'une part des « effets de lieu » (les formes urbaines, les ambiances, l'histoire du quartier) et, d'autre part, de la qualification sociale des personnes (composition par âges, catégories socioprofessionnelles, etc.), il y a tout le monde des acteurs – au premier rang desquels on trouve les bailleurs, qui sont eux-mêmes en interaction avec des associations, des habitants, des élus... Or les bailleurs sociaux, à qui on demande beaucoup, ont été conduits à intervenir de plus en plus non seulement dans les modalités d'attribution des logements, mais aussi dans la gestion de la vie locale. Et si je retiens la manière dont se sont développés les débats dans ce colloque, j'ai eu l'impression qu'il y avait un curseur sur chacune des questions qui ont été soulevées. Jusqu'où doit-on aller ? Est-ce bien notre mission de prendre en

compte les enjeux de santé publique, de sécurité, de culture ? Avec qui doit-on nouer des partenariats ? Qu'est-ce qu'on fait des associations ? Quelle est l'importance des locaux dédiés ? Y en a-t-il partout, sont-ils suffisamment adaptés, etc. ? Faut-il se contenter d'accompagner les initiatives des habitants, ou bien aller plus loin et impulser voire organiser la vie locale ? Y a-t-il opposition ou au contraire association forte entre le volet de régulation des conflits et le volet d'impulsion ou de gestion de la vie de quartier ? Or les réponses qui ont été exprimées par les professionnels laissent entrevoir une certaine variabilité des points de vue. Dès lors, quand un quartier comporte une minorité

significative de logements sociaux (et a fortiori quand ces derniers y sont majoritaires), on peut supposer que se distribue sur le territoire national un assez large éventail de modes de gestion de la vie locale par ces acteurs décisifs que sont les bailleurs sociaux. C'est donc un élément de contexte important.



La boucle est ainsi bouclée. Les professionnels de l'habitat social ont été invités à réagir à une recherche. Mais, par les informations qu'ils collectent sur leurs propres locataires et par les évaluations qui leur sont demandées, ils contribuent à la connaissance de l'objet. Et, en raison de l'impact de

leur action tant sur le peuplement du quartier que sur les relations entre ses habitants, ils font aussi partie de l'objet à connaître. On peut voir là toute une dimension de recherches futures qui intégreraient de façon aussi calibrée que cela a été fait ici des indicateurs sur les modes d'intervention adoptés par les divers opérateurs du logement social, tant pour l'attribution des logements que pour la gestion des relations du voisinage et des autres formes de liens qu'entretiennent les habitants.

Propos de Dominique Belargent⁴³

Je suis très honoré de conclure ces journées et de partager cette conclusion avec Yves Grafmeyer, un chercheur incontournable sur les sujets qui nous ont occupés pendant ces deux jours. Les éléments de conclusion que je développerai ici ont été partagés avec François Ménard du Puca.

Je voudrais d'abord dire que cette recherche constitue un plaidoyer de toute première importance et très convaincant pour les acteurs sociaux et notamment les acteurs Hlm pour approfondir leur collaboration avec le monde de la recherche. La recherche *Voisinages* a été conduite dans des conditions particulières avec un engagement fort d'un grand nombre de bailleurs. C'est un exemple abouti – et même très abouti – de ce que la recherche peut apporter aux acteurs et de ce que le dialogue acteurs/chercheurs pendant la recherche peut apporter aux uns et aux autres.

Cela tient à la très grande qualité de l'équipe de recherche – scientifique et humaine – et à sa très forte volonté d'engagement afin que la recherche soit appropriable par les acteurs, qu'ils puissent en tirer des enseignements pour leurs pratiques. La qualité des transmissions est importante pour que la recherche soit utile socialement. Pour qu'elle soit utile à ceux qui ont participé à cette recherche mais aussi au cercle plus élargi de ceux qui ont participé au colloque. Je remercie l'équipe de recherche, chacun de ses membres et plus particulièrement Jean-Yves Authier et Joanie Cayouette-Remblière. Je remercie également tous les acteurs notamment les organismes Hlm pour leur soutien et leur forte implication pour que la recherche réussisse sur le terrain – et je n'oublie pas les AR Hlm pour tout ce travail – et pour leur participation active aux différents séminaires acteurs/chercheurs.⁴⁴



Le matériau réunit au cours de cette recherche est extrêmement riche. C'est une mine mais nous n'avons pas eu le temps de tout exploiter dans ces deux jours, et il sera nécessaire de réfléchir aux manières de continuer à poursuivre les enseignements de ces travaux. Je me contenterai ici de revenir ici sur trois points saillants de la recherche.

Premièrement, la diversité des angles proposés fait des relations de voisinage un objet dont une grande diversité d'acteurs peut se saisir pour réfléchir à ses pratiques, à ses actions, à ses politiques. Les angles ont été multipliés.

Il y a tout à la fois une lecture générale sur les relations de voisinage aujourd'hui, des lectures territoriales (qui approfondissent les relations de voisinage et leur compréhension dans des contextes socio-spatiaux donnés), des lectures transversales (sur les locataires Hlm par exemple), des lectures comparatives entre quartiers et entre grands territoires et d'autres par types de publics et d'objets (le voisinage et la religion, du voisinage après une séparation, etc.). La recherche offre donc un cadre de compréhension très riche et très précis des relations de voisinage et, cerise sur le gâteau, elle offre même une comparaison dans le temps. Cela permet de faire litière d'un certain nombre de représentations

sociales qui circulent, y compris dans nos milieux professionnels : non, le voisinage n'est pas en crise ni par défaut ni par excès de relations ; au contraire, il conserve une extrême stabilité dans le temps, sur quarante ans.

Deuxièmement, la recherche ne se contente pas de répondre à un besoin de connaissance sur certains sujets mais elle a aussi proposé d'investiguer des objets qui n'étaient pas dans les radars des acteurs, par exemple les quartiers de mixité sociale programmée, peu étudiés. Elle s'est aussi donné les moyens de mettre en lumière des phénomènes inattendus, par exemple la force des liens familiaux. Autres découvertes : la position singulière

43. Responsable des partenariats institutionnels et de la recherche, Union sociale pour l'habitat.

44. Le dossier de la recherche « Le voisinage, vecteur d'intégration sociale (2027-2020) » est disponible sur le centre de ressources de l'USH : <https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources/habitants-politiques-sociales/dossier-de-la-recherche-le-voisinage-vecteur-d>

des ménages monoparentaux. Ces ménages sont nombreux dans le logement social, et cette recherche nous apprend beaucoup de choses sur leurs rapports au voisinage. Également, les personnes âgées – on a parlé à leur propos de phénomènes de déprise sociale – et ce sont des éléments très importants pour nos métiers. À l'inverse, dans un contexte de faible intensité des relations de voisinage dans les grands ensembles, les personnes qui travaillent dans les services à la personne – et elles sont surreprésentées dans le logement social – se révèlent être des ferments de relations de voisinage, tout comme les artisans, commerçants, qui sont des « entrepreneurs » des relations de voisinage selon l'expression utilisée au cours du colloque. La recherche attire ainsi notre attention sur des points rarement perçus.

Dernier point, la recherche montre une certaine fragilité de la vie sociale dans les quartiers populaires, chez les catégories populaires, dans les quartiers d'habitat social, là où une imagerie notamment héritée de l'époque héroïque des Grands Ensembles laissait entendre qu'on était plutôt soit dans la très grande intensité du voisinage qu'il faudrait modérer, soit au contraire dans l'anomie, qu'il faudrait un peu bousculer. À l'inverse, les quartiers aisés, les catégories dotées d'un capital social, économique, culturel cumulent les indicateurs d'une grande intensité des relations de voisinage – y compris les conflits qui peuvent être saisis comme une forme de relation de voisinage. Ce constat de la moindre intensité des relations sociales dans les quartiers populaires et donc dans les quartiers d'habitat social valide les efforts déployés par les collectivités, les organismes Hlm, les associations pour étayer les rapports de voisinage et apporte de l'eau au moulin pour les bénévoles, les intervenants qui agissent au sein de ces structures et qui portent haut le flambeau du développement social et de la gestion sociale de proximité, comme on l'a souligné. La partie de la recherche qui a été consacrée à l'observation des dispositifs mis en place par les bailleurs sociaux dans ce domaine est tout à fait intéressante. Elle rend justice aux actions menées qui sont largement documentées, sur plus de 100 pages. Ce qui m'a frappé, c'est qu'on est éloigné de l'injonction participative ou de l'impératif participatif, que certains travaux ont cru déceler dans ces pratiques.



Les observations faites montrent au contraire que dans une bonne partie de ces dispositifs, les professionnels sont à la recherche de la bonne distance de manière à éviter le risque d'enrôlement, d'instrumentalisation, de paternalisme. On y voit plutôt de l'écoute, du dialogue, de l'appui. On peut penser que cette recherche qui appréhende ces dispositifs à partir de la manière dont les habitants nouent des relations va apporter des éclairages utiles à ces professionnels en leur permettant d'approfondir leur écoute des habitants. Je signale qu'on conduit par ailleurs une recherche sur les pratiques collaboratives dans l'habitat social et il sera intéressant de croiser les résultats de ces deux recherches.

Cette recherche et ce colloque ont mis en lumière une pratique sociale qui peut apparaître mineure mais qui se révèle finalement extrêmement riche et nuancée et qui concerne les acteurs de terrain. Nous sommes disponibles au niveau de l'USH pour approfondir ces résultats permettant de parfaire les actions et les politiques.

Je souhaite terminer en remerciant l'ensemble des chercheurs, l'ensemble des participants et les intervenants nombreux et assidus, Dominique Rousset qui a animé ce colloque, et les personnes qui l'ont organisé : mon assistante Valérie Clotet, mes collègues Virginie Pillet et Bénédicte Martin, sans oublier l'équipe d'Alain Camporini d'Artcomvidéo à qui nous devons de belles images que nous pourrons revoir sur le site du Réseau des acteurs de l'habitat. Je vous souhaite bon retour dans vos territoires, vos laboratoires et dans votre voisinage !

Une déclinaison par thématique

- ◆ accession sociale
- ◆ études économiques
- ◆ patrimoine
- ◆ aménagement et urbanisme
- ◆ europe
- ◆ politiques sociales
- ◆ communication
- ◆ habitants/locataires
- ◆ qualité de service
- ◆ copropriétés
- ◆ maîtrise d'ouvrage
- ◆ ressources humaines
- ◆ droit et fiscalité
- ◆ numérique et systèmes d'information
- ◆ ville et renouvellement urbain
- ◆ énergie et environnement

DERNIÈRES PARUTIONS

COLLECTION RÉFÉRENCES

- 6• Les Hlm dans l'Union européenne
Un modèle français de référence *septembre 2019*
- 7• Un panorama de recherches en cours dans le domaine de l'habitat et du logement, *édition 2020*
- 8• Un panorama de recherches en cours dans le domaine de l'habitat et du logement, *édition 2021*
- 9• Un panorama de recherches en cours dans le domaine de l'habitat et du logement, *édition 2022*

COLLECTION REPÈRES

- 66• Développer le logement abordable en maîtrise d'ouvrage sociale : 27 leviers à l'étude, *février 2020*
- 67• Digitalisation de la relation habitants : recommandations et retours d'expériences, *juin 2020*
- 68• Les Hlm en chiffres, édition 2020, *août 2020*
- 69• Projet Smart Eco Réno - Intégrer une architecture numérique dans le cadre de la rénovation thermique d'un bâtiment - Rapport d'étape, *août 2020*
- 70• Mobiliser le bail réel solidaire dans le cadre de la vente du patrimoine Hlm, *septembre 2020*
- 71• Le régime d'impôt sur les sociétés des organismes Hlm, *septembre 2020*
- 72• Les stratégies SI dans le cadre de la réorganisation du tissu des organismes Hlm, *septembre 2020*
- 73• Laïcité et vivre-ensemble : repères pour les organismes Hlm, *septembre 2020*
- 74• Les organismes Hlm et le logement des femmes victimes de violences conjugales : guide juridique des bonnes pratiques, *octobre 2020*
- 75• L'habitat inclusif pour personnes âgées ou en situation de handicap, *novembre 2020*

- 76• Pratiques d'accompagnement des personnels de proximité en sites sensibles, *novembre 2020*
- 77• La gestion des encombrants, *décembre 2020*
- 78• Qu'est-ce qu'une politique de vente Hlm responsable ? *janvier 2021*
- 79• L'état du BIM et l'élaboration d'un cadre méthodologique d'évaluation du ROI, *janvier 2021*
- 80• Résilience urbaine du parc social : prise en compte des aléas climatiques, *janvier 2021*
- 81• Fonds de soutien à l'innovation (FSI) : Les nouvelles règles de financement des actions d'innovation et de modernisation, *mars 2021*
- 82• Relogement des ménages issus des copropriétés dégradées, *mars 2021*
- 83• Location voulue : étude des expérimentations conduites, *mars 2021*
- 84• Prise en compte du vieillissement des locataires Hlm et engagement des bailleurs sociaux, *avril 2021*
- 85• Le fonctionnement des immeubles de logements sociaux dans des ensembles immobiliers mixtes, *mai 2021*
- 86• L'Europe investit dans le logement social : décrypteur Hlm, *juillet 2021*
- 87• Développement d'activités : les pratiques innovantes des organismes Hlm, *septembre 2021*
- 88• Les Hlm en chiffres - Édition 2021, *septembre 2021*
- 89• Le métier de syndic solidaire au sein du secteur Hlm : quelles perspectives ? *novembre 2021*
- 90• Matériaux stratégiques pour la construction et la rénovation bas carbone et responsable, *février 2022*
- 91• Renouvellement urbain hors secteur en NPNRU, *février 2022*

COLLECTION SIGNETS

- 9• La gestion de logements locatifs en copropriété : un impact fort sur les cultures professionnelles et les stratégies des organismes Hlm, *juillet 2018*
- 10• Manager les relations fournisseurs : vers la construction progressive d'une relation partenariale de qualité, *septembre 2019*
- 11• Organismes Hlm : le recours au travail d'intérêt général, *février 2020*
- 12• La collaboration organismes Hlm et start-up : faciliter l'acculturation et les modalités de coopération, *mars 2020*
- 13• Repérer les situations de fragilité des locataires, *décembre 2021*

COLLECTION PERSPECTIVES

- 1• Construire pour gérer : une spécificité de la maîtrise d'ouvrage Hlm - Regards croisés d'acteurs, *septembre 2015*
- 2• RSE et DSU au service de la stratégie d'entreprise, *octobre 2016*
- 3• Rapport d'impact Hlm 2019 - Indicateurs sociaux et environnementaux du secteur Hlm français, *juin 2020*

COLLECTION LES ACTES

- 23• Les nouvelles tendances de la communication *Journée professionnelle du 14 mai 2019*
- 24• Quoi de neuf acteurs ? La journée d'actualité du Réseau des acteurs de l'habitat, *Journée d'étude du 20 mars 2019*
- 25• Quoi de neuf chercheurs ? La vente de logements sociaux à l'épreuve de la recherche, *Journée d'étude du 28 novembre 2019*
- 26• Quoi de neuf acteur(s) ? Les Webinaires d'actualité du Réseau des acteurs de l'habitat, *18 novembre et 8 décembre 2020*
- 27• Réinventer la communication institutionnelle : le rapport d'activités à l'heure des vidéos et podcasts, *Webinar du 8 avril 2021*



UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES HLM
14 rue Lord-Byron
75384 Paris Cedex 08
www.union-habitat.org